

Jean-Pierre Sawaya

UNE CHICANE DE FAMILLE

*Guerre coloniale et
dépossession territoriale*

1774-1796




À propos
INÉDIT

Une chicane de famille

**Guerre coloniale et
dépossession territoriale
1774-1796**

Jean-Pierre Sawaya

Une chicane de famille

Guerre coloniale et
dépossession territoriale
1774-1796



*Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.*

SODEC

Québec 

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Canada



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Mise en pages : Diane Trottier

Maquette de couverture : Laurie Patry

© Les Presses de l'Université Laval 2019
Tous droits réservés. Imprimé au Canada
Dépôt légal 4^e trimestre 2019

ISBN 978-2-7637-4641-8

PDF 9782763746425

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

La crise coloniale en contexte,	
1774	9
Les Sept-Nations du Canada et la Couronne britannique	
Les Américains et la colonie de Québec, 1775-1776	27
Le Grand Conseil des Sept-Nations et le Congrès provincial du Massachusetts	
L'action diplomatique du Dartmouth College	
La prise du fort Ticonderoga et de Crown Point	
L'ambassade des Mahicans à Kahnawake	
Le Congrès de Philadelphie et la colonie de Québec	
Le gouverneur Carleton et la colonie de Québec	
Le traité d'Oswego, 27 juin 1775 (un traité de réciprocité militaire)	
Le traité de Montréal, 26 juillet 1775 (une déclaration de guerre)	
Le traité d'Albany, 1 ^{er} septembre 1775 (un traité de neutralité militaire)	
La rencontre de Cambridge, Massachusetts	
L'offensive américaine sur Montréal et Québec	
Le Conseil des Hurons et la Covenant Chain	
Une délégation des Kahnawakes à Cambridge	
Le Grand Conseil d'Onondaga et le traité d'Albany	
Les commissaires politiques du Congrès à Montréal	

La contre-attaque britannique,	
1776-1777	95
La campagne de Forster, 1776	
La campagne de Carleton et Howe, 1776	
La campagne de Burgoyne, St Leger et Howe, 1777	
Le traité d'Albany, 19 septembre 1777 (une déclaration de guerre)	
Haverhill, New Hampshire	
Rumeurs d'offensive sur Québec	
L'alliance franco-américaine,	
1778	113
Le traité de Paris, 6 février 1778 (une alliance militaire)	
L'ambassade des Kahnawakes à Kanonwalohale	
Le projet d'invasion de la colonie de Québec	
La campagne de propagande politique et militaire	
Le plan d'attaque proposé	
Le gouverneur Haldimand et la colonie de Québec	
Le traité de Kahnawake, 15 août 1778 (une déclaration de guerre)	
Le rôle offensif du département des Affaires indiennes	
La force de persuasion des marchandises européennes	
Le pouvoir d'attraction des prêtres catholiques	
La campagne américaine en Iroquoisie,	
1779	135
La campagne terroriste des Six-Nations	
L'ultimatum des Américains aux Iroquois	
L'offensive diplomatique des Sept-Nations	
L'attaque américaine sur l'Iroquoisie	

La contre-attaque iroquoise	
La diaspora des Iroquois au fort Niagara	
Les dernières années de guerre,	
1780-1782	147
La vengeance des Six-Nations loyalistes	
Les Wabanakis et le Massachusetts	
La campagne sur New York	
L'attaque sur le New Hampshire	
L'ambassade des Sept-Nations à Newport	
Paix, soumission et dépossession,	
1783-1796	155
Le traité de Paris, 3 septembre 1783 (une paix européenne)	
L'Iroquoisie et le traité du fort Stanwix, 22 octobre 1784 (une cession territoriale)	
Le « Vieux Nord-Ouest » et le traité de Greenville, 3 août 1795 (une cession territoriale)	
L'État de New York et le traité de New York, 31 mai 1796 (une cession territoriale)	
L'échec des pourparlers avec l'État du Vermont	
Dépossession dans la colonie de Québec	
Sources	187
Abréviations	199
Notes	205

« *Ceci est une chicane de famille [...].* »*

« *This is a family quarrel
between us and Old England. You Indians
are not concerned in it.* »

*Les Américains aux Iroquois,
Albany, 13 juillet 1775**.*

* En règle générale, pour ne pas trahir les discours, j'ai privilégié l'intégralité des citations d'archives dans leur langue d'origine, presque toujours en anglais, sans moderniser ni standardiser l'orthographe ou la ponctuation.

** « Proceedings », DRCHSNY (8).

Introduction

Sur la statue commémorative érigée en 1875 pour le centenaire de l'une des premières escarmouches de la guerre de l'Indépendance des colonies américaines, les Américains ont gravé les versets d'un hymne composé par Ralph Waldo Emerson à la gloire universelle des États-Unis d'Amérique : « Here once the embattled farmers stood, And fired the shot heard round the world¹ ». Ce fameux coup de feu tiré à Lexington le 19 avril 1775, à l'instar des autres peuples de la terre, les Premières Nations l'ont, elles aussi, bel et bien entendu. Pour les Amérindiens de l'ancienne colonie de Québec, la guerre qui éclate dans le Massachusetts pour se conclure à Paris en 1783 leur réserve de très mauvaises surprises.

Personne ne connaît alors l'étendue des dommages de cette « chicane de famille » entre « frères » anglais, une guerre révolutionnaire qui va ravir leurs terres de chasse, de trappe et de pêche de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent et du lac Champlain. En attendant, ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est d'en restreindre les dégâts.

On ne peut faire l'histoire du Canada et des États-Unis au XVIII^e siècle sans considérer le rôle des Amérindiens du Québec. Ils n'en ont peut-être pas changé le cours, mais ils étaient là, incontournables.

Or, leur histoire pendant la guerre de l'Indépendance reste imparfaitement connue malgré d'excellentes études sur ce conflit colonial au Québec : Gustave Lanctôt sur la contribution des Canadiens, Lawrence Ostola sur celle des Amérindiens, George F. Stanley sur l'invasion américaine, Marcel Trudel sur le rôle de la France².

Que dit l'historiographie ? Que les Amérindiens « domiciliés » – des hommes et des femmes liés par l'histoire, la géographie, la religion, le sang et la parenté – ont défendu les intérêts de la Couronne britannique. C'est vrai. Que la Confédération des Sept-Nations du Canada – l'organisation politique qui les représente – a respecté le principe de réciprocité militaire de la fameuse *Covenant Chain*, le vieux pacte anglo-iroquois du XVII^e siècle. Tout aussi vrai.

Alors, pourquoi revenir sur cette histoire ? À cause du matériel documentaire américain trop peu exploité par les spécialistes de l'histoire des Autochtones du Québec sur les alliances et les conflits au XVIII^e siècle, des sources conservées à Washington, Albany, Boston, Philadelphie et New York désormais accessibles par Internet. Combinées aux sources impériales, ces archives donnent un portrait nuancé beaucoup plus complexe que ce qui est généralement enseigné sur la guerre, la paix, la soumission et la dépossession, des données parfois anecdotiques, mais surtout essentielles à une meilleure compréhension de l'histoire des Premières Nations entre 1774 et 1796, des rumeurs d'une guerre coloniale à l'établissement des loyalistes dans l'ancienne colonie de Québec.

Les quelque 3 000 pièces d'archives colligées dévoilent ou précisent les rôles joués par le Massachusetts et le New Hampshire, les comités de correspondance, les marchands anglais à Boston, Haverhill et Montréal, les « chefs anglais » qui gouvernent alors le Grand Conseil des Sept-Nations, l'Église presbytérienne de Nouvelle-Angleterre, le Dartmouth College de Hanover, les Mahicans de Stockbridge, le traité d'Albany, les Oneidas de Kanonwalohale, la milice du New Hampshire, l'Armée continentale, les commissaires du Congrès à Albany, les Sept-Nations et les arbitrages d'après-guerre, l'échec de leurs négociations avec New York et le

Vermont, l'établissement des cantons loyalistes au Québec et en Ontario...

Pour les Amérindiens domiciliés, le principal enjeu du conflit sera leurs terres et les pouvoirs politiques et économiques qui les accompagnent. Si les colons gagnent leur indépendance, c'est avec leurs chefs qu'ils devront négocier, et les États-Unis d'Amérique ne respecteront que les gouvernements autochtones qui ne se seront pas systématiquement opposés à leurs ambitions politiques.

Aussi, malgré l'avanie et les menaces du pouvoir colonial à Québec, le Grand Conseil de Kahnawake, grand centre de décisions autochtones dans la vallée du Saint-Laurent, va passer la guerre à soigner ses rapports avec le Congrès et à polir l'image des Sept-Nations d'Amérindiens domiciliés, surtout par la voix de leurs ambassadeurs à Albany et Kanonwalohale, pendant que leurs guerriers massacrent des Américains au nom de leur alliance avec le roi George III d'Angleterre, leur principal allié européen depuis 1760 et le traité de Kahnawake.

Pendant tout le conflit, le Grand Conseil va maintenir des liens de collaboration et d'échanges avec l'élite politique et militaire américaine et promouvoir le traité d'Albany signé en 1775 et par lequel le Congrès garantit aux nations signataires l'inviolabilité de l'intégrité des terres de chasse, de trappe et de pêche desquelles les Hurons, les Algonquins, les Nipissingues, les Abénaquis et les Iroquois prélèvent le cuir de leurs vêtements, le matériau de leurs tentes, le gibier de leur nourriture et les pelleteries de leur commerce – un héritage que la Couronne s'est engagée à protéger contre les besoins insatiables de ses sujets par le traité de Kahnawake et la Proclamation royale de 1763.

Tout se passe bien jusqu'à la paix anglo-américaine de 1783 – le fameux traité de Paris par lequel la Couronne

d'Angleterre accorde à ses sujets leur indépendance politique –, une paix périlleuse qui les dépouille de leurs territoires ancestraux. Maîtres de leur destin pendant la guerre, ils en perdent le contrôle lorsque le « père » et les « frères » anglais s'entendent entre eux sans les consulter. Au final, gestes d'alliance et paroles d'amitié n'empêcheront pas les puissances rivales de les déposséder.

L'histoire commence en 1774. Pendant qu'à Philadelphie les leaders de la révolte coloniale débattent de leur avenir politique, à Kahnawake, le Grand Conseil des Sept-Nations réaffirme la volonté de ses membres de collaborer avec la Couronne d'Angleterre dans le cadre de la *Covenant Chain*, comme le prévoit le traité de Kahnawake.

La *Covenant Chain* représente alors un réel danger militaire pour les Américains. Aussi, grâce aux efforts du Massachusetts pour en atténuer la menace, un premier contact diplomatique est établi avec les Iroquois de Kahnawake – des échanges aux origines de la principale filière amérindienne des Américains dans la colonie de Québec.

Depuis la conquête britannique du Canada, la politique étrangère des Amérindiens domiciliés, c'est surtout l'affaire d'un groupe d'Anglais et de Métis anglo-iroquois aux commandes du Grand Conseil des Sept-Nations : les « chefs anglais ». Pour les Américains, ce gouvernement offre d'intéressantes perspectives. Non seulement la majorité de ses membres sont d'origine anglo-saxonne, mais les Sept-Nations qu'ils représentent sont en relation avec d'autres organisations politiques autochtones dirigées par les Iroquois de New York, les Penobscots du Maine et les Wyandots du Michigan.

Alors que le Massachusetts et ses partisans redoublent de déférence pour neutraliser Kahnawake et ses alliés

amérindiens, Guy Carleton, le gouverneur de Québec, juge que l'attaque américaine sur le fort Ticonderoga le 10 mai 1775 justifie une déclaration de guerre. Située en territoire autochtone, cette forteresse est au centre des échanges commerciaux anglo-amérindiens. Sous la pression de leurs alliés anglais et iroquois, les Sept-Nations signent le traité de Montréal par lequel le 26 juillet 1775, elles déclarent la guerre aux États-Unis.

L'alliance anglo-amérindienne passe à l'offensive le 7 septembre 1775, lorsque des soldats américains attaquent le fort Saint-Jean. Malgré une éclatante victoire des Sept-Nations, le Grand Conseil recommande toutefois à ses membres de déposer les armes pendant que Kahnawake signe le traité d'Albany, la garantie formelle que l'envahisseur respectera leurs droits territoriaux et commerciaux en échange d'un engagement de neutralité.

Québec assiégée par les Américains, Montréal et Trois-Rivières occupés, Kahnawake isolé, à l'hiver de 1775-1776, le Grand Conseil obtient l'appui du grand chef de l'armée américaine, le général George Washington, contacté une première fois à Cambridge en août 1775 par deux chefs de guerre des Abénaquis et des Iroquois.

Temporairement destitué au profit du Conseil des Hurons de Lorette, le département des Affaires indiennes tente de contrôler la dissidence en transférant la responsabilité de la *Covenant Chain* des Iroquois aux Hurons, jusqu'au printemps de 1776, alors que le gouvernement britannique reprend le contrôle de la colonie de Québec. Forte d'un millier de soldats britanniques et allemands, la contre-attaque des Anglais obtient quelques succès, mais ne parvient pas à briser la rébellion qui, le 17 octobre 1777, à Saratoga, remporte une éclatante victoire militaire qui ouvre la porte à une alliance des États-Unis avec la Couronne de France conclue à Paris, le 6 février 1778.

Pour encourager les échanges avec les Américains et les Français, le Grand Conseil des Sept-Nations ouvre une ambassade en Iroquoisie, à Kanonwalohale, chez les Oneidas, premiers alliés militaires iroquois du Congrès américain depuis 1777.

Frederick Haldimand, le successeur de Carleton, multiplie les contrôles sur les anciens partenaires autochtones de la Couronne de France soupçonnés d'encourager l'insurrection des Canadiens et des Amérindiens. Le gouverneur connaît alors les moyens déployés par la Couronne et le Congrès pour rallier la population coloniale et autochtone, les espions, les réseaux d'échanges, la propagande, les travaux d'infrastructures militaires...

Pour défendre la colonie, le 15 août 1778, le gouverneur reconduit le traité de Montréal puis lance les Sept-Nations contre les colonies de New York et du New Hampshire. La campagne de terreur des loyalistes amérindiens exaspère à tel point les Américains qu'en janvier 1779, le Congrès décide d'éliminer les Iroquois des Six-Nations, ses principaux adversaires autochtones dans le Nord-Est. Malgré l'implication des Amérindiens domiciliés, l'Armée continentale épargne les Sept-Nations, plutôt instrumentalisées pour clouer l'armée britannique dans la colonie de Québec pendant que les soldats américains rasent l'Iroquoisie loyaliste qui se réfugie en majorité au fort Niagara.

L'imperium iroquois abattu, le Grand Conseil des Sept-Nations qui rêve de remplacer les grands maîtres de la diplomatie anglo-amérindienne abattus est plutôt contraint de restituer la puissance iroquoise en mobilisant tout le continent amérindien contre les Américains et leurs alliés français et iroquois.

La paix de 1783 signale la fin de cette « chicane de famille » entre « frères » anglais et le début d'une lutte

opposant les confédérations amérindiennes à la Couronne d'Angleterre et au Congrès des États-Unis pour la sauvegarde de leurs terres et la survie politique de leurs peuples – un combat perdu d'avance, le courage des hommes morts. Pendant que Londres et Québec organisent l'établissement de cantons loyalistes sur leurs terres dans la colonie de Québec – dans les Cantons-de-l'Est, en Outaouais, dans le sud-est de l'Ontario actuel –, les Iroquois, les Algonquins, les Nipissingues, les Abénaquis et les Hurons se font dépouiller de leurs territoires ancestraux au sud du 45^e parallèle par New York et le Vermont.

Pour rendre compte de cette « chicane de famille » – l'histoire d'une guerre coloniale, d'une paix européenne, d'une soumission amérindienne et d'une dépossession territoriale –, une proposition : un récit en sept chapitres chronologiques avec focale sur les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent, des premières rumeurs d'un continent en guerre et en révolution à l'épilogue de la spoliation : les débats d'avant-guerre (1774), le grand événement militaire (1775-1782), la dépossession d'après-guerre (1783-1796).



Géopolitique autochtone en 1775. La guerre de Sept Ans s'achève le 10 février 1763 par la signature du traité de Paris entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Par ce traité, la France abandonne à l'Angleterre le Canada et ses possessions situées à l'est du Mississippi. En prenant Québec et Montréal, les Anglais remplacent les Français au cœur d'un vaste réseau d'alliance établi depuis au moins 1664. S'ils veulent réussir leur politique consistant à intégrer l'ensemble des réseaux alliés – le franco et l'anglo-amérindien –, les Anglais devront en connaître les traditions et les pratiques.

1

La crise coloniale en contexte, 1774

LES SEPT-NATIONS DU CANADA ET LA COURONNE BRITANNIQUE

Septembre 1774, pendant qu'à Philadelphie les délégués du premier Congrès continental américain débattent de la suite à donner aux lois votées par le Parlement britannique pour resserrer son contrôle politique sur le Massachusetts, à Kahnawake, le Grand Conseil des Sept-Nations du Canada convoque une réunion des principaux protecteurs de la *Covenant Chain*, les officiers du roi chargés des Affaires indiennes.

L'Amérique du Nord est dans le chaos. Un double chaos, politique et administratif : alors que les sujets du roi contestent la mainmise impériale sur les affaires coloniales, le département des Affaires indiennes est sens dessus dessous depuis la mort de son grand chef, William Johnson. Les Sept-Nations veulent donc connaître les mesures qu'envisage la Couronne pour rétablir l'ordre politique et administratif avant que la résistance coloniale dégénère en guerre civile.

Ce n'est pas un hasard si la conférence du 10 septembre 1774 se déroule à Kahnawake, au « château » des Iroquois, centre de concertation et d'influence de la vie politique et diplomatique des Amérindiens de la colonie de Québec. Lieu de pouvoir et de diplomatie, Kahnawake est alors la capitale des Sept-Nations du Canada, la fameuse « Fédération des Sept Feux ».



Le premier Congrès continental réuni à Philadelphie du 5 septembre au 26 octobre 1774 regroupe des représentants des provinces, des colonies et des plantations alliées. Peu importe leurs origines, pour les autorités ministérielles britanniques, ce sont tous des « Bostonnais » sans distinction géographique, ethnique ou culturelle – une référence péjorative au « Boston Tea Party », symbole par excellence de la radicalisation des colonies, alors que, le 16 décembre 1773, des marchands de Boston détruisirent des caisses de thé pour protester contre les taxes à la consommation imposées par Londres. Quiconque s'oppose au roi est « Bostonnais » : les Américains, les

Amérindiens, les Canadiens (les colons de souche française dont la majorité occupent la vallée du Saint-Laurent). Mettons les choses au clair : Anglais et Américains sont deux entités politiques différentes. Les premiers défendent la loyauté envers la Couronne britannique, les seconds la loyauté envers le projet d'indépendance politique des treize colonies atlantiques confédérées – les États-Unis d'Amérique, l'alliance chargée d'en défendre le territoire. Bien que l'on désigne par Américains tous les sujets du roi prêts à mourir pour se séparer de l'empire (2/5 de la population), la majorité partage le même héritage ethnique, culturel et familial en lien avec l'Angleterre. Seules leurs ambitions politiques diffèrent¹.

Les Sept-Nations représentent l'alliance des principaux conseils autochtones établis dans les limites de l'ancien Canada – cette partie de la Nouvelle-France conquise par les Anglais en 1760 et devenue « province of Quebec » en 1763. Elles regroupent une population d'environ 5 500 personnes (1 100 guerriers) (des chiffres approximatifs plutôt généreux), des Algonquiens et des Iroquoiens de cinq nationalités différentes répartis dans dix villages entre Québec et Ogdensburg – des Abénaquis, des Algonquins, des Hurons, des Iroquois et des Nipissingues christianisés, majoritairement catholiques et sédentaires –, une confédération de sept

« nations », le terme que la plupart des documents utilisent pour traduire la réalité historique et le degré d'élaboration et de fonctionnement des structures politiques amérindiennes, des sociétés libres et indépendantes qui exercent leur pouvoir sur des territoires bien définis :

- les Hurons de Lorette (aujourd'hui Wendake²) (200 personnes / 40 guerriers);
- les Abénaquis de Saint-François (Odanak) et de Bécancour (Wôlinak) – deux nations, deux conseils, deux villages souvent représentés au sein de la confédération par les Abénaquis de Saint-François, les plus nombreux (1 500 personnes / 300 guerriers);
- les Algonquins de Pointe-du-Lac – auxquels sont parfois associés des Attikamègues et des Montagnais de la Mauricie et du Saguenay dont ils sont les porte-paroles (100 personnes / 20 guerriers);
- les Iroquois de Kahnawake (aussi appelés Kahnawakes) (2 000 personnes / 400 guerriers);
- les Iroquois (Kanesatakes), les Algonquins et les Nipissingues de Kanesatake – trois nations, trois conseils, trois villages souvent représentés comme une seule nation (1 000 personnes / 200 guerriers);
- les Iroquois d'Akwesasne (des Akwesasnes) – un village à la limite de l'ancien Canada (500 personnes / 100 guerriers);
- les Iroquois d'Oswegatchie (ou Oswegatchies) – un village amérindien aujourd'hui disparu, à Ogdensburg, New York, hors des limites de l'ancien Canada, dans le haut Saint-Laurent (200 personnes / 40 guerriers).

Sept villages, sept nations, sept conseils, sept « feux » : lorsqu'on se réfère aux Sept-Nations, on fait appel à l'unité et à une représentation commune de ces Amérindiens, un

ensemble géopolitique, linguistique et ethnique diversifié aux intérêts et aux motivations parfois contradictoires.

Le pacte est fédératif parce qu'il existe une organisation politique centrale – le Grand Conseil de Kahnawake, le porte-parole officiel – et que celle-ci partage diverses compétences avec les différentes nations membres. En principe, les confédérés s'assurent à la fois d'une cohésion et d'une autonomie gouvernementale, sans remettre en question leur identité.

La nation est gouvernée par un conseil politique et militaire composé d'hommes et de femmes dont les pouvoirs englobent des attributions autant politiques et militaires que judiciaires, religieuses et policières. Chaque nation membre possède ses propres caractéristiques diplomatiques – un rôle, un poids et une influence fondés sur l'ancienneté et la position dans les réseaux de parenté.

En tant que capitale des Sept-Nations, Kahnawake possède une seconde officine gouvernementale, le Grand Conseil confédéral, une sorte d'autorité morale et sociale créée pour s'assurer que les Anglais et les Amérindiens respectent le traité de Kahnawake, un traité de paix, d'alliance et d'amitié signé à Kahnawake le 16 septembre 1760, qui fixe les droits et les devoirs des signataires dans l'alliance anglo-amérindienne.

Le Grand Conseil gouverne, mais sans commander. Il peut suggérer des conduites, mais sans imposer ses objectifs ni obliger les confédérés à suivre ses recommandations puisque ses décisions ne sont assorties d'aucune contrainte autre que morale ou sociale. Il ne peut ainsi obliger les confédérés à faire la paix ou la guerre contre leur gré puisque chaque gouvernement autochtone demeure autonome et agit pour ou contre ses recommandations – au risque de discrédit et déshonneur.

En principe, quand le Grand Conseil exprime un compromis équilibré au nom des Sept-Nations du Canada, il exprime le résultat d'un consensus – les institutions gouvernementales autochtones reposent encore au XVIII^e siècle sur cette règle politique: « En Mécoutant [...] Vous Ecoutez les Sept Villages³ ».

Le Grand Conseil regroupe sept individus, symboles de l'union des sept nations: cinq chefs civils, deux militaires – deux fois plus de politiques pour signifier qu'au niveau fédéral, les affaires militaires sont traitées par le politique⁴.

En 1775, y siègent trois Anglais de souche et quatre Métis anglo-iroquois. La presse coloniale les désigne collectivement comme les « chefs anglais ». Les Anglo-Saxons sont à la chefferie civile, les Métis, à la chefferie civile et militaire.

Capturé à Groton, Connecticut, en 1702, à 83 ans, Philip Phillips est le doyen du Grand Conseil des Sept-Nations. En principe, sa succession est assurée dans la mesure où l'un de ses petits-fils, Talbot, 14 ans, a déjà été « sacré » « sachem » (c'est-à-dire chef de conseil, chef civil, chef de paix) conformément à un rituel d'intronisation propre à une coutume politique iroquoise qui consiste à « couronner » les « rois » lorsqu'ils sont jeunes.

Phillips partage la chefferie civile avec deux autres Anglais, John Stacey, capturé par les Iroquois en 1757 lors d'une campagne du général Montcalm – les Stacey sont l'une des plus vieilles familles européennes du Massachusetts –, et Christian Rice, un autre Anglais du Massachusetts, de Marlboro. Phillips, Stacey et Rice ont épousé des filles de chefs du Conseil des Iroquois de Kahnawake. Quelques-uns de leurs enfants sont éduqués dans une école coloniale anglo-protestante du New Hampshire, la Moor's Indian Charity School du Dartmouth College de Hanover. De quoi assurer la relève. On y reviendra.

Thomas Williams Tehoragwanegen, un Métis d'origine anglo-saxonne, occupe un des sièges militaires. Les Williams sont célèbres à Kahnawake et à Boston. Sa grand-mère, Eunice Williams, alias Gannenstenhawi, la doyenne des matrones iroquoises – 79 ans –, n'avait que 8 ans quand des guerriers iroquois la capturèrent, elle et son père, à Deerfield, un village du fleuve Connecticut, cible de plusieurs raids pendant tout le Régime français. Malgré les sollicitations, elle n'a jamais voulu retourner vivre dans le Massachusetts, préférant de loin sa communauté d'adoption à la société puritaine, patriarcale et hiérarchique de la Nouvelle-Angleterre où les femmes discriminées et domestiquées sont dominées par les hommes.

Modèles d'adaptation et de réussite sociale, ces captifs et descendants de captifs mis en scène au lendemain de la Conquête britannique du Canada pour maintenir la loyauté et incarner la fraternité bienveillante des Amérindiens domiciliés envers la Couronne d'Angleterre, ont été choisis pour représenter les Sept-Nations du Canada en raison de leurs qualités personnelles et de leur double appartenance au monde amérindien et colonial anglais. Les autorités britanniques reconnaissent qu'ils sont les porte-paroles légitimes des Sept-Nations et des Amérindiens du Saint-Laurent dans la *Covenant Chain*, le système d'alliances de nations autochtones et de colonies britanniques dirigées par les Anglais et les Iroquois.

Les discussions de septembre 1774 concernent donc, d'une part, les troubles « surprenants », « dangereux » et pour le moins « extraordinaires » qui secouent les colonies atlantiques, les émeutes, les crimes et, d'autre part, l'instabilité du département des Affaires indiennes depuis la mort subite de William Johnson le 11 juillet 1774. La question de sa succession est importante puisque son départ précipité

occasionne des tensions au sein de l'alliance alors que le contexte exige de la stabilité.

Les Conseils autochtones se plaignent d'être la cible de la propagande idéologiste et nationaliste américaine des marchands anglais de la colonie de Québec – Thomas Walker, John Blake, James Morrison, membres fondateurs du Comité de correspondance de Montréal, une institution créée à l'origine pour relayer les appels aux boycotts des marchandises britanniques par le Congrès provincial du Massachusetts, à Watertown – l'autorité provisoire chargée de coordonner le mouvement de protestation publique dans les colonies atlantiques. Grâce au Comité de Montréal et aux presses de Fleury Mesplet, l'imprimeur montréalais, les Amérindiens ont accès à un vaste éventail d'informations « subversives » sous forme de journaux, de pamphlets et de lettres.

Même si les « lois intolérables » sont au cœur de la campagne de désinformation et de propagande des treize colonies unies, les Sept-Nations se préoccupent autant de leurs prétentions politiques que des effets du conflit sur la sécurité intérieure de la colonie de Québec, le commerce international et leurs territoires ancestraux.

De plus, les mouvements indépendantistes sont d'une violence si imprévisible qu'elles craignent pour leur sécurité alors que les marchands parlent d'un soulèvement canadien et que leurs alliés militaires britanniques ont déserté la colonie depuis que le général Thomas Gage a exigé du gouverneur Guy Carleton de Québec deux des cinq régiments en garnison dans la vallée du Saint-Laurent pour renforcer Boston, foyer de la révolte qu'il veut étouffer pour écraser tout le soulèvement. Depuis, la colonie compte moins de 700 hommes sur pied et une milice complètement désorganisée. Un vrai danger⁵.

L'approvisionnement en marchandises de traite inquiète aussi les confédérés en raison du blocus maritime d'importation sur les produits manufacturés britanniques adoptés par les Amérindiens pour améliorer leur condition de vie et dont ils ne peuvent plus se passer. Toutes les communautés autochtones de la colonie de Québec en dépendent pour survivre. Que faire sans tissu ni fil à coudre, ? sans fusil ni munition, un ensemble technologique qu'ils ne maîtrisent pas⁶ ?

Les Sept-Nations s'inquiètent aussi pour leurs possessions territoriales dans les colonies de Québec, du New Hampshire et de New York: terres de chasse, de trappe et de pêche, terres villageoises, terres agricoles, seigneuries, un patrimoine hérité de leurs ancêtres et sous protection royale depuis 1760. Que fera la Couronne pour en garantir l'intégrité si ses sujets, qui ne respectent même plus les lois de son Parlement, gagnent leur indépendance ?

Pour représenter la *Covenant Chain* au Grand Conseil, Guy Johnson (le successeur intérim de William Johnson à la tête du département des Affaires indiennes) a délégué probablement un des meilleurs orateurs de l'alliance anglo-amérindienne, le capitaine Daniel Claus, un fonctionnaire du roi avec assez de mémoire et de repères historiques pour convaincre les Amérindiens domiciliés que leurs intérêts sont du côté de l'ordre et de la loi.

Claus fut l'homme de William Johnson dans la colonie de Québec entre 1760 et 1774. Il était avec Johnson lors des négociations du traité de Kahnawake. Adopté et baptisé Sotsitsyowane – un titre iroquois d'autorité –, il maîtrise quelques langues iroquoiennes en plus de parfaitement connaître les us et coutumes diplomatiques de la *Covenant Chain*⁷.



Les relations politiques entre les Amérindiens et les Européens ne s'expriment jamais en dehors de références au système de parenté : hors de la parenté, point d'existence. Adopter et baptiser un individu est un signe de distinction et d'honneur. Chaque individu nommé l'est en fonction de la place qu'il occupe dans les réseaux du sang et de l'alliance. Comme tout étranger occupant une fonction officielle en étroites relations avec les Iroquois, Claus est intégré au système de parenté à titre de

« frère » et de « père », des métaphores familiales porteuses de sens. Celle du « frère » symbolise l'égalité, la solidarité, la fraternité. Celle du « père » relève du système de la parenté dont le référent est la fonction paternelle dans les sociétés autochtones. Y sont associés des rôles de pourvoyeur et de protecteur de même qu'une autorité morale de conseiller et de justicier. Microfilmées, numérisées, les archives de la famille Claus sont diffusées sur Internet grâce au projet Héritage auquel participe Bibliothèque et Archives Canada sur l'accès Internet aux fonds d'archives conservés à Ottawa⁸.

Gage et Carleton redoutent particulièrement les relations entre les chefs autochtones et les marchands anglais dont les entrepôts montréalais regorgent de marchandises avec lesquelles acheter de la collaboration. Impliqués dans la traite des fourrures, ils peuvent facilement exploiter leurs réseaux de communication et de commerce pour « transporter des nouvelles » et assurer la contrebande d'armes, de poudre et de munitions entre Québec et le sud de la Nouvelle-Angleterre, « sans que personne ne le sache », « without any Bodys knowledge⁹ ».

Bien connus des autorités coloniales, ces réseaux d'échanges sont par contre mal surveillés, surtout du côté du New Hampshire. Si le lac Champlain et le Richelieu sont relativement bien sécurisés par une série de forts entre Montréal et New York, le fleuve Connecticut qui traverse le New Hampshire du nord au sud n'a aucune forteresse, de sorte qu'hommes et marchandises y circulent à l'abri de la

loi. Parce que ce fleuve ne possède aucune valeur stratégique pour une armée de type européen, les autorités impériales n'ont jamais senti le besoin de le contrôler.

Pourtant, le danger est là. Le Connecticut a toujours été la route privilégiée des Amérindiens vers la Nouvelle-Angleterre : d'abord comme route militaire et, depuis le traité de Kahnawake, comme route commerciale. En effet, le traité a pavé le chemin à de nouvelles amitiés diplomatiques entre les Hurons, les Iroquois, les Abénaquis et les vétérans de l'armée du général Amherst recyclés en fermiers et en marchands de fourrures, des hommes comme Jacob Bayley ou Timothy Bedel par exemple qui, depuis 1763, s'impliquent dans les échanges à Haverhill et Newbury, deux villages du haut Connecticut fondés au cœur d'une région boisée et montagneuse appelée « Cohoes » par les Abénaquis, « La Pinerai¹⁰ ».

Claus rappelle à l'assemblée que les mesures militaires autorisées par le Parlement britannique visent à renforcer l'autorité du roi et à protéger les Amérindiens des « Bostonnais », cette minorité radicale et ambitieuse d'aristocrates, marchands et spéculateurs fonciers qui défie la Couronne. Ce sont eux qui en 1773 ont sacrifié des caisses de thé pour protester contre l'autorité de leur « père ». Ce sont eux qui bloquent l'accès aux marchandises européennes. Et c'est pour étouffer leur rébellion que George III a révoqué la charte politique du Massachusetts, imposé la loi martiale et nommé le général Thomas Gage comme gouverneur de la colonie. C'est à cela que servent les régiments déployés à Boston. En somme, les Amérindiens n'ont rien à craindre. L'Angleterre maîtrise la situation ; la Couronne surveille leurs intérêts.



Au moment où éclate la rébellion coloniale, George III domine l'Amérique du Nord et l'Asie du Sud. Son puissant royaume comprend trente colonies américaines parmi lesquelles Québec, la Nouvelle-Écosse/Nouveau-Brunswick, la Terre de Rupert, le territoire amérindien créé par la Proclamation royale du 7 octobre 1763 et les îles des Caraïbes. Son règne est celui de la première

guerre mondiale qu'il a remportée : la guerre de Sept Ans à laquelle participèrent une partie de ses adversaires autochtones devenus ses alliés par le traité de Kahnawake. Seulement treize des trente colonies réclament alors leur indépendance politique – les colonies atlantiques dont les assemblées espèrent l'intervention du roi au Parlement. En vain. Soucieux de respecter les limites constitutionnelles de ses prérogatives, il ne le fera pas et deviendra ainsi la principale cible des antimonarchiques américains¹¹.

De plus, la majorité des lois décriées par les propagandistes, dont les fameuses taxes sur la monnaie, le timbre, le papier, le verre, le plomb, la peinture, la mélasse, le thé ou le vin, sont des mesures fiscales qui servent les intérêts amérindiens puisqu'une partie des sommes prélevées sont consacrées aux frais d'exploitation et de gestion de la Proclamation royale, le grand décret du 7 octobre 1763 promulgué par George III pour corriger les abus et les irrégularités dans le commerce et sévir contre les fraudeurs et les squatters des terres amérindiennes.

Aussi, contrairement à ce qu'en disent ses détracteurs, l'Acte de Québec du 22 juin 1774 ne pénalise pas les Amérindiens. Au contraire. Comme les Canadiens, les Amérindiens domiciliés pourraient en profiter puisque la loi restitue à la colonie de Québec une grande partie de l'ancien empire commercial français perdu en 1763, dans le haut Saint-Laurent, les Grands Lacs et le Labrador.

Finalement, Claus souligne l'ingratitude de leurs « frères » anglais. Sans les investissements militaires du roi lors de la guerre de Sept Ans, les Yankees (le quolibet

xénophobe inventé par les soldats pour désigner les insurgés de la Nouvelle-Angleterre) auraient été battus à plate couture par les Français et les Amérindiens lors de la guerre de Sept Ans – conflit que l'historiographie a d'ailleurs baptisé avec raison « French and Indian War » pour signifier l'importance stratégique de cette ligne dans les luttes d'empire¹².



La nouvelle réalité territoriale créée par l'Acte de Québec du 22 juin 1774 : l'ancienne colonie française devenue « province of Quebec » par la Proclamation royale le 7 octobre 1763 couvre désormais un immense territoire entre la vallée de l'Ohio et Terre-Neuve, dont la vallée du Saint-Laurent, les Grands Lacs et une partie des terres à l'ouest des Appalaches réservées par la Couronne aux Amérindiens – plus d'autorité royale que ce que peuvent endurer les coloniaux qui voient dans cette loi une menace militaire et une manœuvre politique pour les museler : les marchands anglais à Québec et Montréal jugent qu'elle les prive d'une assemblée législative ; les puritains de la Nouvelle-Angleterre qu'elle favorise une province papiste qu'ils ont vaincue ; les spéculateurs à New York, Philadelphie et Richmond, un obstacle à leurs rêves d'expansion territoriale vers l'ouest.

Capitalisant sur la force et la détermination de la Couronne à écraser la rébellion, le Grand Conseil de Kahnawake prend position pour l'ordre et la loi impériale au nom des Sept-Nations du Canada et approuve le diagnostic : sans l'aide de la Couronne, les Yankees seraient aujourd'hui sous domination française. Sans son appui financier et militaire, la Nouvelle-Angleterre serait française. L'alliance franco-amérindienne aurait anéanti les « Bostonnais » :

they were struck with Amazement and seemed filled with Indignation charging the People of Boston &ca. with the highest Ingratitude to their King by whose Armies & Fleets only they said these people were last war saved from becoming an easy Conquest to their former Father the french King¹³.

Uni à la Couronne par les liens de la reconnaissance et de l'intérêt, le Grand Conseil – alias les « chefs anglais » – propose une contribution militaire des Sept-Nations. Pour justifier le recours à la force contre leurs « frères » de la Nouvelle-Angleterre, le *casus belli* d'alliance : le roi « père » menacé, ses « enfants » doivent intervenir. C'est le principe de réciprocité de la *Covenant Chain* : qu'un des partenaires fasse l'objet d'une agression, l'autre doit intervenir.

C'est l'occasion aussi d'une vengeance. Les Yankees ont une dette envers les chasseurs hurons, iroquois et abénaquis. Depuis plusieurs années, des braconniers prélèvent des peaux et des fourrures animales sur leurs terres de chasse à l'est du lac Champlain, des biens qu'ils revendent dans des comptoirs coloniaux au prix d'une perte sèche pour les familles autochtones. Les sujets du roi ont des droits limités sur le territoire. La forêt n'est pas à eux. Les Yankees ne peuvent se comporter comme ils l'entendent. Les Sept-Nations ont l'exclusivité de la chasse au gibier et de la prise de pelleteries. En agissant comme ils le font, ils violent plusieurs accords officiels entre la Couronne et les

Amérindiens, notamment le traité de Kahnawake et la Proclamation royale.

Le Grand Conseil propose donc une série de frappes chirurgicales dans le nord du Massachusetts et du New Hampshire, là où ça fait mal, sur les infrastructures économiques et agricoles des rebelles, sources d'argent et de nourritures – une mise à jour d'anciennes pratiques terroristes bien connues des colons pour les avoir assez éprouvées pendant tout le Régime colonial français.

Claus propose d'attendre les ordres de Gage afin de coordonner leurs actions à celles de l'armée. Il rapporte la teneur des propos tenus au Grand Conseil dans sa correspondance du 21 octobre 1774 avec Gage – un acte de vengeance déguisé en acte politique, l'expression d'une solidarité que le général pourra exploiter sur demande :

They are not fond of the N. England people on Acco^t. of their encroaching on their hunting Ground in Lake Champlain, & from whom they have rece^{vd}. several Injuries of w^{ch}. they complaind to me a^{bt}. and might easily be brought to fall out with them¹⁴.

L'autre affaire à l'agenda, c'est la mort de William Johnson et sa succession à la haute direction du département des Affaires indiennes. Qui remplacera le grand chef de la *Covenant Chain*, un des fonctionnaires les plus puissants d'Amérique du Nord, figure quasi mythique de saint patron, l'« irremplaçable » Warraghiyagey, le « Meneur des grandes affaires », le titre de sagesse et de savoir-faire accordé par les Iroquois depuis que le roi lui a confié la gestion des « grandes affaires », les alliances et les traités ? « Never was such a man and never will be such another¹⁵ ».

Chef tenace et fédérateur vénéré pour sa capacité à bâtir des consensus, celui qui abreuva la scène diplomatique de belles paroles lors de brillantes conférences a réussi à

confédérer deux forces significatives, les Iroquois du Canada et les Iroquois d'Iroquoisie, pour les lancer contre leurs « frères », lors de la guerre de l'Indépendance des Amérindiens des Grands Lacs et de l'Ohio (alias la « révolte de Pontiac »). Comme en 1763, le contexte exige un homme de sa trempe pour diriger les « grandes affaires » pendant l'insurrection coloniale, un loyaliste qui saura les rallier fermement.

Or, depuis son décès, les relations entre l'administration coloniale et les conseils autochtones de la colonie de Québec ne cessent de se détériorer en raison d'une campagne quasi systématique du gouverneur Carleton pour réduire l'influence des Johnson sur la gestion des Affaires indiennes à Québec et à Montréal. Quelque temps avant la mort de sir William, il a écarté Claus pour John Campbell, un Écossais qui ne connaît rien aux langues ni aux traditions autochtones, puis il a accordé un pouvoir de représentation et de négociation à Luc de La Corne sous prétexte que ce vétéran canadien des troupes de la Marine française recyclé en commerçant serait tout aussi influent que William Johnson¹⁶.

Le Grand Conseil dénonce la nomination de La Corne comme une infraction au traité de 1760 qui stipule qu'aucun ancien serviteur de la Couronne de France n'occupera de fonctions officielles dans la haute direction des Affaires indiennes. C'est sur la promesse que les Français battus ne se mêleraient plus de politique autochtone que les Iroquois de Kahnawake ont accepté de s'associer aux intérêts du roi d'Angleterre, « on the Faith of which Promises on the Part of the King they entered into a New Alliance ». Bref, le contexte exige des hommes fiables, pas d'anciens ennemis du roi¹⁷.

Le Grand Conseil demande un retour à l'ordre établi en 1760. Les Affaires indiennes doivent rester proches de la famille Johnson, une famille royaliste respectée. Sinon, à

défaut d'un guide fiable, d'un « père » honorable, les chefs risquent de « s'égarer ». Que les autorités impériales prolongent l'alliance traditionnelle entre la Couronne et les Iroquois en confiant à Daniel Claus – « their Friend & protector » – la responsabilité de la colonie de Québec :

to secure if possible the Management of their Affairs in his family they being most agreeable to them and best acquainted with their Affairs, which Strangers were not¹⁸.

Claus rappelle à l'assemblée que le surintendant des Affaires indiennes relève directement du roi. En attendant son approbation, Gage a placé sous le patronage de la famille Johnson la gestion générale des Affaires indiennes : Guy Johnson à la haute surintendance, Joseph Brant Thayendanega comme premier secrétaire et Claus comme principal correspondant. De cette manière, les Affaires indiennes restent en famille : Claus est l'époux de Nancy Johnson, une des filles de sir William ; Guy est le neveu et beau-fils de sir William ; Joseph Brant, son cousin : sir William a épousé sa sœur aînée, Mary Brant Gonwatsijayenni¹⁹.



L'historiographie remet toujours en question les origines de la confédération des Sept-Nations. Dans les limites de nos connaissances actuelles, les archives du Régime colonial français ne permettent pas de démontrer l'existence d'un acteur politique qu'aurait été une confédération d'Amérindiens chrétiens alliés aux Français avant 1763. Si les Français en parlent si peu, et si elle occupe une si grande importance dans les archives britanniques, cela tient au fait, ou bien qu'une telle organisation existait sous le Régime français, mais était dépourvue de tout rôle décisif, ou bien qu'elle n'existait pas formellement et qu'elle serait née de l'action

des Anglais. La thèse du modèle de colonisation britannique comme facteur décisif pour expliquer l'émergence de cette confédération autochtone est particulièrement séduisante. Il existe une différence fondamentale dans le rapport que les Français et les Anglais établissent avec les Premières Nations : les Français s'implantent parmi elles, alors que les Anglais, qui se mêlent moins, suscitent l'émergence d'un groupe autochtone, leur intermédiaire privilégié, à qui ils confient la gestion des relations avec les autres. Autrement dit, les Français pratiquent l'intervention directe, les Anglais l'*indirect rule*, un mode de gouvernement privilégié par l'empire pour construire ses alliances amérindiennes dans le Nord-Est. Tandis que toutes les nations alliées peuvent entrer directement en contact avec les Français, du côté anglais, celles qui leur sont alliées négocient par le truchement des Iroquois, leurs principaux partenaires depuis 1664. Ces modèles de colonisation renvoient à des stratégies différentes de gestion et de contrôle, et le modèle britannique semble le plus cohérent pour expliquer l'émergence d'une confédération dirigée par des Iroquois dans la colonie de Québec : en conquérant le Canada, les Anglais ont intégré l'ensemble des réseaux autochtones alliés non seulement au leur, mais à leur manière. Au lieu de s'interposer entre toutes les nations et de négocier avec chacune d'elles, les Anglais les ont placées en position subordonnée par rapport aux Iroquois des Sept-Nations, eux-mêmes sous l'autorité des Iroquois des Six-Nations, leurs interlocuteurs privilégiés²⁰.

2

Les Américains et la colonie de Québec, 1775-1776

LE GRAND CONSEIL DES SEPT-NATIONS ET LE CONGRÈS PROVINCIAL DU MASSACHUSETTS

Établis sur le réseau du Saint-Laurent et ses confluent, à quelques kilomètres en canot ou en raquettes des lacs Champlain et Memphrémagog, les Amérindiens domiciliés ont toujours menacé la sécurité coloniale, spécialement celle des habitants de la Nouvelle-Angleterre. Raids après raids, de razzia en razzia, pendant plus d'un siècle et demi, ils leur ont mené la vie dure, pillant, brûlant, kidnappant, torturant ou tuant indépendamment du sexe, de l'âge et de la condition sociale. Les sujets du roi ont dû attendre le traité de Kahnawake pour enfin connaître la paix.

Le Congrès provincial du Massachusetts doit engager une discussion diplomatique avec les Sept-Nations du Canada s'il veut éviter la résurgence des attaques transfrontalières car, avant que la Couronne mobilise assez de soldats pour écraser le soulèvement, elle fera sûrement appel à l'élite militaire amérindienne de son empire, non seulement pour défendre Québec, mais pour harasser les longues frontières coloniales : les forêts épaisses et les montagnes du Nord-Est, c'est leur affaire. Liés à la Couronne par le traité de Kahnawake garant de leurs droits et de leurs privilèges dans l'empire – territoires, commerce, coutumes –, ils vont sûrement en respecter la lettre si Londres et Québec réclament leur aide¹.

Des bruits d'une mobilisation circulent. La machine à rumeurs s'est emballée lorsque des marchands montréalais ont appris que Daniel Claus avait reçu une lettre de Gage

alors qu'il parlementait à Kahnawake. Claus raconte l'ambiance au bureau de poste :

that Letter arriving at Montreal when I was among the Ind^{ns}. was seen by some Merch^{ts}. at the Post Office & occasioned several conjectures & speculations imagining to be upon some matters relative to the Ind^{ns}. in Canada & the People Affair².

Pour négocier la tranquillité des frontières et tenter d'empêcher que des renforts autochtones rejoignent Boston, avant que la crise dégénère en guerre, le Congrès de Watertown entame dès février 1775 une série de démarches visant à établir des échanges avec les Kahnawakes.

Privilégier les Iroquois de Kahnawake comme principal contact est un choix légitime. Peuple craint et respecté, leur réputation martiale les précède, surtout en Nouvelle-Angleterre, un héritage de craintes et d'aversion savamment cultivées par des générations de guerriers. Les neutraliser tranquilliserait la population.

C'est aussi un choix stratégique. Comme nation, les Kahnawakes ont de l'autorité morale et de l'influence politique dans les réseaux de sang et d'amitié. Autrement dit, leur prestige vaut une armée d'ambassadeurs. Leur pouvoir est manifeste non seulement en Iroquoisie – le pays des Six-Nations, la terre de leurs ancêtres iroquois, dans les limites de la province de New York –, mais aussi sur la côte atlantique, dans le golfe du Saint-Laurent, dans les Grands Lacs, dans le bassin du Mississippi et en Louisiane. Bref, entrer en contact avec les Kahnawakes, c'est se connecter au continent amérindien, d'Halifax à La Nouvelle-Orléans³.

Bastion du pouvoir confédéral, capitale des Sept-Nations, siège des « chefs anglais », on dit de plus que cette nation serait un « allié naturel » du Massachusetts en raison de l'importante communauté métisse anglo-iroquoise qui s'y est intégrée depuis les guerres franco-amérindiennes des

XVII^e et XVIII^e siècles : il y a là « plus de sang de la Nouvelle Angleterre » « qu'en aucun autre endroit au Canada », précise le prêtre chargé du registre paroissial de Sault-Saint-Louis. Adoptés par des familles proéminentes et respectées dans le cadre d'une politique nationale visant à rééquilibrer une démographie fragilisée par les guerres et les maladies et à enrichir le patrimoine génétique et culturel iroquois, « élevés à la façon des sauvages », la majorité des captifs anglais ou écossais ont adopté leur langue et leur mode de vie. Certains ont épousé des filles de chefs. Plusieurs de leurs enfants sont en pension dans le New Hampshire, à la Moor's Indian Charity School du Dartmouth College.

Le phénomène du métissage anglo-amérindien n'est pas unique à Kahnawake. On retrouve des cas d'adoption et d'intégration réussis à Lorette, Akwesasne et Saint-François où siège en l'occurrence Joseph-Louis Gill Magouaoudombaouit, le « chef blanc » des Abénaquis. « Anglais par le sang », « Indien par la culture », il est le fils de deux captifs anglais de Salisbury, un village de puritains dans le Massachusetts⁴.

Le Congrès provincial confie à un avocat du Comité de Boston la responsabilité d'établir une correspondance avec Kahnawake. Délégué à Montréal pour galvaniser les Canadiens, John Brown reçoit ainsi le mandat de fabriquer de la parenté diplomatique avec « nos bons frères » amérindiens apparentés par le sang, l'histoire et la culture :

to promote the common cause of America, among our good brothers, the Indians of the several tribes [...] as well as with the inhabitants of the province of Quebec⁵.

Brown rencontre Louis Cook Atiatoharongwen quelque part dans la forêt de Cohoes, peut-être à Haverhill. Peu importe. Chef de guerre au Conseil des Iroquois de Kahnawake, le New Hampshire le juge assez fiable pour lui

confier la responsabilité de représenter le Conseil provincial du Massachusetts au Grand Conseil des Sept-Nations : « the most trusty and faithful to his word of any Indian that ever came among us⁶ ».

Dans les colonies du Nord-Est, ses pseudonymes sont nombreux : « Black Lewee », « Louis Le Noir », « Louis Le Nègre », « The Negro », « The Black Fellow » ; son physique porte en effet les traces d'un métissage afro-abénaquis. Fils d'une Abénaquise et d'un esclave africain au service d'une famille bourgeoise hollandaise – les Schuyler de Saratoga –, il fut capturé en 1745 par un groupe de guerriers franco-iroquois avant d'être adopté par une famille métisse, les Coucke de Kahnawake.

Sa bravoure et ses talents militaires furent exposés lors des opérations de l'alliance franco-amérindienne pendant la guerre de Sept Ans : à la Monongahela le 3 juillet 1755, au fort Oswego le 14 août 1756, au fort Carillon le 8 juillet 1758 et à Sainte-Foy le 28 avril 1760.



Né vers 1740 dans la colonie de New York, adopté par une famille franco-iroquoise, rebaptisé Louis en « bon chrétien et bon catholique », Louis Cook Atiatoharongwen est une des figures épiques des conflits coloniaux. Sa renommée est telle qu'après la guerre de l'Indépendance des colonies américaines, John Trumbull, un politicien du Connecticut, a tracé son portrait pour un grand projet d'illustration de la guerre de Sept Ans et de la guerre de l'Indépendance. Ses alias de combattant sont nombreux : « Celui qui renverse les gens », « Colonel Louis », « Colonel Lewis ». Analphabète, Cook n'a pas laissé de biographie de guerre, comme Joseph Brant par exemple, un Iroquois lettré. On doit la connaissance de ses exploits à ses partisans et à ses adversaires⁷.

Cook établit le contact entre Brown et Stacey qui accepte de gérer une forme de comité de correspondance à Kahnawake, une ligne de communication souterraine entre le Grand Conseil des Sept-Nations et le Conseil provincial du Massachusetts. Stacey et Cook jugent que la révolte des colonies est un phénomène assez déconcertant pour risquer leur vie puisqu'établir une conversation politique avec des ennemis du roi est une subversion passible de la peine capitale pour haute trahison. La loi est claire : tout homme suspecté de collaborer avec les « Bostonnais » risque la corde ou le peloton :

to be aiding and assisting people in arms against their King :
to serve as Emissaries to, or be the least in communication
with such people, is death⁸.

Stacey et Cook organisent une filière d'espions, de courriers et de passeurs entre les colonies et la vallée du Saint-Laurent. La majorité sont de Kahnawake et d'Akwesasne, le reste de Saint-François et Lorette. Plusieurs sont polyglottes. Un atout indéniable. Sans barrière linguistique, ils peuvent communiquer en français ou en anglais, gage de secret, de fiabilité et de sécurité puisqu'aucun intermédiaire n'interviendra dans la chaîne de communication. Aussi, quand ils savent lire et écrire, ils deviennent de précieux truchements capables de transmettre et de décoder toute correspondance diplomatique. Cela dit, les analphabètes ne sont pas pour autant dépréciés puisque le savoir passe aussi par la parole et la mémoire⁹.

Watertown applaudit le choix de Stacey comme principal contact chez les Iroquois. Selon les comités de correspondance à Montréal et à Boston, son ascendance morale et sa situation sociale en font une des interfaces les plus prometteuses. Chef civil au Grand Conseil des Sept-Nations, c'est une voix non négligeable. Et il est Anglais : ses origines anglo-saxonnes constitueraient une sorte de police

d'assurance patriotique puisqu'on le dit « Englishman, very much for New-England¹⁰ ».

Pour déjouer la vigilance des autorités ministérielles, les messagers à destination de Kahnawake ou de Watertown trouveront de l'aide et de l'hospitalité dans les « New Hampshire Grants » (le futur Vermont), une suite de concessions territoriales entre le fleuve Connecticut et le lac Champlain, occupées par une population pro-rebelle spécialement favorable à l'indépendance du New Hampshire. C'est notamment le foyer des Green Mountain Boys du capitaine Ethan Allen, une milice à la solde du Congrès provincial du New Hampshire. Les Boys forment alors un groupe d'entrepreneurs radicaux qui, depuis 1764, luttent contre l'autorité impériale pour faire valoir leurs droits coloniaux que New York dispute.

Confiant que Québec aura de la difficulté à maîtriser ces échanges, Brown signale au Comité de Boston que le Congrès de Watertown vient de franchir une importante étape dans sa politique amérindienne :

I have established a Channel of Corrispondence through the N. Hampshire Grants which may be depended upon.

Avec une antenne diplomatique à Kahnawake, le Massachusetts aura accès à des rapports circonstanciés sur les mouvements, les filières et les tendances politiques dans la colonie de Québec :

no reason to expect to be surprised with^t Notice, should the worst Event take place¹¹.

Samuel Adams du Comité de Boston se réjouit de l'ouverture des Kahnawakes. Le Massachusetts avait des attentes, le Grand Conseil les a comblées. Adams avise le Congrès, le 4 mars 1775 :

We have lately opened a correspondence with Canada which I dare say will be attended with great and good Effects¹².

Un des premiers échanges épistolaires dont nous avons la trace est de nature diplomatico-militaire et met en scène Isaac Putnam, un milicien du New Hampshire que les Iroquois connaissent pour l'avoir combattu lors de la guerre de Sept Ans. « Old Put » était sous les ordres du « diable blanc », le capitaine Robert Rogers, lors du fameux raid meurtrier des colons du New Hampshire sur Saint-François, le 4 octobre 1759. Capturé par les Kahnawakes, il fut sauvé *in extremis* d'un bûcher militaire. À l'instar d'autres vétérans, Putnam a choisi le camp des « Bostonnais » que le roi veut dépouiller de leurs propriétés sans leur consentement, la violation d'un principe jugé sacré : « no taxation without representation ». Dans une « lettre patriotique », il exhorte donc ses « frères » à ne pas se mêler de cette « chicane de famille » et à observer la plus stricte neutralité pendant que les Anglais et les Américains vident le conflit :

my Brothers I request Of all the seven Nations Dont Take up any Arms the Americans, because I want to Fight against the Brittish¹³.

Stacey répond au nom des Sept-Nations du Canada par une « lettre amicale », témoignage d'amitié et geste politique : le Grand Conseil ne garantit pas une neutralité pacifique, mais une neutralité armée. En cas de danger, les « chefs anglais » inviteront les Sept-Nations à soutenir leurs parents de la Nouvelle-Angleterre :

if they are obliged for their own safety to take up arms on either side that they shall take part on the Side of their Brethern the English in N. England.

Brown admire la finesse, la sagacité et les manières contournées de la diplomatie iroquoise : « They are a very Sinsible Polliticke People ». Les « chefs anglais » sont peut-être des alliés naturels de l'élite révolutionnaire anglo-saxonne, mais une frontière évidente marque leurs

appartenances nationales respectives. Tant qu'il en aura la force, le Grand Conseil s'opposera aux ambitions de ses « frères » anglais si elles nuisent aux intérêts des Sept-Nations¹⁴.

L'ACTION DIPLOMATIQUE DU DARTMOUTH COLLEGE

L'escarmouche de Lexington le 19 avril 1775 signale le début du conflit armé. Les Américains déclarent la guerre à l'Angleterre, puis 15 000 « patriotes » originaires du Massachusetts, du Connecticut, du New Hampshire et de New York s'engagent dans le siège de Boston – le prétexte que pourrait bien évoquer l'Angleterre pour engager une « armée de sauvages » contre ses sujets afin de libérer Boston et, au passage, ravager les petites communautés rurales sur son chemin. La mémoire coloniale se souvient avec quelle vigueur et quelle détermination les Amérindiens de la colonie de Québec ont toujours mené leurs entreprises militaires :

they have proved themselves to be enterprizing & bold ; and have every advantage of a national ferocity which they have practised towards those against whom they were at war¹⁵.

La plupart des communautés frontalières dispersées sur le territoire – celles qui redoutent le plus les Amérindiens domiciliés – sont constituées d'agriculteurs, d'éleveurs et de fermiers qui n'ont aucun moyen physique ni matériel de leur résister. Faiblement peuplés, leurs villages non palissadés ne sont souvent qu'un agglomérat de maisons généralement protégées par des clôtures de billots équarris. Leurs craintes s'expriment dans des pétitions adressées au Conseil provincial du New Hampshire :

your Petitioners living remote from the Populus Towns within this State & on the Frontire adjoining to that part of the Continent now in full possession of our Enemies, are greatly exposed to their Mersiless resentment¹⁶.

Puisque le fleuve Connecticut est l'une des voies de pénétration de la Nouvelle-Angleterre, les premières victimes de cette « armée de sauvages » seraient à coup sûr les villages et les hameaux de la forêt de Cohoes. Des « proies faciles ». Or, la protection de ces collectivités est vitale pour le projet révolutionnaire puisque les insurgés dépendent de leur manufacture et de leur agriculture pour poursuivre le combat.

Compte tenu de leur déficience, comment les protéger sans affaiblir les positions américaines autour de Boston et le long de la côte atlantique ? Dans l'arsenal diplomatique dont disposent les conseils provinciaux pour gérer ce problème, il y a les échanges naissants entre le Grand Conseil des Sept-Nations et le Conseil provincial de Watertown, mais aussi ceux entre le Grand Conseil et le Dartmouth College, une institution scolaire fondée en 1769 par le révérend Eleazar Wheelock, le chef de l'Église presbytérienne à Hanover, dans le New Hampshire.

À la Cour du roi d'Angleterre, on dit que la révolte américaine serait une rébellion de presbytériens – le nom par lequel se désignent les congrégationalistes du Connecticut et du New Hampshire. Principaux organisateurs de la vie communautaire, ces puritains exercent une énorme influence sur les affaires civiles en Nouvelle-Angleterre.

Parti d'Écosse au XVI^e siècle, le mouvement prit racine en Amérique du Nord lors du « Great Awakening » religieux qui secoua les colonies dans les années 1730-1740. Beaucoup moins paternaliste que l'Église d'Angleterre (épiscopale, dominante, hiérarchique), l'Église presbytérienne séduit (anticléricale, individualiste, promotrice du libre-choix politique et spirituel). Attirés par cette nouvelle forme de christianisme, plusieurs chefs autochtones de la Nouvelle-Angleterre et de la colonie de New York se sont convertis, des Mahicans, des Oneidas, des Tuscaroras. En rupture avec l'autorité pro-anglicane en Iroquoisie, les Oneidas ont depuis

fondé Kanonwalohale (aujourd'hui Oneida Castle, New York), une mission presbytérienne dirigée par Samuel Kirkland et James Dean, deux élèves du révérend Wheelock. Depuis, le Grand Conseil de Kanonwalohale est devenu l'un des grands centres politiques de la dissidence amérindienne dans le Nord-Est.

Les presbytériens appuient la résistance coloniale. Selon eux, lutter contre le roi, c'est accomplir la volonté divine. Dieu est du côté de la rébellion puisque la révolte est une guerre de purification menée par des fidèles tyrannisés par l'« incorrigible corruption » morale et matérielle du roi et de ses fonctionnaires, oppresseurs de l'ordre et de la foi. Aussi, puisque la victoire américaine sera un acte de justice divine, les Amérindiens ne peuvent s'y opposer. Au contraire, ils doivent l'espérer.

Eleazar Wheelock est la figure de proue du presbytérianisme colonial dans les communautés autochtones de la colonie de Québec. Le rapprochement avec les catholiques n'a pas été facile. Wheelock s'est d'abord buté au surintendant William Johnson, ardent défenseur de l'Église anglicane, symbole de l'autorité royale, puis aux prêtres catholiques qui, à coup de menaces de damnation perpétuelle et d'excommunication, ont réussi à limiter son travail.

Il connaît quelques succès. Fascinés par la simplicité du culte protestant et la manière dont les prédicateurs s'adressent à la foule – comme des sachems –, des représentants de son église furent invités à séjourner à Lorette, Saint-François et Kahnawake où quelques familles d'origine anglo-saxonne, surtout métisses, ont accepté de confier leurs enfants à la tendresse d'Eleazar Wheelock pour qu'ils bénéficient du programme scolaire proposé par le président-directeur fondateur de la Moor's Indian Charity School, l'école de charité incorporée au Dartmouth College.

Depuis 1773, une dizaine d'enfants, surtout des fils de chefs, y ont été placés en pension pour apprendre à lire, écrire et compter – des compétences d'autant plus utiles que les Hurons, les Abénaquis et les Iroquois sont responsables de seigneuries administrées par des prêtres catholiques : Sillery, Saint-François-de-Sales, Sault-Saint-Louis. De ces échanges sont nées les relations diplomatiques entre le Grand Conseil des Sept-Nations et le Dartmouth College¹⁷.



L'éducation des Autochtones dans des écoles coloniales est alors perçue par les élites européennes du XVIII^e siècle comme une des méthodes les plus efficaces pour les expurger de leur tradition culturelle par la lecture, l'écriture et l'étude des arts libéraux et des sciences naturelles. En 1769, Eleazar Wheelock convainc le gouverneur royal du New Hampshire de lui céder des terres pour une école à Hanover, dans le haut Connecticut, à quelque 250 kilomètres au sud de la vallée du Saint-Laurent, alléguant que la créa-

tion d'un pensionnat autochtone dans la forêt de Cohoes accroîtra la sécurité coloniale. Puisque le projet vise des objectifs à la fois de réduction culturelle et de contrôle militaire, puisque la conversion des Amérindiens catholiques à la religion protestante est vue comme un moyen de les maîtriser, la Couronne appuie le projet et, le 13 décembre 1769, Wheelock fonde le Dartmouth College et y incorpore l'école de charité. Base de l'action missionnaire anglo-protestante dans la colonie de Québec, l'établissement formera de jeunes missionnaires autochtones et non autochtones chargés d'évangéliser les Amérindiens et de leur transmettre l'héritage intellectuel européen¹⁸.

Pour parer le danger (réel ou imaginaire) d'une armée d'invasion amérindienne, Wheelock propose aux conseils provinciaux de la Nouvelle-Angleterre d'exploiter ses relations avec les grandes familles amérindiennes qui ont des enfants en pension à Hanover. Selon lui, c'est l'un des « plus solides remparts » contre une « invasion de sauvages »,

un optimisme qu'il partage avec Jonathan Trumbull, un des responsables de la sécurité du Connecticut :

This connexion, Sir, I esteem, under God, our strongest bulwark, if such invasion from the northward should be made¹⁹.

Huit enfants sont alors pensionnaires, des fils de chefs ou apparentés à la chefferie, la crème des crèmes selon les agents recruteurs du Dartmouth dans la vallée laurentienne : Louis Vincent (un Huron de Lorette), François Gill, Benedict Gill, Antoine Gill, Montuit Gill (quatre Abénaquis de Saint-François), Thomas Stacey, John Sauk et John Phillips (trois Iroquois de Kahnawake). Tant que ces « précieux otages » resteront sous sa garde, leurs parents s'opposeront à toute manœuvre militaire par le haut Connecticut. En revanche, s'ils sont rapatriés, la menace se matérialisera.

Pour entretenir l'amitié, le respect et l'affection des Amérindiens, Wheelock délègue auprès des familles Stacey, Phillips, Gill et Vincent un de ses plus influents représentants avec mission de promouvoir la « cause » américaine, d'encourager le non-engagement des Amérindiens et, reprenant les métaphores amérindiennes consacrées aux alliances, « renouveler », « renforcer » et « polir » la « chaîne d'amitié » qui lie le Dartmouth au Grand Conseil des Sept-Nations.

James Dean est son homme. Originaire de Groton (comme les Phillips de Kahnawake), il fut adopté et rebaptisé Kalaghwadirhon par une famille oneida d'Oquaga où il grandit. Élevé dans la culture iroquoienne, il en maîtrise les langues et les rouages diplomatiques. Réputé pour ses « remarquables » talents, doué pour la rhétorique et l'oralité (les paraboles, les allégories, les métaphores), reconnu pour sa « grande prudence » et sa sagacité, Wheelock le juge « presque aussi influent » qu'un Johnson.

Les conseils provinciaux du Massachusetts, du New Hampshire, du Connecticut et de New York appuient cette stratégie de rapprochement qui sert autant leurs intérêts que ceux des autres colonies :

it is a matter of great importance to New York, and all the New England Colonies in particular, and to America in general, to satisfy our friends in Canada, that we are truly friendly to them, and also effectually to prevent our inveterate Enemies there from making depredations on our Frontiers²⁰.

Cependant, de nombreux problèmes plombent le succès des échanges entre le Dartmouth et le Grand Conseil, des problèmes politiques et financiers. D'abord, la crise a plongé le nord du New Hampshire dans un tel chaos qu'anarchie et désordre menacent la sécurité des pensionnaires. Le « comportement sauvage » de la foule sans retenue pourrait justifier la vengeance des Amérindiens : morts de peur, certains enfants réclament leurs parents.

Ensuite, Wheelock n'a plus les moyens financiers de soutenir sa mission sociale et politique. Les fonds provenant d'Écosse et d'Angleterre sont bloqués, les ressources importées d'Europe ne passent plus en raison du siège de Boston et les terres de Hanover ne suffisent pas à rentabiliser les activités quotidiennes, de sorte que les enfants se plaignent du manque de soins alors que le séminaire est incapable de répondre adéquatement à leurs besoins élémentaires, surtout en vêtements. Bref, sans ressources, pas de bonheur, et sans bonheur, plus de pension.

Le collège a donc besoin d'une subvention coloniale pour assurer le confort des enfants et la gratuité des services éducatifs et ainsi maintenir le prestige et l'influence de l'établissement dans les conseils autochtones de la vallée du Saint-Laurent. Aussi, après plusieurs démarches auprès du Connecticut, du New Hampshire et du Massachusetts,

fort de l'appui des comités de sécurité publique de Hanover (New Hampshire), de Lebanon (Connecticut) et d'Exeter (Massachusetts), le Dartmouth College obtient du Congrès des États-Unis un financement fédéral pour l'aider à « préserver l'amitié » des chefs de la colonie de Québec. Tant que le conflit colonial ne sera pas réglé, le Congrès subviendra aux besoins financiers du Dartmouth (quatre subventions, en 1775, 1776, 1778 et 1780)²¹.



Extrait du rapport bourré de détails, de réflexions et de commentaires que James Dean transmet à Jonathan Trumbull en juin 1775 sur l'importance des relations diplomatiques entre le Dartmouth College et le Grand Conseil des Sept-Nations. Les archives administratives du collège renferment d'autres documents assez lumineux sur les rapports privilégiés entre les Iroquois, les Hurons, les Abénaquis et ce pensionnat américain au XVIII^e siècle. Des parents iroquois ont tenu à ce que leur jeune garçon, emporté par la petite vérole au cours d'un voyage dans le haut Connecticut, soit inhumé dans le cimetière collégial, pour enraciner leur famille dans ce fief colonial

– l'occasion d'un sermon de condoléances du révérend Wheelock traduit en iroquois par Louis Vincent, un de ses pensionnaires hurons. Le rapport original est dans les archives à Hanover. La New York Public Library a publié sur son site Internet une des copies déposées dans les archives de la famille Schuyler à New York²².

LA PRISE DU FORT TICONDEROGA ET DE CROWN POINT

Rassurés par les déclarations d'intention du Grand Conseil des Sept-Nations, forts des informations recueillies par James Dean et John Brown sur la faiblesse des garnisons à Saint-Jean, Crown Point et Ticonderoga, en mai 1775, le Massachusetts et le Connecticut votent en faveur d'une offensive militaire sur la route stratégique du lac Champlain et de la rivière Richelieu. L'objectif est double : maîtriser les forteresses pour bloquer l'une des principales routes maritimes vers le fleuve Hudson, et s'emparer de l'équipement militaire indispensable à la réussite de l'insurrection coloniale.

La cible centrale du plan d'attaque n'est rien de moins que la plus spectaculaire des places britanniques en Amérique du Nord : le fort Ticonderoga au confluent des lacs George et Champlain. Comme le fortin de Crown Point sur la péninsule commandant le passage étroit de la partie sud-ouest du lac Champlain, Ticonderoga renferme l'artillerie qui fait si cruellement défaut aux forces provinciales devant Boston, notamment des canons que les Américains ne peuvent se payer.

Point d'ancrage du pouvoir impérial dans le Nord-Est, lieu d'enjeux économiques et stratégiques, Ticonderoga surveille des centaines de kilomètres de frontières. Contrôler ce fort, c'est dominer l'axe de communication entre le Saint-Laurent et l'Hudson, le lien maritime entre Québec, Montréal, Albany et New York, la plus importante ville coloniale de la côte atlantique. Occuper cette forteresse, c'est assurer la survie matérielle et politique de la Nouvelle-Angleterre qui dépend du blé produit dans le New Jersey et en Pennsylvanie pour assurer le succès de l'insurrection : sans denrées alimentaires, la population civile désertera et les troupes se démobiliseront.



Fondé en 1755 par l'armée française, théâtre de plusieurs batailles spectaculaires pendant la guerre de Sept Ans, le fort Ticonderoga demeure en 1775 « la clé du continent », un des principaux enjeux militaires du lac Champlain. En temps de paix, c'est un endroit cosmopolite avec suffisamment d'artisans et de commerçants pour que les Amérindiens puissent y écouler leurs marchandises²³.

La mission est confiée à Benedict Arnold, un apothicaire nommé colonel de la milice du Massachusetts, et à Ethan Allen, le chef des Green Mountain Boys. Rompu aux techniques de la guérilla amérindienne, Allen a déjà expérimenté le genre d'opération surprise prévue, lors de la guerre de Sept Ans²⁴.

Mal défendu, Ticonderoga se rend le 10 mai 1775. Profitant de cet avantage stratégique pour devancer une contre-attaque britannique, les forces provinciales foncent sur Saint-Jean qu'elles pillent de ses armes et vaisseaux. Une semaine plus tard, Crown Point tombe. Finalement, combinées, les attaques donnent les résultats matériels escomptés : des canons, des tonnes de munitions, des matériaux de construction navale, des barils de porc salé, de la farine de blé.

Le 17 mai 1775, la *Pennsylvania Gazette* de Philadelphie – le principal organe de presse de la résistance politique américaine – informe ses lecteurs de l'importance de cet acte de guerre sur la sécurité nationale. La Nouvelle-Angleterre n'a plus rien à craindre d'une attaque surprise des Amérindiens et des Canadiens via le lac Champlain puisque les Américains contrôlent désormais Crown Point et Ticonderoga :

We hear the important Passes of Crown Point and Ticonderoga, are taken Possession of by a Number of Provincials from Connecticut, in order to prevent the Canadians and Indians from making Incursions into the New England Provinces²⁵.

L'AMBASSADE DES MAHICANS À KAHNAWAKE

Point de portage sur les routes d'échanges entre les bassins des fleuves Hudson et Saint-Laurent, Ticonderoga occupe une position stratégique dans la géopolitique des fourrures. Occuper le fort, c'est menacer l'une des bases historiques de l'action commerciale des Amérindiens de la colonie de Québec. Pour en atténuer les effets, le Conseil provincial du Massachusetts fait appel à ses alliés amérindiens, les Mahicans de Stockbridge.

Le Massachusetts redoute spécialement la réaction du Conseil des Abénaquis de Saint-François, « nos ennemis héréditaires », une histoire commune marquée par la dépossession territoriale des Abénaquis et la violence des lois puritaines qui, au XVII^e siècle, condamnaient à mort quiconque osait empiéter sur les plantations coloniales – leurs terres ancestrales, lieu de souffrance béni par le sang et les larmes. Réfugiés au sud du Saint-Laurent, les Abénaquis, qui en 1759 ont chèrement payé leur alliance avec les Français, pourraient bien prétexter la prise de Ticonderoga pour rallier leurs « frères » et frapper la Nouvelle-Angleterre.

Appuyé par New York et le Connecticut, le Massachusetts met sur pied une campagne diplomatique pour que les Sept-Nations gèrent le danger amérindien. L'organisation de l'ambassade est confiée à quelques personnages clés : Benedict Arnold (un des responsables de l'attaque sur Ticonderoga), Thomas Walker et James Morrison (les marchands montréalais), Winthrop Hoit et Abraham Nimham (deux soldats provinciaux impliqués dans l'attaque). Hoit est un vétéran de la guerre de Sept Ans, ancien captif des Iroquois. Nimham est chef des Mahicans. Lui aussi a fait la guerre de Sept Ans en tant qu'allié des Anglais.

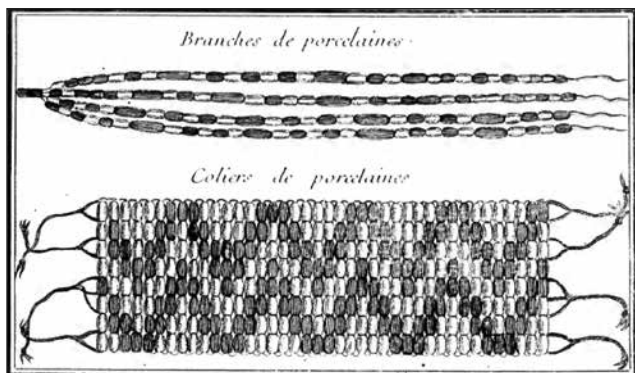
Les Mahicans sont membres d'une confédération d'Algonquiens protestants majoritairement presbytériens établis à Stockbridge (un village dans l'ouest du Massachusetts, entre l'Hudson et le Connecticut). Comme d'autres Amérindiens ayant survécu au trauma de la colonisation de la Nouvelle-Angleterre sans trouver refuge dans la vallée du Saint-Laurent (tels les Abénaquis), les Mahicans ont subi le sort humiliant de la déportation et de la mise en réserve.

Ce sont eux qui ont guidé les miliciens du New Hampshire lors du raid sur Saint-François en 1759. En 1762, ils ont conclu un traité de paix avec les Iroquois et les Abénaquis domiciliés pour mettre un terme à leur participation à la guerre de Sept Ans. Depuis, les Mahicans se sont enrôlés avec les Yankees après l'escarmouche de Lexington, surtout pour profiter des ressources matérielles et financières du Massachusetts. Le Conseil provincial les juge assez dignes et influents pour représenter le Massachusetts à Kahnawake. En plus, les Nimham sont connus dans la vallée du Saint-Laurent, non seulement pour le massacre de 1759

auquel ils participèrent, mais parce que, depuis 1773, leurs enfants fréquentent la même école coloniale que les Stacey, Phillips, Gill et Vincent, la Moor's Indian Charity School de Hanover.

Nimham porte un collier de wampum par lequel Watertown garantit que les droits coutumiers des Amérindiens sur le lac Champlain seront respectés : l'offensive américaine n'est qu'une mesure défensive contre l'agression des forces ministérielles à Lexington, et les officiers à Ticonderoga ont reçu l'ordre de ne pas molester les Amérindiens en perturbant leurs activités économiques et de subsistance. L'armée d'occupation n'étant pas une force de colonisation, par conséquent, leurs terres dans les colonies de New York et du New Hampshire ne sont pas menacées. En outre, la route Montréal-Albany est ouverte au commerce. Le Conseil provincial demande donc au Grand Conseil d'en informer ses membres qu'ils invitent à Crown Point rencontrer son principal représentant militaire, Benedict Arnold²⁶.

Contrevenant aux directives du Massachusetts qui cherche à neutraliser plutôt qu'enrôler, Ethan Allan profite de l'initiative diplomatique pour mettre son grain de sel en invitant les chefs de guerre à se joindre aux Green Mountain Boys. Une force respectable : maîtres des tactiques et des ruses militaires amérindiennes, les Boys ont fait leurs preuves lors de l'expédition sur Saint-François en 1759. Allen précise qu'ils trouveront à Ticonderoga et Crown Point de l'argent, des tomahawks, des couteaux, des couvertures et du vermillon, cette poudre fine de cinabre d'un rouge éclatant, symbole de vitalité, de force et de puissance, si appréciée des Amérindiens pour leurs rituels militaires²⁷.



Les colliers et branches de wampum (appelés « porcelaines » par les Français) sont des bandes tissées de fils et de perles perforées. Les Autochtones considèrent ces objets porteurs de paroles et de mémoire comme de véritables documents écrits, « the same as white people do Records or Instruments of writing ». Pièces d'archives de la culture diplomatique, supports de la communication orale, médiums d'échange, objets mnémoniques, chaque caractéristique matérielle de l'objet symbolise son contenu : l'agencement des perles, les couleurs, les formes, la longueur. Tous les processus entourant les alliances et les traités se concrétisent par un échange de wampum, une obligation politique à laquelle se conforment les Européens²⁸.

Avisé par les marchands montréalais, le Grand Conseil de Kahnawake organise la réception des ambassadeurs. Sauf que, le 31 mai 1775, la délégation est arrêtée par les soldats du lieutenant-colonel Samuel Mackay à la hauteur du fort Saint-Jean et conduite à Montréal pour être jugée par la cour martiale du gouverneur Carleton où, à la suite d'un bref procès où on leur dénie le rang de prisonniers politiques, les ambassadeurs mahicans sont formellement accusés d'espionnage sur la base de la lettre d'Ethan Allen (saisie par Mackay) et d'un témoignage du général Thomas Gage sur la participation de leurs guerriers au siège de Boston.

Pour l'administration impériale, la collusion des Mahicans équivaut à une haute trahison, l'occasion de les

pendre, un châtement répressif rarement appliqué aux Amérindiens, d'autant plus humiliant qu'il est généralement réservé à des prisonniers de droit civil et non à des militaires. Or, le gouverneur tient à les exécuter comme de vulgaires criminels, par principe, pour l'exemple, puisqu'il serait beaucoup moins dégradant et sûrement plus honorable de les condamner à un peloton d'exécution, comme l'armée le ferait avec les déserteurs.

Informés du sort des plénipotentiaires, Stacey et Phillips délèguent une représentation du Grand Conseil pour plaider leur libération. Carleton a violé les lois élémentaires de la diplomatie puisque, comme n'importe quel ambassadeur européen, un ambassadeur amérindien ne peut être soumis à aucune forme d'arrestation ou de détention puisqu'il jouit, en principe, d'une immunité diplomatique. L'inconduite de Carleton, sa régence, ses excès, sa rigueur impolitique sont inacceptables, les Mahicans n'ont pas été traités avec tout le respect dû à des délégués officiels :

si vous jugez qu'il est meilleur pour vous de pendre ceux de nos frères qui venoient nous voir & que vous avez retenu, plutôt que de leur laisser le champ libre, faites-le, mais souvenez-vous que nous ne l'oublierons jamais [...] à présent nous connoissons nos ennemis²⁹.

Si le gouverneur pensait intimider les Kahnawakes en torturant à mort leurs « frères », c'est raté. Craignant que la diplomatie anglo-iroquoise ne vole en éclats, pour éviter de paralyser toutes dispositions favorables des Iroquois et ainsi priver la Couronne d'un allié militaire indispensable, Carleton relâche les délégués³⁰.

Les débats parlementaires au Grand Conseil ne débutent qu'après une longue cérémonie visant à purger la douleur infligée par le gouverneur aux Mahicans. Le rituel est conduit selon le protocole amérindien par un échange de wampum

pour « essuyer les larmes », « dégager les oreilles » et « éclaircir la gorge », un temps de purifications sensorielles nécessaire pour prévenir toutes distorsions dans les débats. Une omission au cérémonial aurait été perçue comme une négligence et, partant, une preuve d'irrespect et, pour les Amérindiens, le respect des usages est quelque chose de capital.

Les Iroquois et les Mahicans pratiquent ensuite une autre cérémonie au cœur des rituels protocolaires diplomatiques amérindiens lors de rencontres officielles et de délibérations solennelles : la cérémonie du calumet, cette fameuse pipe à long tuyau que l'on fume souvent assis « sous le grand arbre », symbole de paix. Faire de la politique, c'est fumer, et fumer rallie les groupes. Partager du tabac, une nourriture spirituelle spécialement prisée pour ses vertus relaxantes et ses propriétés magiques stimulantes de « bonnes pensées », c'est contribuer à partager avec la fumée un même esprit. Toute la cérémonie symbolise la bonne entente entre les Iroquois et les Mahicans au service du Massachusetts³¹.

Après délibérations, les garanties d'ouverture et de protection du Massachusetts sont enregistrées. En contrepartie, puisque cette « chicane » politique ne les concerne pas, le Grand Conseil s'engage à ce que les Sept-Nations « restent sur leurs nattes » :

Brothers [...] I shall do as you advise me to do – I shall sit still – there are seven brothers of us – (meaning seven tribes,) we are all agreed in this.

Toutefois, pour une neutralité significative, les Mahicans doivent en faire autant : « be strong in your hearts, and I intend to do the same ». Si les Amérindiens de la colonie de Québec « restent sur leurs nattes », ceux de la colonie du Massachusetts doivent en faire autant, c'est-à-dire déposer

la « hache » des Yankees et évacuer Ticonderoga, sinon le Grand Conseil aura beaucoup de difficultés à convaincre ses membres que les intérêts amérindiens passent par la neutralité : « Sit still too, and have nothing to do with this quarrel ». Les Mahicans acceptent³².

Le 13 juin 1775, cinq chefs civils iroquois se rendent à Crown Point rencontrer Benedict Arnold – avec femmes et enfants, un signe encourageant d'amitié. Les Iroquois rassurent les Américains : les Sept-Nations n'attaqueront ni Ticonderoga ni Crown Point. Mieux, le Grand Conseil annonce une injonction : quiconque s'engagera avec l'armée britannique dans des opérations militaires sur le lac Champlain sera exécuté sans sommation : « He shall immediately be put to death ». Ordre est donné à une douzaine de cavaliers iroquois de patrouiller le Richelieu pour renforcer cette « sorte de loi³³ ».

LE CONGRÈS DE PHILADELPHIE ET LA COLONIE DE QUÉBEC

Le second Congrès continental organisé à Philadelphie du 18 mai au 29 juillet 1775 prend les moyens politiques et militaires d'assurer la défense commune des treize colonies. Les soixante-cinq délégués votent la création d'une armée nationale avec les quelque 15 000 provinciaux déjà engagés dans la guerre et en confient le commandement à George Washington, un vétéran de la guerre de Sept Ans qui établit le premier quartier général de l'Armée continentale à Cambridge, en face de Boston.

Si Richard Henry Lee de Virginie applaudit les plus récents succès du Massachusetts et du Connecticut à Ticonderoga et Crown Point, John Dickinson de Pennsylvanie est loin d'être aussi enthousiaste : « we have not yet tasted deeply of that bitter Cup called the Fortunes of War », puisque, selon lui, le pire est à venir : menacer l'Empire

britannique, c'est se mettre à dos ses chiens de garde. Tôt ou tard, les Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs vont attaquer : « These Events will take place, if the War continues ». John Hancock, John Sullivan, John Langdon, Stephen Hopkins et Samuel Ward, des représentants du Massachusetts, du Connecticut, du New Hampshire et du Rhode Island, renchérissent : les forteresses du lac Champlain ne garantissent pas la sécurité de tout le territoire national, et l'administration Carleton va sûrement profiter de l'avantage stratégique de la longue frontière méridionale de la colonie de Québec pour ouvrir plusieurs fronts et forcer la division et l'attrition des troupes continentales³⁴.

Dans ces conditions, il faut contrôler cette colonie dont l'Angleterre dépend pour fortifier ses positions militaires et approvisionner ses alliés autochtones qui s'en servent comme base arrière pour attaquer les colonies du sud. Maîtriser Québec assurerait la sécurité nationale « plus efficacement qu'un millier d'hommes ne pourrait le faire³⁵ ».

Le contexte est favorable : le nombre insignifiant de soldats aux forts Chambly et Saint-Jean couplé à l'inadéquation des fortifications à Montréal en font une cible facile. De plus, grâce à l'efficacité du personnel de propagande au Comité de correspondance de Montréal, une minorité radicale de Canadiens et d'Amérindiens serait prête à trahir le roi : « The Indians and French wait for nothing but an invitation from us to join with Us³⁶ ». Toutefois, il y a un danger : les Six-Nations iroquoises ont rallié les Shawnees et les Wyandots de l'Ohio et des lacs Érié et Huron, et ce n'est qu'une question de temps avant qu'elles ne convoquent les autres membres de la *Covenant Chain* le long du Saint-Laurent³⁷.

Le 27 juin 1775, le Congrès inscrit la colonie de Québec à l'agenda militaire de l'Armée continentale. Le

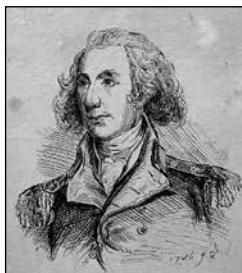
commandement de la campagne est confié à deux vétérans de la guerre de Sept Ans membres de la milice new-yorkaise, Philip Schuyler et Richard Montgomery. Pour rallier l'opinion publique autour de l'acte de guerre, le Congrès prétexte la légitime défense fondée sur les « preuves irréfutables » recueillies par les comités de correspondance sur les « intentions belliqueuses » du gouverneur Carleton et du surintendant Johnson : une alliance avec les « sauvages », clairement exprimée dans des lettres interceptées que s'empresse de publier la machine à propagande américaine³⁸.

Pour neutraliser les Sept-Nations pendant l'opération militaire, Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, délégués de Virginie et de Pennsylvanie, proposent un traité de paix avec leurs supérieurs hiérarchiques : les Six-Nations iroquoises dominent les circuits diplomatiques et, selon James Duane de New York, les Oneidas, plutôt neutralistes, tiennent tête à la confédération pour protéger leurs communautés prises entre deux feux, les patriotes à Albany, chef-lieu de l'insurrection dans la colonie de New York, et les loyalistes au fort Niagara, grand centre contre-révolutionnaire dans l'ouest de la colonie de Québec.

Un traité international avec des Amérindiens implique un organe institutionnel doté d'un pouvoir de négociation au nom du Congrès des États-Unis. Créé le 12 juillet 1775, le « département nord » est confié à cinq commissaires de la Nouvelle-Angleterre et de New York, élus pour gérer les échanges avec les Six-Nations et les Sept-Nations dans la vieille ville commerciale d'Albany, l'ancienne capitale coloniale de la *Covenant Chain*, spécialement choisie par le Congrès pour rompre avec la tradition diplomatique établie par la Couronne à la résidence des Johnson dans la vallée de la Mohawk et renouer avec celle des premiers commissaires du XVII^e siècle, les marchands de la république hollandaise d'Albany représentés par un de leurs héritiers, le général

responsable de la campagne militaire sur Québec, le commissaire Philip Schuyler³⁹.

Grand propriétaire foncier originaire d'une des plus riches familles de marchands hollandais de la vallée de la Mohawk, membre du Congrès provincial de New York, vétéran de la guerre Sept Ans, chef de milice, Philip Schuyler est l'héritier direct des pères fondateurs de la *Covenant Chain*. En 1775, le Congrès lui confie deux mandats : l'invasion militaire de la colonie de Québec et la gestion des relations avec les Six-Nations et les Sept-Nations à Albany. Adopté par les Oneidas, le commissaire Schuyler est rebaptisé Thoniyoudakayon, un hommage à la grandeur politique et militaire de la famille Schuyler de New York⁴⁰.



LE GOUVERNEUR CARLETON ET LA COLONIE DE QUÉBEC

Gage assiégé à Boston, Carleton reçoit les pleins pouvoirs militaires pour composer avec la menace américaine sur Québec et Montréal. Toutefois, avec moins de 800 hommes dispersés entre Québec, Sartigan, Saint-François, Montréal, Lachine, le fort Saint-Jean, le fort Chambly, Les Cèdres et le fort La Présentation, impossible de défendre adéquatement la colonie. Depuis la fin de la guerre de Sept Ans, des centaines de soldats de l'armée britannique ont été démobilisés ou rapatriés en Angleterre, et la majorité qui reste se trouve dans la région de Boston. Les garnisons sont si réduites qu'elles sont inopérantes et le peu d'effectifs est tel qu'un envahisseur peut facilement contourner les barrages et éviter les patrouilles.

Le gouverneur estime qu'il lui faudrait au moins 12 000 soldats. En attendant d'Europe les hommes et le matériel prévus pour mai 1776, il ne peut compter que sur la milice canadienne et les quelque 1 100 guerriers de 15 à

45 ans disséminés dans les villages autochtones de la colonie, dont plus de la moitié sont dans la région de Montréal.

« Comme avant-garde ils sont redoutables, comme armée, ils ne sont rien », statue un militaire français car, en effet, si les Amérindiens utilisent sensiblement les mêmes technologies que les Européens, ils sont loin de se battre comme des soldats. Pas de formation rigide et compacte en rangs serrés d'hommes qui avancent comme des robots, un déploiement qui exige des ressources humaines qu'ils n'ont pas et une discipline à laquelle ils refusent de se soumettre⁴¹.

Au-delà de leur nombre, leur force réside dans la qualité et la diversité de leurs techniques militaires. Spécialistes de la guerre en forêt, leur domaine d'expertise, c'est la « petite guerre » – l'appellation courante au XVIII^e siècle d'un ensemble de techniques et de tactiques privilégiant l'agressivité et l'initiative –, une guérilla faite d'usure, de harcèlements, d'escarmouches, d'embuscades et de terreur : attaque éclair, brusque disparition, réapparition surprise... Bref, fluidité et mobilité en sont les principales caractéristiques, l'objectif étant de harceler pour décourager et vaincre.

Aussi indispensables en offensive qu'en défense, ils sont d'autant plus efficaces qu'on les craint. Les Européens en ont toujours eu une peur bleue : « nothing can exceed the idea they entertain of a hostile visit from these savages », avoue un vétérinaire anglais au sujet des soldats qui les ont combattus pendant la guerre de Sept Ans. La seule idée d'une présence amérindienne suffit à sidérer leurs adversaires, et les champions en la matière, ceux qui maîtrisent le mieux cette arme cognitive – la peur –, ce sont les Iroquois de la région de Montréal, une puissance militaire et politique incontournable : près du double des forces autochtones disponibles dans la vallée du Saint-Laurent, et ceux de Kahnawake, en tant que capitale des Sept-Nations, symbolisent l'unité stratégique des Amérindiens dans l'alliance avec la Couronne⁴².

Carleton espère donc résoudre une partie de son infériorité militaire d'un seul coup de diplomatie au Grand Conseil des Sept-Nations. Il veut des hommes pour seconder l'armée dans le haut et le bas de la rivière Richelieu et pour servir la propagande de guerre britannique, semer le doute et la peur dans le camp américain en signalant l'appui des confédérés par une parade de leurs chefs au fort Saint-Jean⁴³.

Pour lancer l'appel aux armes, Carleton ne peut pour l'instant solliciter directement le surintendant des Affaires indiennes, le grand chef de la *Covenant Chain* car, après avoir résisté à la prise en charge de la vallée de la Mohawk par le Conseil provincial de New York, Guy Johnson s'est réfugié au fort Oswego.

Entre temps, le gouverneur compte sur la réputation et l'influence de l'élite nobiliaire, seigneuriale et marchande canadienne-française qui connaît très bien le tempérament des Amérindiens domiciliés pour avoir combattu avec eux lors de la guerre de Sept Ans : Joseph-Boucher de Niverville, Pierre Hertel de Beaubassin, Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry, et spécialement Luc de La Corne avec qui les chefs amérindiens partagèrent « gloire et renommée » lorsque, sous le Régime français, il fut « surintendant de tous les Sauvages du Canada ». De plus, comme symbole, on ne peut faire mieux : La Corne serait le « vilain » qui aurait déchaîné les forces multinationales autochtones sur les soldats anglais du colonel George Monroe relaxés après la capitulation du 10 août 1757 – le fameux « massacre » du fort William Henry –, de quoi stimuler l'imagination des rebelles qui occupent les forts du lac Champlain.

Pour assister La Corne dans ses démarches à Kahnawake, un marchand canadien, Claude-Guillaume-Nicolas de Lorimier, le « meilleur interprète de la langue iroquoise », affirment les Affaires indiennes⁴⁴.

Carleton compte aussi sur l'appui du chef de l'Église catholique, Jean-Olivier Briand, pour que les missionnaires jésuites et sulpiciens majoritaires dans les villages autochtones fassent valoir le mandement du 22 mai 1775 sur le devoir de loyauté des catholiques envers Dieu et le roi : les Amérindiens chrétiens doivent obéir au roi sur la parole de ses représentants qui leur demandent de déclarer la guerre aux Américains, comme si c'était Dieu qui le commandait.

La Corne débarque à Kahnawake alors que le Grand Conseil héberge les représentants mahicans du Massachusetts. Les audiences ne donnent rien. Non seulement les « chefs anglais » ne cessent de multiplier les proclamations d'amitié et d'engagements de neutralité des Sept-Nations du Canada, mais ils n'accordent aucune crédibilité à ce Canadien français qui prétend parler au nom du roi d'Angleterre.

Au demeurant, rien ne justifie l'intervention militaire des Sept-Nations dans cette « chicane » « inédite » et « surnaturelle » entre la mère patrie et ses colonies, une « chicane de famille » d'autant plus dramatique qu'une partie des « enfants » déteste l'autre – une guerre fratricide, synonyme de « fin du monde ». L'obligation de solidarité et de responsabilité fait peut-être partie des ententes de réciprocité de la *Covenant Chain* – secours et protection en cas de dangers et de difficultés –, mais le Grand Conseil refuse de s'engager dans une guerre contre les « enfants » du roi, même si son devoir est de respecter, d'honorer et de soutenir le pouvoir légitime de la Couronne en Amérique du Nord.

D'abord, l'Angleterre n'a toujours pas décrété l'état de guerre. Ensuite, « prendre les armes contre les américains » reviendrait à déshonorer le marché conclu avec William Johnson à Kahnawake le 16 septembre 1760 :

since the Conquest agreeable to S^r. W^m. Johnsons Directions [they have] considered all the British Subjects as their Brothers & treated them as such these 15 Years⁴⁵.

S'en prendre aux sujets du roi violerait le traité de Kahnawake qui pacifia près d'un siècle de guerre permanente entre les conseils amérindiens du Saint-Laurent et les colonies britanniques, notamment la Nouvelle-Angleterre :

they promised at the Conquest of Canada, to esteem & regard all His Maj^s. Subjects in particular the Newenglanders as their friends & Brothers for the future⁴⁶.

De plus, sans armée pour les défendre contre les Yankees forts de leur conquête militaire à Crown Point et Ticonderoga, les Amérindiens devront subir une attaque ou abandonner leurs foyers, et ils n'ont ni les moyens ni la volonté de s'installer ailleurs. Dans ces conditions, pour éviter de transformer les villages autochtones en zone de guerre avec tout ce que cela entraîne de violences physiques, morales et matérielles – pillages, chaos, cruautés, destructions, esclavages –, Kahnawake déconseille toute contribution militaire avant que la Couronne déclare la guerre et mobilise les 12 000 soldats promis par Carleton. Prudence et sagesse. Les intérêts autochtones ne pèsent jamais bien lourd dans les luttes d'empire que se livrent les Européens en Amérique du Nord car, peu importe qui l'emportera, comme d'habitude, ils seront les grands perdants :

their chiefs know their own interests better, than to interfere as a nation, in this family quarrel: for let which side will prevail, they are sure, in that case, to be the victims⁴⁷.

Carleton reçoit avec « colère » et « déplaisir » le compte rendu des pourparlers du Grand Conseil desquels il en conclut que les Kahnawakes se rebellent sous prétexte d'éthique et de morale, bien qu'en principe on ne juge pas les ordonnances d'un représentant du roi, on les exécute. Il

impute leur « infidélité » « à la mollesse » des Canadiens, au « poison » des propagandistes américains et à la sympathie « naturelle » des « chefs anglais » pour les « Bostonnais » : après avoir docilement tenu le langage de l'alliance, voilà qu'ils se retournent contre ceux qui les ont portés au pouvoir⁴⁸.

S'il est du bon droit des officiers de la Couronne de contraindre par la loi ses sujets canadiens et britanniques, Gage et Carleton ne peuvent recourir aux mêmes mécanismes avec les Amérindiens qui ne sont ni des conscrits ni des vassaux obligés de se plier aux décisions royales. Personne ne peut les contraindre de participer à une guerre. Les Hurons rappellent que la mobilisation se fait toujours sur une base volontaire :

les Sauvages N'ont jamais Servis Leur pere Enrollés [...] ils l'ont toujours Servis Volontairement⁴⁹.

C'est à titre d'alliés qu'ils sont invités à combattre. Ils peuvent accepter ou refuser, manifester leur indépendance et, le cas échéant, risquer d'être traités en ennemis. En d'autres mots, chacun est libre de choisir son camp, mais doit vivre avec les conséquences de ses choix.

Pour briser leur « répugnance » à soutenir l'empire menacé, leur « donner du courage » et stimuler de « meilleurs sentiments », l'annonce d'une mort politique : si les représentants des Sept-Nations s'obstinent à repousser les demandes légitimes de la Couronne, le roi privera la nation des Kahnawakes et ses plus proches alliés de l'exercice de leurs prérogatives, droits et privilèges qu'ils ne doivent qu'au bon vouloir du prince gouvernant.

Depuis la conquête, les Anglais exercent leur souveraineté par des faveurs concédées, spécialement aux Iroquois, leurs principaux porte-paroles autochtones : la pleine propriété de la seigneurie du Sault-Saint-Louis accordée aux

déplaisirs des jésuites par un tribunal militaire britannique en 1762, le titre de premiers alliés de la Couronne dans la colonie de Québec, le gouvernement des Sept-Nations... Pourvoyeuse de titres honorifiques, de responsabilités et de distinctions civiles et militaires, la Couronne d'Angleterre peut reprendre, retirer, annuler ou confisquer tout ce qu'elle accorde : bontés et douceurs, protection et faveurs, gloire et pouvoir, bref « tout ce qu'ils ont de Cher dans la Vie », résume un chef iroquois, « everything they held Dear in Life ».

Si l'aîné des alliés autochtones veut « sauvegarder les acquis », il devra donc faire preuve de fidélité, de transparence, de loyauté et d'obéissance, et défendre la Couronne sans protestation d'intérêts, avec zèle et abnégation, sinon il risque de tout perdre au profit d'un subordonné, un autre allié plus fidèle. Carleton rappelle aux « chefs anglais » le prix des choses. Sans la Couronne, ils ne sont rien :

You must all well know that the English have promised you Protection & favour, and will afford it to you as long as you deserve it⁵⁰.

La bonne fortune et le prestige des Amérindiens domiciliés en jeu, le Grand Conseil convoque une assemblée des Sept-Nations pour « déterminer ce qui devait être fait en ce moment critique » et définir les grandes lignes d'un plan d'action pour survivre au péril d'une guerre civile, sans sacrifier l'unité et la stabilité de la confédération. Bien que les avis soient partagés (allant des plus modérés aux extrémistes, en passant par les pacifistes et les nationalistes), tous les chefs et conseillers s'entendent pour dire que, sans entraide et solidarité panamérindienne, ce sera la mort.

L'indépendance des colonies est une affaire dangereuse puisque la survie politique et économique des Amérindiens dépend de la Couronne, source de richesse, de prospérité, de confort et de justice. Si l'Angleterre perd le contrôle de ses

colonies, reconnaîtront-elles la valeur des ententes avec la Couronne, comme le traité de Kahnawake ou la Proclamation royale ? Respecteront-elles l'intégralité des possessions autochtones dans les colonies de Québec, New York et New Hampshire ?

L'affrontement pour l'appropriation des terres autochtones a toujours été un problème structurel et, sans la puissance impériale pour les protéger comme elle le fait depuis 1760, les Amérindiens de la colonie de Québec risquent la dépossession. Pour sauvegarder les acquis, il faut combattre les rebelles, même si le maintien de l'ordre et la répression des révoltes et des émeutes coloniales sont surtout l'affaire des soldats de l'empire⁵¹.

Puisqu'il est impossible de rejeter le camp des Anglais, parce qu'il est de leur devoir de servir la Couronne, les chefs s'entendent sur une stratégie commune, un axe d'action, « to play into both hands » : exploiter les tensions et les antagonismes pour éviter d'être complètement dominés par les uns et les autres alors que les Américains implorant leur neutralité et les Anglais leur aide.

Les Sept-Nations respecteront donc le principe de réciprocité, mais « dans une certaine Mesure », sans jamais prendre l'initiative de la violence, d'une part, pour honorer, en apparence, la neutralité promise aux Yankees, d'autre part, pour minimiser les coûts de leur engagement militaire – une économie fondamentale dans des sociétés où les hommes sains et vigoureux, des effectifs épuisables, sont des guerriers à temps partiel et des pourvoyeurs à temps plein. En même temps, le Grand Conseil cultivera l'amitié et la confiance de l'élite séditeuse en perpétuant les contacts diplomatiques naissants avec le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut et New York⁵².

Les « chefs anglais » acceptent d'assumer les risques et périls de cette stratégie qui va durcir le pouvoir colonial à Québec. John Stacey, Christian Rice et Philip Phillips supporteront les échanges avec les gouvernements civils américains, alors que la diplomatie militaire sera conduite par Louis Cook, Jean Vincent Annienhoton et Joachim Otondosonne, un Iroquois de Kahnawake, un Huron de Lorette et un Abénaquis de Saint-François, trois des sept nations les plus liées à la Nouvelle-Angleterre.

Une délégation de Hurons, d'Abénaquis, d'Algonquins et d'Iroquois se rend au château Saint-Louis à Québec rendre compte du consensus suivant : les Sept-Nations du Canada vont se battre pour défendre l'empire et l'intégrité de « leur propriété et leurs terres », « for our King and our Country⁵³ ».

Carleton équipera les guerriers et pourvoira aux besoins matériels de leurs familles : pas de sacrifices si le peuple souffre. C'est non seulement la coutume, mais une condition d'alliance : pendant que les hommes combattent, le roi prend soin des femmes, des enfants et des vieillards. « All the familys will expect to be Clothed and Fed⁵⁴ ».

Le gouverneur transmet au commandant Charles Preston du fort Saint-Jean le bilan des délibérations avec une mise en garde : ne leur faites pas confiance. Malgré l'expression d'un consensus en faveur des enjeux ministériels, Carleton doute de la loyauté des chefs autochtones, loin d'être convaincus du bien-fondé de leur rôle dans le conflit : « je vous engage à ne pas vous fier à eux au point de négliger de prendre les précautions que vous jugerez nécessaires sans eux⁵⁵ ».

LE TRAITÉ D'OSWEGO, 27 JUIN 1775 (UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ MILITAIRE)

Comme tous les fonctionnaires royaux, le personnel du département des Affaires indiennes n'échappe pas à

l'hostilité coloniale. Menacé de mort par le Comité de sécurité de Tryon County qui l'accuse de fomenter une contre-offensive iroquoise dans la vallée de la Mohawk en grande partie contrôlée par les Américains, le 31 mai 1775, Guy Johnson abandonne ses biens et se réfugie, avec sa famille, à Oswego, dans les limites de la colonie de Québec. Au moins 200 loyalistes les suivent, des officiers et leurs familles, Daniel Claus, Gilbert Tice, Thomas Butler et près d'une centaine d'Iroquois des Six-Nations, des Onondagas, des Cayugas, des Senecas et des Mohawks.

Guy Johnson, alias Uraghqudirha, « Rayon de soleil éclairant la terre », est apparenté aux grandes figures de la politique iroquoise du XVIII^e siècle : Joseph Brant, John Deserontyon, Peter Warren Johnson. Plusieurs Mohawks loyalistes liés par mariage aux Johnson de Tryon County immigrent vers le Canada avec sir Guy et sa famille en 1775⁵⁶.



Le 17 juin 1775, ils arrivent au fort Oswego, poste clé sur le lac Ontario où le surintendant Johnson convoque la *Covenant Chain*. Près de 1 460 Iroquois, Wyandots et Shawnees répondent à l'appel du grand chef de l'alliance anglo-amérindienne, hommes, femmes et enfants⁵⁷.

Les Wyandots (des Hurons) occupent plusieurs villages de part et d'autre de la rivière Détroit et de la baie de Sandusky, siège de la confédération des Trois-Nations, l'organisation politique des Amérindiens du sud-ouest des Grands Lacs. Les Shawnees de Chillicothe (appelés Chouannons par les Canadiens et les Français) sont les porte-paroles des Cherokees, des Chickasaws et des Creeks menacés par la rébellion en Virginie, en Ohio, dans le Tennessee, en Georgie et en Caroline du Nord.

Bien que les relations entre les Shawnees, les Iroquois et les Anglais soient particulièrement tendues depuis que les Iroquois ont vendu leurs terres de chasse à la Couronne d'Angleterre lors du traité du fort Stanwix, le 5 novembre 1768 – une transaction douteuse que les Anglais ont justifiée en soutenant que les nations habitant les terres cédées étaient inféodées aux Iroquois –, les Shawnees sont là pour plaider la solidarité pan-autochtone alors que les rebelles ont juré d'« extirper » tous les Amérindiens de la surface de la terre pour prendre leurs terres. Au XVIII^e siècle, « extirper » est synonyme de génocide :

the Rebels [...] wish for nothing more than to Extirpate us from the Earth, that they may possess our lands their desire to obtain which, we are convinced is the cause of the present War between the King and his disobedient Children⁵⁸.

La menace américaine est si lourde que, le 27 juin 1775, les Six-Nations, les Trois-Nations et les Shawnees signent le traité d'Oswego, un traité de réciprocité militaire : « to assist each other, as far as we are able ». Si les insurgés s'en prennent aux Shawnees ou aux Wyandots, les Iroquois interviendront, et vice-versa. Les Anglais les invitent au fort Niagara, le plus important poste militaire et de traite sur la route de l'Ohio où les guerriers trouveront de quoi s'équiper, s'approvisionner et se ravitailler⁵⁹.

Les Six-Nations s'engagent à rallier les Sept-Nations du Canada puisque les Anglais l'exigent en vertu de leur droit d'aînesse. Dans l'alliance anglo-amérindienne, les relations entre les Amérindiens et les Anglais s'inscrivent toujours dans des rapports hiérarchiques dont l'ancienneté constitue un des critères de classement, bien qu'il ne soit pas nécessairement le seul ni le plus décisif. Certains membres sont proches du pouvoir colonial, d'autres éloignés. Juchés bien haut au premier rang depuis 1664, les Iroquois des

Six-Nations : source de référence, les « jeunes frères » ne peuvent agir qu'après les avoir consultés.

Dans le contexte incertain d'une guerre civile, la hiérarchie protocolaire revêt une importance capitale. Admis dans l'alliance en 1760, les Amérindiens de la colonie de Québec sont des nouveau-nés. Or, depuis le début du conflit, les Iroquois des Sept-Nations prennent des initiatives sans consulter leurs « grands frères » : échanges avec le Massachusetts et le New Hampshire, pour parler avec les Mahicans de Stockbridge. Pour le surintendant Johnson, c'est inadmissible : les frondeurs doivent être remis à l'ordre. Le 11 juillet 1775, douze chefs politiques et militaires iroquois quittent Oswego pour Montréal en compagnie du surintendant afin « d'inspirer leurs dépendants » et ainsi ramener les « brebis égarées » dans le droit chemin, par l'esprit éclairé de leurs « aînés ». À cette fin, 200 guerriers les accompagnent⁶⁰.

LE TRAITÉ DE MONTRÉAL, 26 JUILLET 1775 (UNE DÉCLARATION DE GUERRE)

Le 17 juillet 1775, la délégation arrive dans la région de Montréal et réunit quelques « jeunes frères », des Kahnawake, des Akwesasne, des Kanesatake et des Oswegatchies. En réalité, on ne consulte que pour la forme puisque la chose est décidée par les Six-Nations. Inutile de prolonger les débats. Reléguées au rôle d'une confédération à l'autonomie limitée, les Sept-Nations n'ont d'autre choix que de subir les désirs de leurs « aînés » et d'appuyer les loyalistes en déclarant la guerre aux rebelles.

Pour le Grand Conseil d'Onondaga – la capitale des Six-Nations, près de Syracuse, New York –, l'attaque sur Ticonderoga et Crown Point en territoire iroquois équivaut à une déclaration de guerre. Les Sept-Nations ne peuvent

rester assises sur « leurs nattes » pendant que les Américains agressent leurs alliés. Elles doivent contre-attaquer.

Pour faire avaler la pilule, Daniel Claus mise sur l'avenir politique et économique des Amérindiens. Agresseurs, envahisseurs, les Yankees veulent du territoire et, au besoin, ils ne se gêneront pas pour déposséder les Amérindiens de la colonie de Québec, « un pays nullement concerné par la dispute », précise-t-il. L'affaire des taxes n'est qu'un prétexte. Ce qu'ils veulent, c'est spéculer, faire du profit. Leur guerre est une guerre de conquête territoriale meurtrière et leur vision géostratégique conçue sur la domination et l'extermination des Amérindiens. Les Mohawks de New York, les Cherokees du Tennessee, les Wyandots du Michigan et les Shawnees de Virginie en témoignent. Les « Bostonnais » prônent une solution territoriale fondée sur le nettoyage ethnique :

they want to seize [your hunting ground] [...] they wish to destroy [...] your wives and children⁶¹.

Même les loyaux sujets britanniques ne sont pas à l'abri. À preuve, les rebelles ont saisi la propriété des Johnson et des Claus dans la vallée de la Mohawk, forçant des centaines de civils à fuir leur foyer pour Oswego.

Les risques « de perdre vos terres et terres de chasse » sont d'autant plus élevés que les « Bostonnais », ajoute Claus, un ramassis de vagabonds, de fourbes, de tricheurs et de bandits, ne respectent ni les traités ni les ordonnances royales puisque leur logique d'empire s'oppose à la politique britannique qui, depuis 1763, consiste à acquérir des terres par traité et par achat, conformément à la promesse de négociation de la Proclamation royale qu'ils contestent avec force par une entreprise de spoliation et de destruction systématique dirigée par l'un des plus voraces spéculateurs fonciers de Virginie, George Washington, leur chef, un conquistador

peu scrupuleux des droits autochtones, qui conspire pour s'emparer des terres réservées aux Amérindiens par la Couronne à l'ouest des Appalaches.

En prenant Crown Point et Ticonderoga, les « Bostonnais » ont franchi la limite acceptable de la rébellion puisque l'occupation de ces forteresses en territoire iroquois perturbe les échanges commerciaux entre les Six-Nations, les Sept-Nations et les Anglais. Dans l'intérêt des Amérindiens de la colonie de Québec, les Sept-Nations doivent unir leurs voix aux Six-Nations et exiger que les Yankees libèrent « leur territoire » du lac Champlain⁶².

Malgré les réticences des « chefs anglais », le 26 juillet 1775, les Six-Nations et les Sept-Nations signent le traité de Montréal, une déclaration de guerre symbolisée par un « très large » collier de wampum noir illustré d'un tomahawk. « The war has commenced ».

Pour Carleton, c'est une douce victoire. Personne ne tient tête au gouvernement colonial, surtout les peuples conquis. Le gouverneur rappelle aux chefs autochtones que l'avenir de leurs peuples est lié à celui de la Couronne d'Angleterre, que leur « bonheur » dépend de leur loyalisme :

I exhort you [...] to continue your adherence to the King, and not to break the solemn agreement made by your forefathers; for your own welfare is intimately connected with your continuing the allies of his Majesty⁶³.

Il ajoute que leur contribution est légitime puisque les terres amérindiennes sont en jeu : « Go now and fight for your possessions ». Il promet que la Couronne compensera toutes les pertes matérielles :

whatever you lose of your property during the war, the King will make up to you when peace returns⁶⁴.

Comme c'est la coutume dans l'alliance anglo-amérindienne, il garantit l'accès à des chirurgiens et à des forgerons

à Montréal, Oswego, Niagara et Détroit où chaque guerrier recevra la panoplie militaire traditionnelle faite d'armes et de vêtements : pagnes, jambières, mocassins, bracelets, broches, boucles d'oreilles, anneaux, vermillon, fusils, couteaux, massues, tomahawks – une offre généreuse indispensable car, sans aide matérielle, pas d'appui militaire : « If we expect their further Service we must supply them amply⁶⁵ ».

Finalement, pour sceller l'alliance militaire, il donne un grand festin de guerre pour 1 664 convives, hommes, femmes et enfants – geste fondamental dans les processus diplomatiques –, un somptueux banquet sacrificiel au cours duquel le surintendant Johnson invite les guerriers à « manger du Bostonnais et boire son sang », un bœuf rôti accompagné d'un tonneau de vin rouge, une manière saisissante d'attiser symboliquement leur haine et leur combativité.

Toutefois, les officiers des Affaires indiennes notent que tous n'y mettent pas autant de zèle qu'exige le loyalisme envers la Couronne : pour ne pas nuire à leur relation avec les Américains, les « chefs anglais » du Grand Conseil des Sept-Nations refusent de participer au fabuleux rituel de la propagande haineuse des Anglais – un festin cannibale dont s'empare la presse américaine pour stimuler le dégoût et la mobilisation populaire⁶⁶.

Au début d'août 1775, près de 500 guerriers se rassemblent à Montréal, majoritairement des combattants associés aux Sept-Nations. Des fonctionnaires du département des Affaires indiennes les accompagnent : Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier, François-Thomas de Verneuil de Lorimier, Gilbert Tice, Walter Butler, Peter Warren Johnson.

Combattants d'une guerre qui n'a pas encore été officiellement déclarée par la Couronne, une centaine d'Iroquois, d'Algonquins, de Nipissingues, de Mississaugas (Ojibwés-Saulteux) et d'Ottawas (Outaouais) des lacs Huron et Supérieur – deux nations ralliées par la diplomatie des Affaires indiennes aux forts Niagara et Michillimakinac (Mackinac) – se rend au fort Saint-Jean grossir la garnison de 500 soldats britanniques et de miliciens canadiens sous les ordres de Charles Preston et de François-Marie Picoté de Belestre (un vétéran de l'armée française). Quatre cents réservistes iroquois, algonquins et nipissingues sont stationnés de part et d'autre de l'enceinte montréalaise tandis que des guerriers abénaquis et hurons sont mobilisés pour patrouiller les rivières Saint-François et Chaudière.

Craignant les effets de l'inaction sur leur humeur combative, le surintendant suggère au gouverneur d'utiliser les réservistes pour harceler la population coloniale au sud de la frontière, mais Carleton refuse de risquer une attaque « aveugle » et discriminatoire qui confondrait hors-la-loi et loyalistes, traîtres et innocents, « bons » et « mauvais » « enfants ». Ses directives sont claires : intégrer les guerriers dans la stratégie globale de son état-major en limitant leurs actions à des patrouilles dans le haut Richelieu, la rivière Saint-François, la rivière Chaudière et la baie de Missisquoi. Interdiction formelle de franchir la frontière de la colonie de Québec⁶⁷.

Les chefs de guerre ne voient pas les choses du même œil. Fidèles à leur code d'honneur, ils veulent vaincre à leur manière et récolter gloire et dépouilles au mépris des interdits et des périls. Or, l'autorité de Carleton les embarrasse. L'état-major n'a pas à dicter leur conduite militaire puisqu'ils ne sont ni de simples soldats ni de banals miliciens ou de vulgaires mercenaires sommés d'obéir. La seule

discipline respectable, c'est la leur, les ordres du gouverneur, des propositions à débattre, pas des ordonnances.

Pour commander, il faut tenir des conseils, raisonner, persuader, si non, on déshonore, on insulte, on dégrade. L'autoritarisme de l'armée ne donne rien. Aussi, lorsque le lieutenant-général Robert Prescott interdit qu'un groupe déloge une avant-garde américaine repérée à Pointe-au-Fer (sur le lac Champlain, entre l'Isle La Motte et Rouses Point), les guerriers désertent. Pour tenter de freiner l'hémorragie, Johnson, qui promet d'autres occasions de briller, distribue des « présents du roi », de la marchandise européenne ainsi nommée pour symboliser la reconnaissance royale⁶⁸.

LE TRAITÉ D'ALBANY, 1^{ER} SEPTEMBRE 1775 (UN TRAITÉ DE NEUTRALITÉ MILITAIRE)

Pendant qu'à Montréal « on mange du Bostonnais », à quelques kilomètres d'Albany, à Herkimer, dans le petit village colonial de German Flats sur la rivière Mohawk, « à l'orée du bois », les « Bostonnais » préparent la conférence d'Albany.

Tenir des échanges diplomatiques « à l'orée du bois » relève du protocole iroquois qui consiste à établir les premiers contacts entre hôtes et invités d'une conférence internationale à distance du principal lieu des débats officiels. C'est symbolique. La sortie du bois est un espace d'engagement où l'on passe de la noirceur à la lumière. On y pratique essentiellement un rituel de purification de « couverture de sang », le même type de rituel pratiqué par les Mahicans et les Iroquois lors de la rencontre de juin 1775 à Kahnawake. En diplomatie, c'est essentiel. Avant toute discussion publique, il importe de s'offrir mutuellement des condoléances, de pleurer les morts, d'effacer les mauvais souvenirs, de signifier qu'on appartient à une même famille. C'est une question morale. Après avoir « pleuré », Américains

et Iroquois se « nettoient la gorge » et se « dégagent les oreilles » pour parler clairement et bien entendre, avec du wampum.

À la surprise des commissaires, aucun Kahnawake n'est présent malgré la volonté des Américains qu'il y ait au moins un représentant iroquois des Sept-Nations du Canada. Tiahogwando explique habilement leur absence. Chef civil au Grand Conseil des Oneidas de Kanonwalohale, « gardien des wampums », Tiahogwando est responsable des affaires étrangères. Investi de l'initiative diplomatique, c'est lui qui devait transmettre l'invitation des commissaires. Or, il ne l'a pas fait, et accuse Guy Johnson d'être le principal obstacle à la diplomatie des Six-Nations et des Sept-Nations. Le colonel Tench Tilghman, le secrétaire chargé de la transcription des pourparlers, rapporte l'argument :

a Man one of our own Blood was already there endeavouring to draw (pulling strong was their expression) their Minds from us and to prevent their coming down.

En réalité, les Oneidas ont décidé de profiter du contrôle exercé par les Anglais à Québec et Montréal pour se hisser au rang de premiers négociateurs entre le Congrès et les Sept-Nations :

It is plain to me, raisonne Tilghman, that the Indians understanding their game, which is to play into both hands. They would readily have sent to Canada, but as the Superintendent had taken possession of that ground they did not chuse to interfere with him⁶⁹.

Tiahogwando explique que de toute façon leur présence n'est pas nécessaire puisque les Six-Nations, leurs « aînées », peuvent conclure des traités en leur nom :

Brothers, possess your minds in peace. We of the Six Nations have the minds of the Caghnawagas, and the Seven Tribes in that quarter. At our central council-house when this took

place, they addressed us of the Six Nations in the following Manner: "You are better capable of maintaining peace than we are; therefore, we delivered up our minds to you"⁷⁰.

Les « Caghnawagas », ce sont les Kahnawakes. Avoir « l'esprit des Caghnawagas », c'est avoir le mandat de les représenter. Avoir « l'esprit des Caghnawagas », c'est pouvoir négocier des ententes internationales en leur nom.

La conférence d'Albany s'ouvre le 23 août 1775 et réunit des Américains, des Oneidas, des Tuscaroras, des Mohawks et des Mahicans. Les Mahicans sont là pour témoigner des échanges entre le Massachusetts et le Grand Conseil des Sept-Nations. Les Mohawks sont du fort Hunter, de Tiononderoga, un des principaux villages mohawks dans Tryon County. Contrairement à d'autres conseils mohawks proches des Johnson, donc plutôt loyalistes, le Conseil de Tiononderoga défend la neutralité iroquoise dans le conflit.

Les commissaires rappellent que cette « chicane » est une affaire de famille entre Anglais et demandent donc aux Amérindiens d'observer une bonne distance. Le Congrès ne sollicite pas leur aide. Au contraire. Il dénonce plutôt la Couronne qui sacrifie ses « enfants » amérindiens alors que la première puissance militaire mondiale dispose de 30 000 soldats professionnels et des meilleurs généraux d'Europe :

This is a family quarrel between us and Old England. You Indians are not concerned in it. We don't wish you to take up the hatchet against the Kings troops. We desire you to remain at home, and not join on either side, but keep the hatchet buried deep⁷¹.

Les Oneidas en conviennent. Cette « chicane de famille » ne concerne que le « père » et les « frères » anglais. Qu'ils s'entretuent. Au nom des Six-Nations, ils prennent position pour la neutralité :

This then is the resolution of the Six Nations, not to take any part, but as it is a family affair, to sit still and see you fight it out⁷².

En contrepartie, quelques conditions. D'abord, pas de manœuvres militaires américaines en Iroquoisie. Ensuite, la reprise à Albany des activités commerciales interrompues depuis la prise de Ticonderoga par le Massachusetts. Finalement, la « paisible jouissance » de leurs possessions territoriales – une formule empruntée au vocabulaire juridique britannique pour signifier l'inviolabilité de l'intégrité des terres occupées et exploitées par les Autochtones⁷³.

Le Congrès accepte. En échange d'une neutralité militaire, les États-Unis d'Amérique garantissent l'inviolabilité de l'intégrité territoriale des nations signataires et la liberté de commercer dans les zones sous contrôle américain.

Le 1^{er} septembre 1775, les Oneidas ratifient le traité d'Albany que les Américains scellent avec 2 000 livres sterling de marchandises, des « présents » que les Oneidas pourront redistribuer pour convaincre sinon acheter les conseils autochtones comme le Grand Conseil de Sept-Nations :

We depend on you to send and acquaint your allies to the northward, the Seven Tribes on the River St Lawrence, that you have had this talk with us at our council-fire at Albany⁷⁴.

LA RENCONTRE DE CAMBRIDGE, MASSACHUSETTS

Pendant que les Oneidas et les Américains négocient le traité d'Albany et que les Six-Nations et les Sept-Nations signent le traité de Montréal, le Massachusetts et le New Hampshire organisent une rencontre entre Louis Cook, Joachim Otondosonne et George Washington à Cambridge, en banlieue de Boston. Les chefs autochtones veulent se lier au général qui a mis à mal près d'un millier de soldats professionnels britanniques devant Boston, à Bunker Hill, le 17 juin 1775, une force menaçante qui pourrait bien se

retourner contre eux. Ethan Allen, Jacob Bayley et Timothy Bedel soutiennent l'initiative. Une telle rencontre pourrait servir la politique de neutralité du Congrès : « To keep the seven Nations from tak^g. up Arms Against the Americans⁷⁵ ».

Les chefs passent d'abord le filtre d'un comité militaire. Malgré leur réputation d'« amis du peuple américain » et de stratégestes de grande valeur, ils sont reçus avec la même défiance que n'importe quel autre « sauvage »⁷⁶.

Washington accueille Louis Cook le 3 août 1775. Ce n'est pas seulement une visite officielle, mais une séance d'intimidation : Cook, 35 ans, Washington, 43, deux vétérans de la guerre de Sept Ans, Cook avec panache et brio, Washington sans grand succès. Ils étaient présents dans des camps ennemis le 13 juillet 1755, à la rivière Monongahela, lors de la tentative ratée des Anglais pour prendre le fort Duquesne (Pittsburg), Cook comme chef de guerre allié des Français, Washington comme officier de la milice coloniale de la Virginie, un miraculé puisque la majorité des officiers anglais ont péri ce jour-là.

Soucieux de refléter l'autorité d'un grand général, Washington a soigné sa tenue de guerrier, l'emblème de son pouvoir et de son savoir-faire – détail important dans la mesure où son infanterie est loin d'avoir le décorum et la dignité d'une armée de métier. Faite de bric et de broc, l'Armée continentale est alors composée d'hommes inexpérimentés, moitié soldats, moitié civils – fermiers, avocats, marchands, forgerons, libraires, enseignants, artisans –, aux antipodes des fameux « manteaux rouges » britanniques, des soldats de carrière. Malgré cela, Washington risque une revue des forces qui ont défait les Anglais à Bunker Hill et qui maintiennent une pression sur les assiégés à Boston.

Aristocrate virginien on ne peut plus *british*, George Washington réussit à s'imposer comme un vrai commandant possédant toutes les apparences et l'essence d'un grand chef de guerre, l'énergie, le charisme et l'influence puisque près de 15 000 hommes ont accepté de le suivre. Ses archives ont fait l'objet de nombreux projets d'édition papier et numérique au XIX^e et au XX^e siècle. Selon l'édition numérique des *Washington Papers*, les Iroquois lui auraient attribué l'épithète de *Caunotaucarius*, « town taker », « town destroyer », en référence à la brutale attaque américaine de 1779 sur l'Iroquoisie⁷⁷.



Cook offre d'aider l'Armée continentale sous prétexte que les « chefs anglais » du Grand Conseil des Sept-Nations le recommandent. Selon ce qu'il en dit, le Grand Conseil appuierait la révolution américaine puisque qu'elle vise la création d'une république fédérée par des alliances à l'image de la confédération des Sept-Nations où seul le pouvoir de persuasion domine :

Remember, Brother, Bostonians, the words of your Brothers at Cahnwaga. Never forget that a portion of them are your true friends at heart & pray to the Great Spirit that you may become free people as your Brothers, the Indians.

Interpréter l'histoire de l'Amérique du Nord comme si les Autochtones avaient toujours maintenu leur liberté depuis leur association avec les Européens relève du mythe. Croire à l'autonomie et à l'indépendance républicaine des Sept-Nations du Canada, c'est occulter le processus d'intégration des Amérindiens du Québec à l'État colonial, la hiérarchie de l'enfermement, la dépendance économique, le non-pouvoir des Autochtones soumis depuis 1763 à la suzeraineté tutélaire du seigneur britannique et de ses principaux vassaux autochtones, les Mohawks des Six-Nations. Les Amérindiens domiciliés ont d'ailleurs déjà fait l'expérience du violent pouvoir du droit régalien, au fort Stanwix par

exemple, en 1768, lorsque, par la loi des traités, et avec la complicité des Mohawks, la Couronne a dépouillé leurs « frères » shawnees et cherokees de leurs terres du Kentucky pour les offrir à ses sujets de la Virginie⁷⁸.

Reconnaissant son influence et ses compétences exceptionnelles comme chef de guerre, Washington lui offre une place dans l'armée du lac Champlain. Il demande à Schuyler d'agir en conséquence, puis transmet à Philadelphie un compte rendu optimiste de ses échanges, jugeant avoir gagné la confiance et l'amitié politique d'un militaire influent et expérimenté :

as he is represented to be a man of weight and consequence in his own Tribe, I flatter myself his visit will have a good Effect⁷⁹.

Le 14 août 1775, il reçoit Joachim Otondosonne qu'il incorpore aux troupes sous son commandement parce que le Conseil provincial du Massachusetts le recommande : les Abénaquis de la colonie de Québec sont des alliés politiques des Penobscots (ou Pentagouets) de la Nouvelle-Angleterre, et les Penobscots gouvernent la confédération des Wabanakis – l'alliance du « soleil levant » – un regroupement de communautés algonquiennes dispersées entre la baie des Chaleurs et la côte atlantique, des Passamaquoddys (Pesmocodys), des Malécites et des Micmacs. Comme les Mahicans de Stockbridge, les Penobscots d'Oldtown – la capitale des Wabanakis – soutiennent Watertown depuis au moins l'affaire de Lexington⁸⁰.

L'OFFENSIVE AMÉRICAINE SUR MONTRÉAL ET QUÉBEC

Enfin, le 23 août 1775, quatre mois après l'escarmouche du 19 avril, George III proclame l'état « de rébellion et de sédition » dans les treize colonies atlantiques. Pendant que Londres organise la répression militaire, Schuyler et Montgomery déclenchent l'opération sur la colonie de

Québec. Premier objectif, le fort Saint-Jean que Carleton a renforcé avec des guerriers et des miliciens. Le plan d'ensemble vise à débarquer, encercler et, au besoin, assiéger.

Le 4 septembre 1775, les soldats prennent le fort Lennox d'où Schuyler annonce à « tout habitant du Canada et tout ami de la liberté » que le Congrès a décidé d'envahir la vallée du Saint-Laurent pour libérer la colonie de Québec de l'occupant britannique. Il engage les Canadiens à le soutenir et promet une conquête dans les règles de l'art, sans boucherie amérindienne puisque les Iroquois des Six-Nations ont conclu le traité d'Albany, une neutralité pour laquelle le Congrès offre aux futurs signataires autochtones de la colonie de Québec un monceau de marchandises :

Il vient depuis peu de se conclure au fort Orange autrement dit Albany un traité avec les Six Nations autrement dits les Iroquois. Je suis chargé de présens considérables pour les distribuer à leurs frères les Caghnawagas et autres Sauvages du Canada⁸¹.

L'appel aux Canadiens donne un résultat mitigé. Certains adoptent une neutralité active et bienveillante, promettant nourriture et moyens de transport, d'autres, plus radicaux, s'engagent : Clément Gosselin, Joseph Langlois dit Traversy, Maurice Desdevens de Glandons, Philippe Liébert... incorporés dans trois régiments de volontaires : le First Canadian Regiment du colonel James Livingston, le Second Canadian Regiment du colonel Moses Hazen et le Bedel Regiment du colonel Timothy Bedel – la milice du haut Connecticut dans laquelle Schuyler a versé les guerriers de la « compagnie » du « capitaine » Louis Cook, une trentaine d'Iroquois et d'Abénaquis fiers d'être associés à la résistance américaine, rapporte un soldat du Connecticut : « The Indians [...] will smite on their breasts, saying, "me Yankee"⁸² ».

6 | N. H.

Louis Cook
Capt

Appears as shown below in an
Account
of Col^l Timothy Bedel with The United States of
America—Under the Direction of Brigadier
Gen^l Wooster.
(Revolutionary War.)

Dec^r 19th 1776. (Hanover New St.)
To Cash paid Capt. Louis Cook
for himself & Party — £14 — —

Number of sheets: **1**
(44th) C. H. Patterson Copyist

6 | Bedel's Regt. | N. H.
(1772-1776)

Louis Cook
Capt

Appears as shown below on a
Pay Roll
of Capt. Lewis's Company of
Indians in the Continental Ser-
vice from the 20th of April to the
16th of June 1776.

	£ 8 13
1 Capt. L. C. of Mont	14 12 6
1 Serjeant L. C. do	9 16 2
28 Rank & File @ 49 2 ^d	84 13 4
	£ 109 2 18

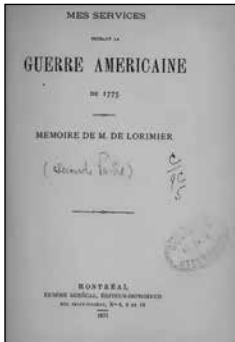
Rec^d 16th June 1776 of Col^l Timothy
Bedel the above mentioned sum of
One Hundred and Nine pounds Ten
Shillings & Ten pence in full (cont)
(Revolutionary War.)

Number of sheets: _____
(44th) C. H. Patterson Copyist

Fiches comptables de l'Armée continentale publiées par Fold3, un centre d'archives numériques américain spécialisé dans les affaires militaires qui donne un accès gratuit à des centaines de milliers de pages sur la guerre de l'Indépendance des États-Unis. Les fiches rendent compte de la commission du « capitaine » Louis Cook, engagé pour commander la trentaine d'Iroquois et d'Abénaquis incorporés au Bedel Regiment, un régiment de miliciens loin d'être un monde à part puisqu'il est composé de parents et d'amis du New Hampshire, comme John Wheelock, le fils du révérend Wheelock à Hanover⁸³.

Le 6 septembre 1775, Montgomery quitte le fort Lennox pour Saint-Jean avec 1 200 hommes, une force largement supérieure aux forces britanniques combinées, mais qui n'obtient rien : le 7 septembre, l'armée américaine tombe dans le piège d'une embuscade amérindienne qui l'oblige à se replier sur le fort Lennox. Une victoire des Sept-Nations.

Dans un mémoire assez détaillé de l'événement, Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier précise que la « chaude » lutte aura fait entre six et huit victimes parmi les alliés amérindiens, dont deux Kahnawakes, un Kanesatake, un Huron de Lorette, deux Mohawks des Six-Nations, plus au moins huit blessés, dont un officier des Affaires indiennes, et près d'une centaine d'Américains morts ou blessés.



Page couverture de l'édition de 1871 du mémoire signé Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier sur ses états de service comme officier des Affaires indiennes en 1775. Témoignage d'une grande valeur mémorielle sur les Amérindiens pendant l'invasion américaine de la colonie de Québec, Lorimier dit Tioliatoken a le grand mérite de donner une personnalité à des Autochtones autrement oubliés par la mémoire écrite, et il connaît assez bien la culture militaire iroquoise pour en détailler les rituels et les modalités. En ligne. Voir Internet Archive (la fameuse bibliothèque numérique).

Québec salue le « courage », la « détermination », l'audace et la vigueur des guerriers qui ont repoussé une force supérieure en nombre. Grâce à eux, la colonie sans défense vient d'éviter une « conquête facile ». L'Église catholique chante aussi leur succès alors qu'Étienne Montgolfier, supérieur des Sulpiciens et grand vicaire, offre à Montréal une grande messe et un *Te Deum* d'action de grâce pour les Sept-Nations d'Amérindiens domiciliés, sauveurs de la colonie catholique. Bref, un succès sur toute la ligne⁸⁴.

Bien qu'ils célèbrent eux-aussi avec fierté cette victoire « sy surprenante et sy magnifique », les chefs se disent par contre « dégoûtés » par la lâcheté des soldats et des miliciens qui sont restés « cachés » au fort Saint-Jean pendant qu'ils se « sacrifiaient » dans une lutte d'autant plus inégale que

Preston leur refusa une quantité suffisante de munitions sous prétexte qu'on ne peut pas leur faire confiance. Ce genre d'alliance les répugne⁸⁵. Parce qu'ils ont soutenu toute la violence d'un combat « vif » et « intrépide » sans que Preston ou Belestre bougent le petit doigt, « désappointés de voir que personne ne coopérait avec eux », relatent les Affaires indiennes, parce qu'on les traite comme du bétail, les chefs des Sept-Nations à Montréal et au fort Saint-Jean abandonnent l'armée⁸⁶.

Au fort Lennox, la défaite américaine est dure à avaler. Pour expliquer son échec, l'état-major évoque le « degré » d'intensité avec lequel les guerriers autochtones vivent la guerre, leur goût de la violence : « non contents de scalper, déclare un soldat démoralisé, ils déterrent nos morts et les traitent de la plus horrible manière ». Manifestement, les déclarations d'amitié du Grand Conseil des Sept-Nations, c'est du pipeau⁸⁷.

Montgomery transmet au Grand Conseil un ultimatum mêlant l'intimidation à la menace ouverte et directe d'une contre-attaque sanglante : parce que la bienveillance des Kahnawakes s'est transformée en hostilité, la « ville » sera rasée, à moins que les « chefs anglais » signent le traité d'Albany. Son indulgence est donc conditionnelle. Il confie à Jean Vincent la transmission de « sa parole », « That John Vancson chief of the Hughrons & all the seven Nations Would give Ear to what I saide⁸⁸ ».

La manœuvre fonctionne. Selon Vincent, rien n'arrêtera les Américains, une force agressive et enthousiaste déterminée à remporter de grandes victoires : « they will be victorious ». Les « chefs anglais » se rangent à son avis : dans les circonstances fluctuantes et incertaines de l'invasion, autant profiter d'un pacte qui n'écrase pas les Sept-Nations. Ainsi exposé au ressentiment et à la détermination de Montgomery, sans la protection de Carleton, avant que la

menace se transforme en attaque, le Grand Conseil recommande aux chefs de guerre « de se retirer dans leurs villages et de garder la neutralité » pendant que les Sept-Nations ratifient le traité d'Albany⁸⁹.

Le 10 septembre 1775, les ambassadeurs des Oneidas chargés du traité d'Albany arrivent à Kahnawake au terme d'un périlleux voyage à travers la Montérégie. Une dizaine de représentants hurons et iroquois les accueillent au Grand Conseil des Sept-Nations.

Un groupe de loyalistes dénonce la rencontre à Carleton qui délègue Daniel Claus et Joseph Brant qui juge qu'il est trop tard : « It is over with Johnson ; all the Indians will quit him ». Les Oneidas ont conclu un traité au nom des Six-Nations et ils vont exploiter leur droit d'aînesse pour obtenir la signature des Kahnawakes : en principe, dans une famille politique, celui qui occupe le second rang obéit aux conseils de ses « aînés »⁹⁰.

Claus se voit accorder un temps de parole qu'il utilise pour dénoncer les manquements aux règles et aux principes de la *Covenant Chain*. En amorçant une conversation diplomatique sans que l'administration impériale l'ait approuvée, les Oneidas de Kanonwalohale et les Iroquois de Kahnawake ont court-circuité l'ordre établi en 1760, une infraction au protocole qui dit que toute initiative diplomatique ne doit jamais exclure un représentant du surintendant des Affaires indiennes. Cette convention, les Kahnawakes se sont pourtant engagés à la respecter « comme des hommes » lors du traité de Kahnawake, en accordant une priorité absolue aux règles et aux principes fixés par les Anglais et les Iroquois des Six-Nations.

Claus rappelle aux « chefs anglais » du Grand Conseil des Sept-Nations le prix d'une trahison : s'ils ratifient le traité d'Albany – l'expression intolérable de la souveraineté

américaine –, la Couronne se vengera. Il avertit les Oneidas : en favorisant les Yankees, ils commettent une grave erreur stratégique. Leur seul allié objectif contre une aristocratie coloniale qui ne cherche qu'à les spolier, c'est la Couronne d'Angleterre, pas le Congrès : « It was to the King only they Should Look to for Aid & protection ».

Finalement, pour embarrasser les Hurons et les Iroquois impliqués dans l'offensive amérindienne devant le fort Saint-Jean, il annonce la publication d'un communiqué militaire par lequel le gouverneur général de la colonie de Québec cite la « brillante » conduite des Sept-Nations du Canada lors de l'assaut raté des « Bostonnais », le 7 septembre 1775.

Défiant les menaces et les insultes, John Stacey refuse d'observer les marques de déférence exigées par ses supérieurs hiérarchiques et invite plutôt Peter Saristago et les ambassadeurs oneidas à éviter Montréal où le bon plaisir du général anglais sert de loi (une référence à l'arrestation des diplomates mahicans, en juin 1775)⁹¹.

Le 14 septembre, une ambassade quitte Kahnawake pour le fort Saint-Jean, maintenant assiégé par l'armée américaine, rencontrer Montgomery et son état-major – sept délégués iroquois choisis par le Grand Conseil pour symboliser le consensus des Sept-Nations. Montgomery réitère le message de Schuyler : l'Armée continentale est une force de libération chargée de débarrasser l'Amérique des hommes qui la dominent : « Guy Johnson had told them nothing but lies ». Il demande donc aux Sept-Nations de déposer les armes et d'interdire aux Anglais l'accès à leurs villages. En échange, le Congrès garantit l'inviolabilité de l'intégrité de leur territoire et la liberté de commercer en toute sécurité dans les territoires sous contrôle américain grâce à un système de sauf-conduit⁹².

Le 15 septembre 1775, les délégués ratifient le traité d'Albany au nom des Sept-Nations du Canada par un grand collier de wampum : « le Général pouvait compter sur eux » ; « ils ne prendraient pas un fusil » ; ils « ne feraient pas la moindre attention à Guy Johnson » ; ils « demeureraient neutres⁹³ ».

Comme promis, pour sceller l'entente, le Congrès verse au Grand Conseil 440 livres sterling. Montgomery en profite pour annoncer que, lors du dernier Congrès des Américains à Philadelphie, les États-Unis ont voté en faveur d'une aide financière pour l'éducation de leurs enfants à Hanover. Finalement, il clôt les échanges par une « gratuité » aux sept délégués, geste d'une règle de redistribution que doit absolument respecter le représentant du Congrès s'il veut que les ambassadeurs lui reconnaissent un peu d'autorité morale⁹⁴.

Samuel Mott, un officier d'état-major témoin de la signature du traité, résume l'ambiance autour de l'événement dans sa correspondance du 6 octobre 1775 avec le Congrès provincial du Connecticut :

I have been present with the General at a Congress and treaty with the Indians, where the heads of all the seven Nations of Canada were present ; and matters were conducted with great solemnity, and to the mutual satisfaction of all⁹⁵.

Le traité signé, Montgomery peut établir des campements militaires à Longueuil et à Laprairie pour surveiller Montréal et bloquer l'accès à Saint-Jean sans craindre Kahnawake et ses alliés. Les guerriers amérindiens « nous abandonnent sans faire de bruit », résume Lorimier qui explique : « les Iroquois venaient de conclure un traité avec les ennemis ». Il précise que la retraite fut complète : ceux « qui étaient en nombre à Lachine et qui devaient traverser pour S^t Jean s'en retournèrent chacun chez eux ». Il signale finalement qu'un groupe de cavaliers iroquois obtint du

Grand Conseil le mandat de patrouiller le voisinage du fort pour s'assurer qu'il n'y avait « plus aucun Indien à Saint-Jean⁹⁶ ».

L'intervention du Grand Conseil donne des résultats puisque Montgomery n'enregistre aucune attaque significative au cours des quarante-cinq jours du siège du fort Saint-Jean (du 18 septembre au 2 novembre). Au contraire. Les assiégeants bénéficient de l'appui de la population canadienne et amérindienne pour se ravitailler, se déplacer et se réchauffer. De Cambridge, Washington s'en réjouit dans une lettre au Congrès : « I cannot but congratulate the Honorable Congress on the happy Temper of the Canadians and Indians⁹⁷ ».

Aidé de quelques guerriers des Sept-Nations achetés à coup de marchandises, le gouverneur de Québec tente de briser la défense qui bloque les échanges avec Saint-Jean. Sans succès. Entre les 3 et 13 novembre 1775, Saint-Jean, Trois-Rivières et Montréal capitulent tour à tour alors que Carleton, Johnson, Claus et d'autres loyalistes se réfugient à Québec.

Les États-Unis maîtrisent l'axe maritime Québec–Albany (Saint-Laurent–Richelieu–Champlain–Hudson) isolant les Anglais, les Canadiens et les Amérindiens du reste de l'Empire britannique. Cinq cents soldats sont postés en garnison à Montréal, Saint-Jean et Chambly sous les ordres du général David Wooster à Montréal. Insensible aux finesses de la diplomatie iroquoise et aux grandes machinations politiques des Amérindiens domiciliés, il confie au colonel Timothy Bedel la responsabilité de « cultiver l'amitié » des « chefs anglais » pour qu'ils tiennent « la neutralité qu'ils leur avoient promise et même payée⁹⁸ ».

Laprairie oct 20 1775

Major Livingston le Dominicain, Kelly

700	1/2 bouteille de vin de la table	0 1 0
701	1/2 bouteille de la table	0 3 0
702	1/2 bouteille de la table	0 3 0
703	1/2 bouteille de la table	1 6 0
704	1/2 bouteille de la table	0 7 0
705	1/2 bouteille de la table	1 11 0
706	1/2 bouteille de la table	0 2 0
707	1/2 bouteille de la table	0 2 0
708	1/2 bouteille de la table	0 1 0
709	1/2 bouteille de la table	0 9 0
710	1/2 bouteille de la table	0 2 0
711	1/2 bouteille de la table	0 2 0
712	1/2 bouteille de la table	0 2 0
713	1/2 bouteille de la table	0 1 0
714	1/2 bouteille de la table	0 1 0
715	1/2 bouteille de la table	0 2 0
716	1/2 bouteille de la table	0 2 0
717	1/2 bouteille de la table	0 2 0
718	1/2 bouteille de la table	0 2 0
719	1/2 bouteille de la table	0 2 0
720	1/2 bouteille de la table	0 2 0
721	1/2 bouteille de la table	0 2 0
722	1/2 bouteille de la table	0 2 0
723	1/2 bouteille de la table	0 2 0
724	1/2 bouteille de la table	0 2 0
725	1/2 bouteille de la table	0 2 0
726	1/2 bouteille de la table	0 2 0
727	1/2 bouteille de la table	0 2 0
728	1/2 bouteille de la table	0 2 0
729	1/2 bouteille de la table	0 2 0
730	1/2 bouteille de la table	0 2 0
731	1/2 bouteille de la table	0 2 0
732	1/2 bouteille de la table	0 2 0
733	1/2 bouteille de la table	0 2 0
734	1/2 bouteille de la table	0 2 0
735	1/2 bouteille de la table	0 2 0
736	1/2 bouteille de la table	0 2 0
737	1/2 bouteille de la table	0 2 0
738	1/2 bouteille de la table	0 2 0
739	1/2 bouteille de la table	0 2 0
740	1/2 bouteille de la table	0 2 0
741	1/2 bouteille de la table	0 2 0
742	1/2 bouteille de la table	0 2 0
743	1/2 bouteille de la table	0 2 0
744	1/2 bouteille de la table	0 2 0
745	1/2 bouteille de la table	0 2 0
746	1/2 bouteille de la table	0 2 0
747	1/2 bouteille de la table	0 2 0
748	1/2 bouteille de la table	0 2 0
749	1/2 bouteille de la table	0 2 0
750	1/2 bouteille de la table	0 2 0
751	1/2 bouteille de la table	0 2 0
752	1/2 bouteille de la table	0 2 0
753	1/2 bouteille de la table	0 2 0
754	1/2 bouteille de la table	0 2 0
755	1/2 bouteille de la table	0 2 0
756	1/2 bouteille de la table	0 2 0
757	1/2 bouteille de la table	0 2 0
758	1/2 bouteille de la table	0 2 0
759	1/2 bouteille de la table	0 2 0
760	1/2 bouteille de la table	0 2 0
761	1/2 bouteille de la table	0 2 0
762	1/2 bouteille de la table	0 2 0
763	1/2 bouteille de la table	0 2 0
764	1/2 bouteille de la table	0 2 0
765	1/2 bouteille de la table	0 2 0
766	1/2 bouteille de la table	0 2 0
767	1/2 bouteille de la table	0 2 0
768	1/2 bouteille de la table	0 2 0
769	1/2 bouteille de la table	0 2 0
770	1/2 bouteille de la table	0 2 0
771	1/2 bouteille de la table	0 2 0
772	1/2 bouteille de la table	0 2 0
773	1/2 bouteille de la table	0 2 0
774	1/2 bouteille de la table	0 2 0
775	1/2 bouteille de la table	0 2 0
776	1/2 bouteille de la table	0 2 0
777	1/2 bouteille de la table	0 2 0
778	1/2 bouteille de la table	0 2 0
779	1/2 bouteille de la table	0 2 0
780	1/2 bouteille de la table	0 2 0
781	1/2 bouteille de la table	0 2 0
782	1/2 bouteille de la table	0 2 0
783	1/2 bouteille de la table	0 2 0
784	1/2 bouteille de la table	0 2 0
785	1/2 bouteille de la table	0 2 0
786	1/2 bouteille de la table	0 2 0
787	1/2 bouteille de la table	0 2 0
788	1/2 bouteille de la table	0 2 0
789	1/2 bouteille de la table	0 2 0
790	1/2 bouteille de la table	0 2 0
791	1/2 bouteille de la table	0 2 0
792	1/2 bouteille de la table	0 2 0
793	1/2 bouteille de la table	0 2 0
794	1/2 bouteille de la table	0 2 0
795	1/2 bouteille de la table	0 2 0
796	1/2 bouteille de la table	0 2 0
797	1/2 bouteille de la table	0 2 0
798	1/2 bouteille de la table	0 2 0
799	1/2 bouteille de la table	0 2 0
800	1/2 bouteille de la table	0 2 0

Simple money \$ 7 3 7

Laprairie

La ténacité des Américains en Montérégie incite un groupe de Canadiens à négocier en octobre 1775 les conditions d'une éventuelle reddition de Montréal. Luc de La Corne prend l'initiative de l'acte de soumission et saisit l'avantage des relations entre Kahnawake et Albany pour demander l'aide des Iroquois au nom de la solidarité historique et de l'alliance éternelle entre les Français, les Canadiens et les Amérindiens. Finalement, toute l'affaire foire alors que La Corne accuse Stacey d'être l'instigateur d'une paix jamais réclamée. Menacé de représailles militaires par Carleton, le Grand Conseil obtient la protection des forces armées du major Henry Livingston. Cette note de service révèle trois repas diplomatiques pris

les 20, 21 et 22 octobre 1775 avec son état-major dans une taverne de Laprairie. Soupe, bœuf, dinde, haricots, patates, vin, partager de tels repas constitue en soi un rituel d'adoption. Plus qu'une simple réjouissance, l'échange a une valeur symbolique puisqu'il lie entre eux les Sept-Nations du Canada et les États-Unis d'Amérique. Les papiers de la famille Livingston sont sur le site Internet de la New York Public Library⁹⁹.

Reste l'imprenable forteresse de Québec, la capitale de la colonie. Pendant que l'armée du lac Champlain force sur Montréal, une autre armée obtient du Congrès l'autorisation d'une expédition indépendante sur Québec à partir du Massachusetts via les rivières Dead, Kennebec et Chaudière. Washington en confie le commandement à Benedict Arnold. Cinq guides penobscots l'accompagnent. Joachim Otondosome et ses hommes prendront la relève lorsque la colonne atteindra le lac Mégantic – de précieux intermédiaires, vu que l'état-major devra négocier un droit de passage à la

hauteur de Sartigan, un hameau fortifié d'une centaine d'Abénaquis et de Canadiens au confluent des rivières Chaudière et Famine, un poste-frontière entre le pays des Sept-Nations et celui des Wabanakis, à l'entrée de la colonie de Québec¹⁰⁰.

Le 19 septembre 1775, l'Armée continentale quitte Newburyport près de l'embouchure du Merrimack pour un périple de 515 kilomètres à travers un enfer de froid et de faim. Début novembre, 600 hommes malades arrivent à Sartigan. Les Américains paient un droit de passage en échange d'une escorte d'une quarantaine de guerriers abénaquis jusqu'aux rives du Saint-Laurent. Ce n'est pas une garantie d'alliance. Le geste respecte le traité d'Albany signé par les Sept-Nations.

Arnold arrive à Pointe-Lévy le 8 novembre, traverse à l'anse au Foulon, mais, faute de ressources matérielles et militaires pour affronter Carleton en terrain découvert, il se retire à Neuville en attendant Montgomery.

Jean Vincent assure la liaison entre les généraux américains. Un mémoire au Congrès rappelle ses états de services, jusqu'à son arrestation par des soldats du roi, à Sillery, en décembre 1775 :

Gen^l. Montgomery [...] Asked Captⁿ. Vancson chief of the Hughrons to take a Letter to Gen^l. Arnold, And I [Captⁿ. Vancson] Transported it to him On point Levy In the Province of Quebec, & Gen^l. Arnold gave me two Letters, for Gen^l. Montgomery, & In bringing the Two Letters, I [Captⁿ. Vancson] was taken a Prisoner In Quebec at Point S^t. Louis¹⁰¹.

Après un assaut raté sur Québec – la fameuse attaque concentrique du 31 décembre 1775 sur la basse-ville, Montgomery à partir du cap Diamant, Arnold du faubourg Saint-Roch –, l'Armée continentale reprend le siège de la citadelle qu'elle abandonne finalement en juin 1776¹⁰².

LE CONSEIL DES HURONS ET LA COVENANT CHAIN

Depuis le 30 octobre 1775, c'est le Conseil des Hurons de Lorette qui a le privilège de représenter la *Covenant Chain* dans la colonie de Québec. Malgré les failles de leur crédibilité – spécialement la trahison bien documentée de Jean Vincent Annienhoton –, les Hurons doivent cette première place à Guy Johnson qui, avant de partir pour l'Europe, les a convoqués au château Saint-Louis pour être adoubés par les Affaires indiennes.

Disqualifiés parce qu'ils ont signé le traité d'Albany, les Iroquois de la région de Montréal doivent être remplacés par un autre allié-vassal, conformément à la logique administrative de l'*indirect rule* qui a presque toujours caractérisé la manière britannique de coloniser l'Amérique du Nord-Est : accorder à un des « enfants » autochtones du roi des privilèges et des responsabilités que les autres n'ont pas, une stratégie de contrôle qui a bien servi les Kahnawakes depuis 1760. Or, ils ont trahi et, parce qu'ils ont trahi, on veut les humilier en les déclassant au profit des Hurons à qui le pouvoir colonial confie la responsabilité de « la grande porte de la Grande Confédération » – l'abc de la politique coloniale des Anglais : diviser, isoler, régner¹⁰³.

Repliés sur Québec, ils n'ont d'ailleurs guère d'autres « enfants » à proximité de la capitale. Avec une quarantaine de guerriers, les Hurons ne sont peut-être pas aussi forts que les Iroquois, mais ils ont assez d'autorité morale et de contacts diplomatiques pour représenter la *Covenant Chain* : peuple fier et réfléchi doué pour la diplomatie, leur ancienneté dans les réseaux amérindiens en fait des intermédiaires respectables. Liés par le sang et l'histoire aux Wyandots de Sandusky et aux Penobscots d'Oldtown, leur influence et leur prestige débordent le cadre des Sept-Nations¹⁰⁴.

La rencontre réunit des chefs et des conseillers hurons, dont Athanase et Pierre Romain, et du personnel civil et

militaire britannique comme Daniel Claus, William McKay (juge en chef) et George Allsopp (commissaire général de la garnison de Québec). Comme c'est la coutume, le surintendant Johnson reprend la narration des événements diplomatiques, du traité de Kahnawake au traité Albany. « Pour leur propre bien », il suggère aux Hurons de se distinguer des Kahnawakes et d'agir « comme des Guerriers, des Hommes sensés », fidèles aux promesses et aux engagements de 1760 : « behave Like Warriors & Men of Sense continue firm to their Engagements to His Majesty¹⁰⁵ ».

Johnson, Claus et Brant quittent l'Amérique pour l'Angleterre afin d'organiser les Affaires indiennes en vue de la contre-attaque britannique. Que les Hurons le fassent savoir aux partisans amérindiens et canadiens du Congrès : la Couronne va mobiliser 30 000 soldats et 10 000 marins pour récolter un triomphe aussi grand que celui de 1760. Les « Bostonnais » ont l'hiver pour se ressaisir. Le surintendant leur confie donc un collier de wampum de huit rangées de perles noires et blanches symbolisant la volonté du roi d'en finir avec les séditions et les soulèvements, un message que les Hurons doivent transmettre « de conseils en conseils » jusqu'au fort Niagara où leurs « aînés » des Six-Nations prendront le relais :

This Belt Contained the Kings Words & his Resolutions of Chastising all the Rebellious people. They Should Communicate to their People and then Send it thro' all the Nations to the Setting of the Sun¹⁰⁶.

À Londres, Johnson promet de parler d'eux au roi « père » pour qu'il sache qui sont ses « vrais enfants », ceux qui par leur dévouement, leur bravoure et leur persévérance ont su prolonger l'existence de sa colonie, malgré les forces américaines, la « lâcheté » des Canadiens et la « trahison » des Iroquois. En bon « père indulgent », il les récompensera comme il récompense tous ses « enfants consciencieux ». À

Connecticut) et Hanover (site du Dartmouth College). Parmi ces hommes, des rhétoriciens anglophones qui pourront « honorablement » représenter les Sept-Nations sans intermédiaires dans la société élégante des généraux et des congressistes américains. Comme d'habitude, en signe d'amitié, des femmes et des enfants les accompagnent¹⁰⁸.

Louis Cook escorte la principale délégation iroquoise de treize chefs et conseillers politiques et militaires qui s'arrête d'abord à Albany avant Cambridge : Philip Phillips, Thomas Williams, Nicolas Nanoghne, Jean-Baptiste Ogaghsaghighe, Darel Ogratusken, Louis Outejutaghoranquie, Eneas Sadarejaghisqua – des patronymes sûrement estropiés si l'on se fie aux nombreuses variantes orthographiques retrouvées dans les sources.

Si pour les Européens la signature d'un traité est une finalité, pour les Amérindiens, toute entente n'est jamais en réalité définitive. Il faut la réactiver. C'est comme l'amitié ; il faut l'entretenir, la stimuler. En outre, comme l'oral est leur principal référent et que c'est par cette tradition qu'ils gardent la mémoire des traités avec les Européens, pour que celle-ci reste bien vivante, les conventions doivent être régulièrement renouvelées.

Le 6 janvier 1776, les commissaires du Congrès à Albany reconduisent le traité d'Albany sur la liberté de commerce et l'inviolabilité de l'intégrité territoriale des nations signataires. Des colliers de wampum sont échangés et, à la demande des délégués, une copie officielle du document est produite pour que Washington le signe¹⁰⁹.

À la mi-janvier, le général les accueille en grande pompe en multipliant les gestes d'amitié et de générosité : rencontres sociales, réceptions, parades, festivités. Un officier d'état-major explique pourquoi son chef en fait autant pour les séduire et les intimider avec ses capacités de

trésorerie et la puissance de son armée, 18 000 soldats, une force disciplinée, organisée, équipée et conseillée en sous-main par des ingénieurs et des stratèges de la Couronne de France – une armée quasi professionnelle, incomparable aux troupes revues en 1775 :

that they may be encouraged, if disposed to be friendly, or deterred from aggression, if they should become hostile to our country¹¹⁰.

L'objectif des Sept-Nations est d'associer le grand chef de l'armée américaine aux intérêts des Amérindiens de la colonie de Québec en faisant valoir le traité d'Albany. Le Grand Conseil propose ainsi trois mesures pour renforcer le traité dans la vallée du Saint-Laurent : déporter les ennemis intérieurs du Congrès, garantir la reprise des affaires commerciales et constituer une force militaire autochtone.

D'abord, expulser les ennemis politiques qui complotent contre l'Armée continentale et, en tête de liste, Luc de La Corne. Washington est d'accord et relaie la demande au Congrès qui ordonne son exil à Esopus, un village de l'Hudson à une centaine de kilomètres au sud d'Albany, « for our own safety, and to quiet the minds of the Indians¹¹¹ ».

Ensuite, assurer la reprise de la traite des fourrures que le général Wooster a interdite pour limiter les échanges avec les loyalistes, une contravention à la capitulation de Montréal du 13 novembre 1775 par laquelle Montgomery garantissait aux Canadiens et aux Anglais la reprise des activités commerciales avec les Amérindiens. Washington transmet la plainte à Philadelphie pour que le Congrès en saisisse les membres spécialement délégués à Montréal pour régler ce genre de problèmes.

Finalement, lever un régiment exclusivement amérindien, 500 guerriers, un corps d'élite d'infanterie légère comparable aux régiments de volontaires canadiens levés par

Livingston et Hazen, notamment pour protéger les soldats américains postés le long du Saint-Laurent et du Richelieu.

En public, Washington ne dit pas non. L'armée a besoin d'hommes pour remplacer les morts, les malades et ceux qui, démobilisés, retourneront chez eux produire de quoi nourrir l'armée d'occupation. Toutefois, en privé, il s'y oppose, n'y voyant qu'une stratégie désespérée des Iroquois pour surmonter leurs difficultés matérielles :

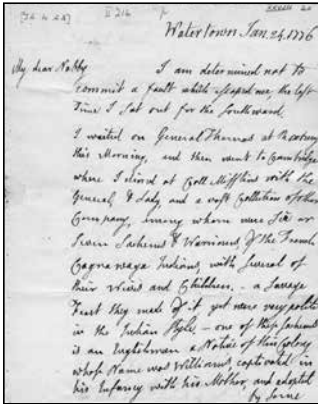
the hauteur of the Indians is much diminished since the taking of Montreal; they evidently see that they cannot get any supplies but through us¹¹².

Les Anglais repliés sur Québec, les Amérindiens qui ont faim et froid veulent être entretenus par le Congrès qui n'a ni la volonté politique ni les moyens financiers de supporter une telle charge : l'expérience coloniale démontre qu'il faut des tonnes de marchandises pour contenter les Autochtones, sinon ils deviennent insoutenables. Prétentieux, jamais rassasiés, ils ont des habitudes si dispendieuses que, dans les cercles militaires européens, on affirme que 1 000 guerriers coûtent autant que 20 000 soldats¹¹³.

À la demande du Grand Conseil des Sept-Nations, le 31 janvier 1776, George Washington signe le traité d'Albany. Conclu avec un subalterne pendant l'invasion (en l'occurrence, Montgomery, l'aide de camp du général Schuyler tué devant Québec le 31 décembre 1775), reconduit par d'autres subalternes à Albany, il est ratifié par le grand chef de l'Armée continentale. Washington garantit l'aide et la protection de son armée. Sa parole est dans sa signature :

We are very glad that a firm peace is now made between us and our brothers. [...] The rest of our people staid at home, to take care of our Castle and publick concerns, and send us to do this work, which they will abide by, and hold strong as if they had been all here¹¹⁴.

Les délégués quittent Cambridge chargés de vêtements et de bijoux. Washington ordonne que Bedel les escorte jusqu'à Kahnawake, « in the safest and most agreeable manner to themselves ». L'amitié, ça s'entretient¹¹⁵.



La Massachusetts Historical Society de Boston a publié sur Internet l'abondante correspondance d'Abigail et John Adams. Dans cette lettre du 24 janvier 1776 à Nabby, son épouse, Adams, avocat délégué du Massachusetts à Philadelphie, relate une soirée chez le colonel Thomas Mifflin, quartier maître et aide de camp du général Washington, réception à laquelle participèrent monsieur et madame Horatio Gates, un vétéran de la guerre de Sept Ans promu général d'armée. Bien que plusieurs des invités soient anglo-iroquois (comme Thomas Williams dont il souligne d'ail-

leurs les origines), Adams identifie les convives amérindiens par l'ethnonyme « French Cagnawaga Indians », d'une part, pour distinguer ces Iroquois d'une autre communauté iroquoise établie dans un village homonyme, Caughnawaga, sur les rives de la Mohawk (près de Fonda), d'autre part, pour signaler les anciennes allégeances et le métissage franco-catholique de ces descendants d'Iroquois convertis qui au XVII^e siècle ont quitté leur Iroquoisie natale pour se rapprocher des Français. Même si ces « French Cagnawaga » insistent pour qu'on ne les assimile pas à la masse de « sauvages » de laquelle disent-ils se distinguer par leurs habitudes aristocratiques anglaises – « they say they are not accustomed to live as our Indians do¹¹⁶ » –, Adams note plusieurs défauts de civilité. Pour l'élite coloniale américaine, ce genre d'hommes de l'entre-deux-mondes, avec ses particularités et ses nuances sociales et culturelles, restera toujours sujet de dédain et de suspicion. Peu importe s'ils aiment les beaux attelages, le service de laquais, le thé vert, le café sucré et leur rosbif saignant à heures fixes, peu importe si leurs enfants sont éduqués dans des écoles coloniales anglo-saxonnes, ils ne seront jamais considérés comme des hommes à part entière, mais comme de vulgaires « Indiens » synonymes de sous-hommes, et les Américains n'accepteront jamais que les États-Unis d'Amérique deviennent une nation d'« Indiens¹¹⁷ ».

LE GRAND CONSEIL D'ONONDAGA ET LE TRAITÉ D'ALBANY

En mars 1776, à la demande du gouvernement colonial et des Affaires indiennes à Québec, les Mohawks et les Onondagas convoquent les Kahnawakes à Onondaga pour qu'ils répudient les Oneidas accusés de soutenir une politique contraire aux intérêts de la confédération : « they were Bostonians ». Kahnawake fait plutôt appel à Kanonwalohale pour que les Oneidas assument leur rôle de « grands frères » en les représentant à Onondaga, sous prétexte qu'ils ne font qu'un : « one heart and one mind ». Avoir le même « cœur » et le même « esprit », c'est partager un consensus ; c'est exprimer par métaphore l'unité entre Kahnawake et Kanonwalohale¹¹⁸.

Les échanges sont assez vifs jusqu'au 2 avril 1776, date où l'armée britannique évacue Boston, une grande victoire militaire américaine que s'empressent de publiciser les commissaires d'Albany pour influencer les débats au terme desquels le Grand Conseil d'Onondaga approuve le traité d'Albany négocié par les Oneidas avec les États-Unis d'Amérique au nom des Six-Nations d'Iroquoisie et des Sept-Nations du Canada –, un consensus qui, en réalité, camoufle de profondes divisions quasi insurmontables entre loyalistes et neutralistes :

the Six Nations, with the Caughnawagas, and the Seven Tribes in that vicinity, had all united and resolved to maintain peace, both with the King and the Bostonians, and receive no axe from either¹¹⁹.

Les Oneidas dépêchent un courrier à Albany et une délégation au fort Niagara rendre compte de la déclaration de neutralité. « Faux consensus », juge Thomas Butler, l'officier des Affaires indiennes à Niagara qui refuse de reconnaître l'autorité des Oneidas sur les Kahnawakes comme celle des Kahnawakes sur les Sept-Nations. Le Grand Conseil de

Kahnawake est un gouvernement sans poids ni valeur, une coquille vidée de toute substance de pouvoir par l'administration coloniale lors de la cérémonie d'adoubement des Hurons à Québec, le 30 octobre 1775. Exclue de la *Covenant Chain*, les « chefs anglais » ne représentent plus qu'eux-mêmes :

the Kaghwages are by themselves & they are Bostonians but the other Six tribes in that Vicinity with all the back Nations, are at the Kings command & will take his side¹²⁰.

LES COMMISSAIRES POLITIQUES DU CONGRÈS À MONTRÉAL

En avril 1776, le Congrès répond à la requête des Sept-Nations à Cambridge par la voix des trois commissaires délégués à Montréal pour gagner l'appui politique des Canadiens, Benjamin Franklin, Samuel Chase et Charles Carroll : pour une paix durable, le commerce doit reprendre. Toutefois, puisque celui-ci repose sur des relations pacifiques, les commissaires réclament une contribution active des Kahnawakes en faveur du traité d'Albany. Pour assurer un retour à la vie normale et une saine administration du territoire occupé, les Sept-Nations doivent faire leur part et rendre les « bloody belts » du pouvoir impérial – des colliers de wampum transmis par les Affaires indiennes à chacun des conseils coalisés –, une « hache de guerre » d'autant plus « susceptible de les blesser », précisent-ils, que les soldats américains, nerveux, les soupçonnent de comploter. Impossible de relancer l'économie dans un climat de défiance¹²¹.

Le Grand Conseil justifie la désaffection et l'antipathie générale de ses membres par la conduite des soldats américains qui se comportent comme de vulgaires conquérants : tapages, insultes, violences, vols, pillages, et la signature de Washington au bas du traité d'Albany ne change rien à

l'intimidation et à l'« insolente bouffonnerie » de ses hommes qui traitent les habitants, surtout les Canadiens, comme d'incontrôlables ennemis.

Devant l'insistance des commissaires, les « chefs anglais » finassent et affirment être dans l'impossibilité de répondre sans délai à la requête, éludant leur incapacité à gouverner par des subterfuges de procédures et de coutumes ancestrales sur la règle du consensus politique généralement nécessaire avant toute prise de décision finale : les échanges prennent du temps car la parole de chacun doit non seulement être entendue, mais ultimement ralliée. Franklin rend compte du faux-fuyant dans sa correspondance du 6 mai 1776 avec le Congrès :

we have had another conference with the same Deputies, which terminated in a confirmation of their former promises not yet complied with, but delayed only to give time for the assembling of all their tribes, that the hatchet may be given up with the consent of the whole, and with greater solemnity¹²².

Les chefs autochtones de la colonie de Québec complotent contre l'occupant américain, et les commissaires politiques le savent grâce à leurs espions, comme Sylvanus Ripley, le pasteur presbytérien de l'armée du lac Champlain parmi les Iroquois de Kahnawake. Ripley fut l'un des premiers agents du Dartmouth College dans la vallée du Saint-Laurent. Ils apprennent que Carleton prépare une contre-attaque sur Montréal via le haut Saint-Laurent, que la bourgeoisie, la noblesse et le clergé l'appuient, et qu'il a réussi à convaincre les Iroquois, les Algonquins et les Nipissingues « à descendre dès le petit printemps pour donner secours aux royalistes¹²³ ».

3

La contre-attaque britannique, 1776-1777

LA CAMPAGNE DE FORSTER, 1776

Fin avril, début mai 1776, la position américaine dans la colonie de Québec est devenue si intenable que les commissaires politiques suggèrent au Congrès l'abandon du projet de conquête, alors que la nouvelle saison maritime annonce des renforts britanniques et une attaque anglo-amérindienne par le haut Saint-Laurent.

Pour soutenir l'armée, Washington recycle la proposition des Sept-Nations à Cambridge et demande à ses états-majors d'enrôler les Kahnawakes, «at any Rate». Le Grand Conseil refuse : soutien moral d'accord, mais pas question de se jeter dans la mêlée avec les Américains alors que l'Angleterre s'apprête à reprendre possession de la colonie de Québec : «the Caghnawagas are friendly, but refuse to take up arms in our Favor¹».

Les Américains fortifient leur position en occupant Les Cèdres sur la route Oswegatchie–Montréal. À 45 kilomètres de Montréal entre les lacs Saint-François et Saint-Louis, le poste est idéal pour un contrôle militaire en amont de l'île puisque, portage oblige, quiconque navigue à cette hauteur doit y débarquer pour éviter les rapides.

Le capitaine George Forster du fort La Présentation reçoit l'ordre de les déloger. La majorité de ses forces sont autochtones, 215 guerriers parmi lesquels une majorité d'Algonquins et de Nipissingues de Kanesatake qui ont hâte que les Yankees dégagent. Depuis qu'ils occupent Montréal,

impossible de commercer : malgré les garanties du Grand Conseil des Sept-Nations et la signature de Washington au bas du contrat, Wooster ne respecte pas le traité d'Albany. Leurs chasseurs l'ont appris au retour de leur campement d'hiver dans le haut de la rivière des Outaouais.

Le Grand Conseil tente de les calmer en faisant appel à la diplomatie de leurs « oncles », les Iroquois d'Akwesasne. Dans le système de parenté matrilineaire, l'oncle maternel a toujours autorité sur ses neveux utérins. Les Kahnawakes demandent donc aux Akwesasnes d'user de leur sagesse et de leur autorité morale pour persuader leurs « neveux » qu'il vaudrait mieux respecter le traité d'Albany et laisser la contre-attaque aux soldats et aux miliciens.

Sans succès. Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier répond au nom de la coalition amérindienne. Malgré la supériorité numérique des Américains, les guerriers vont se battre parce qu'ils sont sûrs de vaincre. L'état de santé physique et mentale de l'ennemi affecté par la faim et la maladie en fait une cible facile :

Mon oncle, moi et mes guerriers nous te remercions de tes bonnes intentions. Tu veux nous préserver des dangers ; mais ne sais-tu pas qu'un guerrier quand il chante la guerre il rejette son corps et recommande son âme à Dieu. Tu nous assures que notre ennemi vient en grand nombre, tant mieux nous aurons moins de chemin à faire pour le rencontrer ; tu dis qu'ils sont nombreux : tant mieux, notre gloire sera plus grande. Eh bien ! mon oncle, nous t'invitons de venir avec nous pour ramasser les dépouilles de leurs morts².

En moins de dix jours, l'alliance anglo-amérindienne vient à bout des Américains par une série d'escarmouches que l'historiographie regroupe en un événement militaire : « la bataille des Cèdres ».

À deux reprises, les Anglais obtiennent la reddition des Américains en échange de conventions « honorables » que les Amérindiens rejettent parce qu'elles ne leur rapportent ni pouvoir ni prestige. Aussi, jugeant que la gloire et la richesse des capitulations leur reviennent, ils dépouillent les captifs et en torturent quelques-uns.

Pour les secourir, l'Armée continentale à Montréal fait appel au Grand Conseil des Sept-Nations. Benedict Arnold confie aux « chefs anglais » un message spécialement adressé aux Iroquois, aux Algonquins et aux Nipissingues de Kanesatake où sont détenus la plupart des soldats gradés. S'ils ne les relâchent pas, sans condition, il les vengera « par le feu et l'épée ». Kanesatake sera rasé, les habitants exécutés, les rescapés poursuivis « jusqu'au bout de la Terre³ ».

Les trois nations adressent à l'état-major une sommation : que les Américains se replient. Si non, plus d'économie de violence :

jamais la miséricorde ne marcha devant nous, nous n'avons cependant encore tué qu'un petit nombre de prisonniers ; mais assure Arnold que tout homme qui tombera désormais dans nos mains sera aussitôt mis à mort⁴.

Finalement, les Américains cèdent et, le 27 mai 1776, Arnold signe un cartel qu'approuvent les chefs alliés : les captifs seront conduits à la frontière de la colonie de Québec. Le 28 mai, l'armée britannique reprend le contrôle des Cèdres.

Les Hurons de Lorette annoncent à Québec et Trois-Rivières la victoire des « Royalistes » sur les « Bastonnois » pour que les autorités coloniales n'oublent jamais le rôle des Iroquois, des Algonquins et des Nipissingues appelés à se battre pour protéger la colonie et les territoires autochtones qui la composent : « les Royalistes ont tué et fait prisonnier tout le parti Bastonnois qui avait été envoyé aux Cèdres⁵ ».

Le Congrès répudie le cartel sous prétexte que la signature américaine fut arrachée sous la menace d'une hécatombe, puis accuse la Couronne d'avoir violé les conventions européennes établies lors de la guerre de Sept Ans en vendant des prisonniers aux Amérindiens. La machine à propagande s'emballa et, à force de le répéter dans des rapports d'atrocités exagérés, la « bataille des Cèdres » devient un « massacre » qui discrédite la Couronne et les Sept-Nations⁶.

LA CAMPAGNE DE CARLETON ET HOWE, 1776

Entre le 6 mai et le 1^{er} juin 1776, une partie des renforts européens débarque à Québec pour la première grande campagne anti-insurrectionnelle : 9 000 hommes sous les ordres de John Burgoyne, un des meilleurs généraux du roi, et du général allemand Friedrich Adolf Riedesel, 5 000 soldats, 4 000 mercenaires. Ceux qui hésitaient à s'engager sont fixés alors que le rapport de force vient de basculer en faveur de la Couronne. Le gouverneur général promet un triomphe.

Responsables de la *Covenant Chain*, les wampums hurons circulent pour annoncer l'arrivée des renforts et réunir des représentants des Sept-Nations au château Saint-Louis où Carleton, promu général des forces armées britanniques en Amérique du Nord, entend présenter les plans de l'offensive dans les colonies de Québec et de New York. Le 5 juin 1776, le grand état-major impérial se réunit en présence des Hurons de Lorette, des Algonquins de Trois-Rivières, des Abénaquis de Saint-François et des Iroquois des Six-Nations. Les Hurons présentent aux Anglais un collier de wampum symbolisant le consensus qu'ils ont réussi à bâtir au cours de l'hiver : une force multinationale en provenance de l'Iroquoisie, de la vallée du Saint-Laurent, des Grands Lacs, de l'Ohio et de l'Illinois, des chefs coalisés envers et contre tous puisque les Oneidas, les Tuscaroras et les Kahnawakes ont

juré de rallier le camp américain si les alliés du roi ne respectaient pas le traité d'Albany : « if the others join the King's party, they would die with the Americans in the contest⁷ ».

Burgoyne et Riedesel sont baptisés « soleil », la lumière qui guidera l'alliance vers la victoire. L'adoption est suivie d'une représentation spectaculaire de la guerre à venir, un théâtre de chants et de danses militaires symbolisant la fierté, la force et l'enthousiasme des Autochtones. Tatoués et peints de la tête aux pieds, les Hurons « chantent la mort » des Yankees en implorant les dieux de la guerre d'accorder la victoire aux généraux anglais et allemands – un vote de confiance en faveur des soldats et des mercenaires européens. Manifestement, un siècle de domination coloniale chrétienne n'a pas réussi à complètement déraciner les rites séculaires.

Le gouverneur dévoile les plans de la contre-attaque navale et terrestre. Burgoyne, son second, marchera sur la rive nord du fleuve, Riedesel, avec les guerriers et les miliciens, sur la rive sud. Rendez-vous à Montréal avant de foncer sur Albany où William Howe les attend. Le grand objectif : contrôler la voie maritime entre Québec et Albany pour perturber le système de communication et de ravitaillement entre la Nouvelle-Angleterre et les autres colonies⁸.

Le 22 juin 1776, les Anglais reprennent le contrôle de Montréal et convoquent une conférence internationale pour reconduire le traité du 26 juillet 1775 – la déclaration de guerre des Six-Nations et des Sept-Nations à Montréal – et l'étendre aux nations ralliées par les Hurons : Abénaquis, Algonquins, Chippewas, Fox (Renards), Illinois, Iroquois, Mississaugas, Nipissingues, Ottawas, Wyandots.

Pour renforcer son autorité et son prestige, malgré les protestations et les « insultes des autres nations » décidées « à regarder la nation du Sault comme ennemie du Roi »

(signe de tensions attribuables surtout aux Six-Nations loyalistes), Carleton rétablit l'ordre dans la grande famille coloniale et accorde « généreusement » « un pardon général de leur mauvaise conduite » à tous les « mauvais enfants » qui ont « écouté » les rebelles⁹.

Parfois adversaires politiques, parfois alliés stratégiques, les Kahnawakes (alias « la nation du Sault ») sont l'un des plus vieux partenaires diplomatiques et commerciaux de la Couronne d'Angleterre en Amérique. Carleton, qui ne peut les enchaîner et encore moins les pendre, doit les sortir de leur isolement pour les repositionner. Ils étaient hors-jeu, il les rappelle à la tête de la *Covenant Chain* dans la colonie de Québec, avec un avertissement : « be wise in future ». Qu'ils reconnaissent leurs erreurs et se rachètent pour être complètement amnistiés en exerçant du leadership lors de la campagne militaire¹⁰.

Les échanges culminent le 24 juin 1776 par la cérémonie du calumet, une pipe tomahawk de métal emmanchée sur du bois où d'un côté le métal prend la forme d'un fourneau, de l'autre celle d'une hache, partagée notamment par Carleton, Burgoyne, Riedesel et le colonel Simon Fraser du 47th Regiment of Foot, les fantassins avec lesquels les guerriers combattront. Symbole de guerre, chaque protagoniste qui en tire une bouffée occupe ainsi une place active dans l'alliance militaire¹¹.

Le général Carleton lance la campagne en septembre, avec beaucoup de retard sur le calendrier militaire. Replié dans la colonie de New York depuis juillet 1776, l'état-major américain renforce ses positions au fort Ticonderoga et dans les eaux frontalières du lac Champlain. Arnold prend le commandement de la marine, Horatio Gates, l'infanterie.

Après les victoires de Valcour Island et de Crown Point, les forces alliées anglo-amérindiennes stoppent devant le

fort Ticonderoga. La saison de la guerre est terminée. Bilan : les Anglais parviennent à maintenir leurs positions dans la vallée de l'Hudson et à reprendre une partie du lac Champlain, mais, pour Londres, Carleton a failli.

Dans sa correspondance de novembre 1776 avec le secrétaire d'État, le surintendant Johnson dresse un bilan positif de l'alliance autochtone pendant la campagne :

the Indians have faithfully observed the promises they made to me [...] and a considerable number of them proceeded on service¹².

Même s'ils méritent des éloges, les autorités impériales ne leur font pas tout à fait confiance. Carleton ordonne donc que des officiers du roi passent l'hiver à Saint-François et Kahnawake pour surveiller les deux principaux « nids d'espions » amérindiens de la colonie de Québec : « to lead, direct, & Guard the Conduct of the Indians [and] to bring intelligence of what is doing at those places¹³ ».

Malgré l'avanie et les menaces des autorités coloniales à Québec, le Grand Conseil des Sept-Nations continue de soigner ses rapports avec le Congrès. Pendant la campagne Carleton-Howe, Cook et deux autres Kahnawakes ont rencontré Washington au quartier général de Harlem Heights pour polir l'image des Amérindiens ternie depuis juin 1776 par leur contribution aux victoires militaires britanniques – Les Cèdres, Trois-Rivières, Montréal, Saint-Jean, Valcour Island, Crown Point – et surtout, pour mesurer le moral, l'endurance et la détermination des Yankees éprouvés devant l'écrasante supériorité numérique et tactique de leurs adversaires¹⁴.

LA CAMPAGNE DE BURGOYNE, ST LEGER ET HOWE, 1777

Londres confie la campagne de 1777 à John Burgoyne : elle doit être définitive. Le plan du secrétaire d'État est sensiblement le même qu'en 1776, mais les moyens, sans précédent :

22 000 soldats, trois généraux, Burgoyne, William Howe, Barrimore Matthew St Leger, la mission, contrôler la ligne de communication nord-sud pour couper les échanges est-ouest. Burgoyne doit prendre la chaîne de forts entre Crown Point et Albany (Ticonderoga, George, Ann, Edward, Miller), Howe sécuriser l'Hudson entre le port de New York et Albany, St Leger faire diversion le long de la ligne fluviale Stanwix-Albany.

Malgré les ressources, la victoire britannique n'est pas assurée. Les Américains sont peut-être épuisés et leurs places fortes mal défendues, mais ils sont déterminés et en pays de connaissance. Aussi, pour augmenter les chances de vaincre, la Couronne exige un regroupement d'efforts, de volontés et de moyens. Cela signifie un maximum de « sauvages » : « In an intricate country like North America they [...] [are] a desirable ally to the Royal cause¹⁵ ».

Bien entraînés, ils possèdent de nombreuses qualités martiales, dont celle de terroriser, et la peur est une bonne alliée pour démoraliser et forcer la soumission des sujets du roi :

Il faut [...] lacher les sauvages sur les frontieres de ces Canals, [canailles] pour imposer des terreurs, et pour les faire soumettre, au pied de la Throne de sa Majeste Britannic¹⁶.

L'initiative est débattue au Parlement. Parmi ses détracteurs, des partisans de l'indépendance américaine rappellent qu'une campagne avec des Autochtones n'est jamais gratuite puisque ces bêtes sauvages brûlent, tuent et pillent sans discrimination sociale ou sexuelle, « the maimed, the aged, the sick, the infant, the matron, wife, and virgin ». Leurs guerres sont meurtrières, et même ceux qui sont élevés à l'europpéenne par les papistes – les domiciliés de la colonie de Québec – ont les mêmes défauts « nationaux » que leurs

confrères appelés à combattre selon leurs traditions. Il y a des limites à lâcher des chiens sur son peuple¹⁷.

Peu importe les avis, la Couronne a tranché : ils sont indispensables, « bad, but unavoidable ». Parce qu'ils sont riches d'un savoir-faire qui leur a valu une solide réputation de combattants exceptionnellement doués, l'armée aurait tort de négliger leur science de la guerre et de la stratégie¹⁸.

Londres expédie les ordres du roi à Québec et New York : « orders to furnish a sufficient body of Indians ». Les Affaires indiennes doivent rallier un « nombre suffisant » d'Amérindiens pour en faire une des composantes de l'armée, « soit pour la guerre, soit pour les découvertes, soit pour amener des prisonniers, soit pour épier ce qui se passe ». L'infanterie légère et les grenadiers doivent les intégrer comme combattants, courriers, voltigeurs, guides, scouts et ravitailleurs¹⁹.

Le Grand Conseil des Sept-Nations encourage le ralliement des Autochtones, exactement ce qu'exige le gouverneur. Près d'un millier de guerriers originaires d'au moins quatorze nations sont mobilisés pour renforcer les armées de Burgoyne (600 hommes), St Leger (300) et Howe (100) : Abénaquis, Algonquins, Attikamègues, Cayugas, Chippewas, Hurons, Iroquois, Mississaugas, Mohawks, Nipissingues, Onondagas, Oswegatchies, Senecas, Wyandots²⁰.

La guerre est une sale affaire, cruelle et violente. Par souci d'économie de morts, et pour ne pas nuire à une éventuelle réconciliation avec le roi, Burgoyne veut la régler à l'europpéenne. Son état-major fixe donc les règles censées civiliser les combats. Elles concernent évidemment ses alliés militaires autochtones. Interdiction de razzier et de scalper, même si cela fait partie d'un rituel signifiant qui donne du courage. Interdiction de boire, même si l'alcool stimule les forces morales et physiques. Toute vendetta privée est aussi strictement interdite²¹.

Pour contenir l'indépendance nuisible des guerriers qui ne se laissent jamais commander, des officiers du département des Affaires indiennes et, pour les catholiques, un missionnaire jésuite.

Dans l'armée de Burgoyne, Claude-Guillaume-Nicolas de Lorimier, Luc de La Corne (rapatrié) et Charles-Michel Mouet de Langlade : bons canotiers, fins tireurs, ces vétérans de la guerre de Sept Ans maîtrisent parfaitement les techniques de la guérilla amérindienne. Quant au jésuite Antoine Gordan d'Akwesasne, il a été recommandé par le Grand Conseil pour l'ordre et la police : à l'instar des rêves, des esprits ou des présages, la Bible du bon père pourra servir de guide pour venir à bout des récalcitrants²².

Avec Howe et St Leger, Guy Johnson, Daniel Claus et Joseph Brant de retour d'Angleterre, Johnson avec une commission royale de surintendant général semblable à celle de William Johnson, Claus avec une commission de « surintendant des Indiens des Six Nations », Brant avec une commission de « grand capitaine des Six Nations »²³.

La campagne commence au fort Saint-Jean avec une première étape à l'embouchure de la rivière Bouquet et du lac Champlain, un conseil de guerre réunissant l'avant-garde de l'armée de Burgoyne. Les chefs autochtones connaissent leur mandat : frapper les lignes de communication et de ravitaillement, assurer le terrain, faire écran, contenir, harceler, déstabiliser, saboter, espionner, kidnapper. Toutefois, Burgoyne avise les chefs, le travail s'annonce plus compliqué que d'habitude puisque l'identité politique de l'ennemi est ambiguë. Qui sont les bons « frères » ? Comment distinguer le vrai du faux, le loyaliste du rebelle ? Des guerriers ont déjà ciblé un groupe de loyalistes écossais croyant qu'ils étaient yankees. En raison des

conditions extraordinaires du conflit familial, il demande une obéissance aveugle. Toute action indépendante pourrait être perçue comme un acte de trahison :

This war to you my friends is new [...]. The King has many faithful subjects dispersed in the provinces consequently you have many brothers there [...]. I enjoin your most serious attention to the rules which I hereby proclaim for your invariable observation during the campaign²⁴.

C'est à un chef de Kahnawake que revient le privilège de la parole au nom de la coalition amérindienne. Une prérogative de la *Covenant Chain*. Quand les Iroquois des Six-Nations sont absents (la majorité étant avec Howe et St Leger), les Iroquois des Sept-Nations ont préséance :

I stand up in the name of all the nations present, to assure our father that we have attentively listened to his discourse. We receive you as our father, because when you speak we have the voice of our great father beyond the great lake²⁵.

Les guerriers qui reconnaissent la légitimité du général dans l'alliance militaire s'engagent à respecter les ordres et la stratégie de son état-major. En tant que « père », ses « enfants » acceptent son autorité comme ils le feraient individuellement envers leurs propres chefs de guerre. Une subordination réelle, mais pas résignée. La coercition et l'assujettissement ne font pas partie de leurs mœurs :

With one common assent we promise a constant obedience to all you have ordered, and all you shall order²⁶.

Cette garantie en mains, Burgoyne lance un ultimatum à la population coloniale, un étalage de titres nobiliaires, d'injures et de vantardise suivi d'une menace d'un ravage amérindien : « I have but to give stretch to the Indian Forces under my direction²⁷ ».



Un artiste anglais a imaginé le somptueux banquet sacrificiel offert par le général Burgoyne à ses alliés amérindiens le 21 juin 1777 à la rivière Bouquet. Quelques soldats curieux des particularités ethnographiques du cérémonial militaire autochtone en ont témoigné comme une réjouissance sacrée en l'honneur des dieux de la guerre. C'est par exemple le cas de Thomas Amburey du 29th Regiment of Foot qui, dans son journal personnel, en détaille l'esthétisme, la théâtralité et les thèmes, la violence, la souffrance, la mort²⁸.

Le 6 juillet 1777, l'alliance reprend Ticonderoga. Une grande victoire. La dernière car, contre l'avis de ses conseillers, Burgoyne quitte la route du lac George pour rejoindre Albany par les terres, brisant du coup la ligne de ravitaillement du fort Saint-Jean. Conséquence, plus de sel, plus de farine, plus de porc, plus de beurre. Pour refaire le plein de chevaux, de bœufs et de nourriture, il ordonne d'attaquer Bennington. Une sérieuse défaite. Sept cents Allemands et Anglais capturés. Six Amérindiens tués.

Le chaos est encore plus spectaculaire du côté de St Leger et du siège raté du fort Stanwix. Le 6 août 1777, pour la première fois depuis le début du conflit armé, des Iroquois

se sont battus contre d'autres Iroquois à Oriskany, en territoire oneida, plus d'une centaine de morts et de blessés, un prix élevé pour un peuple où tout le monde se connaît, une catastrophe démographique compte tenu des conditions de vie déjà précaires des Cayugas, des Mohawks, des Oneidas, des Onondagas, des Senecas et des Tuscaroras, toujours lourdement affectés par des épidémies meurtrières²⁹.

Désintéressés par une campagne un peu trop chaotique à leur goût, les Autochtones lèvent le camp, « quite sick », « exceedingly dissatisfied », « much discontented ». Kahnawake délègue une ambassade à Albany pour annoncer le retrait des guerriers pendant que le Grand Conseil réévalue la pertinence d'une contribution militaire. Burgoyne n'arrivera jamais à Albany et, avec Oriskany, la « chicane » des « frères blancs » vient de happer la grande famille iroquoise :

The Domicilians of Canada [...] returned disgusted and positively declared [...] they would not serve again³⁰.

Burgoyne capitule le 17 octobre 1777 à Saratoga, à quelques kilomètres au nord d'Albany. Parmi les 6 000 combattants capturés, aucun guerrier autochtone. Le plan de Londres pour écraser la rébellion a lamentablement échoué, un désastre que les Américains célèbrent avec leurs « frères » iroquois.

Louis Cook assiste au défilé des prisonniers allemands et britanniques qui seront internés en Virginie. Une douce revanche pour ce vétéran de la guerre de Sept Ans ex-allié du baron Dieskau, du marquis de Vaudreuil et du marquis de Montcalm, puisque c'est dans la colonie de New York que les Français et les Amérindiens remportèrent quelques-unes de leurs plus grandes victoires sur les Anglais avant la capitulation de 1760³¹.

Kanonwalohale transmet à Kahnawake un collier annonçant l'éclatante victoire militaire américaine qui

prouve que les États-Unis peuvent dominer le continent. Un danger géostratégique. L'indépendance des colonies est peut-être une bonne affaire, mais pas leur hégémonie : « all the continent was now under the Dominion of the 13 States by the total Defeat & Conquest of Gen^l. Burgoyne & his Army³² ».

LE TRAITÉ D'ALBANY, 19 SEPTEMBRE 1777 (UNE DÉCLARATION DE GUERRE)

L'électrochoc d'Oriskany pulvérise ce qui reste d'unité au sein de la confédération iroquoise. Le consensus d'avril 1776 vole en éclats. Fini le principe de neutralité. Désormais, c'est chacun pour soi : « every one Shall declare for one Side or the other³³ ».

Devant l'impasse, le Grand Conseil d'Onondaga cesse ses activités diplomatiques. Ce n'est pas la première crise que les Six-Nations traversent, mais celle-ci est irrémédiable. C'est la fin d'une longue tradition d'échanges : l'unité d'action qui a fait la force des Six-Nations n'existe plus. L'« arbre de la paix » est déraciné. La rupture est désormais consommée.

Pour les Mohawks, les seuls coupables, ce sont les Oneidas. Ils avaient la responsabilité d'avertir les Six-Nations qu'une armée traversait l'Iroquoisie, ils ne l'ont pas fait. Ce sont des traîtres. Pour les Oneidas, les coupables, ce sont les chefs iroquois qui n'ont pas respecté le traité d'Albany³⁴.

Encouragés par les Américains sous prétexte qu'ils sont les principales victimes d'Oriskany, les Oneidas déchirent le traité de 1775 et passent à l'attaque. Le 19 septembre 1777, ils signent le traité d'Albany : une déclaration de guerre aux Six-Nations loyalistes symbolisée par un wampum tomahawk blanc et noir que les États-Unis initialisent en signe d'appui.

Assimilé aux « Cachnawagas » dans le compte rendu des transactions, Louis Cook signe en fait le traité à titre de chef de guerre des Oneidas de Kanonwalohale, une allégeance

acquise par sa loyauté et sa bravoure depuis 1775. Les Sept-Nations n'ont rien à voir dans la déclaration de guerre puisque le Grand Conseil et le Congrès n'ont aucune intention de rompre le traité d'Albany ratifié par Kahnawake le 15 septembre 1775³⁵.

L'offensive des Oneidas et de leurs alliés iroquois cible particulièrement les Mohawks et les Onondagas loyalistes. Maisons incendiées, champs dévastés, récoltes brûlées, population déplacée. Quelques Onondagas se réfugient à Akwesasne et Kanasatake, près de 300 Mohawks suivent John Deserontyon à Lachine alors que la majorité des expulsés se réfugient au fort Niagara où Joseph Brant allume un « grand feu » pour y centraliser la diplomatie des Six-Nations loyalistes dans le Nord-Est³⁶.

Haverhill, New Hampshire

L'Iroquoisie n'est pas la seule à subir les effets de la contre-attaque britannique sur Québec et New York. Les campagnes de Carleton, Howe, Burgoyne et St Leger affectent également les populations autochtones de la vallée du Saint-Laurent et poussent un groupe d'Amérindiens domiciliés à emménager un village temporaire dans le haut Connecticut afin de contrôler les mouvements armés le long de la frontière entre le New Hampshire et la colonie de Québec.

Ils fixent leurs quartiers généraux sur les terres de Jacob Bayley et Timothy Bedel dans la région de Haverhill, un territoire en rébellion qui échappe au contrôle britannique. Ce ne sont pas des réfugiés puisque la région de Cohoes est un territoire abénaquis, comme en témoignent les toponymes et les sépultures trouvées lors des premiers défrichements coloniaux du haut Connecticut en 1763.

Près de 300 Autochtones vont suivre les premiers migrants : des Hurons, des Iroquois, des Penobscots, des Malécites, des Micmacs, des Cowasucks, des Pennacooks,

des Sokokis – une population ethnolinguistique et multiethnique désignée dans les sources écrites par le générique « St. Francis Indians » parce que ceux de Saint-François, les plus nombreux, sont leurs porte-paroles. Des Canadiens les accompagnent, des parents et alliés, vétérans du First et Second Canadien Regiment et du Bedel Regiment : Clément Gosselin, Joseph Gamelin dit Châteauvieux, Joseph Langlois dit Traversy.

Jean Vincent et Joachim Otondosonne prennent en charge les affaires stratégiques. Modèles d'intelligence, de débrouillardise, d'initiative, de courage et de perception militaire, ces chefs de guerre huron et abénaquis ont la confiance des chefs américains, George Washington, Philip Schuyler, Benedict Arnold, Horatio Gates, John Stark, James Clinton³⁷.

Siège du quartier général de la milice du Nord-Ouest, Haverhill est l'un des principaux centres de la résistance américaine le long de la frontière septentrionale de la Nouvelle-Angleterre. Otondosonne y établit une base militaire et une unité d'éclaireurs et de sentinelles, Vincent, une ligne de communication entre le New Hampshire et Québec, « pour les intelligences les plus Risquables » et pour des « conseils utiles aux nombreuses législatures et officiers commandants des États-Unis³⁸ ».

Recommandé par les commissaires d'Albany, le New Hampshire confie à Timothy Bedel la diplomatie américaine à Haverhill. Bedel est assez compétent pour jouer au « surintendant ». Ex-agent de liaison de l'Armée continentale à Kahnawake, il a commandé le Bedel Regiment qui a accueilli les Iroquois, les Abénaquis et les Canadiens pendant l'invasion de la colonie de Québec. Sa famille est connue des Gill et des Vincent.

Dicté par Schuyler, son mandat est approuvé par le Conseil provincial du New Hampshire, le Congrès continental et l'Armée continentale : attirer le plus d'Amérindiens possible et les maintenir dans l'orbite américaine par le commerce. Un calcul stratégique car, dans la logique de l'échange autochtone, toute action diplomatique a une dimension économique – « for the trade & y^e Peace we take to be one thing », affirment les Iroquois –, et le commerce est un moment de non-guerre qu'il faut encourager puisqu'il crée des liens affectifs. Pour gérer l'amitié, pas besoin de soldats : « if the Indians trade with us we need no soldiers ». Si la traite est bien organisée, ils éviteront Québec et Montréal³⁹.

RUMEURS D'OFFENSIVE SUR QUÉBEC

Depuis la défaite britannique à Saratoga, toutes sortes de rumeurs circulent dans la colonie de Québec, comme celle-ci : « le général Gates [...] resté à Albanie [...] faisoit faire une quantité de traînes et de grands préparatifs pour venir, dans l'hiver, attaquer le Canada ». On dit que l'hiver ne les freinera pas car, à l'instar des Amérindiens, les Américains ne craignent ni la géographie ni la météo. Comme eux, ils maîtrisent les techniques de survie en forêt. Comme eux, ils se déplacent sur la neige et sur la glace en traîneaux ou en raquettes. En somme, rien n'arrêtera un envahisseur entraîné aux rigueurs du terrain et du climat qui ne manque ni de volonté ni d'imagination⁴⁰.

Pour contrer la menace, Carleton ordonne aux soldats de tout raser entre les forts Ticonderoga et Lennox afin d'en faire un désert impossible à survivre. Il achète les services de quelques Kanesatakes pour « Savoir Sy les rebelles Construisent, ou non, sur les lacs » et « de Couvrir S'il y a quelque chose de nouveau », voire capturer quelques rebelles à cuisiner pour encore plus d'informations. Il resserre aussi la surveillance des villages de Saint-François et de

Kahnawake pour limiter les échanges avec le New Hampshire, et adresse une injonction : interdiction d'accéder aux terres de chasse à l'est du lac Champlain, sous peine de mort : « to hang all those they caught upon this⁴¹ ».



Extrait d'un rapport du 30 décembre 1777 sur la mission de surveillance conduite par Louis Cook et Jean Vincent dans la vallée du Saint-Laurent pour le compte de l'Armée continentale et de la milice provinciale du New Hampshire. Transcrit en anglais par Louis Vincent, ce jeune étudiant huron polyglotte du Dartmouth College de Hanover (qui parle le français, l'anglais, le huron, l'iroquois, le micmac, le penobscot) devient un des principaux acteurs du réseau d'échanges établi à Haverhill par son oncle, Jean Vincent. Outre ses qualités

d'homme de lettres, ce document (publié par Fold3) met en valeur au moins une autre chose : l'usage des toponymes et des ethnonymes par les Hurons et les Iroquois en 1777. Quand on fait l'archéologie de ces termes dans les textes du XVIII^e siècle, on retrouve de solides traces d'une tradition privilégiant davantage l'iroquoien que l'anglais ou le français pour désigner les villages iroquois et leurs habitants : Kahnawake/Kahnawakes, Kanesatake/Kanesatakes⁴².

4

L'alliance franco-américaine, 1778

LE TRAITÉ DE PARIS, 6 FÉVRIER 1778 (UNE ALLIANCE MILITAIRE)

La Couronne de France, qui ne rate jamais une occasion d'affaiblir sa rivale britannique, coopère secrètement avec les Américains depuis au moins 1775 – argent, équipement, armement, ingénieurs, artilleurs. Les Amérindiens le savent : « Mes Enfants [...] je leur ai [...] fourny des Armes et des Ammunitions ». Anciens alliés des Français, ils connaissent les avantages d'une telle complicité, ayant eux-mêmes déjà expérimenté la force et la générosité légendaire du roi de France avant que la première puissance démographique et militaire d'Europe se fasse détrôner par l'Angleterre en perdant la guerre de Sept Ans. La France, dit-on, parle d'une revanche :

je viendrai avec mes jeune Gens et mes grand Navires, et je me battrais pour les Etats unies, et je chasserai tous les Anglois, et les soldats allemands de votre grande Isle¹.

Les chefs des Sept-Nations ont déjà fait connaissance avec quelques-uns de ses représentants : devant Québec au printemps de 1776 ; chez les Oneidas de Kanonwalohale ; dans les quartiers d'hiver de l'Armée continentale à Valley Forge, en Pennsylvanie ; au fort Stanwix : Denis-Jean Florimond de Langlois, Jean-Baptiste Gouvion, Louis des Hayes de La Radière, Louis Le Bègue de Presle Duportail, Jean-Baptiste Joseph, chevalier de Laumoy, François-Louis Teissèdre de Fleury, Gilbert du Mothier, marquis de

Lafayette, François-Jean de Chastellux, Bernard Moissac de La Marquisie.

Pierre-Stéphane du Ponceau mentionne une de ces rencontres dans son journal de 1777 alors qu'il agit comme secrétaire militaire de l'officier prussien chargé du programme d'entraînement et d'organisation de l'armée américaine. Il transcrit le procès-verbal d'une entrevue avec Louis Cook, un de ses « enfants », « bon Chrétien et bon Catholique ». L'alliance franco-amérindienne n'existe peut-être plus depuis 1760, mais les liens de parenté ne s'effacent jamais :

Ah! Mon père, tu es Français; je suis bien content de te voir;
C'est que nous les aimons les Français, pourquoi nous ont-ils abandonné²?

Général
général si vous envoyés
de l'argent pour le paiement de
cette je crois que cela feroit
bien premièrement pour
aider à les ouvrages
le commandement la vue d'un
autre officier français et pour
aux Sauvages ce que je leur
ay dit et d'ailleurs vous pouvez être certain qu'il
est un honnête homme.

B. De La Marquisie

L'ingénieur militaire français Bernard Moissac de La Marquisie reçoit de l'Armée continentale le mandat de rénover le fort Stanwix. Dans un rapport du 30 avril 1777 adressé à Philip Schuyler sur l'état d'avancement des travaux, il signale la présence d'une délégation de Kahnawakes curieuse de rencontrer un représentant du roi de France en Amérique. La correspondance se trouve dans des miscellanées de la guerre de l'Indépendance publiées par Fold³.

La victoire américaine à Saratoga ouvre la porte à une collaboration plus formelle, une alliance internationale d'autant plus possible que la rupture avec la Couronne

d'Angleterre a été formellement officialisée par la Déclaration d'indépendance politique des treize colonies américaines, le 4 juillet 1776. Le Congrès confie à Benjamin Franklin, Silas Dean et Arthur Lee le mandat de courtiser la France, ennemie héréditaire de l'Angleterre.

La proposition d'alliance obtient l'attention du roi Louis XVI lorsqu'il apprend la défaite de George III à Saratoga. Puisque l'armée américaine peut gagner des batailles, autant l'aider à gagner la guerre. Une victoire des États-Unis sur l'Angleterre redonnerait à la France accès à une part importante du commerce nord-américain des fourrures et des pêcheries.

Le 6 février 1778, la France et les États-Unis signent le traité de Paris : un traité d'amitié et de commerce couplé à un traité d'alliance militaire et de défense mutuelle, de sorte que le conflit se mondialise, obligeant ainsi l'Angleterre à détourner la majorité de ses ressources vers l'Asie, l'Afrique, la Méditerranée et les Caraïbes. Le rapport de force bascule ainsi en faveur des Américains à qui la France promet 23 vaisseaux de guerre, 35 000 hommes, de l'argent, des armes et l'expertise inégalée de son armée en matière de sièges et de manufacture militaire⁴.

Début juin 1778, la Marine royale débarque à Newport dans le Rhode Island : 6 000 « manteaux blancs » commandés par le maréchal Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau et le vice-amiral Jean-Baptiste-Charles d'Estaing qu'une délégation iroquoise de Kanonwalohale et de Kahnawake rencontre sur le *Languedoc*. Un échange prometteur. On prie, on chante, on boit et on danse pour célébrer le retour du grand « Onontio » de France – le fameux vocable consacré par les Hurons au premier représentant du roi en Amérique, Charles-Huault de « Montmagny », *Monte Magnus* en latin, Grande Montagne, *Onontio* en huron :

quelques sauvages sont venus de très loin pour s'assurer par eux mêmes et pour savoir à bord si nous étions bien réellement des Français, pour demander à voir le pavillon blanc dont l'aspect les fait toujours danser, à entendre la messe dont ils étoient privés depuis 17 ans, à recevoir l'accolade du révérend père récollet qui est notre aumônier, sans parler de quelques fusils, de la poudre, des balles, et de l'eau de vie dont ils ne se sont occupés qu'avec modération mais qu'ils ont acceptés avec grand plaisir⁵.

Ces épanchements sont sincères : « the French were their true fathers ». À la base, une relation coloniale marquée par l'interdépendance, la proximité et l'intégration, se distinguant ainsi nettement de l'apartheid des Anglais par un métissage culturel et génétique plus répandu et plus intense. François Barbé-Marbois, le consul général de France à Philadelphie, témoigne du courant pro-français répandu parmi les Amérindiens comme de la sympathie éternelle des domiciliés envers le roi et son peuple :

ces sauvages ont toujours un grand respect pour le roi de France. Ils parlent de la nation française avec révérence, même si leurs relations avec nous se sont terminées il y a plus de vingt ans⁶.

L'AMBASSADE DES KAHNAWAKES À KANONWALOHLE

Les Français dans le décor, le Grand Conseil estime que les Américains vont redoubler d'audace militaire et diplomatique pour gagner leur cause. Pour maintenir un contact direct et permanent avec le Congrès et l'ambassadeur de France à Philadelphie, Kahnawake établit une représentation des Sept-Nations en Iroquoisie et ouvre une ambassade à Kanonwalohale, la capitale iroquoise des partisans amérindiens du Congrès : une trentaine d'individus avec femmes et enfants, des Iroquois de Kahnawake et d'Akwesasne,

attachés militaires et conseillers politiques, « men of Influence and Consideration », juge Philip Schuyler.

Les sources diplomatiques et militaires américaines les désignent parfois collectivement par l'ethnonyme « French Caughnawagas » (comme Adams dans sa lettre de janvier 1776 à Abigail), une manière de souligner la présence de Métis franco-iroquois parmi la délégation d'Amérindiens catholiques et d'anciennes allégeances alors qu'au XVII^e siècle un groupe d'Iroquois s'établit dans la zone d'influence coloniale française le long du Saint-Laurent⁷.

LE PROJET D'INVASION DE LA COLONIE DE QUÉBEC

Même si l'avenir politique de la colonie de Québec ne fait pas partie des accords franco-américains, plusieurs délégués au Congrès espèrent quand même une contribution militaire limitée de la France à un projet d'invasion, bien que les opinions varient sur l'urgence et les gains politiques d'une telle entreprise. Les arguments sont sensiblement les mêmes qu'en 1775. Certains pensent qu'il faut en finir avec l'insécurité sur la frontière septentrionale des États-Unis, d'autres qu'il faut conquérir cette colonie pour annuler les effets de l'Acte de Québec, alors qu'à l'opposé, le Rhode Island, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud jugent plutôt que ce serait une erreur stratégique puisque, depuis Saratoga, le théâtre des opérations militaires s'est déplacé au sud, là où les colonies du nord, moins menacées, doivent concentrer leurs efforts. Les États-Unis ne peuvent se permettre une guerre sur deux fronts, comme le suggèrent New York, le New Hampshire et le Massachusetts. Aussi, avant de s'attaquer à la dernière colonie britannique au nord, il faut libérer le territoire national au sud et éliminer la menace qui pèse sur New York, Philadelphie, Newport, Charleston et Savannah⁸.

La position française est claire : le ministre des Affaires étrangères déconseille au roi toutes tentatives de reconquête des territoires perdus en 1763. Toutefois, même si Québec doit rester britannique pour des raisons géostratégiques, rien n'empêche d'en faire la propagande auprès des Canadiens et des Amérindiens pour distraire les Anglais pendant que les Français et les Américains les combattent au sud. Le ministre demande donc au consul de France à Philadelphie de jouer la comédie :

[de concourir] volontiers à l'effectuation de leur plan de conquête autant que les circonstances pourront le permettre [...] [mais sans] en prendre l'engagement formel⁹.

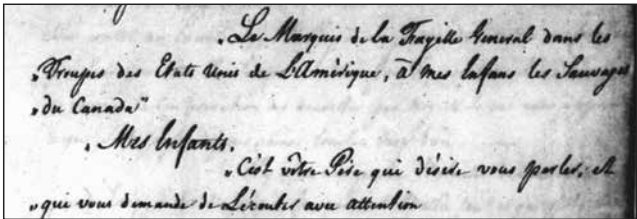
LA CAMPAGNE DE PROPAGANDE POLITIQUE ET MILITAIRE

Les officiers du roi de France en Amérique reçoivent donc l'autorisation de développer et de poursuivre une campagne de mensonges et de désinformations politiques et militaires pour préparer le terrain mental et physique d'une invasion qui n'aura jamais lieu. Recommandé par Washington et Schuyler, le Congrès en confie la direction à Gilbert du Mothier, marquis de Lafayette, un jeune aristocrate de 19 ans dont une des ambitions est de « délivrer » le Canada du « joug pesant » de la Couronne britannique et de « rendre toute la Nouvelle-France libre¹⁰ ». Réputé pour son courage et sa générosité, il a manifesté ses talents militaires à Brandywine et à Barren Hill, le 11 septembre 1777 et le 20 mai 1778, sa générosité, lors du terrible hiver meurtrier de 1777, à Valley Forge, où il acheta à ses frais de quoi vêtir chaudement plusieurs soldats américains.

Adopté par les Oneidas, Kayewla est depuis le principal représentant de la Couronne de France parmi les alliés autochtones du Congrès : « personne n'est plus en état que ce jeune officier général d'être un lien de plus entre la France et l'Amérique ». Les Oneidas reconnaissent en lui une

autorité égale à Washington : « necklaces and words the Indians respected ». S'il propose d'attaquer Québec, ils attaqueront Québec¹¹.

À la demande de Schuyler et Washington, Jean Vincent et Louis Cook le représenteront dans la colonie de Québec. Le chef huron est respecté des Canadiens et des Amérindiens – « tous les Canadiens et autres Sauvages ont une tres Grande Confiance en luy » –, le chef iroquois en contact avec le Grand Conseil des Sept-Nations : « whatever Communications the Court may chuse to make, either to the Indians of Canada, or the Inhabitants, précise l'état-major américain, will be faithfully conveyed by the Caghnawaga's » : wampums, lettres, manifestes, proclamations, médailles, crucifix¹²...



« Mes Enfants, C'est votre Père qui désire vous parler ». Les métaphores familiales ont presque toujours structuré les discours diplomatiques franco-amérindiens. Elles ressurgissent même si l'alliance avec le roi de France n'existe plus depuis 1760. On l'évoque dix-huit ans plus tard, comme si la parenté ne pouvait s'effacer¹³.

Lafayette fait circuler une proclamation du vice-amiral d'Estaing puis une lettre à titre de « General dans les Troupes des Etats Unis de l'Amérique ». Un « père » séparé de ses « enfants ». Une famille à reconstituer :

Vous vous Souvenés que vos Pères vous dirent en quittant le Canada que vous les Reverriér reparoitre un Jour où l'autre qu'ils ne pouvoient vous dire Comment, Mais que Surrement

ils reviendroient et Se Joindroient à vous, pour faire la Guerre à Nos Enemis, & les Chasser de Vôtre Paÿs. Vous n'avér pas non plus oublié la promesse que vous fites de vous Joindre à Eux & qu'aussitot ils recommenceroient la Guerre avec les Anglois, hé bien ! Mes Enfants, ils vont vous tenir parole, & c'est à vous à leur tenir celle que vous leurs avér donné. [...] nous viendrons Si près que vous ne pourrés pas vous empêcher de reconnoitre vos Pères.

Le roi de France tient « les Treizes États d'une main, & le Canada de L'autre pour les Joindre ensembles contre nos Enemis ». Louis XVI et George Washington lui ont confié la responsabilité d'unir leurs forces. Le contexte joue en leur faveur. L'Angleterre affaiblie, la France et les États-Unis veulent en profiter pour prendre le Canada :

Mes Enfants, vous nous verrés bientôt arriver en Canada avec le General Washington Le Grand Chef de Guerre des Américains.

D'Estaing garantit aux Canadiens que ce ne sera pas une boucherie. Les généraux français ne sont pas des Burgoyne. Les « sauvages » seront tenus en laisse :

jamais, non jamais, ils n'employeront contre vous [anciens françois de l'Amérique septentrionale] leurs trop cruelles coutumes de faire la Guerre ; ils y renonceront, où ils cesseront d'être nos amis¹⁴.

En attendant, Lafayette retourne en Europe chercher l'armée de libération. Que les Canadiens et les Amérindiens se préparent. Le Canada sera libéré :

Faites Courir Ma Parole pamy vous, & que Chacun Sâche à quoi S'en tenir, et puisse prévoir le Sort heureux qui l'attend¹⁵.

LE PLAN D'ATTAQUE PROPOSÉ

Le Congrès confie à un comité militaire l'étude d'un plan terrestre et naval, puis le 22 octobre 1778, le Board of War and Ordnance propose le « Plan of an Attack upon Quebec », un scénario modelé en partie sur celui d'Amherst en 1760, une attaque sur trois fronts pour priver les Anglais de leurs principales bases opérationnelles, Québec, Montréal et Niagara, la marine française du côté de Québec, la milice et l'armée américaines sur Montréal et Niagara¹⁶.

Selon les comités de correspondance, le Grand Conseil des Sept-Nations garantit une aide stratégique et logistique : « les Sauvages du Canada sont dans une très bonne disposition ». Des unités iroquoises sont d'ores et déjà à la disposition de l'armée américaine, « if call'd upon even in their sleep to fight against the Red Coats ». Le Board of War peut aussi compter sur leurs alliés à Haverhill¹⁷.

Le New Hampshire confirme : « we have a number of Indians here who are desirous to Engage in the Service for the Expedition¹⁸ ». Pour en lier quelques-uns aux intérêts des États-Unis, des titres militaires avec solde : une commission de capitaine à Jean Vincent et une commission de sergent à Louis Vincent et Joachim Otondosonne pour commander une compagnie d'« Indian Rangers », seize Hurons et Abénaquis identifiés dans la feuille d'appel comme de Saint-François bien que les Vincent soient de Lorette¹⁹.

Leur champ d'action se limitera surtout aux quelques kilomètres du chantier de la « Bayley Hazen Road », une route militaire entre la forêt de Cohoes et la baie de Missisquoi faite de blockhaus et d'entrepôts de provisions et de munitions, censée réduire à dix un voyage de vingt jours entre Haverhill et Saint-Jean. Ils devront assurer la sécurité des villageois et des miliciens chargés de l'approvisionnement et du pavement de la route qui reprend là où le Congrès l'avait abandonnée en 1776, au blockhaus de Peacham, un

carrefour d'échanges, « a place of randevews for scouts, Indins and Desarter », rapporte Jonathan Elkins, le diacre de l'Église presbytérienne qui témoigne de l'hospitalité et de la générosité des autorités locales envers les chefs iroquois et abénaquis du Canada pour réussir cette minuscule partie du plan d'attaque : « every friendship was showed that was posable for us to do²⁰ ».



Trois ans de travaux pour 87 kilomètres de route carrossable entre Newbury et Westfield (la ligne de partage des eaux, à Hazen's Notch). Au final, la « Bayley Hazen Road » – un hommage aux officiers bâtisseurs Jacob Bayley et Moses Hazen – ne sera jamais complétée ni empruntée pour envahir la colonie de Québec, mais pour entretenir le suspense d'une invasion via Cohoes et ainsi déstabiliser le pouvoir militaire à Québec.

LE GOUVERNEUR HALDIMAND ET LA COLONIE DE QUÉBEC

Carleton rappelé à Londres est remplacé par un gouverneur général beaucoup plus énergique. Frederick Haldimand débarque à Québec le 26 juin 1778, au moment le plus aigu des tensions coloniales. « Capitaine général et gouverneur en chef pour la province de Québec », il est responsable du gouvernement et du commandement militaire de la colonie. Henry Clinton dirige le reste des forces armées en Amérique du Nord.

Vétéran de la guerre de Sept Ans, Haldimand doit sa promotion à sa longue expérience du monde colonial. Familier des problèmes d'extension impériale – aménagement, administration, défense –, il connaît la géographie et la population américaine dans toute sa diversité et maîtrise parfaitement les protocoles diplomatiques de la *Covenant Chain* dont il respecte la dignité.

Toutes les ressources dont il dispose comme gouverneur civil et commandant militaire seront consacrées à préserver l'intégrité territoriale de la colonie, à repousser les attaques extérieures et à réprimer l'agitation intérieure.

Il accorde ainsi un « grand soin » à la ligne de communication et d'approvisionnement militaire Montréal–Niagara–Détroit indispensable à la défense, à l'économie et à la sauvegarde des ententes politiques avec les Six-Nations et leurs alliés. Tant que les Anglais en resteront maîtres, les Amérindiens les respecteront.

Pour accélérer les échanges et améliorer le transport entre Québec et les Grands Lacs, il construit le canal de Coteau-du-Lac par lequel on évite les rapides et les îles au sud-ouest de Montréal. Il construit aussi une série d'entrepôts pour le transit des marchandises et fortifie Carleton Island (Buck Island) à l'entrée du lac Ontario, point de transbordement pour le fret vers l'Ouest.

Il consacre aussi beaucoup d'énergie et d'argent sur la route Richelieu–Champlain, « the capital approach to this province » : fort Lennox, fort Saint-Jean, fort Chambly, Sorel. Pour prévenir une attaque via Cohoes et la Chaudière, il parque des soldats dans les paroisses riveraines du Saint-François et de la Yamaska et équipe Beauceville d'un blockhaus²¹.

Comme Carleton, son principal problème, ce sont les ressources humaines : le manque d'effectifs impose d'énormes contraintes sur l'organisation stratégique de ses plans défensifs, un maximum de 7 000 soldats et mercenaires, insuffisants pour contrôler les kilomètres de frontières et les principales voies d'accès de la colonie – le Richelieu, le lac Champlain, le haut Saint-Laurent, les Grands Lacs. Sur papier, près de 18 000 miliciens canadiens et au moins 3 000 guerriers autochtones, dont un millier

dans la colonie de Québec. À rallier « coûte que coûte » : dans le contexte d'une menace multi-frontalière, ils sont indispensables.

Les Affaires indiennes confirment qu'il peut se fier aux Six-Nations iroquoises. Ils ont encore de l'influence et les revers de fortune à Oriskany n'ont pas entamé le loyalisme de la majorité réfugiée au fort Niagara et à Lachine. Leurs subordonnés, desquels il serait légitime d'attendre intelligence et solidarité, sont turbulents, mais sous bonne garde. Malgré l'influence d'une minorité hostile et vigilante de Métis vendus aux Américains – « few Indians Descendants of the New Englanders » –, les Sept-Nations sont au service du roi : « the rest were all for the King²² ».

LE TRAITÉ DE KAHNAWAKE, 15 AOÛT 1778 (UNE DÉCLARATION DE GUERRE)

Haldimand convoque la *Covenant Chain* à Kahnawake les 14 et 15 août 1778 : des officiers des Affaires indiennes, des délégués des Six-Nations et « plusieurs chefs des différents villages du Canada ». Les Six-Nations ouvrent la conférence par une série de reproches et d'accusations : les Sept-Nations sont loin de se comporter comme une organisation responsable résolue à ramener à l'ordre ceux qui menacent l'alliance anglo-amérindienne. Depuis Oriskany et Saratoga, elles ne cessent de décevoir les Anglais et les Iroquois par leur mollesse alors qu'ils se battent pour la survie politique des peuples autochtones. L'alliance est un engagement réciproque et les chefs d'Iroquoisie jugent que les Amérindiens de la colonie de Québec n'en font pas assez. Qu'ils assument leur mission de protection :

how much less ought you (My Bretheren of the Seven Villages of Canada) to put up with? you who are Sheltered under the Wing of your Father the King²³.

Depuis l'élargissement du processus d'extension des alliances anglo-iroquoises à leurs anciens ennemis, les Kahnawakes sont responsables de la conduite de leurs alliés : « you are the principal Village of Canada ». Or, le Grand Conseil gouverne en favorisant l'ennemi avec qui il signe des traités par lesquels il reconnaît implicitement sa souveraineté. Inadmissible : « We of the Six Nations will not submit to it²⁴ ».

Haldimand absent, Campbell parle en son nom : « My Children [...] I mean to speak aloud, that every Ear in the Seven Villages may hear my words ». Haldimand connaît l'histoire diplomatique des Amérindiens domiciliés, il les a vus « enterrer la Hache » des Français lors de la guerre de Sept Ans alors qu'il était officier dans l'armée d'Amherst :

I remember my Children (when the King of England came to this Country to turn the King of France out of it,) to have seen you, bury the Hatchet which you had raised against him²⁵.

Il reconnaît leur mérite et les « inestimables services » rendus à la Couronne d'Angleterre lorsque les Kahnawakes ont combattu comme de vrais chiens de guerre Neolin, Pontiac, Guyasut, Shingas et les autres chefs autochtones des Grands Lacs et de l'Ohio qui en 1763 se sont soulevés pour contester le traité de Paris par lequel la France sacrifia leur liberté et leur indépendance au profit de l'Angleterre : « You [...] then spoke truth ».

George III a jugé alors que les Kahnawakes méritaient un traitement de faveur à la hauteur de leurs « grands frères », les plus anciens alliés autochtones de la Couronne, les Mohawks d'Iroquoisie : « he shewed, at least as much kindness to you since that time as for your elder Brother the Mohawks ».

Or, que font les « chefs anglais » du Grand Conseil de Kahnawake depuis 1775 ? Ils complotent avec Washington

alors qu'ils devraient le combattre comme ils ont combattu Neolin, Pontiac, GUYASUT et SHINGAS en 1763.

Malgré les tentatives de camouflage et les faux-semblants, le gouvernement colonial possède un dossier de preuves accablantes sur les échanges entre Albany, la capitale de la rébellion dans la colonie de New York, et Kahnawake, paradis des conspirateurs et principale référence des rebelles dans la colonie de Québec : « the first & principal [channel] [of a Correspondence carried on by the Rebels to this Country] ». Il possède autant de preuves sur les échanges entre Haverhill et Saint-François, « the Second Channel for Intelligence the Rebels have²⁶ ».

Sa police et son réseau d'informateurs voient et entendent tout : « I have Eyes that see, and Ears that hear a great way », officiers, miliciens, marchands, chefs autochtones, missionnaires. L'identité des agitateurs responsables de la désaffection et de l'insubordination des Autochtones de la colonie de Québec est connue²⁷.

Le plus odieux des crimes est l'espoir entretenu d'un retour du roi de France dont la seule évocation mériterait le châtiment militaire suggéré par les Six-Nations :

My Brother the Five Nations is ashamed that I would suffer such discouraging fals[e]hoods to be invented and propagated with impunity under my Eye.

Les Amérindiens domiciliés ont une dette envers le roi. Depuis 1760, la Couronne nourrit et reconforte, protège leurs terres, soigne leurs malades : « you are indebted to your Father for his care ». Le roi a généreusement donné, c'est à leur tour²⁸.

Nommé pour protéger les intérêts de la Couronne, Haldimand exige une alliance droite, assurée par l'honneur

et le devoir, sans faille ni duplicité. Ceux qui trichent en tenant la « chaîne » d'une main et les Américains de l'autre seront combattus avec toute la vigueur de l'alliance : « I will spurn from me with all my Force ». Ceux qui colportent des rumeurs démoralisantes seront condamnés :

I will deal with any I may hereafter find to have any Connection or Correspondence with them, whether Indians or White Man in the same Manner I will with any of them I may find in Arms.

Plus d'indifférence versatile. Plus de demi-mesure. Obéissance inflexible aux ordonnances. En dépit de leur mauvaise expérience avec Burgoyne et St Leger, les Sept-Nations doivent donner l'exemple et proclamer leur détermination à mourir pour la Couronne :

it is natural to expect, that [...] the Seven Villages wou[l]d surpass in their attachment to their Father's cause.

Parce que les « chefs anglais » ont sali et pollué la *Covenant Chain* par des échanges avec ses ennemis, Haldimand doit la « polir » pour la faire « briller » à nouveau et de cette manière, resserrer les obligations à un appui militaire réciproque :

the Hatchet you have had from me before has been rusted by some of the Dirt which the Rebels wanted to throw into your Eyes.

Le 15 août 1778, par un collier de wampum rouge symbolisant une hache, il reconduit le traité de Montréal par lequel les Six-Nations et les Sept-Nations déclarèrent la guerre aux États-Unis le 26 juillet 1775, pour y inclure la Couronne de France et ses supporters autochtones :

I now present your young Warriors with a Sharp one [...], A War Hatchet Belt coulor[e]d with Vermillon²⁹.

LE RÔLE OFFENSIF DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

Assurer la sécurité de la colonie passe aussi par une gestion serrée de l'administration des Affaires indiennes et de ses administrés : « a very nice management of that people is inseparable from the safety of this province ». Haldimand obtient donc du secrétaire d'État plein pouvoir de contrôle et d'enquête sur le département, « a controlling power over all the concerns of the King with the Indians³⁰ ».

Le gouverneur place ses pions. Au fort Niagara, avec les Six-Nations, Guy Johnson, de retour dans la colonie de Québec après un long séjour à New York et Halifax. Bien que critiqué pour avoir négligé la direction du département, Haldimand ne peut se passer de lui. Il est le successeur légitime de William Johnson, le dépositaire de la tradition établie par le roi en 1755, et les Iroquois des Six-Nations le réclament, « in the Place & Station of S^r W^m Johnson ». Il est reconduit dans ses fonctions de grand chef de l'alliance anglo-amérindienne lors d'une cérémonie au château Saint-Louis en présence des chefs hurons à qui il confia le mandat de représenter la *Covenant Chain* en octobre 1775³¹.

John Campbell reste le « commandant des Indiens » et le « surintendant et inspecteur des Affaires indiennes » dans la colonie de Québec, sauf qu'il devra partager cette responsabilité avec Daniel Claus lorsque les échanges impliqueront les Six-Nations. John Deserontyon en a fait la demande à titre de chef militaire des Mohawks de Lachine : « son Cœur et le notre ne font qu'un ». L'ancien bras droit de William Johnson est un bon serviteur de l'empire et Haldimand a tout intérêt à satisfaire la requête des Six-Nations³².

Bien qu'il se méfie des Canadiens – une des cibles privilégiées de la propagande française –, il renouvelle le mandat des officiers au service du département puisqu'il lui faut des interprètes compétents. Comprendre, c'est contrôler :

René-Ovide Hertel de Rouville, Claude-Nicolas-Guillaume de Lorimier, François-Thomas de Verneuil de Lorimier, Benjamin-Mathieu Damours de Clignancourt, François-Marie Soumande, Louis-Joseph Godefroy de Tonnancour, Pierre Thierry, Joseph Lamothe, Charles-Michel Mouet de Langlade, Joseph Launière, Michel Launière, Basile Belisle, Francis Thierry³³.

Il place sous surveillance militaire Kahnawake, Akwesasne, Kanesatake et Saint-François. Ses directives sont sévères. Tout individu qui entre et sort de ces villages pour la chasse, la traite ou la guerre doit être muni d'un sauf-conduit daté et signé de son état-major. Les passes sont obligatoires pour circuler sur le Saint-François, la Yamaska, la Chaudière, le Richelieu, le lac Champlain et le Saint-Laurent en amont du Long Sault. Cela vaut aussi pour les marchands non autochtones sous prétexte qu'il faut contrôler l'approvisionnement des populations au degré de loyauté incertain.

En cas d'infraction, incarcération. Depuis 1777, l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement prolongé sans recours légaux ni cautions sont chose courante. Toutefois, pour éviter des complications qui ruineraient l'alliance militaire avec les Autochtones, Haldimand préfère ne pas trop en abuser, privilégiant davantage, par respect et considération pour les alliés du roi, les prescriptions coutumières, même en cas de haute trahison : demande de pardon public et serment d'allégeance appuyés d'un échange de wampums³⁴.

Aucun gouvernement ne peut tolérer la présence d'un réseau de collaborateurs avec ses ennemis. Pour réduire l'agitation et la subversion politiques dans les villages amérindiens, pour déjouer les complots, faire tomber les réseaux et poursuivre les conspirateurs, Haldimand pousse ses services de renseignements à renforcer leurs activités de surveillance. Ordre d'arrêter toute personne suspectée de collaborer avec

les Américains, les Français et les Oneidas, espions, courriers, passeurs, activistes, pamphlétaires, propagandistes. Pour faire parler les villageois, des méthodes mafieuses : affliger, tourmenter, faire chanter, tirer parti des rivalités interethniques et familiales, exercer des pressions sur les parents des suspects – intimidation, mensonges, séduction, corruption –, menacer de dépossession et d'exil, discriminer entre familles méritantes et malveillantes lors de la distribution des annuités royales, orchestrer des retards sur le calendrier pour faire souffrir de froid et de faim³⁵.

Québec possède une liste de *personæ non gratae* qui méritent des représailles, des Hurons, des Iroquois, des Abénaquis : Sauk, Horatouskon, Téhéséré, Twarésa, Hogatagete, Assaragoa, Tohane, Vincent et, en tête de liste, les chefs partisans de la politique de bonne entente des Sept-Nations avec le Congrès et ses alliés provinciaux : Jean Vincent, Joseph-Louis Gill, Joachim Otondosonne, John Stacey, Philip Phillips, Thomas Wildman, Christian Rice, Louis Cook, les « maillons faibles » de la grande chaîne anglo-amérindienne, figures infréquentables de la politique autochtone. Cependant, Haldimand est prêt à pardonner (comme Carleton pardonna Jean Vincent en décembre 1775) en retour d'une promesse de soumission sans équivoque³⁶.

Par contre, il reste inflexible à l'égard de Louis Cook, le « nègre », le parfait bouc émissaire, « chef » des « fugitive Caghnawageys », cette « bande » de « Bostonnais » qui « vagabondent » entre Albany, Kanonwalohale et Philadelphie, rapportent ses espions. Ordre de le capturer, mort ou vif, « dead or alive » : Haldimand peut se le permettre, Joseph Brant l'appuie. Pas de cour martiale ni de statut de prisonnier. Cook ne vaut ni un soldat ni un officier. Parce que c'est de la fausse monnaie – un faux « nègre », disent les Anglais, en raison de ses origines abénaquises, les vrais valent plus que lui –, seul son scalp à un prix³⁷.

LA FORCE DE PERSUASION DES MARCHANDISES EUROPÉENNES

Pour imposer sa volonté, Haldimand doit donner. En donnant, « il Seront très Obligés à Vôtre Excellence ». Celui qui donne est considéré. Un gouverneur qui redistribue se comporte en grand chef et gagne en autorité et en influence. « Tenir chaudière ouverte », selon l'expression d'un officier français, c'est détenir le pouvoir de donner, et donner, c'est « avoir du crédit ». C'est le rôle d'un grand chef amérindien. Sans redistribution, pas de pouvoir.



Les autorités coloniales distribuent beaucoup de marchandises pour maintenir l'allégeance des Autochtones – tout le nécessaire pour subsister et troquer. Cet « Etat des Marchandises qui sont Necessaire pour les Sauvages » est loin d'être exhaustif puisqu'il ne rend pas compte de toutes les fournitures données : mouchoirs, mitasses, chapeaux, capes, souliers, chemises, pantalons, chaussettes, mitaines, broches, bracelets, boucles, colliers, chaudrons, aiguilles, fils, poinçons, peignes, couteaux, grelots, miroirs, chapelets, alènes, filets, lunettes, hameçons, collets, pièges, drapeaux,

médailles, farine, pain, alcool, tabac, fruits, légumes, viandes, haches, sabres, mousquets, fusils, silex... une affaire en or pour les fournisseurs et les livreurs. En ligne. Voir BAC (projet Héritage)³⁸.

Parce qu'elle contrôle toujours l'accès à l'embouchure du Saint-Laurent, l'Angleterre peut encore approvisionner ses alliés autochtones. Cela coûte une fortune au trésor impérial, mais c'est le prix à payer pour leur appui, de sorte qu'entre 1778 et 1783, la valeur des marchandises distribuées par

Haldimand sextuple, passant de 10 000 à 60 000 livres sterling. Assez de matériel pour maintenir la dépendance des Amérindiens. Assez de couvertures pour espérer leur soumission³⁹.

LE POUVOIR D'ATTRACTION DES PRÊTRES CATHOLIQUES

Depuis le traité de Paris, les États-Unis se sont mis à exploiter le filon éculé de la foi des Amérindiens pour appâter les convertis au christianisme catholique. La France a toujours été le principal pourvoyeur de prêtres en Amérique, et les Américains peuvent maintenant se targuer d'offrir aux Autochtones qui en font la demande des hommes « de la même Couleur & Religion » que leurs alliés puisque la Couronne et le Congrès ont forgé une « chaîne indissoluble » faite de prêtres voués à la conquête des cœurs et des esprits⁴⁰.

Le Grand Conseil des Sept-Nations défie la Couronne d'Angleterre d'en faire autant. Le catholicisme est au cœur de la vie sociale des Amérindiens de la colonie de Québec depuis au moins le XVII^e siècle et, à titre de « père » adoptif, George III a le devoir de leur permettre de demeurer de vrais catholiques. C'est écrit dans les « Conventions » de la Conquête, en l'occurrence le traité d'Oswegatchie du 30 août 1760 et le traité de Kahnawake du 16 septembre 1760 :

Tu vois dans ce Colier la Personne du Roi qui nous tien par la Main, par Conséquent qui nous a adopté pour ses Enfants. Au moment qu'il nous l'a présenté, nous l'avons adopté, mais à Condition que l'on nous permettroit de suivre toujours la Religion dans laquelle nous sommes Nés (telles étoient nos Conventions dans le tems) Aujourd'hui nous voila presque tous privés de Missionnaires, et toi que nous regardons comme l'Arbre qui tient les Sept Branches, nous te prions de t'interresser en notre faveur, puisque tu es le soutient des Sept Villages⁴¹.

Tous les villages autochtones de la colonie de Québec sont des missions sous tutelle sulpicienne ou jésuite, d'intransigeants groupes ultra-catholiques fait d'hommes d'influence, de pouvoir et de proximité qui siègent aux conseils amérindiens à titre d'administrateurs ou de médiateurs. Même si quelques-uns sont plutôt déloyaux, surtout depuis l'annonce du traité de Paris et la promesse du Congrès qu'après la conquête américaine du Canada, ils jouiront pleinement de leurs biens – Joseph Huguet à Kahnawake, Charles Germain à Saint-François, Étienne-Thomas Girault de Villeneuve à Lorette, des jésuites accusés de celer papiers et wampums subversifs –, Haldimand compte sur eux pour prévenir les « débauches » politiques et combattre la désolidarisation par des discours loyalistes, en prenant exemple sur le père sulpicien Pierre-Paul-François de Lagarde, parfait soldat de la propagande anti-américaine britannique qui aurait expulsé de Kanesatake un mutin partisan de la neutralité : « he did not like his Preaching a neutrality to the Ind^{ns}⁴² ».

Puisque l'essence même de la religion est la soumission à l'autorité – « quand on ne respecte plus dieu, on est bien près de ne plus respecter le Souverain » –, Haldimand veut profiter du pouvoir d'attraction des prêtres missionnaires pour resserrer son contrôle politique sur les Amérindiens domiciliés. Il demande donc aux Affaires indiennes de transmettre à Kahnawake la résolution de son gouvernement : l'empire du roi d'Angleterre entend se fonder sur le droit pour légitimer ses actions, et le droit au libre exercice de la religion catholique et à l'encadrement d'un prêtre est garanti par traités. Aussi, malgré les difficultés de recrutement, même si depuis que les Anglais contrôlent le Canada le personnel au service de l'Église catholique se fait plutôt rare, les conditions de leur pratique religieuse seront respectées⁴³.

A MEETING WITH AUGHQUISASNES
Contemporary Copy

[Sault St. Louis alias Caghnawegey, Aug. 21. 1769]

At a Meeting of the Sachems & other principal Men of [the Augh] quisasne or S. Regis Indians.

Present.

Daniel Claus Esq^r. Dep^t. to S. W^m.
Johnson Bar^t. The Chiefs of } Ph: Philips Interp^r.
Caghnawegey. }

Aighwasdooni of Aughquisasne, directing his Discourse to Sr William Johnson Bar^t. spoke as follows.

Brother Warraghysagey.

By this String of Wampum we beg to remind you of what you Transacted with the Dep^t. of y^e. Seven confederate Nations of Canada in August 1760. near Swegatchy, when in behalf of the Great King of England, and the Concurrence of the Commander in chief of his Troops then on the Spot, you entered into preliminary Engagem^t. with [] dep^tized by s^t. 7 Nations, that provided [] on the English Arms descending the [River] & during the final Conquest of Canada you would secure to us the quiet & peaceable Possession of the Lands we lived upon, and let us enjoy the free Exercise of the Religion we were instructed in; which Engagements we then firmly & mutually agreed upon, and after the final Conquest of this Country they were confirmed and ratified by you in behalf of the Great King of England our Father, at a general Congress of all the Ind^p. Nations in Canada, held by you at Caghnawegey, all which is still fresh in our Memories,

Nous n'avons pas le texte du traité d'Oswegatchie du 30 août 1760, le document a probablement été perdu. C'est à travers des allusions ou des références postérieures dans les archives que nous en connaissons l'existence. À ce jour, neuf documents permettent de reconstituer l'événement et l'entente diplomatiques. En voici un : le procès-verbal d'une conférence entre les Akwesasnes et les Anglais à Kahnawake le 21 août 1769, tiré des archives éditées de William Johnson, les fameux « Johnson Papers », désormais en ligne (Internet

Archive). Les passages entre crochets correspondent à des fragments illisibles dans le manuscrit d'origine parfois reconstitués grâce aux épreuves de Hugh Hastings, l'historien de l'État de New York qui dans les années 1900 prépara une importante édition des archives administratives coloniales, avant l'incendie du State Capitol d'Albany où les originaux étaient conservés. Le traité garantit aux Amérindiens le libre exercice de la religion catholique pratiquée avec ferveur dans leurs villages puisque les offices religieux ne se limitent jamais qu'aux dimanches et aux jours fériés : les domiciliés participent quotidiennement à des prières publiques où importent beaucoup les chants liturgiques, les hymnes et les psaumes chantés dans leurs langues⁴⁴.

La campagne américaine en Iroquoisie, 1779

LA CAMPAGNE TERRORISTE DES SIX-NATIONS

Oriskany marque un tournant dans l'histoire des relations entre les Six-Nations et les États-Unis. Depuis ce drame épique, la « cause » coloniale est devenue une « cause » iroquoise. Daniel Claus en résume les conséquences : « the cause is now become their own & they act on their own defense¹ ».

Comptables du sang iroquois, les Mohawks prennent le leadership d'une guerre d'usure et de nuisance pour anéantir les Américains et leurs alliés iroquois. Une guerre totale. Même si la violence mine les chances d'un compromis politique, Londres et Québec l'encouragent. Les raids, les razzias et les incursions surprises sont non seulement d'excellentes sources de renseignements, mais aussi de désorganisation et de lassitude morale et politique².



Les autorités impériales reconnaissent la prééminence de Joseph Brant Thayendanegea, un des principaux chefs de guerre mohawks de la confédération iroquoise. Il doit sa bonne place dans la *Covenant Chain* à ses liens de parenté avec les Johnson, son éducation coloniale chez les Wheelock et ses grands talents militaires³.

Joseph Brant recrute des combattants parmi les réfugiés iroquois à Niagara, Lachine, Akwesasne, Oswegatchie, Kanesatake et parmi les Butler Rangers, une bande de

loyalistes sous l'autorité de Thomas Butler à Niagara. Un hiver et un printemps de feu et de sang, des frappes massives sur des axes géographiques très éloignés, de l'Hudson à l'Ohio : Iroquoisie, New Jersey, New York, Pennsylvanie, Virginie, Ohio, Kentucky, Tennessee. Des cibles à la fois stratégiques, économiques et symboliques : récoltes, provisions, meules, moulins, granges, blockhaus, bétails, munitions. Des cibles faciles, isolées : fermiers, agriculteurs, bûcherons, planteurs, éleveurs. Des attaques perfides et audacieuses, sans horizon politique : incendies, pillages, exécutions.

Sous l'autorité d'Haldimand, les Sept-Nations s'impliquent : « I shall make it my business to give you every assistance in my power ». Encadrés par l'armée et le département des Affaires indiennes, les guerriers attaquent des secteurs ciblés le long du lac Champlain, du lac George et du fleuve Connecticut – « their hunting grounds », précise Haldimand, un territoire à libérer dans les colonies de New York et du New Hampshire. Tout est nivelé, abrasé, la population si tourmentée qu'elle pense capituler. Un succès sur toute la ligne⁴.

Comme d'habitude, l'infatigable propagande de presse américaine s'empare de ces attaques pour exalter l'opinion publique par une série d'articles sur la culture de haine et de violence des Autochtones. Scalps, meurtres, incendies, les chroniqueurs y mettent le paquet, réclamant au nom du peuple américain une action définitive contre les terroristes : « the cries of widows and orphans call for the avenging hand of Heaven⁵ ».

Ceux de la colonie de Québec récoltent aussi leur part de publicité grâce à une presse hostile qui force délibérément le trait de leur goût pour la chair humaine : « they had at first 25 [prisoners], but had roasted and eaten ten of them in the woods at their war-feast ». Bien que des actes de violence furent sans aucun doute perpétrés, la plupart des histoires

publiées ne sont que manœuvres politiques pour mobiliser la population⁶.

La palme de l'horreur revient aux Iroquois des Six-Nations pour deux « massacres » : Wyoming et Cherry Valley ; Wyoming, les 3 et 4 juillet 1778, une colonie pennsylvanienne d'Écossais et d'Allemands dans la vallée de la Susquehanna, des centaines de scalps, surtout des militaires désarmés ; Cherry Valley, le 11 novembre 1778, une colonie new-yorkaise, une dizaine de soldats et plus de trente femmes et enfants « assassinés » sous l'œil complice des fonctionnaires royaux⁷.

L'ULTIMATUM DES AMÉRICAINS AUX IROQUOIS

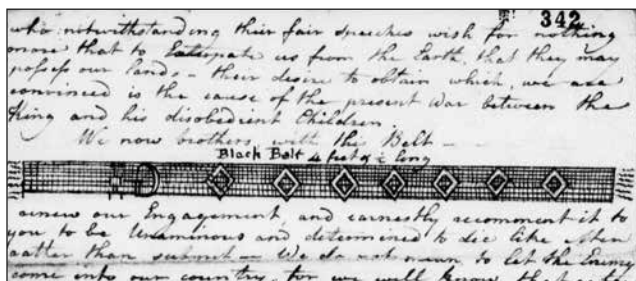
Faute de moyens diplomatiques et militaires pour prévenir de telles attaques, le Congrès convoque les Oneidas à Albany. Schuyler, « very angry », exige qu'ils interviennent au fort Niagara, si non l'Armée continentale frappera l'Iroquoisie avec autant d'intensité que ses ennemis à Wyoming et Cherry Valley. À la terreur, les Américains répondront par la terreur, « in the same Manner as they had treated others at these two Places⁸ ».

Pour faire face à la lourde menace d'une vengeance, les Six-Nations font appel aux Trois-Nations, aux Sept-Nations et aux Wabanakis. La solidarité doit être stratégique, la résistance continentale. L'avenir de l'Iroquoisie en dépend : « tous les Hommes rouges du Continent » doivent prendre « le Parti du Roi, contre les Bastonnois, et leurs Alliés, les François⁹ ».

Les Six-Nations demandent aux Anglais à Québec d'autoriser une ambassade des Sept-Nations chez les Oneidas du Grand Conseil de Kanonwalohale avec une sommation : accusés d'affaiblir l'Iroquoisie au profit des États-Unis, les Oneidas doivent se ranger avant que la *Covenant Chain* se déchaîne¹⁰.

Elles demandent aussi à Kahnawake de transmettre à Oldtown un ultimatum des Six-Nations pour que les chefs wabanakis rompent leur relation avec Machias, le grand centre de la diplomatie américaine dans le sud du Massachusetts, principale base militaire sur le golfe du Maine commandée par le colonel John Allan de la milice du Massachusetts qui agit alors comme porte-parole du Congrès auprès des Wabanakis. À défaut d'obéir, les Six-Nations devront sévir: «they will take steps to oblige them».

Pour qu'une menace ait du sens, il faut qu'elle soit crédible, et les Six-Nations affirment posséder des ressources matérielles illimitées, bien que leur principal fournisseur britannique, attaqué sur toutes les mers, soit dans l'incapacité de répondre adéquatement à leurs besoins: «we have Provisions Enough in Canada to last 30 Years if the War should last so long». Peu importe la vérité, les Wabanakis doivent se désolidariser des Américains¹¹.



Le 14 février 1779, au fort Niagara, les Iroquois des Six-Nations et les Wyandots des Trois-Nations renouvellent le traité d'Oswego du 27 juin 1775. Ce dessin tracé à l'encre dans le procès-verbal de la conférence représente le collier de wampum matérialisant l'échange entre Onondaga et Sandusky, la promesse d'une assistance militaire mutuelle. En ligne. Voir BAC (projet Héritage)¹².

L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE DES SEPT-NATIONS

Alors que la menace d'une attaque américaine sur l'Iroquoisie s'alourdit, le Grand Conseil des Sept-Nations resserre ses liens diplomatiques avec le Congrès par l'entremise de sa filière de Kanonwalohale. Les Amérindiens de Québec ont participé aux raids et aux razzias de 1778 dans le New Hampshire et New York, et la presse en a tant parlé qu'ils pourraient bien être ciblés par l'Armée continentale qui a juré « d'exterminer » tous les « sauvages », « pursuing them with war while one remained on the face of the earth¹³ ».

Le danger est réel. En 1776, les Américains ont fixé le prix politique d'une résistance militaire amérindienne à leur projet d'émancipation : 4 000 miliciens de Virginie, de Georgie et des Carolines du Nord et du Sud ont pris d'assaut le territoire des Cherokees des Smoky Mountains pour le détruire, « burnt their Houses, destroyed their Corn ». Depuis, grâce aux Français, leurs capacités offensives ont décuplé, de sorte qu'ils jouissent désormais d'un avantage numérique et d'une supériorité en armements et en ravitaillement qui les rendent extrêmement dangereux¹⁴.

L'ambassade prend la défense des Sept-Nations : le Congrès doit faire fi de l'action de quelques chefs soudoyés par Haldimand, Johnson, Butler, Brant et Deserontyon. Ce sont les Anglais et les Iroquois à Québec, Lachine et Niagara les coupables.

Le Grand Conseil de Kahnawake est un gouvernement responsable qui reconnaît la légitimité du Congrès qu'il défend sur la scène internationale depuis qu'il a signé le traité d'Albany, le 15 septembre 1775. Malgré les menaces, les Anglais et les Iroquois n'ont pas réussi à ébranler leur résolution. À preuve, depuis Saratoga et Oriskany, le Grand Conseil redouble d'efforts pour convaincre les Autochtones de laisser les Européens régler leur « chicane de famille ». Une délégation des Sept-Nations s'est d'ailleurs rendue à

Michillimakinac vendre le traité d'Albany et ses garanties de protection territoriale aux Ottawas qui auraient accepté de suivre leur conseil : « they would follow their advice and be governed by them¹⁵ ».

Grâce à ses interventions, peu de chefs osent se montrer avec Joseph Brant qui a de « grandes difficultés » à recruter. Washington et Schuyler confirment : « Brant had not been able to prevail on any of the Caghnewagas to go to the westward ». L'influence de Cook dans les conseils iroquois est tel que les échanges entre les Sept-Nations et les Six-Nations loyalistes sont tendus :

Colonel Lewis, a chief of the Caughnawagas [...] frustrated the efforts of Joseph Brant to enlist the Caughnawagas in the British cause¹⁶.

Le Grand Conseil de Kahnawake réaffirme la volonté des Sept-Nations de vivre en paix avec le peuple américain, « in the strictest friendship » :

The Cagnuago Indians [...] held fast to the Covenant made with the Americans at the Commencement of the present War¹⁷.

Il tient à rassurer le Congrès. Quoi qu'il advienne, les Sept-Nations n'interviendront pas en Iroquoisie : « notwithstanding all the Expenses [...] and all [...] endeavours¹⁸ ».

L'ATTAQUE AMÉRICAINE SUR L'IROQUOISIE

En janvier 1779, le Congrès se range à l'avis de son général en chef : il faut éliminer la menace iroquoise, briser les Six-Nations pour les soumettre à l'autorité américaine. Washington trace les grandes lignes stratégiques de l'opération militaire avec beaucoup de clarté : fondre sur l'Iroquoisie entre le fleuve Susquehanna et la rivière Genesee pour réduire leurs capacités matérielles et les forcer à conclure une paix exemplaire avec les États-Unis – une paix intimidante et humiliante qui marquera les esprits avec un exemple

définitif, un avertissement politique et militaire qui sera entendu par tous les Amérindiens : « punish them severely for what has past ; and by an example of rigor intimidate them in future¹⁹ ».

À la demande des Oneidas, les Sept-Nations sont épargnées : « they are your Friends ». De toute manière, peu importe leurs allégeances ou leurs tutelles, elles ne représentent aucune valeur. Le Congrès veut le symbole d'un ennemi implacable, une cible dangereuse, influente, les Six-Nations d'Iroquoisie. Inutile de s'en prendre à des confédérations subalternes, l'exemple de leur châtement ne serait pas assez fort. Plutôt décapiter la *Covenant Chain* pour la priver de son plus gros maillon autochtone, plus de 2 000 guerriers, « those nations who are most formidable and mischievous²⁰ ».

Parce qu'ils ont fait preuve de solidarité et de loyauté à Saratoga, Oriskany, Barren Hill et Valley Forge, les Oneidas et les Tuscaroras sont épargnés. Les Mohawks aussi, mais seulement parce que leur territoire ancestral de la vallée de la Mohawk est déjà contrôlé par le Conseil provincial de New York. En revanche, pas de pitié pour les Onondagas, les Cayugas et les Senecas. Leurs villages doivent être rasés et leur population « exterminée », « totally extirpate²¹ ».

Le meilleur moyen pour affaiblir et réduire un peuple au désespoir, c'est de saper son économie, ruiner ses récoltes, brûler ses moissons, l'empêcher de ressemer pour qu'il crève de faim.

Washington micro-gère les détails de l'expédition sur la base des enquêtes menées par des spécialistes de l'Iroquoisie, Philip Schuyler, James Dean, Samuel Kirkland, Louis Cook. En règle générale, pour éviter les fuites, il préfère réduire au minimum la contribution de ses auxiliaires autochtones : « the greatest secrecy is necessary to the success of such an

entreprise²² ». Toutefois, il autorise accessoirement la formation d'une unité d'une trentaine d'Iroquois sous les ordres de Louis Cook. Depuis sa première rencontre avec Washington à Cambridge en août 1775, Cook a gagné en prestige. « Sagacity, integrity [&] [...] firm attachment » lui ont valu une récompense du Congrès le 15 juin 1779, une commission de lieutenant-colonel dans l'Armée continentale²³.

Washington remet le commandement de l'opération militaire – que l'historiographie a baptisée « Sullivan Campaign » – aux généraux John Sullivan et James Clinton. Le mot d'ordre est destruction massive : « the total destruction and devastation of their settlements ». Le plan de bataille est divisé en deux. Une première attaque sur les Onondagas au centre de l'Iroquoisie par le colonel Goose Van Schaick. Une seconde attaque – l'expédition principale, Sullivan, Clinton – sur les Cayugas et les Senecas. Pour clouer les soldats d'Haldimand dans la colonie de Québec, loin de l'Iroquoisie, une double diversion, à l'ouest et à l'est : Daniel Brodhead et l'Armée continentale du côté de Détroit, Jacob Bayley et la milice du New Hampshire du côté de Cohoes²⁴.

Le 3 octobre 1779, l'affaire est réglée. Un triomphe. Quarante villages onondagas, cayugas et senecas pillés et incendiés. Une destruction complète qui profitera aux vétérans après la guerre. Ravagée, dépeuplée, l'Iroquoisie ne s'en remettra jamais. Entre-temps, la presse américaine rappelle à ses lecteurs les bienfaits de l'expédition sur la sécurité intérieure : « our frontiers are entirely secured against the incursions of a perfidious Savage enemy²⁵ ».

LA CONTRE-ATTAQUE IROQUOISE

Pendant que Washington planifie et exécute l'attaque, Haldimand temporise. Le 7 juillet 1779, Butler sonne l'alarme à Québec. Les Américains préparent quelque chose

de gros en Iroquoisie car le Grand Conseil des Sept-Nations a rapatrié de Kanonwalohale la majorité de ses délégués :

The Cachnawagoes who were at Oneyda, to the number of Thirty, are All returned to Canada, except three or four²⁶.

Haldimand se méfie des lanceurs d'alerte iroquois qui profitent des largesses de l'État sans rien donner en retour, des hommes instrumentalisés par les Français et les Américains pour tromper sa vigilance et semer la confusion. Il est convaincu que la mobilisation américaine le long des frontières iroquoises est strictement défensive et que c'est Québec la cible, pas l'Iroquoisie, car selon ses espions, le Congrès a obtenu l'appui du New Hampshire pour attaquer par Cohoes –, l'une des feintes imaginées par le général Washington pour clouer Haldimand et son armée dans la vallée du Saint-Laurent²⁷.

Le 10 août 1779, les Six-Nations convoquent une réunion d'urgence des Sept-Nations à Kahnawake. Elles veulent un engagement ferme, une déclaration de « guerre des plus Sanglantes aux Rebelles », une solidarité tous azimuts. L'Iroquoisie en danger de mort, le continent doit se mobiliser pour la secourir :

commander a tout Vos Guerriers de se joindre immédiatement aux forces du Roy; & aux Nôtres pour tirer vengeance de ces Malheureux assassins²⁸.

L'heure n'est plus au spectacle diplomatique, mais à l'action militaire. Les Sept-Nations doivent agir et défendre la « mère patrie » comme les Six-Nations le feraient si leurs seigneuries ou leurs villages étaient menacés par l'Armée continentale :

They hoped their Brothers of the Seven Nations wou'd consider their Danger! now that their Country was likely to be invaded: as they would do, were they (the Seven Nations) in alike situation²⁹.

Pour dissimuler leur mauvaise foi, se dérober et soustraire les Sept-Nations à leur devoir, les « chefs anglais » prétextent l'implacable hiérarchie de la *Covenant Chain* qui leur interdit de se mobiliser sans l'autorisation de leur « père » anglais à Québec :

they were not their own masters [...] if His Excellency would give them leave : they were ready and willing to go and assist them³⁰.

Ils ajoutent comme excuses la participation des Kahnawakes dans le processus de conciliation et de réintégration des Oneidas dans l'alliance avec le roi : une armée des Sept-Nations en Iroquoisie torpillerait les procédures³¹.

Finalement, Haldimand tranche – en tant que « père », c'est son rôle et ses prérogatives dans l'alliance. Il demande aux Affaires indiennes d'organiser le ralliement des Sept-Nations, une aide militaire ponctuelle et limitée aux intérêts supérieurs de la colonie de Québec :

You will recommend to the seven Nations of Canada to give their Brethren of the Five Nations their assistance upon all occasions where it may be required but at the same time, I am not desirous that large Bodies of them should be drawn from the Province least there should be occasion to employ them here³².

Le 13 septembre 1779, Joseph Brant et John Johnson (le fils légitime de William Johnson expulsé par les Américains de Tryon County) prennent le commandement de l'opération de secours : 700 hommes, des Iroquois, des Algonquins, des Nipissingues, des Mississaugas. Trop peu, trop tard, le désastre est consommé³³.

Les Six-Nations, qui espéraient une résistance farouche, n'eurent droit qu'à de pathétiques escarmouches. Finalement, la contre-attaque aura surtout révélé le degré d'insubordination des Iroquois de Kahnawake sur un champ de

bataille. Dans son bilan au gouverneur, les Affaires indiennes blâment leurs chefs. Impossible de briser leur emprise sur l'alliance : « the warriors are told on leaving their Villages, that those are the People they are to listen to³⁴ ».

Chaque fois que les officiers du roi ordonnent, ils argumentent. Constamment en conseils secrets, ils sélectionnent les lieutenants qui auront le privilège de les accompagner. On les a vus échanger des « messages privés » avec les Oneidas sur les opérations projetées, les zones à éviter. Ils ont même ordonné la libération de prisonniers.

Haldimand se rend à l'évidence : on ne peut pas leur faire confiance. Comme leurs missions sont toujours équivoques et sujettes à interprétation, à l'avenir, les écarter des premières lignes, « at all times³⁵ ».

LA DIASPORA DES IROQUOIS AU FORT NIAGARA

L'Iroquoisie dévastée, son économie ruinée, septembre, octobre 1779, plus de 5 000 réfugiés privés de tout affluent dans la région du fort Niagara, une victoire tactique des États-Unis puisque les problèmes sociaux et économiques qu'entraîne la dépendance d'une collectivité de réfugiés affaiblissent la Couronne d'Angleterre.

Victimes de la faim, du froid et de la maladie, les Iroquois des Six-Nations laissent une place vacante que les Iroquois des Sept-Nations veulent occuper – un audacieux renversement géostratégique qui leur permettrait de sortir de la périphérie pour le centre délaissé par les grands maîtres de la diplomatie abattus. Épargnés par l'armée américaine, ils ont les moyens de leurs ambitions, des terres, des revenus, du pouvoir. Comparativement aux Six-Nations, ils s'en tirent beaucoup mieux que leurs supérieurs hiérarchiques. Pas de villages rasés, pas de terres dévastées, une population stable, ni blessée ou épuisée par la guerre : « their Situation is full as

Good, if not better, than at the Commencement at the War», statue le département des Affaires indiennes.

Assez fort pour remplacer Onondaga à la tête de la *Covenant Chain*, Kahnawake aurait obtenu l'appui des Mohawks de John Deserontyon à Lachine, les « premiers Indiens sur terre », les « grands frères » aux origines de la confédération anglo-iroquoise, les premiers alliés autochtones du roi d'Angleterre dans le Nord-Est³⁶.

La hiérarchie protocolaire existe pour imposer l'ordre politique. Accorder préséance aux Iroquois des Sept-Nations, ce serait leur accorder trop d'importance, juge Joseph Brant qui refuse que les Six-Nations loyalistes soient déclassées au profit d'un subalterne. Puisque l'orgueil, l'assurance et la position sociale des Iroquois des Six-Nations sont fondés sur leurs relations historiques avec les Anglais, les Mohawks de Niagara s'opposent à tout changement dans les coutumes qui, depuis les origines de l'alliance anglo-amérindienne, symbolisent leur statut particulier :

We flatter ourselves that the enjoyment of our Antient Customs is what still causes us to be somewhat respectable, should we be deprived of this indulgence we will Soon be reduced to Nothing³⁷.

Le gouvernement colonial appuie cette thèse. Dans le cadre de la *Covenant Chain*, tous les protagonistes sont peut-être « frères », mais il est hors de question d'accorder aux Kahnawakes ne serait-ce qu'une once d'autorité morale sur les premiers alliés autochtones du roi d'Angleterre, les Iroquois des Six-Nations. Haldimand rappelle à l'ordre Deserontyon :

it would be much more consistent that instead of any of the 6 Nations joining the 7. Nats. of Can^a they should take Example of your Constancy & fidelity reunite and incorporate wth their former Confederacy again³⁸.

6

Les dernières années de guerre, 1780-1782

LA VENGEANCE DES SIX-NATIONS LOYALISTES

Moins définitive que prévu, la campagne militaire américaine ravive plutôt le loyalisme des Six-Nations. Au lieu de les abattre, la dépossession, la dévastation et la dispersion galvanisent leur détermination à se venger. En plus, leur souffrance électrise le continent et fournit un superbe thème de ralliement :

all the Ind. Nations to the Missisipy are highly enraged & unanimously bent agst the Rebels for invading the 6 Nat's country¹.

La saison de la guerre s'annonce longue et violente, « the most bloody and barbarous ever heard of in the world ». Objectif : « make the Consternation General », brûler, kidnapper, reconquérir².

C'est possible. L'armée royale ayant repris une partie de la Caroline du Sud et capturé ou coulé les vaisseaux militaires et commerciaux espagnols et français, les Américains affaiblis sont presque à genoux. Il faut les achever. Trois mille fusils sont commandés³.

Les Six-Nations ont finalement rallié autour de « leur cause » les Anglais et les Sept-Nations, les grands acteurs de la *Covenant Chain* que John Johnson dirige depuis 1780 à titre de surintendant général des Affaires indiennes. C'est le retour du monopole des Johnson à la tête du département :

we and our brethern, the Seven Nations, and Sir John Johnson, have decided to be of one mind, like one person, while we are together, when we are called to deliberate on anything⁴.

Partager un « même esprit », c'est partager un destin commun. Chacun y trouve son compte. Le gouverneur Haldimand, une occasion d'attaquer New York et le New Hampshire; le général Howe à New York, un moyen de diviser les forces continentales; le Grand Conseil de Kahnawake, des gains territoriaux car, selon les « chefs anglais », les combats ne doivent plus se limiter à de simples escarmouches sans lendemain, mais viser la conquête de nouveaux territoires: « mes frères [...] tachez [...] d'éloigner l'ennemi et d'agrandir vos endroits de chasse⁵ ».

LES WABANAKIS ET LE MASSACHUSETTS

En mai 1780, les Six-Nations engagent les capitales amérindiennes à passer à l'attaque: Sandusky, Kahnawake, Oldtown, Chillicothe, Coshocton, Chikamauga (un des centres de la résistance amérindienne dans le Sud-Ouest)⁶.

Pendant qu'elles organisent la guerre dans l'Ouest et le Sud-Ouest avec les Cherokees, les Wyandots, les Shawnees et les Delawarees, les Six-Nations confient aux Sept-Nations la responsabilité des Wabanakis, une ambassade composée d'Iroquois, de Hurons, d'Abénaquis, d'Ottawas et de Montagnais. Ce n'est pas la première fois que des Montagnais accompagnent une délégation d'Amérindiens catholiques dans les provinces atlantiques. Les sources ne précisent pas quelles sont leurs origines. Tadoussac? Pointe-du-Lac, où ils passent parfois une partie de l'été avec les Algonquins? Chose certaine, leur place dans les réseaux du sang et de la parenté leur accorde assez d'autorité morale pour influencer leurs « frères » du fleuve Saint-Jean, comme les Ottawas du

lac Michigan qui, depuis au moins 1763, préside la ligue à titre de « grand-père ».

Les délégués sont reçus à Aukpake (à quelques kilomètres de Fredericton) par Michael Francklin, le surintendant des Affaires indiennes, l'abbé Joseph-Mathurin Bourg et des représentants des Micmacs, des Malécites et des Passamaquoddys. John Allen tente de saboter la rencontre au nom de l'alliance avec le Massachusetts, mais sans ressource matérielle et militaire en quantité suffisante, il est incapable de s'imposer⁷.

Les Hurons et les Iroquois résumant le *casus belli* : les Américains ont attaqué l'Iroquoisie. Plus personne n'est à l'abri d'une invasion : la neutralité n'est donc plus une option acceptable. C'est trop dangereux. Les Six-Nations ont l'appui des Anglais, des Cherokees, des Wyandots, des Shawnees et des Delawares : « [they] are all as one Man, united, and determined to act with Vigor against the Common Enemy⁸ ».

Les Six-Nations et les Sept-Nations demandent aux Wabanakis de s'engager. En échange, Francklin en est témoin, le roi promet des privilèges territoriaux. Les Penobscots acceptent : « to assist one another and our great Father King George⁹ ».

LA CAMPAGNE SUR NEW YORK

Pendant que Brant et Butler attaquent le nord et l'ouest de New York et de la Pennsylvanie, Haldimand et Johnson attaquent l'ouest du lac Champlain et du lac George, la vallée de la Mohawk, l'Hudson et le territoire des Oneidas. Les Sept-Nations participent aux attaques dans le haut Hudson et le lac George, mais refusent de frapper la rivière Mohawk parce que New York en a confié la défense aux Oneidas qui, par ailleurs, s'avèrent incapables de sauver leur capitale de Kanonwalohale brûlée le 24 août 1780. Résultat : des centaines de personnes dispersées au fort Stanwix et dans

les faubourgs de Schenectady où se réfugient aussi les conseillers d'Akwesasne et de Kahnawake qui, par « amitié » pour les Américains et les Oneidas, endurent les préjugés de la garnison et un des hivers les plus froids jamais enregistrés dans les annales coloniales¹⁰.

Au bout du compte, la campagne combinée sur New York donne des résultats « encourageants » : plus de 300 morts ou captifs, 700 maisons, granges ou moulins incendiés, 700 têtes de bétail saisies, des tonnes de grains détruites et une population si terrifiée qu'elle évacue le Nord-Ouest new-yorkais¹¹.

I His Excellency desires you will
 Make inquiry, and procure the best Information
 of what Negroes brought in by the Indians and
 Secretly Purchas'd by the Inhabitants
 of Montreal and others and transmit a List of
 them Specifying from whom they were taken and
 by whom they have been Purchas'd as His Excellency
 will be oblig'd to Reclaim them as Prisoners
 of War - Sir John Solomon will give you every
 Information in his Power relative thereto -

I am &c
 (Signed) John Solomon

Lieut Colonel Campbell. Copy

Les Amérindiens ont coutume d'asservir ou d'adopter leurs captifs : militaires tombés au combat, habitants d'un village investi, colons ou esclaves raziés. En contexte de guerre civile, la pratique pose problème. Ici, une requête du gouverneur Haldimand au surintendant Campbell : enquêter sur les « negroes » vendus par les Kahnawakes sur le marché de Montréal car la Couronne veut les racheter pour les échanger ou les enrôler¹².

L'ATTAQUE SUR LE NEW HAMPSHIRE

En 1777, le territoire des « New Hampshire Grants » devient par convention coloniale la « République du Vermont ». La Couronne approuve l'initiative de sorte que le Vermont obtient une frontière reconnue à l'abri d'une invasion et d'une incursion amérindienne. Une trêve salutaire avec Québec : tant qu'elle durera, Haldimand n'aura rien à craindre d'une attaque par le lac Champlain sans l'assistance ou le consentement du Vermont.

Pour peupler le territoire, le secrétaire d'État encourage les Affaires indiennes à profiter des frappes multi-frontalières iroquoises pour une attaque stratégique dans le nord du New Hampshire afin d'obliger la population à migrer vers la zone sous protection royale : « the perpetual terror and losses of the inhabitants will I hope operate powerfully in our favour with Vermont¹³ ».

Le gouverneur de Québec fait appel aux Iroquois et aux Abénaquis. Pour sortir de la déloyauté et mériter les pardons accordés, Haldimand leur confie une cible stratégique, menaçante : la milice du haut Connecticut et ses principaux chefs à Haverhill, Jacob Bayley, Moses Hazen, Timothy Bedel, Benjamin Whitcomb. Richard Houghton du 53rd Regiment of Foot obtient le commandement des 300 guerriers mobilisés par Kahnawake et Saint-François.

Toutefois, pour éviter un affrontement avec la milice du haut Connecticut de laquelle dépend la sécurité des Amérindiens établis à Haverhill, le Grand Conseil impose une cible plus au sud, Royalton, dans la vallée de la rivière White, sur la piste des territoires de chasse des Abénaquis et des Iroquois à la hauteur de Sutherland Falls, même si ce territoire est sous protection royale – une opération commando classique, rapide et surprenante au matin du 19 octobre 1780 : le « massacre » de Royalton. Quatre morts, trente-deux captifs, la majorité livrée au commandant du

fort Saint-Jean, les autres détenus à Saint-François et Kahnawake avant d'être libérés suivant les recommandations du Grand Conseil¹⁴.

L'AMBASSADE DES SEPT-NATIONS À NEWPORT

Le destin de l'Empire britannique en Amérique du Nord se joue loin de la colonie de Québec – en Virginie, en Georgie, dans les Carolines, des territoires nettement plus rentables que New York ou le New Hampshire. Aucun guerrier des Sept-Nations ne participe à des opérations militaires dans ces colonies, sauf qu'il n'est pas rare d'y rencontrer leurs ambassadeurs comme observateurs, surtout depuis le retour de France du marquis de Lafayette avec le fameux corps d'armée de François-Joseph-Paul de Grasse et Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur de Rochambeau : 6 000 soldats et marins, les hommes qui donneront la victoire finale aux Américains.

Dès qu'il s'installe à Newport, Schuyler organise une rencontre avec l'état-major français. Une dizaine de Kahnawakes, d'Akwesasnes, d'Oneidas et de Tuscaroras de Kanonwalohale sont accueillis par l'amiral Rochambeau et ses principaux officiers, comme Armand-Louis de Gonteau duc de Lauzun, le chef des Hussards : enveloppés d'une aura de terreur et d'exotisme, ces volontaires ont la réputation d'être pillards et sanguinaires, comme les guerriers amérindiens¹⁵.

Les officiers français mettent le paquet pour les impressionner et les amadouer : « présents du roi » et défilé militaire suivi d'un banquet de homards symbolisant la cuisante défaite anticipée des « manteaux rouges ». Washington s'en réjouit. La générosité légendaire du roi de France couplée à la propagande victorieuse de ses officiers militent en faveur du Congrès. Il félicite Rochambeau. Le spectacle de la puissance et des avancées techniques de l'industrie militaire

française devrait les convaincre de l'invincibilité des Américains :

I dare say the reception they met with will have a good effect [...] the substantial evidence of your army and fleet, and not less of your presents and good cheer will not fail to have a happy influence¹⁶.

7

Paix, soumission et dépossession, 1783-1796

LE TRAITÉ DE PARIS, 3 SEPTEMBRE 1783 (UNE PAIX EUROPÉENNE)

Le 19 octobre 1781, le général Washington obtient la reddition du général Charles Cornwallis à Yorktown, en Virginie. Une victoire déterminante: 8 000 hommes, le quart des forces royales neutralisé, la seconde armée britannique depuis Saratoga. Un triomphe.

Le 30 novembre 1782, l'Angleterre et les États-Unis s'entendent sur un traité de paix signé en France le 3 septembre 1783: le traité de Paris. L'Angleterre reconnaît l'indépendance politique des États-Unis et renonce à toutes ses revendications territoriales en Amérique du Nord (à l'exception du Canada).

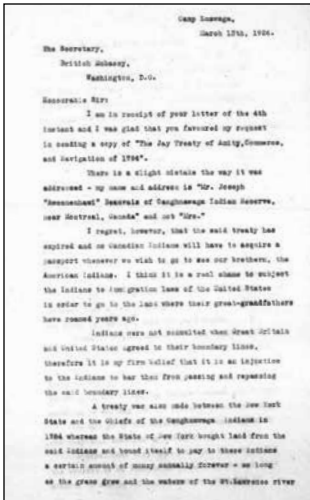
Les États-Unis obtiennent ce qu'ils veulent: leur souveraineté politique, l'expansion territoriale de l'Atlantique au Mississippi, l'absorption du territoire réservé aux Amérindiens en 1763, une frontière avec le Canada, la division des Grands Lacs (sauf le Michigan qui passe aux Américains) et des droits de pêche sur les bancs de Terre-Neuve et au large de la Nouvelle-Écosse.

Pour sa part, l'Angleterre obtient la reconnaissance de ses dettes de guerre et l'amnistie des loyalistes, libres de s'installer partout dans l'empire, notamment dans les colonies de Québec, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick (créée en 1784).

Le traité ne fait aucune mention des Autochtones. D'ailleurs, on ne les a pas consultés. Aussi, rien ne garantit la réconciliation avec les Américains à qui les Anglais ont cédé d'immenses territoires que les Amérindiens occupent ou revendiquent dans New York, le New Hampshire, le Vermont, la Pennsylvanie, la Virginie, le Kentucky, le Tennessee et l'Ohio. Bref, la « chicane de famille » est loin d'être terminée.

Les Autochtones apprennent l'existence et la teneur des accords de Paris par la presse coloniale. Aucun article ne comporte de dispositions pour eux : « they were forgot ». Lord Shelburne a oublié que lord Germain les avait personnellement sollicités lorsque Joseph Brant le rencontra à Londres en 1775-76. Le roi « père » les a exploités comme de vulgaires « enfants » illégitimes, des « bâtards » sans famille et sans valeur, méprisés, laissés sans protection contre leurs pires nouveaux ennemis : « notre père a fait la paix sans faire mention de nous et nous a laissés Exposés à la Vengeance de nos Ennemis¹ ».

Les Amérindiens de la colonie de Québec sont tout aussi déçus et affectés puisque la frontière internationale fixée par le traité de Paris au 45^e parallèle divise et isole leurs terres de chasse, de trappe et de pêche. Les Sept-Nations du Canada ont des droits territoriaux au nord et au sud de cette ligne, des droits reconnus par les puissances britannique et américaine, la Couronne avant la guerre (traité de Kahnawake, Proclamation royale), le Congrès pendant le conflit (traité d'Albany).



Au cours de leur histoire, les Iroquois de Kahnawake et d'Akwesasne se sont souvent opposés à la frontière internationale fixée par le traité de Paris sous prétexte qu'elle fut imposée aux Autochtones. Ils le font encore une fois en 1926 par une lettre adressée à l'ambassadeur britannique à Washington. En réalité, toutes les frontières nées du traité de Paris de 1783 vont affecter leurs activités coutumières : la frontière Canada-États-Unis, New York-Vermont, Vermont-New Hampshire, Québec-Ontario (ex-provinces du Haut et du Bas-Canada créées en 1791 à la demande des loyalistes par la division de la colonie de Québec)².

L'IROQUOISIE ET LE TRAITÉ DU FORT STANWIX, 22 OCTOBRE 1784 (UNE CESSION TERRITORIALE)

Après avoir négocié avec l'Angleterre, les États-Unis se tournent vers les Six-Nations iroquoises. Le Congrès veut une paix définitive avec leurs principaux ennemis autochtones dans le Nord-Est – une paix respectable pour les déposer avec honneur. Le Congrès étendra ensuite le processus de pacification et de cessions territoriales à toutes les nations amérindiennes.

Les Américains donnent le ton des négociations à venir : le traité de 1783 reconnaît aux États-Unis un droit de possession absolu sur tout le territoire au sud du 45^e parallèle, de l'Atlantique au Mississippi. « We are the Conquerors ». Le Congrès a besoin d'assumer la propriété des terres amérindiennes coûte que coûte, notamment pour payer ses dettes de guerre et indemniser ses soldats puisque les biens saisis aux loyalistes ne suffisent pas à combler les caisses vides. Au

final, la dépossession des Amérindiens devrait générer assez de capitaux et de biens fonciers pour satisfaire les créanciers et les vétérans³.

George Washington suggère d'y aller avec douceur, par médiation, consultation, négociation : « we prefer Peace to a state of Warfare ». Cependant, s'ils veulent politiquement survivre, les Iroquois, comme tous les autres Amérindiens, devront reconnaître la souveraineté américaine et les nouvelles frontières : « their true Interest and safety must now depend upon our friendship⁴ ».

Pour tenter d'établir un rapport de force, les loyalistes iroquois ont besoin d'un allié respecté des États-Unis. Brant propose à Haldimand de faire appel aux Amérindiens de la colonie de Québec. Le gouverneur hésite. D'abord, ces Autochtones sont sous tutelle britannique : « they are settled here, on Seigneuries and Are regular Inhabitants of the province⁵ ». Puis, c'est risqué. Les Hurons, les Iroquois et les Abénaquis ont tellement nui aux loyalistes pendant la guerre que les Mohawks n'en tireront rien. Finalement, le gouverneur cède pour une délégation triée sur le tas : « three or four good men⁶ ».

Afin d'encourager une médiation constructive des Kahnawakes alors que tout le continent amérindien dénonce l'unilatéralisme des négociations anglo-américaines, par prudence, Haldimand recommande aux Affaires indiennes de régler provisoirement les réclamations territoriales des Sept-Nations en leur faveur, notamment celles des Akwesasnes sur les terres au nord du Saint-Laurent que Québec et Londres réservent spécialement pour John Johnson et les soldats du King's Royal Regiment of New York, un régiment démobilisé de loyalistes new-yorkais :

it will be Imprudent, in the present Situation of Indian Affairs, to deprive them intirely of Land Which they have so long been Allowed to Consider as their Own⁷.

Les Sept-Nations du Canada sont officiellement invitées à la conférence de paix par le Congrès des États-Unis en tant qu'amies du peuple américain, « as friends ». En réalité, le Congrès n'attend rien d'elles si ce n'est de la figuration puisque la majorité de leurs possessions territoriales échappe au contrôle fédéral. Washington demande à Cook de transmettre l'invitation à Kahnawake⁸.

Malgré la volonté des Mohawks et des Anglais de tout régenter, le Grand Conseil délègue une soixantaine de dignitaires de son choix – des Iroquois de Kahnawake, d'Akwesasne et de Kanesatake, des Abénaquis de Saint-François et des Hurons de Lorette –, une représentation musclée, même si cela « déplaisoit » à Haldimand et à ses subordonnés : « ils Scavoient que cela te déplaisoit ». Les Sept-Nations ont des intérêts territoriaux dans les colonies indépendantes, notamment dans l'État de New York, l'hôte de la conférence de paix, et elles ne tiennent pas à ce que les Six-Nations les représentent. Selon le département des Affaires indiennes, les Algonquins et les Nipissingues sont absents car leurs intérêts territoriaux sont au nord du Saint-Laurent⁹.

Les Américains qui projetaient d'étaler leur puissance dans les forteresses conquises en tenant la conférence à Niagara doivent se rabattre sur Stanwix parce que les Anglais qui tardent à évacuer les forts conquis malgré le traité de Paris – un litige que l'Angleterre et les États-Unis tentent de résoudre en Europe – font délibérément tout ce qu'ils peuvent pour nuire à la diplomatie américaine en renforçant leurs positions dans les Grands Lacs.

Le 2 octobre 1784, les « Principaux Chefs des Sept Villages du Canada » rencontrent la délégation fédérale composée de

deux officiers militaires, Arthur Lee et Richard Butler, et d'Oliver Wolcott, un des commissaires du Congrès chargés des affaires autochtones à Albany: « they were happy to see them ». On les prie d'observer comment les États-Unis se comportent pour en faire la publicité. Le Congrès est un corps politique honorable et ses constituants désirent conclure des ententes justes et équitables avec les Autochtones :

Mes frères [...] Nous avons rien a démêler avec Vous [...]. Vous allez Etre témoins d'un conseil que les Commissaires des 13 Provinces vont Tenir avec les Six Nations, pour terminer un traité avec Eux, dans le quel Nous Vous Engageons de ne point Vous meller¹⁰.

Les délégués des Sept-Nations passent les 3 et 4 octobre en conférences privées avec le général Lafayette et le consul François Barbé de Marbois qui, au passage, dans le compte rendu des pourparlers, témoigne de l'héritage français toujours bien vivant chez les représentants amérindiens de la vallée du Saint-Laurent: « presque tous parlent français¹¹ ».

Lafayette recommande aux chefs de profiter de l'ouverture diplomatique du Congrès – « puisque le grand conseil des Etats Unis veut bien traiter, profitez de ses bonnes dispositions » –, et, surtout, de s'opposer à toutes manœuvres politiques ou militaires qui viseraient à les déposséder de la colonie de Québec, en s'alliant aux Canadiens, leurs « frères », des alliés naturels. La France tient à ce que le Canada ne devienne jamais un État américain :

Je vous engage mes Enfants a vivre en Union avec vos freres les Canadiens, & vous soutenir dans toutes les adversités qui pourront vous Arriver ; puisque vous êtes les Natifs du Pays¹².

La conférence internationale s'ouvre le 5 octobre. D'un côté, les vaincus, de l'autre, les vainqueurs et, parmi eux, « sitting together », leurs amis et alliés, des Oneidas, des Tuscaroras, des Kahnawakes, des Akwesasnes, des

Kanesatakes, des Hurons et des Abénaquis – résultat symbolique de la politique de rapprochement et de bonne entente soutenue par le Grand Conseil des Sept-Nations depuis 1775¹³.

Les Mohawks tentent d'imposer l'autorité des Six-Nations loyalistes sur les Amérindiens du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, alléguant pouvoir négocier au nom des Shawnees, des Ottawas, des Chippewas, des Wyandots, des Potawatomis (ou Potéouatamis), des Mississaugas, des Miamis, des Delawares, des Cherokees, des Chickasaws, des Choctaws, des Creeks et, pointant du doigt les chefs des domiciliés, « [les] Sept Villages du Canada, que nous tenons Sous nos ailles, & qui sont a nôtre Volonté ».

Rejetée. Leur prétention se heurte à la dureté du Congrès qui refuse de reconnaître l'autorité des Six-Nations sur les autres Autochtones, notamment sur les « Sept Villages du Canada ». Les Mohawks tentent de les discréditer en imputant l'initiative de la violence aux Sept-Nations qui, après avoir déclaré la guerre aux États-Unis et « mangé et bu du Bostonnais » à Montréal le 26 juillet 1775, les ont frappés au fort Saint-Jean, le 7 septembre 1775 : « ils ont été les Premiers à Se Servir [de la Hache du Roy d'Angleterre] contre vous ».

L'argument est écarté. Bien qu'ils aient respecté leur alliance avec le roi, les Amérindiens de la colonie de Québec, des adversaires légitimes, méritent le respect des Américains parce que le Grand Conseil des Sept-Nations est l'un des premiers gouvernements autochtones à avoir reconnu la souveraineté des États-Unis d'Amérique en signant le traité d'Albany qu'il a promu pendant tout le conflit, malgré l'avanie et les menaces de la *Covenant Chain*¹⁴.

Finalement, les négociations aboutissent le 22 octobre 1784 sur un accord dicté par les États-Unis : le traité du fort

Stanwix par lequel les Iroquois cèdent l'Iroquoisie et toutes prétentions territoriales au sud de la frontière en échange de quelques terres réservées dans les limites de l'État de New York.

Les Oneidas et les Tuscaroras sont temporairement épargnés. Affaiblis par la guerre, ils ne sont peut-être plus d'influents acteurs militaires, mais ils méritent la reconnaissance des États-Unis sous forme de compensations politiques et territoriales. Cependant, à très court terme, ils seront eux aussi dépossédés par l'État de New York dans le cadre d'une politique agressive d'acquisition systématique de toutes les terres amérindiennes dans les limites de cet État¹⁵.

LE « VIEUX NORD-OUEST » ET LE TRAITÉ DE GREENVILLE, 3 AOÛT 1795 (UNE CESSION TERRITORIALE)

En faillite, la seule ressource dont dispose le Congrès pour fonder la jeune république, ce sont les terres amérindiennes. Les premiers habitants doivent donc s'effacer pour faire place à de nouveaux agriculteurs bâtisseurs d'empire que rien n'arrêtera, « not even a second Chinese wall, unless guarded by millions of soldiers¹⁶ ». Obsédés d'espace vital, les Américains ne céderont rien.

Le plus grand territoire « vierge » alors disponible, ce sont les terres réservées aux Amérindiens par la Couronne en 1763, notamment le « Vieux Nord-Ouest » – l'actuel Midwest – né de la frontière tracée lors du traité du fort Stanwix, le 5 novembre 1768, entre les Grands Lacs, le nord-ouest du fleuve Ohio et le Mississippi. Les Anglais rassurent leurs alliés autochtones : la Couronne n'a pas cédé ce territoire aux Américains ; elle a seulement renoncé à l'acquérir, laissant cette prérogative aux États-Unis qui affirment plutôt que ces terres-là leur appartiennent à titre de puissance victorieuse reconnue par le traité de Paris, une

position de principe aux prises avec non seulement la décision des Anglais de continuer d'occuper avec force les postes militaires des Grands Lacs, mais aussi avec la résistance des Amérindiens¹⁷.

Le 13 juillet 1787, le Congrès adopte le *Northwest Ordinance*, la première mesure légale concernant l'occupation du « Northwest Territory », le premier territoire de colonisation des terres amérindiennes organisé par les États-Unis. Comme c'est le cas depuis 1784, préférence accordée à une politique de traités pour une expansion non violente et ordonnée faite de règlements honorables et de compensations raisonnables pour, espère-t-on, doucement conduire les Amérindiens à embrasser l'*American way of life*. Toutefois, en cas de « nécessité », le recours à la force reste une option.

La majorité des nations amérindiennes du Nord-Ouest rejettent la prétendue souveraineté des Européens qu'elles disent « inventée » par les juristes français et britanniques pour les déposséder du « Vieux Nord-Ouest ». Une multitude de nations des fleuves Ohio, Miami et Wabash ont confédéré leurs forces pour défendre leur indépendance et créer un État amérindien libre et souverain à l'ouest de l'Ohio et, sous l'influence des Shawnees et des Delawares, elles se sont durcies.

Les chefs de guerre ont établi leurs quartiers généraux à Glaize (Defiance, Ohio), au confluent des fleuves Auglaize et Maumee, à mi-chemin entre Détroit (leur base arrière occupée par les Anglais) et le fort Washington (Cincinnati, une place forte américaine). Cinquante mille colons menacent l'Ohio et le Kentucky, et la confédération veut les stopper. Elle exige donc du Congrès que les Américains respectent « the Old Treaty Line », la frontière du fleuve Ohio fixée en 1768, alors que les États-Unis soutiennent que la seule frontière acceptable, c'est le fleuve Mississippi.

À Détroit, les officiers des Affaires indiennes encouragent les Wyandots et les Ottawas à solliciter les Kahnawakes qui ont maintenu des rapports de collaboration avec le Congrès pendant tout le conflit colonial. Les Sept-Nations étaient présentes au fort Stanwix en 1768. Elles ont vu la frontière de l'Ohio tracée sur les cartes britanniques et l'ont même quelquefois défendue avec leurs armes et leurs mots lorsqu'on la contesta. Leur parole diplomatique pourrait peser : « you must send to the 7 nations in Canada¹⁸ ».

Si la médiation traditionnelle des Iroquois des Six-Nations est rejetée, c'est parce qu'« ils ont deux langues ». Accusés d'avoir vendu des parcelles du « Vieux-Nord-Ouest » aux Américains en 1789, au fort Harmar, en Ohio, « ils feroient bien de rester assis¹⁹ ».

Guy Carleton et John Graves Simcoe acceptent de financer l'ambassade des Sept-Nations. Ex-commandant d'un régiment loyaliste, Simcoe gouverne la nouvelle province du Haut-Canada née de la partition de la colonie de Québec en Haut et Bas-Canada par l'Acte constitutionnel du 26 décembre 1791. Québec et Navy Hall (en face de Niagara, siège du gouvernement Simcoe) encouragent le Grand Conseil à profiter des tensions dans le Nord-Ouest pour mousser ses propres dossiers territoriaux²⁰.

Les Sept-Nations acceptent de jouer un rôle dans les arbitrages d'après-guerre parce que leur contribution dans le Nord-Ouest pourrait en effet servir leurs négociations dans le Nord-Est : le Grand Conseil aura besoin d'un allié comme le Congrès des États-Unis lorsque ses négociateurs s'assoieront avec New York et le Vermont.

Kahnawake informe Philadelphie que les Sept-Nations s'engagent dans les pourparlers de paix : « we desire nothing more than peace & harmony among all the nations ». Le Grand Conseil défendra le transfert de souveraineté dans

le Nord-Ouest et demandera aux Amérindiens de négocier la poursuite des protocoles établis par les Anglais, « for the good of their women & children & country²¹ ».

Le Congrès approuve l'initiative: « the great man of the United State [...] highly approve of that intention ». Sans pouvoir de coercition militaire efficace depuis deux affrontements armés avec les confédérés du Nord-Ouest en 1790 et 1791, le Grand Conseil de Kahnawake lui offre du temps pour se refaire²².

Monday February 11th 1793

War Dept. Certain directions which were given to the Secretary of War by the President on the 7th Inst. were this day repeated to him. —

Indians The Indians of the Six nations were in Dist^o with Capt. Keenish & his Brother of the Stockbridge Indians, Col^o Lewis of the Canada Indians, dined with President together with the Secy of War, Gov: St. Clair, Gen^l Putnam, Col^o Pickering, Capt^o Riv, M^r Miller & Keese, L^o Melchun, & S^r Cornichau. — Before dinner the President delivered a short speech to the Indians, thanking them for leaving gone to the Western Indians with Messengers from the U.S. — and requesting that they w^d attend the treaty proposed to be held the ensuing Spring — & generally expressing a friendship & good will. — It was answered by the Indians' Brothers in a style of friendship & good will & promising that the Chief of the Six nations will attend the proposed treaty. —

Philadelphie, lundi 11 février 1793. Conseil de guerre. Présents : George Washington, président des États-Unis ; Henry Knox, premier secrétaire militaire du War Department ; Arthur St. Clair, général d'armée et gouverneur du « Northwest Territory » ; et Timothy Pickering, principal négociateur américain dans le Nord-Ouest. Parmi eux, le capitaine Hendrick Aupaumut des Mahicans de New Stockbridge et le colonel Louis Cook, porte-parole des « Indiens du Canada », deux chefs autochtones engagés dans les pourparlers avec les nations du Nord-Ouest, alors que la jeune république vient de perdre sa première armée nationale sur la Wabash. Le journal présidentiel est sur le site Internet de la Library of Congress²³.

Entre 1792 et 1794, la diplomatie mobilise des centaines de délégués de toutes les capitales amérindiennes : Buffalo Creek, Chillicothe, Coshocton, Kahnawake, Kanonwalohale, Niagara, Ohsweken, Sandusky. Parfois, les conclaves sont exclusivement panamérindiens, parfois fréquentés par des émissaires espagnols, anglais et américains. Pour la conférence de la dernière chance à Sandusky en juillet-août 1793, les Sept-Nations délèguent plus de 280 personnes, hommes, femmes et enfants, aux frais de la Couronne. Devant l'impasse, les Américains tranchent : de gré ou de force, la frontière sera le Mississippi, pas l'Ohio. Les Kahnawakes se retirent après avoir condamné l'option militaire promue par les Shawnees et les Delawares²⁴.

Washington confie au général Anthony Wayne le commandement de l'armée. Sans l'appui de l'Angleterre liée par la paix de 1783, la coalition amérindienne s'écroule à « Fallen Timber », non loin de Toledo, en Ohio, le 20 août 1794. Les vaincus doivent négocier aux conditions des vainqueurs le traité de Greenville du 3 août 1795 qui met un terme définitif au conflit que l'historiographie américaine a baptisé « War for the Ohio River Boundary », « The Northwest Indian War », « The Ohio War », « The Ohio Indian War ».

Forcés de reconnaître la domination des États-Unis, les Amérindiens du Nord-Ouest cèdent aux Américains deux tiers de l'Ohio et une partie de l'Illinois. Un malheur ne venant jamais seul, ils apprennent que par le traité de Jay (du 19 novembre 1794), Londres s'est entendue avec Philadelphie pour évacuer les forts des Grands Lacs, les livrant ainsi définitivement à la merci des politiques américaines²⁵.



Dernière page d'une proposition de frontière présentée au Congrès des États-Unis le 16 août 1793 par la confédération du Nord-Ouest, l'ultime chance de réconciliation avant la reprise des hostilités militaires. À ma connaissance, c'est le seul document avec le symbole national des Sept-Nations du Canada : une tortue. Leurs représentants ont signé après les Delawares et les Shawnees pour signifier que le politique prévaut sur le militaire, que les Trois-Nations et les Sept-Nations préfèrent la paix à la guerre promue par les Delawares et les

Shawnees. Ce n'est pas la seule tortue parmi les quinze signatures. Les Delawares, les Miamis et les Senecas utilisent aussi ce symbole. Cela renvoie peut-être à un ancêtre mythique commun, ou encore à des obligations mutuelles²⁶.

L'ÉTAT DE NEW YORK ET LE TRAITÉ DE NEW YORK, 31 MAI 1796 (UNE CESSION TERRITORIALE)

En 1791, le Grand Conseil de Kahnawake annonce au Congrès des États-Unis que les Sept-Nations du Canada attendront la fin des négociations dans le Nord-Ouest avant d'entamer leurs propres démarches dans le Nord-Est : « Brothers After this arrangement, we will treat together at leisure ». En attendant, il demande au Congrès d'appliquer la loi qui interdit la vente et la colonisation des terres autochtones par les législatures locales sans le consentement des Amérindiens, l'*Indian Trade and Intercourse Act* du 22 juillet 1790 qui fixe les modalités d'échanges entre les chefs autochtones, les fonctionnaires fédéraux et les gouverneurs d'État :

we only pray you not to let your people make any advances of settlements upon the lands which we claim, at least until we shall have treated together on this subject²⁷.

Selon la loi, le Congrès est la seule autorité en droit de sceller des alliances et de négocier des traités territoriaux. Or, depuis le traité de Paris, plusieurs États, jugeant que le Congrès des États-Unis n'a aucun droit sur leurs affaires internes, ignorent impunément les lois fédérales puisque le Congrès ne dispose alors d'aucun moyen de sanction. C'est le cas de l'État de New York et de son premier représentant, le gouverneur George Clinton.

Depuis 1783, la New York Genesee Company of Adventurers et la Holland and Ogden Land Company – des firmes financées par leurs « frères » actionnaires comme Philip Schuyler et James Dean – achètent et vendent des terres aussi vite que leurs transactions avec Clinton le permettent. À lui seul, Alexander Macomb, un marchand de Détroit, a acheté 3 840 000 acres entre les Adirondacks et le lac Champlain. Sans compter les terres que l'État s'empresse de peupler de citoyens agriculteurs payeurs de taxes et d'impôts, comme les 130 000 acres le long du lac Champlain accordés aux vétérans du First et du Second Canadian Regiment pour services rendus à la nation²⁸.

Or, les Sept-Nations du Canada revendiquent des droits territoriaux de part et d'autre du lac Champlain, un héritage que partagent les Iroquois, les Abénaquis et les Hurons domiciliés pour le commerce des fourrures et leurs besoins alimentaires, une exploitation spirituelle et économique ininterrompue depuis au moins 1667 d'un territoire que New York, le Massachusetts et le New Hampshire se disputent et que leurs légitimes propriétaires céderaient contre une juste compensation financière : « Brother We asked for nothing but what is our just Rights²⁹ ».

Bien que Clinton ait déjà garanti l'intégrité des terres villageoises et agricoles d'Akwesasne lors de pourparlers informels, au fort Stanwix, en octobre 1784, il n'a rien dit des territoires de chasse, de trappe et de pêche. Washington

demande donc à John Jay, qui succède à Clinton, de mener les échanges dans le cadre de la loi, « with candor and fairness » : il en va de la réputation des États-Unis. Le Grand Conseil des Sept-Nations soutient le Congrès dans la lutte qui l'oppose à la confédération du Nord-Ouest, et les négociations avec les Iroquois de la colonie de Québec devraient refléter l'image positive que les Américains veulent projeter partout sur le continent :

It is of the highest importance to the interests and reputation of the Union as well as the State [...] that your Excellency [...] will [...] enable the Seven nations to ascertain their rights or the State to prove that the Claims are unfounded, or to otherwise satisfy them³⁰.

Avec l'accord du gouverneur, les négociations seront menées par les États-Unis et la réclamation des Sept-Nations examinée par l'État de New York pour être rejetée ou validée et, le cas échéant, compensée.

Les Sept-Nations ne contestent pas le transfert de souveraineté, sauf qu'elles considèrent que le traité de Paris ne s'applique pas sur les terres revendiquées puisqu'elles n'ont jamais été cédées aux Couronnes de France et d'Angleterre. Elles ne peuvent donc être jugées conquises et colonisables par les Américains, sans leur consentement : « this ground had no concern with the Treaty of Peace between the King and the U. States³¹ ».

Selon l'enquête commandée par George Washington au colonel Timothy Pickering, principal négociateur américain dans le Nord-Ouest, le Grand Conseil a peut-être raison car le titre new-yorkais n'est pas clair :

the title of New York to the lands in question, is by no means so clearly established as to preclude the claims of the Seven Nations from further consideration³².

Les archives coloniales témoignent en effet de leurs droits. Au cours du XVII^e siècle, les Mohawks du Canada et les Mohawks de l'Iroquoisie se sont entendus sur un partage territorial aux limites connues des autorités impériales britanniques depuis au moins 1750 et la commission d'enquête du gouverneur William Shirley du Massachusetts sur les frontières coloniales françaises et anglaises. Interrogé pour toutes les informations pertinentes concernant les Autochtones, John Hendricks Lydius, un marchand de fourrures d'Albany au service de William Johnson, indiqua alors aux enquêteurs que les territoires respectifs des Six-Nations et des Sept-Nations se départageaient par une frontière courant du village d'Oswegatchie à « Roche-Fendue », une borne de pierre jamais contestée sur la rive est du lac Champlain à la hauteur d'Otter Creek :

[the Six Nations] having long ceded their claim North of said line in favour of the Canada Indians as Hunting ground³³.

La Couronne reconnaît que les terres au nord de la ligne Oswegatchie–Roche-Fendue n'ont jamais été cédées conformément à la Proclamation royale. Québec et Navy Hall confirment aussi la « propriété » amérindienne du territoire, encourageant les Sept-Nations à le revendiquer pour la création d'un État amérindien entre les 44^e et 45^e parallèles nord, un pays à gouverner par les Six-Nations et les Sept-Nations, exclusivement réservé au commerce anglo-amérindien et qui formerait une sorte de « barrière » entre le Canada et les États-Unis, une zone tampon qui absorberait le choc d'une attaque américaine :

It is of great importance to us that this tract which covers the mouth of the St. Lawrence, should for ever remain Indian Land³⁴.

Pour représenter les Sept-Nations, le Grand Conseil choisit des négociateurs connus des autorités fédérales et étatiques : Louis Cook, Thomas Williams et Onaweio (alias Good Stream), soit deux chefs de guerre – Cook d'Akwesasne et Williams de Kahnawake –, et un chef civil – Onaweio de Kahnawake. Cook, qui a servi avec Washington et Lafayette, a défendu l'État de New York pendant la guerre. Williams était de l'ambassade qui, en janvier 1776, rencontra Washington à Cambridge lorsqu'il signa le traité d'Albany. Comme interprète, le Grand Conseil a choisi William Gray, un vétéran new-yorkais qui a passé les dernières années de la guerre « en captivité » à Akwesasne.

Pas d'Abénaquis, de Hurons, d'Algonquins ou de Nipissingues présents. Dans le cas des Algonquins et des Nipissingues, les Affaires indiennes rapportent qu'ils refusèrent de participer aux pourparlers sous prétexte que les terres revendiquées étaient des terres ancestrales sur lesquelles « régnaient » les Iroquois depuis au moins 1667 : « nous ne voulons point nous mêler des terres qui n'ont jamais été à nous³⁵ ».

Dès les premiers échanges, les négociateurs amérindiens buttent contre un mur : « Brothers [...] we consider your Claim as wholly unfounded ». Selon les New-Yorkais, les Iroquois du Canada n'ont aucun droit sur le territoire puisque les terres appartenaient aux Mohawks de l'Iroquoisie. Une partie a été cédée à la Couronne dans les années 1750 qui l'a depuis peuplée, une autre a été louée en 1788 à la New York Genesee Company of Adventurers par Joseph Brant, des baux de 999 ans que Louis Cook a vus sans les contester à titre de conseiller des Oneidas de Kanonwalohale³⁶.

Selon les délégués iroquois, les Américains sont dans l'erreur. Les terres n'ont jamais été cédées, ni verbalement ni par écrit. Les archives coloniales le confirment. Les Sept-Nations du Canada ont « un titre clair » sur les terres au nord de la frontière Oswegatchie–*Regroghne*, Roche-Fendue en iroquois :

The Seven Nations of Canada have a clear title to the Land Northward of the line drawn from Regroghne to the Galette or Oswegatchie³⁷.

La Couronne a déjà voulu en acheter une partie le long du lac Champlain, mais les Iroquois ont toujours refusé de vendre puisqu'ils en dépendaient pour vivre :

the King of Great Britain once Proposed to buy the Lands along the West Side of Lake Champlain, we then told him that we would not Sell it, as we depended on our Lands for our Living³⁸.

Par ailleurs, le Congrès des États-Unis a déjà reconnu les droits que New York conteste. En juin 1775, après la prise de Ticonderoga, le Massachusetts a transmis au Grand Conseil des Sept-Nations un collier de wampum confirmant la reconnaissance de leurs droits sur les territoires contrôlés par les Américains – en l'occurrence, le lac Champlain –, une déclaration de principe ratifiée par le traité d'Albany sur l'inviolabilité de l'intégrité des terres de chasse et de villages, un traité signé par les Sept-Nations le 15 septembre 1775 et par le président Washington, alors général de l'Armée continentale, à Cambridge, le 31 janvier 1776 –, une historiographie en apparence déjà sombrée dans l'oubli :

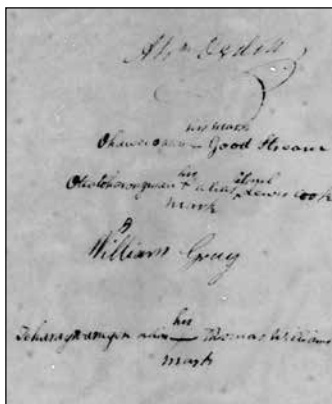
Brothers [...] You, who depend on ink and paper, which ought never to fade, must recollect better than we, who cannot write, and who only depend on memory ; yet your promises are fresh in our minds³⁹.

Peu importe le passé militaire des États-Unis et les obligations nées de leurs amitiés avec les Sept-Nations, New York rejette les arguments d'histoire et propose plutôt, « par amitié », une somme non négociable visant à éteindre définitivement toute prétention à un « titre indien » : « to avoid all controversy in future ». Trois fois rien, calculent les délégués qui, sans rapport de force, doivent accepter la « charité » américaine en échange de l'usufruit et de la possession de leurs terres ancestrales dans cet État :

three thousand dollars, yearly, which will come to a trifle over one dollar for each person that is now living, and has a right in this claim, which is but a small sum towards clothing a person yearly⁴⁰.

Le 31 mai 1796, les Sept-Nations et les États-Unis signent le traité par lequel les Iroquois cèdent à l'État de New York leurs droits territoriaux moyennant un montant initial de 1 233 livres sterling, une annuité sans indexation de 213 livres sterling et une compensation territoriale de quelques kilomètres carrés autour du village d'Akwesasne et des rivières Salmon et Grass (dans le St. Lawrence County). Signé à New York, le traité est ratifié par le Sénat américain pour ne plus être modifié ou annulé par une loi⁴¹.

Chez les Amérindiens confédérés de la colonie de Québec, beaucoup de déceptions, surtout chez les Kanesatakes et les Oswegatchies à qui les Kahnawakes et les Akwesasnes – ultimes bénéficiaires de la compensation financière et des annuités – refuseront une part d'indemnité, même si les négociations furent menées par les Iroquois au nom des Sept-Nations du Canada. Le traité de New York va empoisonner leur vie politique jusqu'en 1850⁴².



L'Amérique se forge sur la conquête des terres amérindiennes, et rien n'arrête le processus de dépossession des Autochtones. Le 31 mai 1796, les Sept-Nations du Canada et les États-Unis d'Amérique signent le traité de New York par lequel les Iroquois cèdent à la colonisation américaine leurs terres ancestrales au sud du Saint-Laurent. Les minutes du traité sont sur le site Internet de la Library of Congress⁴³.

L'ÉCHEC DES POURPARLERS AVEC L'ÉTAT DU VERMONT

La République du Vermont accède à la confédération américaine en 1791. Dès son accession à l'union fédérale comme 14^e État, le Grand Conseil des Sept-Nations entreprend une première démarche diplomatique pour « les terres de Chasse de leurs Ancêtres dans l'état de Vermont » entre la baie de Missisquoi, Ticonderoga et Sutherland Falls, le prolongement à l'est du territoire revendiqué à l'ouest du lac Champlain dans l'État de New York :

the Seven Nations of Lower Canada [...] conceive they have an equitable claim to compensation for the loss of their hunting grounds within this state⁴⁴.

Depuis la fin du conflit colonial, des vétérans du New Hampshire en occupent une partie sans permission et les défrichements accélérés nuisent à la chasse : « Our hunting is destroyed by the Americans ». Une première pétition fut présentée au New Hampshire en 1786 par les Abénaquis, « praying to have their lands restored », puis, à la demande du Conseil de Saint-François, le Grand Conseil des Sept-Nations a pris la relève des négociations avec le Vermont,

fondant sa réclamation sur un droit de possession amérindienne antérieur au Régime français⁴⁵.

Bien que les Autochtones aient toléré une colonisation partielle du territoire, les terres n'ont jamais été vendues ou conquises par qui que ce soit. La mémoire des anciens sur les transactions officielles des Abénaquis et des Iroquois domiciliés le prouve – un siècle de transmissions orales, de souvenirs, de légendes, d'épopée et d'histoire constitutifs de leur patrimoine oral :

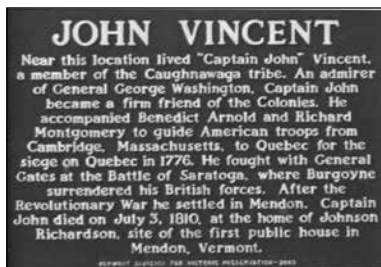
The land we now claim never was purchased of us either by the French or English, and we never sold it to nor was it ever conquered by our Indian brethren, but it always has been in our hands, and when you made settlements upon it, we considered then it belonged to us⁴⁶.

Le Vermont ne partage ni la même vision de l'histoire ni les mêmes traditions. L'État a des papiers et, selon ses archives – des traités européens –, les Amérindiens de la colonie de Québec n'ont aucun droit. S'ils en avaient, ils les ont perdus, d'abord en 1763 lorsque le roi de France céda ses possessions au roi d'Angleterre, puis en 1783, avec le traité de Paris. Autrement dit, le principe du droit de conquête prévaut. Les États-Unis ont vaincu l'Angleterre en 1783 qui avait auparavant vaincu la France en 1763 :

their claim, if it ever did exist, has long since been done away and become extinct, in consequence of the treaty of peace in 1763, between the king of Great Britain and the French king; and the treaty of peace between the king of Great Britain and United States, of which this state is a part, in the year 1783⁴⁷.

Dans ce contentieux comme dans bien d'autres, la légitimation d'une interprétation basée sur l'écrit plutôt que sur la coutume tient au rapport de force, et la loi du plus fort est du côté du Vermont. Les Sept-Nations n'y peuvent rien et le Congrès des États-Unis n'est d'aucun secours. Finalement,

les négociations ne donnent rien, si ce n'est une longue « chicane de famille » entre Iroquois et Abénaquis sur les origines de leurs droits respectifs dans l'État du Vermont⁴⁸.



Après avoir réclamé sans succès une terre sur la rive new-yorkaise du lac Champlain comme les patriotes canadiens avec lesquels il a combattu, Jean Vincent Annienhoton se tourne vers le Vermont où il s'établit avec sa famille, à Mendon, dans le Rutland County, sur une terre offerte par

l'État pour services rendus. La plaque installée en 2003 par la Vermont Division of Historic Preservation en hommage à sa contribution militaire pendant la guerre de l'Indépendance comporte quelques erreurs factuelles, comme si la mémoire officielle confondait Jean Vincent, Louis Cook et Joachim Otondosonne. Vincent n'était pas membre de la « tribu de Caughnawaga » – la plus patriote des nations amérindiennes du Canada –, mais chef militaire du Conseil des Hurons de Lorette. Il n'a pas guidé les troupes américaines entre Cambridge et Québec, Otondosonne, l'Abénaquis de Saint-François, le fit. Il n'était pas avec le général Horatio Gates à Saratoga, Cook, le chef de guerre iroquois de Kahnawake, l'était⁴⁹.

DÉPOSSESSION DANS LA COLONIE DE QUÉBEC

Depuis le traité de Paris, 60 000 loyalistes se sont installés en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans les limites de la colonie de Québec de 1774 : la baie des Chaleurs, les Cantons-de-l'Est, le long de la rivière des Outaouais et, pour la grande majorité, la rive nord du fleuve Saint-Laurent à l'ouest de Montréal, loin du principal foyer colonial français où dominent des traditions qu'ils rejettent, le système seigneurial, le droit juridique français, le catholicisme.

Parmi ces loyalistes, 19 000 vétérans, surtout des hommes qui ont combattu avec John Butler et John Johnson

et pour qui deux colonies sont spécialement créées à Niagara-on-the-Lake et à Cornwall.

Quelque 2 000 loyalistes amérindiens sont aussi invités par le secrétaire d'État à s'installer dans les limites de la colonie de Québec où deux autres colonies de peuplement sont fondées sur le lac Ontario, à la baie de Quinte (proche de Kingston) et à la rivière Grand (proche de Niagara et de Buffalo Creek, nouveau centre diplomatique iroquois dans l'État de New York). La majorité des Autochtones – Mohawks, Onondagas, Cayugas, Senecas, Tuscaroras, Delawares, Nanticokes, Tutelos, Creeks et Cherokees – choisissent la rivière Grand où une autre confédération des Six-Nations est créée, à Ohsweken⁵⁰.

Pour les Amérindiens domiciliés, tous ces changements dans le paysage colonial – mouvements de population, création de cantons et de réserves autochtones – sont synonymes de déstabilisation sociale, de dépossession territoriale et d'affaiblissement politique. L'incontrôlable poussée loyaliste bouleverse la géographie humaine et entraîne de profonds changements dans le mode d'occupation, de fréquentation et d'utilisation de leurs territoires de chasse, de trappe et de pêche, pression colonisatrice qui jusque-là restait essentiellement confinée aux rives du Saint-Laurent, depuis le voisinage de Québec jusqu'aux rapides de Montréal.

Dans un rapport de 1791 adressé au gouvernement colonial sur l'état des possessions autochtones dans la colonie de Québec, le Grand Conseil des Sept-Nations dénonce la création des cantons loyalistes sur leurs terres de chasse : « tous Nos Endroits de Chasse Sont toutes Etablies par Vos Sujets », de sorte que la nouvelle donne coloniale les prive des moyens de subvenir à leurs besoins : « yil faut qu'ils meurent de faim faute de chasse⁵¹ ». En cédant leurs terres aux loyalistes, le roi les prive de leur principale source de

subsistance et de revenus et les condamne ainsi à la dépendance économique et alimentaire :

On leur à ôtés tout moyens de subsistances, en donnant toutes les terres qui leur avoient été alloués pour leur chasses, en Townships⁵².

La Couronne est doublement critiquée. D'une part, pour avoir négocié le traité de Paris sans les consulter puisqu'en vertu de celui-ci, les Américains leur ont tout pris, « tout ce qui Leurs Convenoient » dans l'État de New York et du Vermont, et cela « sans que le gouvernement [de Sa Majesté] ait fait Le moindre Effort pour les Soutenir ». D'autre part, après les avoir abandonnés à la merci de l'impérialisme de ses « mauvais sujets », pour les terres cédées à ses « bons sujets », malgré leurs droits territoriaux protégés par le traité de Kahnawake et la Proclamation royale : « tu avois des Lieux de chasse je les ai donné aux Colonies, bons et mauvais sujets⁵³ ».



En 1784, le gouverneur Haldimand confie à John Johnson la responsabilité de l'établissement des loyalistes à l'ouest de Montréal. Johnson est alors surintendant général des Affaires indiennes, position délicate dans la mesure où les terres de la région de Cornwall sur lesquelles la Couronne veut établir les vétérans qu'il a commandés sont revendiquées par les Kahnawakes et les Akwesasnes au nom des Sept-Nations du Canada. Entre temps, à la demande des loyalistes, Johnson soumet au roi George III une requête pour séparer leurs villages du reste de la colonie de Québec afin de bénéficier de la franche

tenure des terres et du droit civil anglais. Le roi recommande ainsi la création du Haut et du Bas-Canada, deux colonies nées de la partition de l'ancienne colonie de Québec par l'Acte constitutionnel du 26 décembre 1791.

Au lieu de faire fructifier leurs biens, comme le ferait un bon « père » soucieux du bonheur et de l'avenir de ses « enfants », le roi détourne et pille leurs terres comme si désormais, la stratégie d'expansion de l'empire des Anglais en Amérique devait se faire à leurs dépens.

Les plus affectés sont les Abénaquis, les Algonquins, les Nipissingues, les Kahnawakes et les Akwesasnes. Les Abénaquis de Saint-François et de Bécancour sont frustrés de leurs terres de chasse au sud-est de la rivière Richelieu et autour de la baie de Missisquoi. Les Algonquins et les Nipissingues de Kanesatake ne peuvent plus circuler librement comme ils le faisaient avant 1783 sur les terres entre Carillon, Mattawa et le lac Nipissing. Les Kahnawakes et les Akwesasnes se plaignent que les îles et les rives du Saint-Laurent entre la pointe Beudet (aujourd'hui pointe Beaudette) et Kingston sont colonisées sans leur consentement⁵⁴.

Pourtant, selon le Grand Conseil, les arguments d'histoire militent en leur faveur. En 1775, les Sept-Nations du Canada ont répondu à l'appel aux armes lancé par le général Carleton, comme de « Bons Enfants », même si la « chicane » entre leur « père » et leurs « frères » anglais ne les concernait pas :

Etant bien tranquilles sur leurs nattes, Leur père le général Carleton, les a appellés pour lever la hâche contre ses Enfants Rébelles avec lesquels yls n'avoient Eux Sauvages Rien à démêler.

Elles ont accepté de s'engager contre « ses Enfants Rébelles » en dépit de leurs adversaires politiques qui « les en Détournoient », une critique opportuniste et ostentatoire de la politique étrangère adoptée en juin 1775 par le Grand Conseil des Sept-Nations pour ménager les Américains tout en respectant les accords avec la Couronne.

Le 26 juillet 1775, les Sept-Nations ont déclaré la guerre aux États-Unis en signant le traité de Montréal, un engagement reconduit sous le gouvernement d'Haldimand le 15 août 1778 afin d'y inclure la Couronne de France et les Oneidas: «yls n'ont pas voulu Refuser le devoir de Bons Enfants, Et ont prêtés Leurs Services tant qu'ils ont put⁵⁵». Les Amérindiens de Québec ont ainsi respecté leur part du marché en suivant le principe de réciprocité de la *Covenant Chain*:

nous avons suivi le même chemin de nos Ancêtres, nous avons resté tant que tu as eu besoin de nous⁵⁶.

Ainsi, à «la Première de Mande», les confédérés «se sont trouvés au Champ de Bataille» où ils «se sont Comportés en Bon Enfants loyals Sujets, et Braves Guerriers⁵⁷». Le «fusil ou le cassetête à la main», ils ont «poursuivi et tué l'ennemi⁵⁸», fait «plusieurs fois des expéditions de bravoure⁵⁹» pour finalement se distinguer par leur «fidélité», leur «conduite» et leur «attachement» à «la Cause Royale de Notre Grand Père⁶⁰»: devant le fort Saint-Jean en 1775, avec Forster aux Cèdres en 1776, lors des campagnes de Carleton et de Burgoyne sur New York en 1776 et 1777, en Iroquoisie en 1779 et dans les colonies de New York et du New Hampshire en 1778 et 1780.

De nombreux témoignages attestent de leur fidélité à l'alliance militaire, «their Meritorious Conduct in the War of 1775», précise John Johnson dans une correspondance ultérieure où il ajoute sans ambages que leur «attachement» pour la cause ministérielle fut «très remarquable» – «most Conspicuous» –, en dépit de leurs relations avec les Adams, Allen, Arnold, Bayley, Bedel, Brown, Gates, Hazen, Lafayette, Mifflin, Putnam, Schuyler, Washington, Wolcott⁶¹...

Chacun avait son rôle: «we had Lands to defend, as well as our white Brethren». Les soldats et les miliciens

défendaient les terres agricoles et villageoises, les guerriers, les terres de chasse : « it was our duty to defend our Hunting Grounds⁶² ».

D'ailleurs, Carleton, Haldimand, Claus et Johnson n'ont cessé de répéter qu'ils se battaient précisément « pour nous conserver ces meme terres ce que nous avons fait avec Distinction⁶³ ».

Aussi, à plusieurs reprises, alors qu'ils comptaient sur leur loyauté, les représentants du roi ont fait « beaucoup de promesses ; Soit pour leurs terres, Soit tout autre intérêt à Répéter auprès du gouvernement ». Chaque fois qu'ils les ont sollicités, ses officiers ont implicitement renouvelé le traité de Kahnawake en garantissant aux Amérindiens une occupation paisible de leurs terres contre une participation à la guerre aux côtés des troupes du roi.

En plus, on leur a garanti qu'après le conflit armé, les nations amérindiennes en relation avec le roi et sous sa protection pourraient continuer de vivre à leur manière et qu'elles ne seraient jamais « molestées » ou « dérangées » dans leurs possessions. Qui plus est, on leur a même promis d'autres terres :

as soon as every thing shall be ended, I will cast an eye to your possessions that you may enlarge them and be freed from being molested or restrained by the White People⁶⁴.

Or, que valent ces promesses ? De toute évidence, des engagements commodes et opportunistes destinés à rallier le temps nécessaire, puis à oublier ultérieurement car, dans la mesure où ces transactions verbales n'ont pas été écrites, « persuadé que sa parole valoit un écrit », aucune archive ne peut en témoigner⁶⁵.

Depuis la signature du traité de Paris, les Sept-Nations se battent sans succès pour défendre un héritage territorial qui rétrécit comme peau de chagrin : « on n'as Seulement pas

Voulu Entendre La moindre Représentation à l'Égard du peu de Propriétés qui Leurs Restent⁶⁶ ». Tant d'efforts, de peine et d'espoir pour une spoliation en règle par leur principal allié européen : « You cannot but know that We lost Our blood also in this War⁶⁷ ».

Au nom des Sept-Nations, le Grand Conseil réclame justice. Que la Couronne honore le traité de Kahnawake et la Proclamation royale. Les terres concédées aux loyalistes n'ayant jamais été formellement cédées par leurs légitimes propriétaires, la Couronne doit les compenser, comme le prévoit la Proclamation royale. Or, depuis 1783, les Affaires indiennes concluent des traités sans les consulter et accordent ainsi des compensations à des nations qui ne les méritent pas. C'est le cas des Mississaugas payés pour des territoires situés sur les lacs Ontario et Érié alors que Kahnawake prétend qu'ils ne sont pas chez eux, « non naturel De l'endroit », mais plutôt du nord des lacs Huron et Supérieur, « tête-De-Bouffe D'origine ».

Que les Sept-Nations affectées par la création des cantons soient indemnisées par des compensations en terres et en argent pour les territoires perdus, des terres qui soient bien à elles, comme la Couronne le fait avec les loyalistes⁶⁸.

De retour en Amérique, Guy Carleton répond à titre de gouverneur général du Bas-Canada dans un conseil tenu à Montréal les 28 et 29 août 1794, d'abord pour manifester sa reconnaissance envers les Amérindiens pour leur fidélité et leur disponibilité pour se battre pour le roi, « comme vous avez fait la dernière guerre », ensuite, pour évoquer les grands principes de la politique britannique : la reconnaissance légale d'un titre autochtone sur le territoire, l'obligation pour le roi de l'éteindre avec compensation, le pouvoir d'en accorder un nouveau à des alliés qui en auraient été

dépossédés. Selon lui, toutes les négociations territoriales menées depuis la signature du traité de Paris ont respecté ces principes, conformément à la Proclamation royale :

Le Roi votre Pere rend Justice à tous ses Enfants et ne leur prend jamais rien sans leurs en payer le prix ; si le General Haldimand a pris vos terres sans vous les payer cela à été par erreur. Au lieu d'otée à ses enfants Sauvages pour donner aux blancs, le Roi votre Père a non seulement acheté des terres pour donner aux blancs, mais en a acheté pour donner à quelques uns de votre Nation qui ont souffert dans la dernière guerre, et a en outre bati des Maisons et autres commodités sur les terres comme on peut voir sur la Bai de Quinté et la Grande Riviere, quelques uns de vous y ont été et les ont vu. Demandes aux Mississagues s'ils n'ont pas été payés pour toutes les terres qu'ils ont abandonnés et s'ils ne sont pas contents.

Le roi « père » a des « enfants » « rouges » et des « enfants » « blancs » qu'il aime également et pour lesquels il maintiendra la justice et l'équité. À preuve, que des « enfants » « rouges » viennent à perdre leurs terres – tels les Iroquois loyalistes à la rivière Grand et à la baie de Quinte –, il leur en donnera en demandant à d'autres « enfants » – tels les Mississaugas qui en ont trop – d'en céder contre compensation et avec leur accord. Cependant, le gouverneur s'engage à enquêter sur les revendications contradictoires et la validité des traités conclus. Si les documents anciens n'attestent pas une possession des Sept-Nations, il ne pourra pas la reconnaître :

personne ne peut donner à un autre ce qui ne lui appartient pas justement, c'est pourquoi Si vous avies anciennement droit a ces terres et si vous n'en aves pas été payé, le droit vous appartient encore.

Le Grand Conseil demande que cette « parole » soit transcrite pour ne jamais être oubliée :

Mes Enfants, Vous demandes paroles que ces choses ne soient pas oubliées. Je donnerai cette parole par un écrit⁶⁹.

Dans la grande famille coloniale, les vrais « enfants » sont ceux que le « père » peut se représenter en adultes autonomes, libres et responsables : les loyalistes « blancs ». Ceux que le gouverneur appelle « Mes Enfants » mais que le roi destine à toujours le demeurer en les dépossédant sont des domestiques au service d'un père dans la maison duquel vit deux enfants : le premier, l'« enfant rouge », plus âgé : son domestique ; le second, l'« enfant blanc », plus jeune : son héritier. Le père fait toutes sortes de promesses au plus âgé en attendant que grandisse le plus jeune à qui il va tout léguer.

Après les avoir exploités comme de vrais « bâtards », le gouvernement colonial les humilie en les dépossédant sans compensation sous prétexte que les terres sur lesquelles Londres établit les loyalistes ne sont pas les leurs.

Les Amérindiens n'auront jamais gain de cause. Aucun accès à la pleine propriété de terres dont ils peuvent disposer à leur gré, comme le réclame le Grand Conseil pour les Sept-Nations. Cela leur est interdit par la Proclamation royale qui les limite à des droits d'usage, tant pour la chasse que pour l'agriculture. Aucune chance d'obtenir des terres en pleine propriété comme les autres « enfants » du roi, puisque devenir pleinement propriétaires signifierait pouvoir en vendre librement, et cela est aussi contraire à la Proclamation qui prévoit que seule la Couronne peut acquérir des terres des Amérindiens⁷⁰.

Conclusion

Les Sept-Nations du Canada n'ont jamais réellement influencé le cours de l'histoire coloniale, mais ce fut un acteur indépendant des autres acteurs institutionnels politiques et militaires autochtones et non autochtones et, à l'instar des autres sociétés du continent nord-américain, ses membres furent affectés par la guerre de l'Indépendance des colonies américaines.

Pendant tout le conflit, le Grand Conseil de Kahnawake a maintenu un rapport paradoxal de collaboration et d'échanges multilatéraux avec les puissances rivales. Au nom de l'alliance de 1760 avec la Couronne d'Angleterre, les «chefs anglais» ont appuyé les loyalistes sans pour autant rompre leurs relations diplomatiques avec le Congrès des États-Unis avec lequel en 1775, les Sept-Nations du Canada ont conclu le traité d'Albany – stratégie périlleuse plutôt efficace dans la mesure où elle ne provoqua aucun soulèvement politique armé contre l'autorité amérindienne responsable de ces échanges.

Au bout du compte, risques et ambivalences auront contribué à limiter les dégâts matériels pendant tout le conflit armé. Contrairement aux Iroquois de New York ou aux Cherokees du Tennessee, par exemple, qui ont chèrement payé leur loyalisme, pas de dévastations militaires chez les Hurons, les Iroquois, les Abénaquis, les Algonquins et les Nipissings domiciliés, pas de champs brûlés ou de villages rasés, pas de déplacements forcés ou de chefs assassinés, même si la colonie de Québec, plutôt vulnérable, fut constamment menacée par les ennemis du roi.

Aussi, malgré les flammes et les trahisons meurtrières attribuées aux conseils autochtones du Québec, comme le

« massacre » des Cèdres ou celui de Royalton, pas d'événements non rachetables par la diplomatie des Sept-Nations, contrairement à Cherry Valley et Wyoming qui ont coûté l'Iroquoisie aux Six-Nations.

En revanche, le traité de Paris de 1783 fait beaucoup plus de dégâts : l'indépendance politique des colonies victorieuses et les mouvements démographiques des réfugiés loyalistes dans la colonie de Québec annoncent leur dépossession territoriale et la perte graduelle de leur pouvoir politique – des dommages perpétuels, irrémédiables : la « chicane de famille » entre « père » et « frères » anglais aura ainsi eu raison d'une grande partie de leurs territoires de chasse, de trappe et de pêche de part et d'autre du Saint-Laurent et du lac Champlain.

Sans rapport de force, les Sept-Nations du Canada doivent se soumettre à l'ordre imposé par l'Angleterre et les États-Unis qui s'étaient pourtant engagés à protéger leur héritage ancestral, la Couronne par le traité de Kahnawake de 1760 et la Proclamation royale de 1763, le Congrès par le traité d'Albany de 1775. La guerre de l'Indépendance des colonies américaines se solde par la dépossession territoriale des Premières Nations au profit de la colonisation américaine et britannique. Pour elles, le fameux coup de feu tiré à Lexington le 19 avril 1775 et entendu par tous les peuples de la terre annonçait la naissance d'un nouveau monde duquel elles seraient définitivement exclues.

Sources*

ARCHIVES MANUSCRITES

AMERICAN PHILOSOPHICAL SOCIETY (Philadelphie)

- Chalmers Collections
 - Schuyler Papers
- Timothy Pickering Papers
- Henry O'Reilly Collection
 - Selection from Papers Relating to the Six Nations

ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC (Québec)

- P32, Fonds Viger-Verreau

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (Ottawa)

<http://www.bac-lac.gc.ca> (Bibliothèque et Archives Canada)

<http://heritage.canadiana.ca> (projet Héritage)

- MG11-CO42 : Canada, Formerly British North America, Original Correspondence
- MG11-CO43 : Canada, Formerly British North America, Entry Books
- MG11-CO217 : Office of the Lieutenant Governor of Nova Scotia
- MG19-F1 : Daniel Claus and Family Fonds (en ligne : Héritage)
- MG19-F6 : Joseph Brant and Family Fonds (en ligne : Héritage)
- MG19-F35-2 : Superintendent of Indian Affairs in the Northern District of North America Fonds (en ligne : Héritage)
- MG21-Add.Mss. : Haldimand Papers (en ligne : Héritage)
- MG23-GII10 : Jonathan Sewell and Family Fonds (en ligne : Héritage)
- MG23-GII17 : Robert Prescott Fonds (en ligne : Héritage)
- MG23-GII19 : James Monk and Family Fonds (en ligne : Héritage)
- RG4-A1 : Civil Secretary's Correspondence, Quebec, Lower Canada and Canada East (en ligne : Héritage)
- RG7-G15-C : Civil Secretary to the Governor at Quebec, Letter Books (en ligne : Héritage)

* Pour en réduire la taille, la liste de sources ne comporte aucune source secondaire ; les références complètes sont dans les notes de renvoi. Signalons au passage que les hyperliens signalés ici ne sont pas intégrés dans les notes.

- RG7-G21: Office of the Governor General of Canada Fonds, Numbered files (en ligne: Héritage)
- RG8: British Military and Naval Records, « C » Series (en ligne: BAC)
- RG10: Department of Indian Affairs and Northern Development Fonds (en ligne: Héritage)
- RG68: Recorders Court Warrants

DARTMOUTH COLLEGE LIBRARY (Hanover)

- The Papers of Eleazar Wheelock. The Microfilm Edition

GEORGE MASON UNIVERSITY – ROY ROSENZWEIG CENTER
FOR HISTORY AND NEW MEDIA (Fairfax)

<http://wardepartmentpapers.org>

- Papers of the War Department (en ligne)

HAMILTON COLLEGE (Clinton)

<https://elib.hamilton.edu/kirkland>

- Samuel Kirkland Collection, Hamilton College Library Digital Collections (en ligne)

LIBRARY OF CONGRESS (Washington)

<https://loc.gov>

- George Washington Papers (en ligne)
- James Madison Papers (en ligne)
- Journals of the Continental Congress (en ligne)
- Prints and Photographs Division (en ligne)

MASSACHUSETTS HISTORICAL SOCIETY (Boston)

<http://www.masshist.org>

- Adams Family Papers (en ligne)
- Adams Papers (en ligne)
- Diary of John Adams (en ligne)
- John Adams Autobiography (en ligne)

NATIONAL ARCHIVES AND RECORD SERVICE (Washington)

<https://wwwFOUNDERS.archives.gov> (Founders Online)

<https://www.fold3.com> (Papers of the Continental Congress)

- Founders Online (en ligne)
 - Washington Papers
 - The Papers of Benjamin Franklin
- Papers of the Continental Congress (en ligne)
 - item 19: Applications of Individuals

- item 21 : Reports on the Army
- item 27 : War Office and War Department
- item 30 : Indian Affairs and Western Lands
- item 36 : Motions Made in Congress
- item 41 : Memorials Addressed to Congress
- item 42 : Petitions Address to Congress
- item 53 : British Plundering and Ravaging
- item 56 : Records Relating to Indian Affairs
- item 57 : British Troops from Saratoga
- item 59 : Miscellaneous Papers
- item 63 : Charges against Sullivan and Morgan
- item 65 : Massachusetts State Papers
- item 78 : Miscellaneous Letters addressed to Congress
- item 79 : Letters of Secretary of Foreign Affairs Livingston
- item 134 : Treaty Papers, Six Nations of Indians
- item 141 : Financial Statements
- item 147 : Reports of the Board of War and Ordnance
- item 149 : Letters from Major General Benjamin Lincoln
- item 150 : Letters from Major General Henry Knox
- item 153 : Letters from General Schuyler
- item 154 : Letters from General Horatio Gates
- item 159 : Letters from General Officers
- item 164 : Letters from General Officers and Count d'Estaing
- item 165 : Letters from Colonels
- item 166 : Canadian and Indian Affairs
- item 167 : Narration of a Journey to the West
- item 170 : Letters from Philip Schuyler
- item 171 : Letters from Horatio Gates
- item 174 : Copies of Indian Treaties
- item 180 : Reports of the Secretary of Congress
- Revolutionary War Service Record

NATIONAL GALERY OF ART (Washington)

- Andrew W. Mellon Collection

NEW YORK PUBLIC LIBRARY (New York)

<https://digitalcollections.nypl.org>

- Samuel Adams Papers (en ligne)
- Livingston Family Papers

- Philip Schuyler Papers (en ligne)
- The Miriam and Ira D. Wallach Division of Art, Prints and Photograph (en ligne)

NEW YORK STATE ARCHIVES (Albany)

- Franklin Benjamin Hough Papers

SOCIETY OF THE CINCINNATI (Washington)

<https://www.societyofthecincinnati.org>

- Society of the Cincinnati Digital Library Collections (en ligne)

UNIVERSITÉ LAVAL (Québec)

- JENNINGS, Francis, ed. *Iroquois Indians: A Documentary History of the Diplomacy of the Six Nations and their League. The Microfilm Collection*. Woodbridge, Research Publications, 1984.

VERMONT DIVISION OF HISTORIC PRESERVATION (Montpelier)

VERMONT HISTORICAL SOCIETY – LEAHY LIBRARY (Barre)

- Johnson Family of Newbury Papers

VILLE DE MONTRÉAL (Montréal)

- Section des archives

WADSWORTH ATHENEUM MUSEUM OF ART (Hartford)

ARCHIVES IMPRIMÉES

An Authentic Narrative of Facts Relating to the Exchange of Prisoners Taken at the Cedars. Londres, T. Cadell, 1777 (en ligne : HathiTrust : <https://www.hathitrust.org>).

AICHINGER, Peter, ed. *At War with the Americans: The Journal of Claude-Nicholas-Guillaume de Lorimier*. Victoria, Press Porcepic, 1981 (en ligne : HathiTrust).

ALLAN, George H. *Memoir of Colonel John Allan, an Officer of the Revolution*. Albany, Joel Munsell, 1867 (en ligne : Internet Archive : <https://archive.org>).

ALLEN, Ethan. *Ethan Allen's Narrative of the capture of Ticonderoga: his captivity and treatment by the British*. Burlington, C. Goodrich & S. B. Nichols, 1849 (en ligne : Internet Archive).

ANBUREY, Thomas. *Travels Through the Interior Parts of America: In a Series of Letters*. Londres, William Lane, 1789 (en ligne : Internet Archive).

ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA. « Guerre de 1775-76. Sentiments des sauvages ». *Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1904*, Ottawa, S.E. Dawson, 1905, appendice I (en ligne : [canadiana.org](http://www.canadiana.org) : <http://www.canadiana.ca>).

- A State of the Expedition from Canada*. J. Almon, Londres, 1780 (en ligne : Internet Archive).
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Claude Charles Le Roy de. *Histoire de l'Amérique septentrionale*. Paris, Nion, 1753 (en ligne : Internet Archive).
- BADEAUX, Jean-Baptiste. *Journal des opérations de l'armée américaine lors de l'invasion du Canada en 1775-76*. Montréal, Eusèbe Senécal, 1871 (en ligne : Internet Archive).
- BALDWIN, Thomas Williams, ed. *The Revolutionary Journal of Col. Jeduthan Baldwin, 1775-1778*. Bangor, The De Burians, 1906.
- BAXTER, James P., ed. *The British Invasion from the North. The Campaigns of Generals Carleton and Burgoyne from Canada, 1776-1777, with the Journal of Lieut. William Digby*. Albany, Joel Munsell's Sons, 1887 (en ligne : Internet Archive).
- BOUTON, Nathaniel, et collab., ed. *Documents and Records relating to the Province of New-Hampshire* (en ligne : HathiTrust).
- BUTTERFIELD, L.H., ed. *Diary and Autobiography of John Adams*. Cambridge, Belknap Press of Harvard University Press, 1962.
- BURNETT, Edmund C., ed. *Letters of Members of the Continental Congress*. Washington, The Carnegie Institution, 1921-1936 (en ligne : Internet Archive).
- BROOKS, Joanna, ed. *The Collected Writings of Samson Occom, Mohegan*. New York, Oxford University Press, 2006.
- BROWN, Marvin L. *Baroness von Riedesel and the American Revolution: Journal and Correspondence of a Tour of Duty, 1776-1783*. Chapel Hill, Williamsburg, 1965.
- BRYMNER, Douglas, ed. *Rapport sur les archives canadiennes. 1889*. Ottawa, Brown Chamberlin, 1890.
- CANADA. *Appendice au quatorzième volume des journaux de la Chambre des Communes du Canada depuis le 12 février jusqu'au 7 mai 1880*. Ottawa, MacLean, Roger, 1880.
- CHAPMAN, George T., ed. *Sketches of the Alumni of Dartmouth College from the First Graduation in 1771 to the Present Time, With a Brief History of the Institution*. Cambridge, Riverside Press, 1867 (en ligne : Google Books : <https://books.google.ca>).
- CHASE, Philander D., ed. *The Papers of George Washington: Revolutionary War Series*. Charlottesville, University Press of Virginia, 1985-2014.
- CHESNUTT, David R., et collab., ed. *The Papers of Henry Laurens*. University of South Carolina Press, Columbia, 1968-2002.
- COATES, B. H., ed. « A Narrative of an Embassy to the Western Indians, from the original manuscript of Hendrick Aupaumut ». *Memoirs of the Historical Society of Pennsylvania*, Philadelphie, Carey, Lea & Carey, 1827, vol. 2, p. 61-131 (en ligne : Internet Archive).

- COHEN, Sheldon S., ed. *Canada Preserved: The Journal of Captain Thomas Ainslie*. Toronto, Copp Clark, 1968.
- Collections of the Massachusetts Historical Society*. Boston, John H. Eastburn, 1836 (en ligne : HathiTrust).
- COMLY, John, et Isaac COMLY, ed. *Friends' Miscellany*. Philadelphie, J. Richards, 1832 (en ligne : HathiTrust).
- CRUIKSHANK, Ernest Alexander, ed. *The Correspondence of Lieut. Governor John Graves Simcoe*. Toronto, Ontario Historical Society, 1923-1931 (en ligne : HathiTrust).
- CRUIKSHANK, Ernest Alexander, ed. *The Correspondence of the Honourable Peter Russell*. Toronto, Ontario Historical Society, 1932-1935 (en ligne : HathiTrust).
- CUSHING, Harry Alonzo, ed. *The Writings of Samuel Adams*. New York, G. P. Putnam Sons, 1907 (en ligne : Internet Archive).
- DAVIES, Kenneth Gordon, ed. *Documents of the American Revolution, 1770-1783*. Dublin, Irish University Press, 1972-1981.
- CHASTELLUX, François-Jean de. *Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*. Paris, Imprimeur du roi, 1786 (en ligne : Internet Archive).
- DONIOL, Henri. *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique. Correspondance diplomatique et documents*. Paris, Imprimerie nationale, 1886-1892 (en ligne : Internet Archive).
- DOUGHTY, Arthur G., ed. *Rapport concernant les travaux des archives publiques pour les années 1914 et 1915*. Ottawa, J. De L. Taché, 1917 (en ligne : canadiana.org).
- DUBUISSON, Pierre Ulric. *Abrégé de la révolution de l'Amérique angloise, Depuis le commencement de l'année 1774, jusqu'au premier janvier 1778*. Paris, Cellot & Jombert, 1778 (en ligne : Internet Archive).
- ELKINS, Jonathan. « Reminiscences of Jonathan Elkins ». *Vermont Historical Society, Proceedings*, 1919-1920, p. 186-211.
- EPPING, Charlotte S. J., ed. *Journal of Du Roi the Elder Lieutenant and Adjutant, in the Service of the Duke of Brunswick, 1776-1778*. New York, D. Appleton, 1911 (en ligne : Internet Archive).
- FITZPATRICK, John C., ed. *George Washington's Accounts*. Boston, New York, Houghton Mifflin, 1917.
- FITZPATRICK, John C., ed. *The Writings of George Washington from the Original Manuscript Sources, 1745-1799*. Washington, Library of Congress, 1931-1944.
- FORCE, Peter, ed. *American Archives: Documents of the American Revolution, 1774-1776*. DeKalb, Northern Illinois University Libraries, 2004 (en ligne : Northern Illinois University, <http://amarch.lib.niu.edu>).
- FULLER, William H. *Fuller Genealogies*. Palmer, Fuller, 1914.

- GOODRICH, John E. *Rolls of the Soldiers in the Revolutionary War 1775 to 1783*. Rutland, The Tuttle Company, 1904 (en ligne : Internet Archive).
- GOODWIN, Neil. « The Narrative of the Captive, George Avery, 1780-1782 ». *Vermont History*, 2012, vol. 80, n° 2, p. 112-140.
- GREAT BRITAIN. *Copies or extracts of correspondence since 1st April, 1835 [...] respecting the Indians in those provinces*. Londres, House of Commons, 1839.
- GREAT BRITAIN. *British Headquarters (Sir Guy Carleton) Papers*. Wooster, Bell and Howell, 1973.
- GREAT BRITAIN. *The Parliamentary Register*. Londres, J. Almon, 1775-1804 (en ligne : Internet Archive).
- GRUNDSET, Eric G., ed. *Forgotten Patriots*. [S. l.], National Society Daughters of the American Revolution, 2008.
- HAMMOND, Otis G., ed. *Letters and Papers of Major-General John Sullivan, Continental Army*. Concord, New Hampshire Historical Society, 1930-1939 (en ligne : HathiTrust).
- HAMMOND, Isaac W., ed. *Documents Relating to the Towns in New Hampshire*. Concord, Parsons B. Cogswell, 1883 (en ligne : Internet Archive).
- HARRISON, Samuel A., et Oswald TIGHMAN, ed. *Memoir of Lieut. Col. Tench Tilghman*. Albany, Joel Munsell's Son, 1876 (en ligne : Internet Archive).
- HAZARD, Samuel, et collab., ed. *Pennsylvania Archives*. Philadelphie, Joseph Severns, 1852-1860 (en ligne : Internet Archive).
- HEMENWAY, Abby Maria. *The Vermont Historical Gazetteer*. 1867-1891, 5 vol. (en ligne : HathiTrust).
- HINES, Ezra Dodge. *Arnold's March from Cambridge to Quebec*. Salem, Salem Press, 1898 (en ligne : Internet Archive).
- HOADLY, Charles J., ed. *The Public Records of the Colony of Connecticut, From May, 1775, to June, 1776*, Hartford, The Case, Lockwood & Brainard Company, 1890, vol. 15 (en ligne : Internet Archive).
- HOTCHKISS, James M. *Report of the Commissioner Appointed by the Governor, on the Claim of the Iroquois Indians*. Montpelier, E. P. Walton, 1855 (en ligne : Internet Archive).
- HOUGH, Franklin B. *The Northern Invasion of October 1780*. New York, [s. n.], 1886 (en ligne : Internet Archive).
- HOUGH, Franklin B. *Proceedings of the Commissioners of Indian affairs, appointed by law for the extinguishment of Indian titles in the state of New York*. Albany, J. Munsell, 1861 (en ligne : Internet Archive).

- HUNT, Gaillard, ed. « Journal of Major Henry Livingston of the Third New York Continental Line, August to December 1775 ». *Pennsylvania Magazine of History and Biography*, 1898, vol. 22, n° 1, p. 9-33 (en ligne : Jstor, <https://www.jstor.org>).
- IDZERDA, Stanley J., ed. *Lafayette in the Age of the American Revolution. Selected Letters and Papers, 1776-1790*. Ithaca, Cornell University Press, 1977-.
- JOHNSTON, Charles M., ed. *The Valley of the Six Nations*. Toronto, Toronto University Press, 1964.
- KIDDER, Frederic, ed., *Military Operations in Eastern Maine and Nova Scotia During the Revolution*. New York, Kraus Reprint Co., 1971 (en ligne : Internet Archive).
- LAMB, Roger. *Memoir of His Own Life*. Dublin, J. Jones, 1811 (en ligne : Internet Archive).
- LIBRARY OF CONGRESS. *Journals of the Continental Congress, 1774-1789*. Washington, Library of Congress, 1904-1937 (en ligne : Library of Congress : <https://www.loc.gov>).
- LIBRARY OF CONGRESS. *Letters of Delegates to Congress, 1774-1789*. Washington, Library of Congress, 1976 (en ligne : Library of Congress).
- LIBRARY OF CONGRESS. *A Century of Lawmaking for a New Nation. American State Papers. Indian Affairs*. Washington, Gales and Seaton, 1831-1861 (en ligne : Library of Congress).
- LINCOLN, William, ed. *The Journals of each Provincial Congress of Massachusetts in 1774 and 1775*. Boston, Dutton and Wentworth, 1838 (en ligne : Internet Archive).
- LONG, John. *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique Septentrionale*. Paris, Prault, Fuchs, 1794 (en ligne : Internet Archive).
- LOWELL, Edward J., ed. *Journal of Chief of the Hanau Artillery during Burgoyne Campaign*. Albany, Lowell, 1886 (en ligne : Internet Archive).
- MAHONING VALLEY HISTORICAL SOCIETY. *Historical Collections of the Mahoning Valley*. Youngstown, Mahoning Valley Historical Society, 1876, vol. 1 (en ligne : Internet Archive).
- MAINE HISTORICAL SOCIETY. *Documentary History of the State of Maine*. Portland, [s. n.], 1869-1916 (en ligne : Internet Archive).
- MAYER, Brantz, ed. *Journal of Charles Carroll of Carrollton*. Baltimore, Maryland Historical Society, 1876 (en ligne : Internet Archive).
- MCCALLUM, James Dow, ed. *The Letters of Eleazar Wheelock's Indians*. Hanover, Dartmouth College Publications, 1932 (en ligne : HathiTrust).
- MCCLURE David, et Elijah PARISH. *Memoirs of the Rev. Eleazer Wheelock*. Newburyport, Edward Little, 1811 (en ligne : HathiTrust).

- MCILWAIN, Charles H., ed. *An Abridgment of the Indian*. Harvard Historical Studies n° 21, Cambridge, Harvard University Press, 1915 (en ligne : Internet Archive).
- Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette publiés par sa famille*. Bruxelles, Hauman, Cattoir, 1837 (en ligne : Internet Archive).
- MELSHEIMER, Frederick Valentine. « Journal of the voyage of the Brunswick Auxiliaries from Wolfenbüttel to Québec ». *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, 1891, n° 19, [s. p.] (en ligne : Internet Archive).
- MOORE, Frank. *Diary of the American Revolution from Newspapers and Original Documents*. New York, Charles Scribner, 1860 (en ligne : Internet Archive).
- NEW-YORK HISTORICAL SOCIETY. *Collections of the New-York Historical Society for the year [...]*
- NEW YORK STATE. *Laws of the State of New York Passed at the Sessions of the Legislature Held in The Years 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795 and 1796, Inclusive*. Albany, Weed, Parsons and Company, 1887.
- O'CALLAGHAN, Edmund B., ed. *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*. Albany, Weed, Parsons, 1856-1887 (en ligne : Internet Archive).
- O'CALLAGHAN, Edmund B., ed. *Orderly Book of Lieut. Gen. John Burgoyne from his Entry into the State of New York until his Surrender at Saratoga, 16th October 1777*. Albany, J. Munsell, 1860 (en ligne : Internet Archive).
- Pennsylvania Gazette*, Philadelphie.
- PENROSE, Maryly B. *Indian Affairs Papers : American Revolution*. Franklin Park, Liberty Bell Associates, 1981 (en ligne : Hathitrust).
- PILKINGTON, Walter, ed. *The Journals of Samuel Kirkland*. Clinton, Hamilton College, 1980.
- PROVOST, Honorius. *Le Séminaire de Québec : documents et biographies*. Québec, Charrier et Dugal, 1964.
- QUÉBEC. *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour [...]*. Québec, [...] 1920-1964 (en ligne : Bibliothèque et Archives nationales du Québec : <http://www.banq.qc.ca>).
- RICE, Howard C. *The American campaigns of Rochambeau's army, 1780, 1781, 1782, 1783*. Princeton, Princeton University Press, 1972 (en ligne : Internet Archive).
- ROGERS, Horatio, ed. *Hadden's Journal and Orderly Books*. Joel Munsell's Sons, Albany, 1884 (en ligne : Internet Archive).
- SAFFELL, William Thomas, ed. *Records of the Revolutionary War*. Baltimore, Charles C. Saffell, 1894 (en ligne : Internet Archive).

- SIMMS, Jephtha Root. *The Frontiersmen of New York Showing Customs of the Indians, Vicissitudes of the Pioneer White Settlers, and Border Strife in Two Wars*. Albany, G. C. Riggs, 1882 (en ligne : HathiTrust).
- SMITH, Justin H. *Arnold's March from Cambridge to Quebec*. New York, G. P. Putnam's, 1903 (en ligne : Internet Archive).
- SPRAGUE, John Francis. *Sprague's Journal of Maine History*. [S. l.], John Francis Sprague, 1919 (en ligne : Internet Archive).
- STARK, Caleb, ed. *Memoir Official Correspondence of Gen. John Stark, With Notices of Several Other Officers of the Revolution*. Concord, G. Parker Lyon, 1860 (en ligne : Internet Archive).
- STATE OF NEW YORK. *Public Papers of George Clinton, First Governor of New York, 1777-1795, 1801-1804*. Albany, James B. Lyon, 1899-1914 (en ligne : HathiTrust).
- STEELE, Zadock. *The Indian Captive ; or, A Narrative of the Captivity and Sufferings of Zadock Steele*. Montpelier, E. P. Walton, 1818 (en ligne : Internet Archive).
- STONE, William L. *Letters and Journals Relating to the War of the American Revolution and the Capture of the German Troops at Saratoga By Mrs. General Riedesel*. Albany, Joel Munsell's Sons, 1867 (en ligne : Internet Archive).
- SULLIVAN, James et collab., ed. *The Papers of Sir William Johnson*. Albany, The University of the State of New York, 1921-1965 (en ligne : Internet Archive).
- TANSILL, Charles C., ed. *Documents Illustrative of the Formation of the Union of the American States*. Washington, Library of Congress, 1927 (en ligne : Internet Archive).
- TAPPAN, Eva March, ed. *Emerson. Select Essays and Poems*. Norwood, Norwood Press, 1898.
- TÊTU, Henri, et Charles Octave GAGNON. *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*. Québec, A. Côté, 1888.
- THACHER, James. *A Military Journal during the American Revolutionary War from 1776 to 1783*. Boston, Richardson and Lord, 1823 (en ligne : Internet Archive).
- THACHER, James. *The American Revolution*. New York, American Subscription, 1860.
- THE HISTORICAL SOCIETY OF PHILADELPHIA. *The Journal of Isaac Senter*. Tarrytown, William Abbatt, 1915 (en ligne : Internet Archive). *The Remembrancer ; or Impartial Repository of Public Events*. Londres, [...], 1775-1782 (en ligne : Internet Archive).
- VERREAU, Jean-Baptiste. *Lettres écrites pendant l'invasion américaine en 1775 et 1776*. Montréal, Sénécal, 1872 (en ligne : Internet Archive).

- VERREAU, Jean-Baptiste. *Invasion du Canada. Collection de mémoires recueillis et annotés*. Montréal, Sénécal, 1873.
- WALTON, E. P., ed. *Records of the Governor and Council of the State of Vermont*. Montpelier, Steam Press, 1880, vol. 8.
- WHEELOCK, Eleazar. *A Continuation of the Narrative of the Indian Charity-school*. Hartford, Rochester Reprints, 1773 (en ligne : HathiTrust).
- WHEELOCK, Eleazar. *A Continuation of the Narrative of the Indian Charity-school*. Hartford, Ebenezer Watson, 1775 (en ligne : HathiTrust).
- WILKINSON, James. *Memoirs of My Own Times*. Philadelphie, Abraham Small, 1816 (en ligne : Internet Archive).
- WITHINGTON, Lothrop, ed. *Caleb Haskell's diary. May 5, 1775-May 30, 1776. A Revolutionary Soldier's Record before Boston and with Arnold's Quebec Expedition*. Newburyport, W. H. Huse, 1881 (en ligne : Internet Archive).
- WÜRTELE, Frederick C., ed. *Blockade of Quebec in 1775-1776 by the American Revolutionist (Les Bastonnais)*. Québec, Literary and Historical Society of Quebec, 1905 (en ligne : Internet Archive).

Abréviations

AA	Peter Force ed., <i>American Archives: Documents of the American Revolution, 1774-1776</i> , DeKalb, Northern Illinois University Libraries, 2004
AFP	Massachusetts Historical Society, <i>Adams Family Papers: An Electronic Archive</i>
ASE	<i>A State of the Expedition from Canada</i> , J. Almon, Londres, 1780
ASP	Library of Congress, <i>A Century of Lawmaking for a New Nation. American State Papers. Indian Affairs</i> , Washington, Gales and Seaton, 1831-1861
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
BAC	Bibliothèque et Archives Canada
CGJGS	Ernest Alexander Cruikshank ed., <i>The Correspondence of Lieut. Governor John Graves Simcoe</i> , Toronto, Ontario Historical Society, 1923-1931
CHPR	Ernest Alexander Cruikshank ed., <i>The Correspondence of the Honourable Peter Russell</i> , Toronto, Ontario Historical Society, 1932-1935
CP	Great Britain, <i>British Headquarters (Sir Guy Carleton) Papers</i> , Wooster, Bell and Howell, 1973
CAUP	Cambridge University Press
CUP	Cornell University Press
DAR	Kenneth Gordon Davies ed., <i>Documents of the American Revolution, 1770-1783</i> , Dublin, Irish University Press, 1972-1981
DBC	<i>Dictionnaire biographique du Canada en ligne</i> , Québec/Toronto, Université Laval/University of Toronto
DCP	Dartmouth College Press
DHSM	Maine Historical Society, <i>Documentary History of the State of Maine</i> , Portland, s. n., 1869-1916

- DRCHSNY Edmund B. O'Callaghan ed., *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, Albany, Weed, Parsons, 1856-1887
- FOWP National Archives and Record Service, Founders Online, Washington Papers
- FOPBF National Archives and Record Service, Founders Online, The Papers of Benjamin Franklin
- GWPLC Library of Congress, *George Washington Papers at the Library of Congress, 1741-1799*, Washington, Library of Congress
- HJOB Horatio Rogers ed., *Hadden's Journal and Orderly Books*, Albany, Joel Munsell's Sons, 1884
- HNH Historical New Hampshire
- HP Bibliothèque et Archives Canada, MG21-Add.Mss., Haldimand Papers
- IC Jean-Baptiste Verreau, *Invasion du Canada. Collection de mémoires recueillis et annotés*, Montréal, Sénécal, 1873
- IIADH Université Laval, Francis Jennings ed., *Iroquois Indians: A Documentary History of the Diplomacy of the Six Nations and their League. The Microfilm Collection*, Woodbridge, Research Publications, 1984
- JCC Library of Congress, *Journals of the Continental Congress, 1774-1789*, Washington, Library of Congress, 1904-1937
- JMPLC Library of Congress, *James Madison Papers at the Library of Congress*, Washington, Library of Congress
- LDC Library of Congress, *Letters of Delegates to Congress, 1774-1789*, Washington, Library of Congress
- LMCC Edmund C. Burnett ed., *Letters of Members of the Continental Congress*, Washington, The Carnegie Institution, 1921-1936
- MG11-CO42 Bibliothèque et Archives Canada, Canada, Formerly British North America, Original Correspondence
- MG11-CO43 Bibliothèque et Archives Canada, Canada, Formerly British North America, Entry Books

- MG11-CO217 Bibliothèque et Archives Canada, Office of the Lieutenant Governor of Nova Scotia
- MG19-F1 Bibliothèque et Archives Canada, Daniel Claus and Family Fonds
- MG19-F6 Bibliothèque et Archives Canada, Joseph Brant and Family Fonds
- MG19-F35-2 Bibliothèque et Archives Canada, Superintendent of Indian Affairs in the Northern District of North America Fonds
- MG23-GII10 Bibliothèque et Archives Canada, Jonathan Sewell and Family Fonds
- MG23-GII17 Bibliothèque et Archives Canada, Robert Prescott Fonds
- MG23-GII19 Bibliothèque et Archives Canada, James Monk and Family Fonds
- MOEMNS Frederic Kidder ed., *Military Operations in Eastern Maine and Nova Scotia during the Revolution*, New York, Kraus Reprint Co., 1971
- NHP Nathaniel Bouton et collab. ed., *Documents and Records Relating to the Province of New-Hampshire*, vol. 7, 8, 17
- NYPL New York Public Library
- NYSA New York State Archives, *Franklin Benjamin Hough Papers, 1840-1885*
- OUP Oxford University Press
- PG *Pennsylvania Gazette*, Philadelphie
- PGW Philander D. Chase ed., *The Papers of George Washington: Revolutionary War Series*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1985-2014
- PCC National Archives and Records Administration, *Papers of the Continental Congress*, Washington, National Archives and Records Administration
- PPGC State Of New York, *Public Papers of George Clinton, First Governor of New York, 1777-1795, 1801-1804*, Albany, James B. Lyon, 1899-1914

PSP	New York Public Library (New York), Philip Schuyler Papers, 1705-1864
PSWJ	James Sullivan et collab. ed., <i>The Papers of Sir William Johnson</i> , Albany, The University of the State of New York, 1921-1965
PTJ	Julian P. Boyd ed., <i>The Papers of Thomas Jefferson</i> , Princeton, Princeton University Press, 1950
PUL	Presses de l'Université Laval
PUP	Princeton University Press
PWD	George Mason University, Roy Rosenzweig Center for History and New Media, Papers of the War Department
RAPQ	Québec, <i>Rapport de l'archiviste de la province de Québec</i>
RCAC	Archives publiques du Canada, « Guerre de 1775-76. Sentiments des sauvages », <i>Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1904</i> , Ottawa, S.E. Dawson, 1905, appendice I
RG4-A1	Bibliothèque et Archives Canada, Civil Secretary's Correspondence, Quebec, Lower Canada and Canada East
RG7-G15-C	Bibliothèque et Archives Canada, Civil Secretary to the Governor at Quebec, Letter books
RG7-G21	Bibliothèque et Archives Canada, Office of the Governor General of Canada Fonds, Numbered files
RG8	Bibliothèque et Archives Canada, British Military and Naval Records
RG10	Bibliothèque et Archives Canada, Department of Indian Affairs and Northern Development Fonds
RG68	Bibliothèque et Archives Canada, Records Court Warrants
RHAF	<i>Revue d'histoire de l'Amérique française</i>
RHE	<i>Revue d'histoire de l'éducation</i>
SHQ	Société historique de Québec

SKC	Hamilton College Library Digital Collections, Samuel Kirkland Collection
SUP	Syracuse University Press
TPP	American Philosophical Society, Timothy Pickering Papers
UNMP	University of New Mexico Press
UOP	University of Oklahoma Press
WGW	John C. Fitzpatrick ed., <i>The Writings of George Washington from the Original Manuscript Sources, 1745-1799</i> , Washington, Library of Congress, 1931-1944
WP	Dartmouth College Library, <i>The Papers of Eleazar Wheelock. The Microfilm Edition</i>

Notes

INTRODUCTION

1. Tappan ed., *Emerson* : 93.
2. Lanctôt, *Le Canada et la révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975. Trudel, *Le Canada et la révolution américaine 1774-1789*, Québec, PUL, 1952. Trudel, *La tentation américaine, 1774-1783*, Québec, Septentrion, 2006. Ostola, *The Seven Nations of Canada and the American Revolution*, Montréal, Université de Montréal, 1989.

CHAPITRE 1

1. Library of Congress Rare Book and Special Collections Division, n° LC-USZ62-45328.
2. J'utilise surtout les ethnonymes et les toponymes préférés des Amérindiens et des Anglais au xviii^e siècle.
3. « Conseille », 17-02-1786, MG19-F35 (2) n° 642 : 2.
4. Je traduis « Castle » : « Minutes », 01-04-1784, RG10 (14) : 138. Sawaya, *La Fédération des Sept Feux*, Québec, Septentrion, 1998 : 51-72. Sawaya, *Alliance et dépendance*, Québec, Septentrion, 2002.
5. Claus, 10-09-1774, MG19-F1 (21) : 1. Claus, 21-10-1774, MG19-F1, C-1478 (1) : 171. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 24, 48. Lacoursière, *Histoire populaire du Québec*, Québec, Septentrion, 1995 (1) : 392.
6. Adams aux Mohawks, -03-1775 : Cushing ed., *The Writings* : (3) : 210-211. Conférence, 27-01-1775, DRCHSNY (8) : 541. Johnson à Dartmouth, 13-02-1775, DAR (9) : 47. Haldimand à Germain, 07-06-1779, DAR (17) : 141.
7. Claus à Knox, 11-11-1777, DAR (14) : 249-251. Claus à Mathews, 05-08-1782, HP-21774 : 258. Haldimand, 13-08-1785, MG11-CO42 (17) : 124. Sawaya, *Les Sept-Nations du Canada et les Britanniques*, Québec, Université Laval, 2001 : 39-78.
8. « Memorandum », 1771, MG19-F1 (21-2) : 43. « Memorandum », 11-03-1784, RG10 (654) : 181400. Deserontyon à Claus, 01-1784, MG19-F1 (24) : 47. BAC, MIKAN 2894974.
9. Claus, 21-10-1774, MG19-F1, C-1478 (1) : 170.
10. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240-241. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1041-1042. Cohen ed., *Canada Preserved* : 96-97. Wells, *History of Newbury*, St. Johnsbury, Caledonian, 1902 : 6-14, 15-20. Sawaya, « Les Amérindiens domiciliés et le protestantisme », *RHE*, 2010 (22-2) : 21-22.
11. BAC, MIKAN 2837001.
12. Claus, 21, 22, 23-09-1774, MG19-F1 (21) : 7-9. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 48. Browne, « Carleton, Guy », DBC.

13. Claus, 21-10-1774, MG19-F1, C-1478 (1) : 171.
14. Claus à Gage, 21-10-1774, MG19-F1, C-1478 (1) : 171.
15. Harrison, *Memoir* : 87. Milton W. Hamilton, « Sir William Johnson », *Ethnohistory* (10-3) 1963 : 270-286. Johnson à Lyman, 27-07-1755, PSWJ (1) : 732. « Congress », -11-1764, PSWJ (11) : 479, not. 1.
16. Tousignant et collab., « La Corne, Luc De », DBC. Leighton, « Campbell, John », DBC. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC. Tryon à Knox, 21-04-1777, DAR (14) : 71. Commission, MG11-CO43 (1) : 61-62.
17. Claus, 10-09-1780, PSWJ (13) : 726.
18. Claus, 22-09-1774, MG19-F1 (21) : 8. Gwyn, « Johnson, sir William », DBC. Claus à Knox, 06-11-1777, DAR (14) : 251. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC. « General Detail », 1783, MG19-F1 (14) : 26.
19. Claus, 21-09-1774, MG19-F1 (21) : 7. Johnson, PSWJ (4) : xii. Johnson à Colden, 17-09-1774, PSWJ (8) : 1200, not. 2. Claus, 22-09-1774, MG19-F1 (21) : 8. Gwyn, « Johnson, sir William », DBC. Claus à Knox, 06-11-1777, DAR (14) : 251. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC.
20. Delâge et Sawaya, *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques*, Québec, Septentrion, 2001 : 29-42.

CHAPITRE 2

1. Nash, *Landmarks of the American Revolution*, Oxford, OUP, 2003 : 87. Nash, *The Unknown American Revolution*, Londres, Penguin Books, 2005.
2. Claus, 21-10-1774, MG19-F1, C-1478 (1) : 172.
3. Wheelock, 01-05-1779, WP, n° 779301. Wheelock à McClure, 20-03-1775 : McClure et collab., *Memoirs* : 328. Wheelock à Trumbull, 22-03-1775, AA, s. 4 (2) : 210. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7.
4. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240. Lincoln ed., *The Journals* : 100. Wheelock, *A Continuation*, Lancaster, Carter, Andrews, 1829. Massicotte, *Récits d'histoire canadienne*, Montréal, Beauchemin, 1913 : 90. Devine, *Historic Caughnawaga*, Montréal, Messenger Press, 1922, 420-422. Frisch, « Tarbell (Tharbell), John », DBC. Frisch, « Williams, Eunice », DBC. Peckham, « Williams, John », DBC. Buerger, « Williams, Thomas », DBC. Désilets, « Raizenne, Marie », DBC. Charland, « Gill, Joseph-Louis », DBC. Calloway, *The American Revolution in Indian Country*, Cambridge, CAUP, 1995 : 16-17.
5. Lincoln ed., *The Journals* : 393-394.
6. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1041. Cohen ed., *Canada Preserved* : 96-97. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240-241.
7. Yale University Art Gallery, 1952.3.4. Chastellux, *Voyages* : 240-241. Bonaparte, « Colonel Louis », *The People's Voice*, 2005.
8. Foy à Fraser, 07-04-1777, HP-21699 : 411. « Substance », 05-02-1781, HP-21772 : 5. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 83. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240-241. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1042. IC : 48. Hurd à Thornton, 27-07-1755, NHP (7) : 569. Fraser à Le Maistre, 15-06-1778, HP-21771 : 2-3.

9. Wheelock à Schuler et collab., 13-10-1777, Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 546. Rouville à Carleton, 07-02-1778, HP-21777 : 13-14. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3) : 290. Bedel à Schuyler, 11-01-1779, GWPLC, s. 4, n^{os} 560-561. Bedel à Gates, 28-03-1779, NHP (17) : 328. Dean à Schuyler, 29-03-1779, PCC, item 153 (3) : 493. Schuyler à Washington, 10-05-1779, FOW. Fraser à Haldimand, 07-11-1779, HP-21787 : 102. Fraser à Mathews, 05-11-1780, HP-21787 : 198. Hudibras à Haldimand, 31-01-1781, HP-21842 : 306. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774 : 222-224. Mathews à Claus, 28-02-1782, HP-21774 : 239. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n^o 9.
10. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1041-1042.
11. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 241. « Réponse », 10-02-1794, RG10 (8) : 8572. Crofts à Foy, 18-09-1778, HP-21777 : 26.
12. Adams à Lee, 04-03-1775 : Cushing ed., *The Writings* : (3) : 197. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n^o 9. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 241. Hurd à Thornton, 27-07-1775, NHP (7) : 569.
13. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 83. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 619.
14. Brown à Adams, 29-03-1775, DHSM (14) : 240. Lincoln ed., *The Journals* : 394.
15. Wheelock, 01-05-1779, WP, n^o 779301.
16. Pétition, 16-09-1776, NHP (17) : 77. JCC (16) : 162-163.
17. Calloway, *The American Revolution in Indian Country*, Cambridge, CAUP, 1995 : 14, 108. Brooks ed., *The Collected* : 119-123. Calloway, *The Indian History of an American Institution*, Lebanon, DCP, 2010 : 38-54. Sawaya, « Les Amérindiens domiciliés et le protestantisme », *RHE*, 2010 (22-2) : 28-29.
18. Dartmouth College : P.793.2.
19. Wheelock à Trumbull, 16-03-1775, AA, s. 4 (2) : 152. Hurd à Sullivan, 13-07-1776 : Hammond ed., *Letters* (1) : 287.
20. « Congress », 08-07-1775, NHP (7) : 562.
21. Wheelock à Trumbull, 16-03-1775, AA, s. 4 (2) : 152. Wheelock à McLure, 20-03-1775 : McClure et collab., *Memoirs* : 327-329. Wheelock à Trumbull, 22-03-1775, AA, s. 4 (2) : 210. Wheelock à Trumbull, 13-05-1775, AA, s. 4 (2) : 583. Wheelock, 02-06-1775, Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 334. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7. Comité au Congrès, 27-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1542. Wheelock au New Hampshire, 28-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1541. New Hampshire au Massachusetts, 03-07-1775, AA, s. 4 (2) : 1542. Wheelock à Schuyler et collab., 13-10-1777, Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 546. Wheelock, 01-05-1779, WP, n^o 779301. Washington à Bayley, 15-03-1780, GWPLC, s. 4. JCC (16) : 130, 162-163. JCC (21) : 1169, not. 1. Washington à Franklin, 21-11-1781, FOPBF. Livermore à Weare, 10-12-1781, LDC (18) : 242. Wheelock au Congrès, 14-12-1781, PCC, item 19 : 535-536. JCC (22) : 11-12.
22. Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 353, not. 2, 352. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7.
23. BAC, MIKAN 2837993.

24. Allen à Morrison, 18-05-1775, MG11-CO42 (34) : 146-146v. Lee à Lee, 21-05-1775, LDC (1) : 367. Sullivan et Langdon au New Hampshire, 22-05-1775, LMCC (1) : 96-97. Easton au Massachusetts, 06-06-1775, AA, s. 4 (2) : 919. Hancock à Schuyler, 07-10-1775, LDC (2) : 139-140. Délégués du Rhode Island à Cooke, 09-10-1775, LDC (2) : 149. Allen, *Narrative* : 10. Fahey, « Arnold, Benedict », DBC. Trudel, *La révolution américaine*, Sillery, Boréal express, 1976 : 78.
25. PG, 17-05-1775. Allen à Morrison, 18-05-1775, MG11-CO42 (34) : 146-146v. Lee à Lee, 21-05-1775, LDC (1) : 367. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7. Colden à Dartmouth, 07-06-1775, RCAC : 30.
26. Allen à Morrison, 18-05-1775, MG11-CO42 (34) : 146-146v. Arnold à Walker, 20-05-1775, MG11-CO42 (34) : 148. Allen aux Iroquois, 24-05-1775, MG11-CO42 (34) : 149-150. Allen au Connecticut, 26-05-1775, AA, s. 4 (2) : 713-714. Arnold au Congrès, 13-06-1775, AA, s. 4 (2) : 976. Lincoln ed., *The Journals* : 448. Calloway, *The Indian History of an American Institution*, Lebanon, DCP, 2010 : 42-43.
27. Allen aux Iroquois, 24-05-1775, MG11-CO42 (34) : 149-150. *Journal* (25), n° 2, 2005 : 190.
28. « the same [...] » : « The Speech », 07-02-1781, RG10 (1833) : 121. Bacqueville De La Potherie, *Histoire* (1) : 344-345.
29. Dubuisson, *Abrégé* : 208.
30. PG, 05-07-1775. IC : 72. Cruikshank, *The Story of Butler's Rangers*, Welland, Tribune Printing House, 1893 : 23.
31. « Copy », 17-06-1761 : IIADH, bob. 24.
32. « Answer », 12-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1002-1003.
33. Arnold au Congrès, 13-06-1775, AA, s. 4 (2) : 976. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1042. Wheelock au New Hampshire, 28-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1542. JCC (2) : 110-111. « Examination », 15-07-1775, AA, s. 4 (2) : 1670.
34. Dickinson, 23-05-1775, LDC (1) : 377. Lee à Lee, 21-05-1775, LDC (1) : 367. Sullivan et Langdon au New Hampshire, 22-05-1775, LMCC (1) : 95. Jefferson à Eppes, 26-06-1775, LDC (1) : 544.
35. Je traduis et paraphrase « more effectually [...] then otherwise can be done even by many Thousand of Men » : « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7. Hopkins, Ward à Cooke, 09-10-1775, LMCC (2) : 149. Hancock à Schuyler, 07-10-1775, LDC (2) : 139.
36. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1042.
37. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7. Adams à Warren, 07-06-1775, LMCC (1) : 113-114. Arnold au Congrès, 13-06-1775, AA, s. 4 (2) : 976. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1042. Hanover, 27-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1542. Wheelock au New Hampshire, 28-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1541-1542. « The Congress », 29-06-1775, JCC (2) : 111. Lee à Washington, 29-06-1775, LMCC (1) : 147. Lee, 30-06-1775, LMCC (1) : 148. PG, 05-07-1775.
38. JCC (2) : 109-110. Easton au Massachusetts, 06-06-1775, AA, s. 4 (2) : 919. Adams à Warren, 07-06-1775, LMCC (1) : 113-114. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22 : 7. Jefferson à Eppes, 26-06-1775, LDC (1) : 544. Hancock à Trumbull, 27-06-1775, LDC (1) : 548, not. 1. Schuyler à Hancock, 28-06-1775, AA, s. 4 (4) : 123. Adams à Warren, 18-02-1776, LMCC (1) : 354. Tansill ed., *Documents* : 15.

39. JCC (2): 123, 174-177. « Speech », 13-07-1775, AA, s. 4 (2): 1883. Congrès, 13-07-1775, LMCC (1): 163. JCC (2): 187. Dyer à Judd, 23-07-1775, LDC (1): 173. Cushing à Hawley, 24-07-1775, LMCC (1): 176. Dyer et Sherman à Trumbull, 28-07-1775, LMCC (1): 180. Duane à Schuyler, 04-08-1775, LMCC (1): 188. Pilkington ed., *The Journals*: 120. Graymont, *The Iroquois and the American Revolution*, Syracuse, SUP, 1972: 58.
40. Yale University Art Gallery, 1953.44.8. Gerlach, *Proud Patriot*, Syracuse, SUP, 1987: 515, 533. Lovell à Whipple, 21-07-1777, LMCC (2): 416.
41. Chastellux, *Voyages*: 242.
42. « On the Employment », 22-10-1776, AA, s. 5 (2): 1121. Anburey, *Travels* (1): 294.
43. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8): 83. Wheelock au New Hampshire, 28-06-1775, AA, s. 4 (2): 1542. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7.
44. Je traduis « the Best Interpreter of the Iroquois Language »: Campbell à Haldimand, 27-05-1779, HP-21771: 81. Je traduis « the villain »: PG, 24-05-1775. Lincoln ed., *The Journals*: 715. IC: 337. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7. Würtele ed., *Blockade*: 106. Easton au Massachusetts, 06-06-1775, AA, s. 4 (2): 919. « Examination », 15-07-1775, AA, s. 4 (2): 1670. Massachusetts, 03-08-1775, AA, s. 4 (3): 301-302. Têtu, Gagnon, *Mandements* (2): 264-265. Leighton, « Lorimier, Claude-Guillaume-Nicolas », DBC. Tousignant et collab., « La Corne, Luc de », DBC.
45. « General Detail », 1783, MG19-F1 (14): 24.
46. « Memorial », 1777, MG19-F1 (14): 233.
47. Lincoln ed., *The Journals*: 752.
48. IC: 40, 246. Easton au Massachusetts, 06-06-1775, AA, s. 4 (2): 919. « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2): 1042. « Examination », 15-07-1775, AA, s. 4 (2): 1670. Massachusetts, 03-08-1775, AA, s. 4 (3): 301-302. « Report », 17-08-1775, AA, s. 4 (3): 339. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9): 142. « Talk », 01-01-1776, AA, s. 4 (4): 894. Kirkland à Schuyler, 12-03-1776, AA, s. 4 (5): 772. « Answer », 31-08-1778, HP-21779: 17. « Paroles », 28-07-1795, RG8 (24) 8: 232.
49. Estimaerville à Dunn, 16-08-1807, RG8 (25) 5: 112.
50. Johnson aux Iroquois, 15-07-1771, PSWJ (13): 504. « everything [...] »: « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7. Gage à Dartmouth, 20-08-1775, RCAC: 16. Carleton à Dartmouth, 07-06-1775, DAR (9): 158. Massachusetts, 03-08-1775, AA, s. 4 (3): 302. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9): 142.
51. Je traduis « to determine what was to be done in that critical Juncture of Affairs »: « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2): 1042
52. « to play [...] »: Harrison, *Memoir*: 88. Je traduis « in some Measure »: « A Short », -06-1775, PSP, bte 22: 7.
53. « Father », 1845, RG10 (94): 38456. « leur propriété [...] »: « The Speech », 07-02-1781, RG10 (14): 124. Lincoln ed., *The Journals*: 707. Vincent à Aylmer, 01-11-1832, RG10 (85): 33790. « Report », 17-08-1775, AA, s. 4 (3): 339. « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) n° 665: 3.
54. Francklin à Clinton, 02-08-1779, CP, doc. 2158, n° 102: 4.
55. Carleton à Preston, 08-06-1775: Doughty ed., *Rapport*: 5.

56. National Gallery of Art, 1940.1.10. « Johnson, Guy », DBC. Graymont, « Thayendanega », DBC.
57. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766 : 206-207. Rossie, « Johnson, Guy », DBC. Johnston, « Deserontyon, John », DBC. Bowler et collab., « Butler, John », DBC. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC. Graymont, « Thayendanega », DBC. Graymont, « Koñwatsi⁷tsiaiéñni », DBC. Scheer et collab., *Rebels and Redcoats*, New York, Da Capo Press, 1987 : 64.
58. « Brothers & Children », 14-02-1779, MG23-GII10 (2) : 341. Tanner et collab., *Atlas of Great Lakes Indian History*, Norman, UOP, 1987 : 73-81.
59. « Brothers & Children », 14-02-1779, MG23-GII10 (2) : 342.
60. Je traduis « to inspire their dependants » : « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 658. RCAC : 3. « General Detail », 1783, MG19-F1 (14) : 26. Carleton à Dartmouth, 26-06-1775, DAR (9) : 209. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9) : 142. « Examination », 15-07-1775, AA, s. 4 (2) : 1671. « Schuyler's Conference », AA, s. 5 (1) : 1046. Würtele ed., *Blockade* : 106. « Speech », 13-02-1779, HP-21779 : 25-27.
61. « Substance », 02-04-1779, HP-21780 : 11.
62. Würtele ed., *Blockade* : 107-108. « Substance », 02-04-1779, HP-21780 : 11.
63. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 357, 367-368.
64. Stone, *Life of Joseph Brant-Thayendanega*, New York, Blake, 1838 (1) : 89-90. « Proceedings », 20-03-1780, HP-21779 : 122.
65. Haldimand à Germain, 20-09-1777, HP-21702 : 1-2. Dartmouth à Johnson, 24-07-1775, RCAC : 3. Dartmouth à Carleton, 02-08-1775, DAR (9) n° 167 : 52. Carleton à Dartmouth, 14-08-1775, MG11-CO42 (34) : 174-174v. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 659. IC, 10-07-1775 : 339. Johnson à Haldimand, 30-09-1779, HP-21766 : 8. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 367.
66. Je traduis « to eat a Bostonian, and to drink his blood » : Schuyler à Washington, 15-12-1775, AA, s. 4 (4) : 282. Carleton à Dartmouth, 14-08-1775, MG11-CO42 (34) : 174v. Melsheimer, « Journal » : s. p. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 659. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9) : 142. Smith, 22-12-1775, LCC (1) : 285. PG, 27-12-1775. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766 : 208. Albany à Schuyler, 26-07-1775, AA, s. 4 (2) : 1746. Dépositions, 02-08-1775, AA, s. 4 (3) : 12, 13. IC : 341. Schuyler à Washington, 15-12-1775, AA, s. 4 (4) : 282. Smith, 22-12-1775, LCC (1) : 285. Washington à Schuyler, 24-12-1775, WGW (4) : 179. PG, 27-12-1775. Conférence, -08-1776, AA, s. 5 (1) : 1046. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 357, 366-367.
67. IC : 40, 41. Cohen ed., *Canada Preserved* : 20. « bons Enfants [...] » : « Adresse », 19-06-1780, HP-21771 : 166. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 659-660. Würtele ed., *Blockade* : 108. « Claus Services », MG19-F1 (14-1) : 24. Dépositions, 02-08-1775, AA, s. 4 (3) : 12, 13. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9) : 142. « An Account », AA, s. 4 (2) : 1735. Foy à Fraser, 02-01-1777, HP-21699 : 325.

68. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 660. Dépôts, 02-08-1775, AA, s. 4 (3) : 12, 13. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, RCAC : 4. *Ibid.* : DAR (9) : 142. Würtele ed., *Blockade* : 108. Sawaya, *Les Sept-Nations du Canada et les Britanniques*, Québec, Université Laval, 2001 : 205-208.
69. Harrison, *Memoir* : 88. Schuyler à Washington, 06-08-1775, AA, s. 4 (3) : 50.
70. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 607.
71. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 619. Harrison, *Memoir* : 94. « Meeting », 31-08-1775, AA, s. 4 (3) : 494-496.
72. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 622.
73. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 623.
74. « Proceedings », DRCHSNY (8) : 620. Schuyler à Washington, 27-08-1775, AA, s. 4 (3) : 442. Comité, 29-06-1775 : IIADH, bob. 31. Hunt ed., « Journal » : 10. Douw, 11-10-1775, AA, s. 4 (3) : 1275.
75. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 83. Wells, *History of Newbury, St. Johnsbury, Caledonian*, 1902 : 73. Comité à Schuyler, 07-08-1775, NHP (7) : 572. Wheelock, 01-05-1779, WP, n° 779301. Calloway, *The Western Abenakis of Vermont*, Norman, UOP, 1990 : 208-209. Bélanger, « Vincent », DBC.
76. Bucknam à Bayley, 20-06-1775, AA, s. 4 (2) : 1041. Massachusetts, 03-08-1775, AA, s. 4 (3) : 301-303. Schuyler à Washington, 06-08-1775, AA, s. 4 (3) : 51. Journal d'Adams, Works of John Adams (Diary) (2) : 431. Hurd à Thornton, 27-07-1755, NHP (7) : 569-570. Washington à Schuyler, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 872-873. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 83.
77. Washington à Dinwiddie, 25-04-1754, FOWP, not. 8. « Expedition », FOWP, not. 3. Cornplanter et collab. à Washington, 01-12-1790, FOWP. Cook et collab. à Washington, 02-10-1795, RG8 (24) 8 : 365-366.
78. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 367. Gage à Dartmouth, CTG (1) : 413. Sawaya, *Alliance et dépendance*, Québec, Septentrion, 2002 : 118.
79. Washington à Hancock, 04-08-1775, WGW (3) : 398. *Ibid.*, GWPLC, s. 2, n° 7. Washington à Schuyler, 15-08-1775, WGW (3) : 424. Washington à Schuyler, 20-08-1775, WGW (3) : 437. Schuyler à Washington, 27-08-1775, AA, s. 4 (3) : 442. « Report », 17-08-1775, AA, s. 4 (3) : 339-340. PG, 30-08-1775. Washington à Schuyler, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 872-873. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 83. Gage à Dartmouth, CTG (1) : 413. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 367. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9.
80. Wheelock, 01-05-1779, WP, n° 779301. « Letter », 15-05-et 21-06-1775, MOEMNS : 52-53. « Copy », MOEMNS : 88. Schuyler à Washington, 06-08-1775, AA, s. 4 (3) : 51. Comité à Bedel, NHP (7) : 571. PG, 30-08-1775. Howe à Massey, 19-12-1775, CP, doc. 97, n° 212 : 1. « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) n° 665 : 9. Calloway, *The Western Abenakis of Vermont*, Norman, UOP, 1990 : 208-209. Speck, « The Eastern Algonkian Wabanaki Confederacy », *American Anthropologist* (17) 1915 : 492-508. York, *Patriot on the Kennebec*, Charleston, History Press, 2012 : 32-33.

81. Schuyler aux Canadiens, 05-09-1775, MG11-CO42 (34) : 208v. IC : 48. Douw au Congrès, 06-09-1775, AA, s. 4 (3) : 494. Schuyler à Washington, 20-09-1775, AA, s. 4 (3) : 751. Cramahé à Dartmouth, 30-09-1775, MG11-CO42 (34) : 206v. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 660-661. Lossing, *The Life and Times of Philip Schuyler*, New York, Mason, 1860 : 401-402. Journal, AA, s. 4 (3) : 1276.
82. Mott à Trumbull, 06-10-1775, AA, s. 4 (3) : 974.
83. PCC, Revolutionary War Service Records, New Hampshire, Bedel's Regiment Individual, C, Cook, Louis. Schuyler à Washington, 20-09-1775, AA, s. 4 (3) : 752. Morey au comité, 06-10-1775, NHP (7) : 621. PCC, Revolutionary War Service Records, New Hampshire, Bedel's Regiment Individual, C, pub. n° M881. « Extract », 03-11-1775, AA, s. 4 (3) : 1342. Browne, « Carleton, Guy », DBC. Sutherland, « Montgomery, Richard », DBC.
84. Claus à Sydney, 17-03-1785, MG19-F1 (14-2) : 435.
85. « General Detail », 1783, MG19-F1 (14) : 25. IC : 42-43, 228-229, 248-249, 310, 311-312. Claus : 108-109, 111. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 660-661. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, DAR (9) : 143. Carleton à Dartmouth, 21-09-1775, MG11-CO42 (34) : 210. Schuyler à Washington, 20-09-1775, AA, s. 4 (3) : 752. Cramahé à Dartmouth, 21-09-1775, MG11-CO42 (34) : 198. Claus à Sydney, 17-03-1785, MG19-F1 (14-2) : 434-435. « Copy », 05-09-1785, MG19-F1 (24), pt. 2 : 466.
86. Carleton à Dartmouth, 07-06-1775, CO 42 (34) : 143. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, RCAC : 4. Würtele ed., *Blockade* : 109. Teslaye à Claus, 16-07-1775, MG19-F1 (1). Carleton à Dartmouth, 14-08-1775, CO 42 (34) : 174. Cramahé à Dartmouth, 21-09-1775, CO 42 (34) : 198. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 661. IC : 43-44, 249-250, 313-314 : Doughty ed., *Rapport* : 19-20, 25. Morey au comité, 06-10-1775, NHP (7) : 621. Bedel, 27-10-1775, NHP (7) : 637. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 84.
87. IC : 345.
88. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 84. Fraser à Haldimand, 05-02-1781, HP-21772 : 8. Gosselin à Washington, -01-1781, GWPLC, s. 4, n° 859-860.
89. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 84-85. Aichinger, *At War with the Americans* : 29. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 661. Würtele ed., *Blockade* : 109. IC : 247.
90. Report », 24-09-1775, AA, s. 4 (3) : 798. « Proceedings », 22-07-1770, DRCHSNY (8) : 240.
91. Conférence, 30-10-1775, MG19 F35, s. 2, 611 : 2. Oneidas à Schuyler, 22-05-1776, DRCHSNY (8) : 689. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 661. Würtele ed., *Blockade* : 110. Finlay à Todd, 19-09-1775, DAR (11) : 120.
92. « Journal », 30-09-1775, AA, s. 4 (3) : 1276.
93. Je traduis et paraphrase « the General might depend upon it, that they would not take a gun in hand against us, and pay not the least attention to Guy Johnson, and that they would remain neuter » : « Report », 24-09-1775, AA, s. 4 (3) : 798. « Journal », 30-09-1775, AA, s. 4 (3) : 1276. IC : 70, 348.
94. Montgomery à Bedel, 20-09-1775, Saffell ed., *Records* : 19.

95. Mott à Trumbull, 06-10-1775, AA, s. 4 (3) : 973. Würtele ed., *Blockade* : 109. Douw à Hancock, 06-09-1775, AA, s. 4 (3) : 494. Montgomery à Bedel, 20-09-1775 : Saffell ed., *Records* : 19. « Report », 24-09-1775, AA, s. 4 (3) : 798. « Journal », 24-09-1775, AA, s. 4 (3) : 1275-1276. IC : 46, 52, 247, 248. 11-10-1775, RCAC : 35 Hancock à Schuyler, 11-10-1775, LMCC (1) : 227.
96. IC : 44, 249, 316. Je traduis et paraphrase « not an Indian remains at St. John's » : Schuyler au Congrès, 19-09-1775, AA, s. 4 (3) : 739. Cramahé à Dartmouth, 21-09-1775, MG11-CO42 (34) : 198. Carleton à Dartmouth, 21-09-1775, MG11-CO42 (34) : 210.
97. Washington à Hancock, 30-09-1775, WGW (3) : 526-527. Schuyler au Congrès, 19-09-1775, AA, s. 4 (3) : 738-739. Finlay à Todd, 19-09-1775, DAR (11) : 120. Schuyler à Washington, 20-09-1775, AA, s. 4 (3) : 753. Hancock à Schuyler, 07-10-1775, LDC (2) : 140. Conférence, 30-10-1775, MG19-F35 (2) n° 611 : 2-3. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 85. Hunt ed., « Journal » : 20, 25. IC : 251-258, 312.
98. Bedel, 09-07-1776, NHP (17) : 58. « la neutralité [...] » : IC : 91-92 ; 82, 84. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 60, 65, 69, 80-81.
99. NYPL, Livingston Family Papers, 1711-1854, bte 1 : 10. IC : 52. Montgomery à Schuyler, 09-10-1775, AA, s. 4 (3) : 1096.
100. « Col. Allan's Report », 1793, MOEMNS : 305, 307-308. Bedel à Gates, 15-07-1778, NHP (17) : 242.
101. « John Vancson », 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 86.
102. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 103-104, 109.
103. Sawaya, *Alliance et dépendance*, Québec, Septentrion, 2002 : 108-111.
104. Claus, 26-07-1773, PSWJ (13) : 624-625. « Journal », 26-07-1773, PSWJ (13) : 624-625. Hamilton à Carleton, 25-04-1778, DAR (15) : 108. Haldimand à Hamilton, 06-08-1778, HP-21722 : 60. Johnson à Mathews, 03-04-1783, HP-21775 : 88. Girault de Villeneuve à Haldimand, 08-08-1778, HP-21755 : 7-8. Cramahé à Haldimand, 10-08-1778, HP-21755 : 9. Stark ed., *Memoir* : 199. Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 390. « Return », 07-07-1783, HP-21885 : 300.
105. Conférence, 30-10-1775, MG19-F35 (2) n° 611 : 3. « Proceedings », 20-03-1780, HP-21779 : 122. « Minutes », RG10 (2) : 1v-2. D'Estimauville à Rottembourg, 26-02-1811, RG10 (487) : 4400.
106. Conférence, 30-10-1775, MG19-F35 (2) n° 611 : 4. Johnson à Dartmouth, 12-10-1775, RCAC : 5. *Ibid.*, DAR (9) : 143-144. « Journal », 1775, DRCHSNY (8) : 662. Johnson à Germain, 26-01-1776, DAR (12) : 54. Arthur, « Hamilton, Henry », DBC. Bowler et collab., « Butler, John », DBC.
107. Conférence, 30-10-1775, MG19-F35 (2) n° 611 : 1-5. Johnson à Germain, 26-01-1776, DAR (12) : 52-53. Brant à Germain, 14-03-1776, MG11-CO5 (77) : 20. Girault de Villeneuve à Cramahé, 08-08-1778, HP-21755 : 8.
108. Trumbull à Washington, 13-01-1776, AA, s. 4 (4) : 684. « An Account », 1776 : Hoadly ed., *The Public* (15) : 478.
109. « At a Treaty », 06-01-1775, Indian Papers, bte 22 : 8. Schuyler à Washington, 05-01-1776, AA, s. 4 (4) : 581.

110. Thacher, *A Military*: 195. Washington à Schuyler, 16-01-1776, WGW (4) : 253. Washington à Hancock, 24-01-1776, AA, s. 4 (4) : 841. Adams à Adams, 19-03-1776, AFP : 1-2. Butterfield ed., *Diary* : 226-227. Baldwin ed., *The Revolutionary* : 24
111. HJOB : 524-525. Ogaghsaghighe et collab. à Washington, 31-01-1776, AA, s. 4 (4) : 893. « Extract », 02-12-1775, AA, s. 4 (4) : 156-157. Wooster à Schuyler, 13-03-1776, AA, s. 4 (5) : 417. Schuyler à Washington, 28-05-1776, PGW (4) : 402-403. Tousignant et collab. « La Corne, Luc de », DBC.
112. Schuyler à Washington, 14-02-1776, AA, s. 4 (4) : 1146. Ogaghsaghighe et collab. à Washington, 31-01-1776, AA, s. 4 (4) : 893. Washington à Schuyler, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 873. Wabanakis à Washington, 31-01-1776, AA, s. 4 (2) : 894. Washington à Schuyler, 01-02-1776, AA, s. 4 (4) : 908. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. Everest, « Hazen, Moses », DBC. Phelps à Wheelock, 01-01-1776, Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 345. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 124.
113. Wooster à Warner, 06-01-1776, AA, s. 4 (4) : 766. Washington à Wooster, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 873-874. Smith, 08-03-1776, LMCC (1) : 382. Bedel au comité, 08-03-1776, NHP (8) : 89. À Bedel, 13-03-1776, NHP (8) : 90. Bedel à Weare, 19-03-1776, NHP (8) : 104. Hancock à Washington, 11-06-1776, LMCC (1) : 481. Hancock à Washington, 18-06-1776, LMCC (1) : 497. Crofts à Mathews, 25-10-1779, HP-21777 : 155. JCC (28) : 132. ASE : 15. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. Allan, *Memoir of Colonel John Allan* : 16.
114. Ogaghsaghighe et collab. à Washington, 31-01-1776, AA, s. 4 (4) : 893. Washington à Schuyler, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 872-873. « Talk », 01-01-1776, AA, s. 4 (4) : 894. Washington à Schuyler, 01-02-1776, AA, s. 4 (4) : 908. Washington à Johnson, 20-02-1776 : McCallum ed., *The Letters* : 203.
115. Washington à Bedel, 01-02-1776, AA, s. 4 (4) : 909. Ordres, 21-01-1776, NHP (8) : 46. Washington à Schuyler, 27-01-1776, AA, s. 4 (4) : 872-873. Washington à Hancock, 30-01-1776, AA, s. 4 (4) : 890-894. Washington à Schuyler, 01-02-1776, AA, s. 4 (4) : 908. Schuyler à Washington, 14-02-1776, AA, s. 4 (4) : 1146. Bedel au comité, 08-03-1776, NHP (8) : 89. À Bedel, 13-03-1776, NHP (8) : 90. Bedel à Weare, 19-03-1776, NHP (8) : 104. Hancock à Washington, 11-06-1776, LMCC (1) : 481. Hancock à Washington, 18-06-1776, LMCC (1) : 497. Crofts à Mathews, 25-10-1779, HP-21777 : 155. ASE : 15. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9.
116. Duggan à Chew, 10-04-1794, RG8 (24) 7 : 111.
117. AFP : 1-2. Hunt ed., « Journal » : 24-25.
118. Dean, journal, AA, s. 4 (5) : 1101. Kirkland à Schuyler, 12-03-1776, AA, s. 4 (5) : 773. Dean à Schuyler, 18-03-1776, AA, s. 4 (5) : 769.
119. Kirkland à Schuyler, 22-05-1776, AA, s. 5 (1) : 867. Kirkland à Schuyler, 12-03-1776, AA, s. 4 (5) : 772. Chase à Adams, 18-04-1776, LDC (3) : 556-557. Conférence, -08-1776, AA, s. 5 (1) : 1040. Dean, journal, AA, s. 4 (5) : 1103.
120. Sughnagevrat et collab. à Schuyler, 22-05-1776, SKC, yhm-arc-kir-066a.
121. Je traduis et paraphrase « being a sharp weapon and liable to wound their bosoms » : Franklin et collab. au Congrès, 06-05-1776, AA, s. 4 (6) : 1214. Conférence, -08-1776, AA, s. 5 (1) : 1040. Dean à Schuyler, 18-03-1776, AA, s. 4 (5) : 769-770. Chase à Adams, 18-04-1776, LDC (3) : 556. Schuyler à Hancock,

28-04-1776, AA, s. 4 (5) : 1115. Lanctôt, *Le Canada et la Révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965 : 133. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 134-135.

122. Franklin et collab. au Congrès, 06-05-1776, AA, s. 4 (6) : 1214.
123. Badeaux, *Journal* : 20. Wheelock au Congrès, 07-01-1776, GWPLC, s. 4, n^{os} 175-176. Bedel à Wheelock, 17-02-1776, WP, n^o 776167. Kirkland à Schuyler, 12-03-1776, AA, s. 4 (5) : 773. « Notes », PTJ (1) : 433-434, 436. Wooster à Schuyler, 05-03-1776, AA, s. 4 (5) : 417. Hazen à Schuyler, 01-04-1776, AA, s. 4 (5) : 752. Washington à Hancock, 19-04-1776, PGW (4) : 87. Franklin et collab. au Congrès, 06-05-1776, AA, s. 4 (6) : 1214. Schuyler à Washington, 26-05-1776, PGW (4) : 388. Carleton à Dartmouth, 07-06-1775, DAR (9) : 158. Ripley à Wheelock, 19-06-1776, Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891 (1) : 344-345, 355-356. Cohen ed., *Canada Preserved* : 103-104.

CHAPITRE 3

1. Hazen à Antill, 20-04-1776, HP-21687 : 261v. Washington à Hancock, 19-04-1776, PGW (4) : 87, 88, not. 3. Schuyler à Washington, 26-05-1776, PGW (4) : 388. Hazen à Schuyler, 01-04-1776, AA, s. 4 (5) : 752. IC : 193, 195, 199, 203, 215.
2. IC : 271. Lorimier, 01-12-1777, HP-21777 : 1v. Dean à Schuyler, 18-03-1776, SKC, yhm-arc-kir-064c.
3. Je traduis « and destroy them by fire and sword », « to the end of the Earth » : Arnold aux commissaires, 27-05-1776, AA, s. 4 (6) : 596 ; Carroll et collab. au Congrès, 27-05-1776, LDC (4) : 84. *An Authentic* : 28, 44.
4. Dubuisson, *Abrégé* : 307-308.
5. Badeaux, *Journal*, Montréal, Eusèbe Senécal, 1871 : 40.
6. Arnold aux commissaires, 27-05-1776, AA, s. 4 (6) : 595-597. Carroll et collab. au Congrès, 27-05-1776, LDC (4) : 83-84. « Additional account », AA, s. 4 (6) : 599. Hancock à Washington, 13-07-1776, LMCC (2) : 10. Mayer ed., *Journal* : 99-100. Badeaux, *Journal* : 41. IC : 268. Comitès, 07-06-1776, PGW (4) : 449. Sullivan à Washington, 12-06-1776, PGW (4) : 467. Sherburne, 18-06-1776, AA, s. 4 (6) : 598-600. Schuyler à Washington, 16-08-1776, PGW (6) : 42, not. 1. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n^o 9. « Bedel's defense », 09-07-1776, NHP (17) : 57-59. Dubuisson, *Abrégé* : 309. « Resolutions », AA, s. 5 (1) : 158-162. *An Authentic* : 21, 44-45. Kingsford, *The History of Canada*, Toronto, Roswell & Hutchinson, 1893 (6) : 60. Stanley, *L'invasion du Canada*, Québec, SHQ, 1975 : 138-139.
7. Schuyler à Hancock, 08-06-1776, AA, s. 4 (6) : 762-763.
8. Johnson à Germain, 25-11-1776, DRCHSNY (8) : 687-688. Germain à Howe, 28-03-1776, DAR (12) : 94. Habitants, 16-09-1776, NHP (17) : 77-78. Rosengarten, *The German Allied Troops*, Albany, Munsell, 1895 : 91. Epping ed., *Journal* : 38. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766 : 213. IC : 214, 218. Brown, *Baroness* : 122-123. Würtele ed., *Blockade*, Québec, Literary and Historical Society of Quebec, 1905 : 99. Lamb, *Memoir* : 169-170. Robert, « La bataille de

- Trois-Rivières», *Patrimoine trifluvien*, 2008 (18) : 6. Conférence, 19-06-1776, AA, s. 4 (6) : 978. Fahey, «Arnold, Benedict», DBC. Sutherland, «Montgomery, Richard», DBC.
9. Atiénon et collab. à Campbell, 14-07-1791, RG10 (8) : 8186-8187. Dean à Schuyler, 30-07-1781, PCC, item 153 (3) : 569.
 10. HJOB : 189. «Rapport», 15-08-1778, HP-21779 : 6. Fraser, 05-02-1781, HP-21772 : 5. «Answer», 29-08-1780, HP-21779 : 161. Eleazer Williams, *The Life of Te-Ho-Ra-Gwa-Ne-Gen*, Albany, Munsell, 1859 : 21-22. Lanctôt, *Le Canada et la Révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965 : 173-175, 178, 180.
 11. PG, 29-08-1778.
 12. Johnson à Germain, 25-11-1776, DRCHSNY (8) : 687-688.
 13. Carleton à Howe, 03-10-1776, CP, doc. 280, n° 204 : 6. Foy à Fraser, 08-12-1776, HP-21699 : 293. Claus à Knox, 01-03-1777, DRCHSNY (8) : 701.
 14. Washington à Schuyler, 10-10-1776, WGW (6) : 192-193. *Ibid.*, AA, s. 5 (2) : 973. JCC (9) : 997. IC : 144, 287-288. Lorimier, 01-12-1777, HP-21777 : 1v.
 15. Lamb, *Memoir* : 170. Great Britain, *The Parliamentary Register*, 1802 (VIII) : 16 ; 349-357. Lagarde à Haldimand, 15-08-1779, HP-21831 : 29.
 16. HJOB : 526. Tryon à Knox, 21-04-1777, DAR (14) : 71.
 17. ASE : append. n° viii : xxi. «the maimed [...]» : *The Remembrancer*, 1779 : 63 ; 215.
 18. Johnson à Germain, 12-03-1778, DAR (15) : 6. «On the Employment», 22-10-1776, AA, s. 5 (2) : 1121. Stark ed., *Memoir* : 185. *The Remembrancer*, 1779 : 53.
 19. Germain à Howe, 18-04-1777, DAR (14) : 70. Germain à Carleton, 26-03-1777, DAR (14) : 52. Baxter ed., *The British* : 238. «soit pour la guerre [...]» : Delagarde à Haldimand, 15-08-1779, HP-21831 : 29.
 20. Baxter ed., *The British* : 18, 201. HJOB : lx, 45-46. ASE : append. : xliiii. Epping ed., *Journal* : 88-89. Foy à Fraser, 02-01-1777, HP-21699 : 325. Kirkland à Schuyler, 25-01-1777, GWPLC, s. 4, n° 922. Germain à Carleton, 26-03-1777, DAR (14) : 53. Carleton à Butler, 18-05-1777, HP-21699 : 494. Butler à Carleton, 15-06-1777, DAR (14) : 115. Foy à Campbell, 30-06-1777, HP-21699 : 558. Johnson à Germain, 07-07-1777, DRA (14) : 136, n° 787. Foy, 22-07-1777, HP-21699 : 619. Schuyler à Washington, 08-08-1777, FOWP. Claus à Knox, 16-10-1777, DAR (14) : 221-223. IC : 144-145. Girault de Villeneuve à Haldimand, 26-03-1778, HP-21777 : 19. Girault de Villeneuve à Cramahé, 08-08-1778, HP-21755 : 8. Mékinac et collab. à Durham, 04-08-1838, RG10 (99) : 39476-39478. Claus à Haldimand, MG19-F1 (26) : 46-47. Bowler et collab., «Butler, John», DBC. Bilharz, *Oriskany*, Boston, National Park Service, 2009 : 2. ASE : append. n° v : x. Williams, *Life of Te-Ho-Ra-Gwa-Ne-Gen*, Albany, Munsell, 1859 : 23.
 21. Epping ed., *Journal* : 90, 119. Anburey, *Travels* (1) : 341. O'Callaghan ed., *Orderly* : 66, 78-79. Baxter ed., *The British* : 358-359. Thacher, *A Military* : 112, 137. ASE : 48. «Copy», 28-12-1776, HP-21699 : 360-361.
 22. ASE : 99 ; append. n° vii : xxi. Johnson à Germain, 07-07-1777, DRA (14) : 136, n° 787. Claus à Knox, 16-10-1777, DRA (14) : 220. Claus à Knox, 06-11-1777, DAR (14) : 251. «On the Employment», 22-10-1776, AA, s. 5 (2) : 1121. Fraser à Haldimand, 23-05-1779, HP-21780 : 30. Comly ed., *Friends Miscellany* : (2), n°s 2-3, 1832 : 101. Foy à Butler, 09-02-1777, HP-21699 : 359. Foy à Fraser, 09-02-1777, HP-21699 : 362. Foy à Fraser, 21-04-1777, HP-21699 : 443.

- O'Callaghan ed., *Orderly*: 59. HJOB: lviii, 135-136, not. di, 475, 524-526. Burgoyne à Germain, 11-07-1777, DAR (14): 141. Lorimier, 01-12-1777, HP-21777: 1v. IC: 288. Claus à Nepean, 21-04-1787, MG19-F1 (14-3): 502.
23. Claus à Knox, 16-10-1777, DAR (14): 220. Stokesbury, « St Leger, Barrimore », DBC. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC.
24. Baxter ed., *The British*: 358-359. ASE: 7.
25. Baxter ed., *The British*: 361.
26. Baxter ed., *The British*: 360-361. ASE: append. n° vi: xii-xiv.
27. HJOB: 61-62. Burgoyne à Germain, 22-06-1777, DAR (14): 119. PG, 13-08-1777. Thacher, *A Military*: 90, 104-105. Anburey, *Travels* (1): 309. Hemenway, *The Vermont* (1): 159.
28. BAC, MIKAN 2897218. Anburey, *Travels* (1): 291-292. Burgoyne à Germain, 22-06-1777, DAR (14): 119.
29. Thacher, *A Military*: 106. PG, 27-08-1777. Claus à Johnson, 20, -07-1778, MG19-F1 (25): 3. Idzerda ed., *Lafayette* (5): 250. Bilharz, *Oriskany*, Boston, National Park Service, 2009: 2. Graymont, *The Iroquois in the American Revolution*, Syracuse, SUP, 1972: 143. Johnston, « Deserontyon, John » DBC. Stokesbury, « St Leger, Barrimore », DBC. Fahey, « Arnold, Benedict », DBC. Graymont, « Koñwatsi[?]tsiaiéñni », DBC. Abler, « Kaieñ[?]kwaahtoñ », DBC.
30. Claus à Knox, 06-11-1777, DAR (14): 250. « quite [...] »: Claus à Mathews, 05-08-1782, HP-21774: 256. Epping ed., *Journal*: 126-127. Williams, *Life of Te-Ho-Ra-Gwa-Ne-Gen*, Albany, Munsell, 1859: 30. ASE: 56. Baxter ed., *The British*: 24. Girault de Villeneuve à Carleton, 30-01-1778, HP-21777: 13. Hertel de Rouville à Le Maistre, 03-03-1778, HP-21777: 17.
31. « Essays », SC7009, bte 91, doss. n° 9. Hemenway, *The Vermont* (4): 2. Chase, *A History of Dartmouth College*, Cambridge, John Wilson, 1891: 385-386, not. 1. HJOB: 527, not. c. Graymont, « Atiatoharongwen », DBC.
32. Claus à Johnson, 04-01-1779, MG19-F1 (14-1): 266. Anburey, *Travels*: 430-431. ASE: 122. Claus à Nepean, 08-03-1787, MG19-F1 (14-3): 498.
33. Kirkland à Schuyler, 11-03-1776, SKC, yhm-arc-kir-064b.
34. Oneida à Elmore, 19-01-1777, PCC, item 153 (3): 59-60. Kirkland à Schuyler, 25-01-1777, WPLG, s. 4, n° 922. Foy à Fraser, 07-04-1777, HP-21699: 412. Dean à Schuyler, 28-04-1777, PCC, item 170 (2): 103.
35. Schuyler à Hancock, 27-09-1777, PCC, item 153 (3): 252. Butler à Carleton, 14-12-1777, DAR (14): 274. Washington à Schuyler, 13-03-1778, GWPLC, s. 4, n° 1087. PG, 26-08-1777. PG, 03-09-1777. Thacher, *A Military*: 106-107. « At a council », -09-1784, HP-21779: 314-317.
36. Claus à Knox, 06-11-1777, DAR (14): 251. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3): 289. Claus à Haldimand, 15-09-1778, MG19-F1 (26): 13. Claus à Haldimand, 19-11-1778, MG19-F1 (26): 49. Langan à Claus, 28-06-1779, MG19-F1 (26): 95. Claus à Haldimand, 13-09-1779, MG19-F1 (26): 130. Claus à Haldimand, 11-10-1779, MG19-F1 (14-1): 280. Claus à Mathews, 05-08-1782, HP-21774: 257. Graymont, « Koñwatsi[?]tsiaiéñni », DBC.
37. Comité à Schuyler, 07-08-1775, NHP (7): 572. Bedel à Schuyler, 16-02-1777, NHP (17): 128. Bedel à Schuyler, 24-02-1777, NHP (17): 130. Bedel à Schuyler et Gates, 30-11-1777, NHP (17): 152-153. Bedel à Schuyler, 22-06-1777, NHP (17): 133. Schuyler à Hancock, 27-09-1777, PCC, item 153 (3): 253-254.

- Roberdeau à Wharton, 14-10-1777, LMCC (2) : 521. Bedel à Schuyler, 30-11-1777, NHP (17) : 152-153. Bedel à Lafayette, 14-05-1778, NHP (17) : 227. Bedel à Gates, 15-07-1778, NHP (17) : 242. Haldimand à Germain, 15-10-1778, DAR (15) : 222. Bedel à Gates, 20-12-1778, GWPLC, s. 4, n° 81. Bedel à Schuyler, 11-01-1779, NHP (17) : 311. Bedel à Schuyler, 11-01-1779, GWPLC, s. 4, n° 561. Idzerda ed., *Lafayette* (1) : 355. Bayley à Ladd, 19-04-1779, NHP (17) : 330. Bayley à Bedel, 20-09-1779, NHP (17) : 347-348. Lincoln ed., *The Journals* : 394. Calloway, « Sentinels of the Revolution », *HNC* (45-4) 1990 : 293.
38. Traversy au Congrès, 1783, PCC, item 42 (7) : 451. Haldimand à Germain, 15-10-1778, DAR (15) : 220-221. Gates à Bedel, 26-06-1778, NHP (17) : 237. « Copies », 26-06-1778, WP, n° 778376. « Remarks », 16-10-1778, NHP (17) : 276-278. Gosselin à Washington, 23-11-1778 GWPLC, s. 4, n° 639-640. Schmid à Haldimand, 30-11-1778, HP-21777 : 37. Gates à Bedel, 22-12-1778, NHP (17) : 290. Schmid à Haldimand, 25-02-1779, HP-21777 : 50. Crofts à Foy, 03-03-1779, HP-21777 : 54-55. Schmid à Foy, 04-03-1779, HP-21777 : 58. Schmid à Foy, 15-03-1779, HP-21777 : 65-66. Bedel à Gates, 28-03-1779, NHP (17) : 328. Gates à Washington, 12-04-1779, FOWP. Schmid à Foy, 26-05-1779, HP-21777 : 91-92. Crofts à Haldimand, 30-05-1779, HP-21777 : 102. Schmid à Haldimand, 04-06-1779, HP-21777 : 104. Traversy, Gill à Washington, -01-1780, GWPLC, s. 4, n° 862. Gosselin à Washington, 23-11-1778, GWPLC, s. 4, n° 642-643. Gosselin à Washington, -01-1781, FOWP. Gosselin à Washington, 02-05-1781, FOWP.
39. Chambre, 04-12-1776, NHP (8) : 405. « for the trade [...] » : « Att a meeting », 20-09-1735, RG10 (2) : 73. McIlwain ed., *An Abridgment* : 193. New Hampshire, 05-12-1776, NHP (8) : 405. Elkins, « Reminiscences » : 189-190. Bedel à Schuyler, 16-02-1777, NHP (17) : 128. Heath, -10-1776, NHP (8) : 373-374. Calloway, « Sentinels of the Revolution », *HNC* (45-4) 1990 : 279, 292, not. 63.
40. IC : 151. Chastellux, *Voyages* : 234. Haldimand à Germain, 25-07-1778, HP-21702 : 5.
41. Cramahé à Haldimand, 17-08-1778, HP-21755 : 12. Bedel à Schuyler, 24-02-1777, NHP (17) : 130. Dean à Laurens, 06-10-1778, PCC, item 78 (7-D) : 217-218. Germain à Schmid, 16-03-1779, HP-21777 : 68-69. « Savoir Sy [...] » : Lorimier, 01-12-1777, HP-21777 : 2. « pour de Couvrir » : Rouville à Le Maistre, 03-03-1778, HP-21777 : 17-18.
42. PCC, item 57 : 81-83.

CHAPITRE 4

1. « Speech », 1776 : IIADH, bob. 33.
2. Bonaparte, « Colonel Louis », *The People's Voice*, 2005. Duer à Schuyler, 19-06-1777, LMCC (2) : 384. Washington au Congrès, 29-03-1777, GWPLC, s. 4, n° 963.
3. La Marquise à Schuyler, 30-04-1777, PCC, item 78 : 179. La Marquise à Schuyler, 07-05-1777, PCC, item 56 : 85-87.
4. Franklin à Cushing, 27-02-1778, HP-21841 : 303-304.
5. D'Estaing à Vergennes, 05-11-1778, Doniol, *Histoire* : (3) : 423, not. 2.

6. Idzerda ed., *Lafayette* (5) : 251-252. Francklin à Clinton, 02-08-1779, CP, doc. 2158, n° 102. Washington au Congrès, 29-03-1777, GWPLC, s. 4, n° 963. Dyer à Williams, 17-02-1778, LMCC (3) : 89. Delâge, « Modèles coloniaux », *Bulletin d'histoire politique*, 2009 (18-1) : 103-124.
7. Schuyler à Washington, 18-08-1780, FOWP. « Substance », 05-05-1779, HP-21780 : 15. Dean à Schuyler, 30-07-1781, PCC, item 153 (3) : 570. : Bedel à Gates, 29-11-1777, NHP (17) : 152. Carleton à Germain, 20-09-1777, DAR (14) : 187. Butler à Carleton, 14-12-1777, DAR (14) : 274. Cook, Vincent, 30-12-1777, PCC, item 57 : 81-82. IC : 153-154. Butler à Carleton, 02-02-1778, DAR (15) : 35-36. Duane à Clinton, 13-03-1778, LDC (9) : 290. Hamilton à Carleton, 25-04-1778, DAR (15) : 106. Johnson à Germain, 12-03-1778, DAR (15) : 68-69. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3) : 287-288. Howe à Johnson, 31-03-1778, CP, doc. 1057, n° 209. Duane à Schuyler, 25-05-1778, PPGC (3) : 356-357. Haldimand à Germain, 15-10-1778, DAR (15) : 225. « Council », 29-01-1779, HP-21779 : 22, 23. Haldimand à Campbell, 25-02-1779, HP-21773 : 9. Butler à Bolton, 07-07-1779, HP-21760 : 208. Houghton à Campbell, 26-05-1781, HP-21772 : 35.
8. Lanctôt, *Le Canada et la Révolution américaine*, Montréal, Beauchemin, 1965 : 200-201. Laurens à Washington, 20-11-1778, LMCC (3) : 499. « Extracts », CP, doc. 56, n° 21556 : 10. Laurens à Rutledge, 11-03-1778, LMCC (3) : 124-125. Haldimand à Germain, 12-07-1780, DAR (18) : 116-117. Bayley à Adams, 31-08-1780, NYPL, Samuel Adams Papers, 1760-1803, bte 5 f. 15.
9. Doniol, *Histoire* : (3) : 156.
10. Lafayette à Laurens, 27-01-1778, Chesnutt et collab. ed., *The Papers* : (12) : 363.
11. JCC (10) : 105. « personne [...] » : Doniol, *Histoire* : (3) : 460. *Mémoires, correspondance et manuscrits* (3) : 120. Idzerda ed., *Lafayette* (5) : 252. Idzerda ed., *Lafayette* (1) : 247. Tousard au Congrès, 23-05-1778, PCC, item 78 (F9) : 158-159. Glaathaar et collab., *Forgotten Allies*, New York, Hill and Wang, 2006 : 279-280.
12. Washington au Congrès, 29-01-1778, FOWP. Gosselin à Washington, -01-1781, GWPLC, s. 4, n° 859-860.
13. CP (11) n° 1616 : 1-3.
14. « Déclaration », 28-10-1778, MG11-CO42 (39) : 194v.
15. Lafayette aux Amérindiens, 18-12-1778, CP (11) n° 1616 : 1-3. Doniol, *Histoire* : (3) : 460. Dean à Laurens, 06-10-1778, PCC, item 78 (7-D) : 218-219.
16. « Plan », 22-10-1778, JCC (12) : 1042-1048. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC.
17. Cook, Vincent, 30-12-1777, PCC, item 57 : 82. « les Sauvages [...] » : Gosselin à Washington, 23-11-1778, GWPLC, s. 4, n° 642. Bayley à Washington, 05-11-1778, FOWP. Gates à Washington, 12-04-1779, FOWP. Bedel à Gates, 29-11-1777, NHP (17) : 152. Bedel à Schuyler, 11-01-1779, GWPLC, s. 4, n° 560.
18. Bayley à Washington, 05-11-1778, FOWP.
19. Washington au Congrès, 29-01-1778, GWPLC, s. 4, n° 97. Washington à Schuyler et collab., 13-03-1778, GWPLC, s. 3c, n° 268. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3) : 290. Bedel à Gates, 20-11-1778, GWPLC, s. 4, n° 81. Washington à Bedel, 25-11-1778, GWPLC, s. 4, n° 723. Bayley à Washington, 14-05-1781, GWPLC, s. 4. « Muster roll », 1781, Vermont Historical Society, Johnson

- Family of Newbury Papers, 1775-1886, n° 76.1. Wells, *History of Newbury*, St. Johnsbury, Caledonian, 1902: 409. « Permit », 03-03-1780, NHSP (17): 357. Washington à Bayley, 09-06-1781, FOWP. Lane à Hancock, 02-05-1782, DHSM (20): 19. Grundset ed., *Forgotten*: 69-70.
20. Elkins, « Reminiscences »: 190.
 21. Bedel à Gates, 15-07-1778, NHP (17): 242. « the capital [...] »: Haldimand à Germain, 15-10-1778, DAR (15): 221. Wheelock à Washington, 20-11-1778, GWPLC, s. 4, n° 571. Schmid à Haldimand, 30-11-1778, HP-21777: 36. Bedel à Schuyler, 11-01-1779, NHP (17): 311. Schmid à Haldimand, 09-02-1779, HP-21777: 41-42. Haldimand à Clinton, 26-05-1779, DAR (17): 135. Haldimand à Germain, 14-09-1779, HP-21714: 178-179. Claus à Haldimand, 16-09-1779, MG19-F1 (26): 142-143. Haldimand à Campbell, 30-09-1779, HP-21773: 67. Crofts à Mathews, 25-10-1779, HP-21777: 156. Haldimand à Germain, 25-10-1780, MG11-CO42 (40): 105v-106. Haldimand à Campbell, 28-10-1779, HP-21773: 73. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC.
 22. Claus à Haldimand, 19-11-1778, HP-21774: 20. Johnson à Germain, 07-04-1778, CP (10) n° 1074: 2.
 23. Je traduis « Several Chiefs from the different Villages of Canada »: « Rapport », 14-15-08-1778, HP-21779: 1-4. Haldimand à Germain, 25-07-1778, HP-21702: 12. Claus à Haldimand, 19-11-1778, HP-21774: 20. « Speech », 02-07-1779, HP-21779: 56.
 24. « Rapport », 14-08-1778, HP-21779: 4.
 25. « Rapport », 15-08-1778, HP-21779: 5.
 26. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774: 226, 222. Riedesel à Haldimand, 18-11-1782, HP-21797: 361. Haldimand à Johnson, 19-04-1781, HP-21819: 144. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3): 290.
 27. Butler à Haldimand, 21-07-1779, HP-21765: 143. Schuyler à Laurens, 15-03-1778, PCC, item 153 (3): 290. Haldimand à Johnson, 19-04-1781, HP-21819: 144. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774: 222.
 28. « Speech », 02-07-1779, HP-21779: 53. « Answer », 31-08-1778, HP-21779: 18. « Memorandum », -02-1779, HP-21777: 51.
 29. « Rapport », 15-08-1778, HP-21779: 5-10.
 30. Haldimand, 14-04-1778, DAR (15): 98.
 31. « Minutes », RG10-A2 (12): 1v-2. 15, 23. Johnson à Haldimand, 30-09-1779, HP-21766: 9. Haldimand à Germain, 28-01-1780, DAR (18): 256-257, n° 1552, 1553. Rossie, « Johnson, Guy », DBC.
 32. « Paroles », 25-08-1778, HP-21779: 14.
 33. Haldimand à Germain, 15-10-1778, DAR (15): 222.
 34. Haldimand à Campbell, 27-12-1781, HP-21773: 159. Haldimand à Powell, 18-09-1778, HP-21722: 181. Haldimand, 14-04-1778, DAR (15): 98. Campbell à Mathews, 14-01-1782, HP-21772: 113. Fraser à Haldimand, 04-08-1779, HP-21780: 67. Haldimand à Campbell, 19-10-1780, HP-21773: 112. Campbell à Haldimand, 12-07-1781, HP-21772: 60. Campbell à Mathews, 16-07-1781, HP-21772: 62. « Déclaration », 22-07-1781, HP-21772: 66-67. Campbell à Mathews, 23-07-1781, HP-21772: 68-69. Campbell à Mathews, 14-01-1782, HP-21772: 113. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC.

35. Mathews à Johnson, 31-03-1783, HP-21775 : 86. Campbell à Haldimand, 12-07-1781, HP-21772 : 60. Knox à Francklin, 12-10-1781, MG11-CO217 (101) : 144-145. Mathews à Johnson, 31-03-1783, HP-21775 : 86. Fraser à Le Maistre, 15-06-1778, HP-21771 : 2. Haldimand à Campbell, 30-09-1779, HP-21773 : 67-68. Haldimand à Johnson, 24-07-1780, HP-21767 : 127-128. Mathews à Campbell, 30-04-1781, HP-21773 : 132. Haldimand à Campbell, 16-07-1781, HP-21773 : 144-145. Campbell à Haldimand, 19-07-1781, HP-21772 : 64-65. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774 : 223, 227. Johnson à Mathews, 03-04-1783, HP-21775 : 88.
36. PG, 13-12-1775. JCC (3) : 401. Bowdoin à Washington, 30-07-1776, PGW (5) : 510-511. Boudreau, 25-05-1780, HP-21831 : 44-45. Bayley à Washington, 15-07-1780, FOWP. Gosselin à Washington, -01-1781, GWPLC, s. 4, n° 859-860. Haldimand à Campbell, 16-07-1781, HP-21773 : 143. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774 : 222-223. Fraser à Haldimand, 05-02-1782, HP-21772 : 8. Témoignages, 24-06-1785, PCC, item 42 (8) : 86. Wells, *History of Newbury*, St. Johnsbury, Caledonian, 1902 : 409. Crofts à Foy, 18-09-1778, HP-21777 : 27. Haldimand à Campbell, 15-02-1779, HP-21773 : 6. Campbell à Haldimand, 11-02-1779, HP-21771 : 54.
37. « Answer », 02-04-1779, HP-21779 : 46-47. Hudibras à Haldimand, 31-01-1781, HP-21842 : 306.
38. Launière, 18-09-1781, HP-21772 : 76.
39. Cramahé à Haldimand, 17-08-1778, HP-21755 : 12. Claus à Haldimand, 19-11-1778, HP-21774 : 20. Robinson à Knox, 21-01-1779, DAR (17) : 25, n° 62. « Answer », 02-04-1779, HP-21779 : 44. Germain à Haldimand, 16-04-1779, HP-21710 : 19. « Speech », 02-07-1779, HP-21779 : 56. « tenir [...] » : « Mémoire », *RAPQ pour 1923-1924* : 277. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC.
40. Je traduis « the same Color & Religion » : Conférence, 18-11-1779, PCC, item 166 : 483. Francklin à Germain, 12-11-1780, MG11-CO217 (100) : 196-197, 202. « Col. Allan's Report », 1793, MOEMNS : 307.
41. « Paroles », 20-10-1779, HP-21771 : 135-137.
42. Campbell à Haldimand, 28-12-1778, HP-21771 : 35. Haldimand à Germain, 25-07-1778, HP-21702 : 11. Haldimand à Germain, 14-09-1779, DAR (17) : 214. Bayley à Gates, 07-11-1778, FOWP, not. 1. Gosselin à Washington, 23-11-1778 GWPLC, s. 4, n° 642. Crofts à Foy, 03-03-1779, HP-21777 : 54-57. Fraser à Mathews, 01-06-1780, HP-21787 : 151. Bayley à Washington, 15-07-1780, FOWP. Huguét à Campbell, 18-10-1780, HP-21771 : 188-189. Haldimand à Germain, 25-10-1780, DAR (18) : 198. Haldimand à Campbell, 16-07-1781, HP-21773 : 143-144. Haldimand à North, 19-06-1783, DAR (21) : 183.
43. Haldimand à Campbell, 28-10-1779, HP-21773 : 73. Haldimand à Germain, 25-10-1780, DAR (18) : 198. « quand on [...] » : Lagarde à Haldimand, 15-08-1779, HP-21831 : 27-28. « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) n° 665 : 8.
44. « A meeting », 21-08-1769, PSWJ (7) : 109-110. Beaulieu, « Les garanties d'un traité disparu », *Revue juridique Thémis*, 2000 (34) : 373-408. Dubois, *De l'oreille au cœur*, Québec, Septentrion, 1997.

CHAPITRE 5

1. Claus à Blackburn, 20-07-1778, MG19-F1 (25) : 3.
2. Haldimand à Germain, 11-11-1779, HP-21714 : 264. Johnson à Germain, 11-11-1777, DAR (14) : 255. Butler à Carleton, 02-02-1778, DAR (15) : 35-36. « Council », 14-20-06-1778, HP-21782 : 54-74. Claus à Blackburn, 20-07-1778, MG19-F1 (25) : 3. Johnson à Germain, 10-09-1778, DAR (15) : 199. Haldimand à Germain, 24-10-1778, DAR (15) : 231. « At a meeting », 07-03-1779, HP-21779 : 35. Germain à Haldimand, 16-04-1779, HP-21710 : 14. Haldimand à Germain, 11-11-1779, HP-21714 : 264. Graymont, « Thayendanegea », DBC. Bowler et collab., « Butler, John », DBC. Abler, « Kaienäkwaahtoñ », DBC. Arthur, « Hamilton, Henry », DBC.
3. Graymont, « Thayendanegea », DBC.
4. Campbell à Haldimand, 16-10-1778, HP-21771 : 17. « their hunting grounds » : « Answer », 02-04-1779, HP-21779 : 47. Le Maistre à Campbell, 30-08-1778, HP-21740 : 44. « Answer », 31-08-1778, HP-21779 : 17-19. Le Maistre à Campbell, 01-09-1778, HP-21740 : 44. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. « Memorandum », -02-1779, HP-21779 : 51.
5. Thacher, *A Military* : 173 ; 157-158. The Pennsylvania Packet, 05-09-1778. The Pennsylvania Packet, 17-10-1778. « Substance », 02-04-1779, HP-21780 : 12. Claus à Haldimand, 24-05-1779, MG19-F1 (26) : 90.
6. *The Remembrancer*, 1779 : 51. Webster à Clinton, 26-11-1778, PPGC (4) : 309. Hemenway, *The Vermont* (1) : 69.
7. The Pennsylvania Packet, 05-09-1778. Thacher, *A Military* : 171. Claus à Haldimand, 19-11-1778, HP-21774 : 21. Abler, « Kaienäkwaahtoñ », DBC. Graymont, « Thayendanegea », DBC. Bowler et collab., « Butler, John », DBC.
8. « At a meeting », 05-03-1779, HP-21779 : 30.
9. « Harangue », 29-09-1779, HP-21779 : 88. « Brothers & Children », 14-02-1779, MG23-GII10 (2) : 341-343. Memorandum », -02-1779, HP-21777 : 51-52.
10. « At a meeting », 05-03-1779, HP-21779 : 28-29. « Substance », 05-05-1779, HP-21780 : 17. « Speech », 10-04-1779, HP-21779 : 300-301. Campbell à Haldimand, 21-06-1779, HP-21771 : 95.
11. « Capt. Preble's Report », 30-04-1779, MOEMNS : 264. « they [...] » : Arbuthnot à Haldimand, 15-08-1778, HP-21809 : 5. Carleton à Arbuthnot, 23-02-1778, MG11-CO217 (98) : 60. « Rapport », 14-08-1778, HP-21779 : 2-3. Haldimand à Campbell, 20-02-1779, HP-21773 : 8.
12. « Brothers & Children », 14-02-1779, MG23-GII10 (2) : 342.
13. Jefferson à Page, 05-08-1776, LMCC (2) : 38. « Speech », 06-08-1776, AA, s. 4 : 1043.
14. Washington aux Passamaquoddys, 24-12-1776, FOWP. « burnt [...] » : Washington au Congrès, 21-06-1778, GWPLC, s. 3, ss. 3a, n° 351. « Speech », 03-12-1777, JCC (9) : 997.
15. Cook aux commissaires, 15-08-1778, PCC, item 166 : 397-398. Fraser à Haldimand, 22-08-1779, HP-21780 : 81 ; 83. « At a meeting », 05-03-1779, HP-21779 : 31-32.

16. Fitzpatrick, *Accounts* : 69. « Brant had [...] » : Schuyler à Washington, 07-07-1779, FOWP. Haldimand à Campbell, 21-06-1779, HP-21773 : 33, 34. Je traduis « utmost difficulty » : Fraser à Haldimand, 22-08-1779, HP-21780 : 81. Fraser à Haldimand, 07-11-1779, HP-21787 : 102.
17. Cook aux commissaires, 15-08-1778, PCC, item 166 : 397-398. Onondaga aux commissaires, 15-08-1778, PCC, item 166 : 390-391. Cachran à Douw, 28-09-1778, PPGC (4) : 132-133. Claus à Haldimand, 19-11-1778, HP-21774 : 20-21.
18. Haldimand à Claus, 06-04-1780, HP-21774 : 110. Claus à Haldimand, 03-04-1780, HP-21774 : 107-109. Campbell à Mathews, 06-07-1780, HP-21771 : 170. Robertson à Brehm, 12-07-1780, HP-21780 : 95. Campbell à Haldimand, 19-07-1781, HP-21772 : 64. Haldimand à Johnson, 24-07-1780, HP-21773 : 97. « Answer », 29-08-1780, HP-21779 : 161. Claus à Haldimand, 06-11-1781, MG19-F1 (3) : 58.
19. Washington à Jay, 03-05-1779, FOWP. Washington à Schuyler, Douw, 28-05-1779, FOWP. Haldimand à Germain, 11-11-1779, HP-21714 : 261-262. Schuyler à Johnson, 23-01-1780, HP-21779 : 117. Washington à Douw, 27-09-1779, GWPLC, s. 3, ss. 3c, n° 139.
20. Washington à Jay, 03-05-1779, FOWP. « the Seven Tribes [...] » : « At a meeting », 28-07-1779, American Philosophical Society, Schuyler Papers, n° 637.
21. Sullivan aux Oneidas, 01-10-1779 : Hammond ed., *Letters* (3) : 137. Washington à Schuyler, 26-02-1779, FOWP. Troup à Bedel, 23-02-1778 : Saffell ed., *Records* : 31. Washington à Schuyler et collab., 13-03-1778, GWPLC, s. 3c, n° 268-269. « Minutes », 15-04-1778, PCC, item 153 (3) : 302-303. Laurens à Gates, 05-05-1778, LDC (9) : 612, not. 2. Commissaires au Congrès, 08-05-1778, LDC (9) : 264. Tousard au Congrès, 23-05-1778, PCC, item 78 (F9) : 158. PG, 30-05-1778. Dean à Schuyler, 17-03-1779, GWPLC, s. 4. Jay à Washington, 24-03-1779, LDC (9) : 241. Dean à Schuyler, 01-04-1779, GWPLC, s. 4. Washington à Schuyler, 27-04-1779, FOWP.
22. Washington à Clinton, 04-03-1779, PPGC (4) : 616.
23. Lincoln au Congrès, 02-07-1782, PCC, item 149 (1) : 473-4. Pickering au Congrès, 05-06-1779, PCC, item 147 (3) : 391. Schuyler à Washington, 10-05-1779, FOWP, not. 1. « Report », 30-04-1779, PPGC (4) : 804 ; 805. Fell, 03-04-1779, LMCC (4) : 133. Jay à Washington, 07-04-1779, LDC (12). Campbell à Haldimand, 17-05-1779, HP-21771 : 78. Haldimand à Fraser, 20-05-1779, HP-21780 : 25. Duane à Schuyler, 31-05-1779, LDC (12). Fraser à Haldimand, 11-06-1779, HP-21780 : 41. Haldimand à Campbell, 26-07-1779, HP-21773 : 50. *The Remembrancer*, 1780 : 25, 26. Hough, *History of St. Lawrence and Franklin Counties*, Albany, Little, 1853 : 189.
24. Washington à Sullivan, 31-05-1779, FOWP. Sullivan à Washington, 15-04-1779 : Hammond ed., *Letters* (3) : 2. « Minutes », RG10 (12) : 13. Germain à Francklin, 07-07-1780, MG11-CO217 (100) : 112-114, 115-118. « Substance », 05-05-1779, HP-21780 : 14 ; 17. Claus à Haldimand, 15-05-1780, MG19-F1 (25) : 200. Campbell à Haldimand, 19-06-1779, HP-21771 : 93-94. Haldimand à Campbell, 08-07-1779, HP-21773 : 42. Lagan à Claus, 12-08-1779, MG19-F1 (25) : 113. Mathews à Campbell, 23-09-1779, HP-21773 : 66. Haldimand à Campbell, 30-09-1779, HP-21773 : 67. « Memorandum », 11-03-1784, RG10 (654) : 181400.

25. PG, 26-01-1780. Huntington à Washington, 14-10-1779, FOWP. Butler à Bolton, 07-07-1779, HP-21760 : 208. Haldimand à Campbell, 08-07-1779, HP-21773 : 42. Langan à Claus, 22-07-1779, MG19-F1 (26) : 106. Butler à Haldimand, 21-07-1779, HP-21765 : 143-145. Boudreau, 25-05-1780, HP-21831 : 44. Graymont, *The Iroquois in the American Revolution*, Syracuse, SUP, 1972 : 218.
26. Butler à Bolton, 07-07-1779, HP-21760 : 208. Langan à Claus, 22-07-1779, MG19-F1 (26) : 106. Butler à Haldimand, 21-07-1779, HP-21765 : 144.
27. Claus à Johnson, 04-01-1779, MG19-F1 (14-1) : 268. « Substance », 05-05-1779, HP-21780 : 18. Claus à Haldimand, 24-05-1779, MG19-F1 (26) : 92. Washington à Sullivan, 28-05-1779, FOWP. Fraser à Haldimand, 11-06-1779, HP-21780 : 40-43. Haldimand à Campbell, 26-07-1779, HP-21773 : 51. Butler, 02-08-1779, CP (11) doc. 56, n° 2156 : 8. Haldimand à Germain, 14-09-1779, DAR (17) : 213. Claus à Haldimand, 16-09-1779, MG19-F1 (26) : 143-144. « Answer », -05-1780, HP-21779 : 137. « Minutes », RG10 (12) : 13-14. Haldimand à Germain, 25-10-1780, MG11-CO42 (40) : 107, 108.
28. « Conseil », 10-08-1779, HP-21771 : 121-122. Lagan à Claus, 12-08-1779, MG19-F1 (25) : 114-115. Campbell à Haldimand, 12-08-1779, HP-21771 : 126.
29. Lagan à Claus, 12-08-1779, MG19-F1 (25) : 114 ; 115. « Conseil », 10-08-1779, HP-21771 : 123.
30. Lagan à Claus, 12-08-1779, MG19-F1 (25) : 115. David à Haldimand, 22-08-1779, MG11-CO42 (39) : 247. Haldimand à Germain, 11-11-1779, HP-21714 : 260-261.
31. « Conseil », 10-08-1779, HP-21771 : 124. Butler à Haldimand, 21-07-1779, HP-21765 : 143-144. Butler à Campbell, 22-07-1779, HP-21765 : 151-152. Langan à Claus, 22-07-1779, MG19-F1 (26) : 106-107. Haldimand à Campbell, 26-07-1779, HP-21773 : 49-51. Haldimand à Campbell, 29-07-1779, HP-21773 : 53. Fraser à Haldimand, 29-07-1779, HP-21780 : 74. Campbell à Haldimand, 30-07-1779, HP-21771 : 110. Campbell à Haldimand, 12-08-1779, HP-21771 : 126. Hill à Haldimand, 22-08-1779, MG11-CO42 (39) : 247. Fraser à Haldimand, 22-08-1779, HP-21780 : 83. Houghton à Campbell, 26-05-1781, HP-21772 : 36.
32. Haldimand à Campbell, 23-08-1779, HP-21773 : 61. Mathews à Campbell, 23-09-1779, HP-21773 : 66. « Minutes », RG10-A2 (12) : 13-14.
33. « Minutes », RG10-A2 (12) : 29, 32-33, 39. Haldimand à Fraser, 02-09-1779, HP-21780 : 87. Fraser à Haldimand, 11-09-1779, HP-21780 : 92. Johnson à Haldimand, 13-09-1779, HP-21818 : 79-80. Campbell à Mathews, 16-09-1779, HP-21771 : 127. Mathews à Campbell, 23-09-1779, HP-21773 : 66. Campbell à Mathews, 27-09-1779, HP-21771 : 128. Johnston, « Deserontyon John », DBC. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC.
34. Fraser à Haldimand, 29-10-1779, HP-21787 : 93.
35. Mathews à Carleton, 24-02-1780, HP-21773 : 80. Je traduis « private message » : Fraser à Haldimand, 29-10-1779, HP-21787 : 91 ; 90-93. Johnson à Haldimand, 30-09-1779, HP-21766 : 8-9. « Minutes », RG10-A2 (12) : 30, 33. Johnson à Claus, 22-10-1779, MG19-F1 (14-1) : 282. Haldimand à Carleton, 01-11-1779, HP-21792 : 28. Fraser à Haldimand, 07-11-1779, HP-21787 : 102. Haldimand à Campbell, 08-11-1779, HP-21773 : 75-76. Mathews à Carleton, 24-02-1780, HP-21773 : 80. Campbell à Haldimand, 21-02-1780, HP-21771 : 144.

36. « their Situation [...] »: Johnson à Haldimand, 30-10-1783, HP-21775: 178. Campbell à St. Leger, 06-08-1785, RG4-A1 (28): 9248. « Brothers », 13-07-1780, HP-21774: 132. Haldimand à Claus, 06-04-1780, HP-21774: 110. « Minutes », RG10-A2 (12): 41. Johnson à Haldimand, 13-09-1779, HP-21818: 80. Haldimand à Fraser, 06-10-1779, HP-21788: 39. Fraser à Haldimand, 29-10-1779, HP-21787: 93-94. Claus à Haldimand, 03-04-1780, HP-21774: 107-109. « Answer », -05-1780, HP-21779: 136. Torok, « The Tyendinaga Mohawks », *Ontario History*, 1965 (5-2): 73-74.
37. « Speech », 26-08-1798, CHPR (2): 265. Prescott à Portland, 22-08-1798, MG11-CO42 (111): 7v. « Minutes », RG10-A2 (12): 41. Johnson à Haldimand, 13-09-1779, HP-21818: 80. Haldimand à Fraser, 06-10-1779, HP-21788: 39. Fraser à Haldimand, 29-10-1779, HP-21787: 93-94. Claus à Haldimand, 03-04-1780, HP-21774: 107-109. Haldimand à Claus, 06-04-1780, HP-21774: 110. « Answer », -05-1780, HP-21779: 136. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774: 227. Claus à Mathews, 05-08-1782, HP-21774: 257.
38. Claus aux Mohawks, 13-07-1780, HP-21774: 132.

CHAPITRE 6

1. Madison à Jefferson, 02-06-1780, LMCC (5): 181. « Answer », -05-1780, HP-21779: 141-142. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766: 216.
2. Haldimand à Ross, 06-09-1781, HP-21784: 67. Claus à Blackburn, 04-11-1779, MG19-F1 (26): 168. « Proceedings », 29-31-03-1780, HP-21779: 129, 132. Haldimand à Germain, 23-10-1781, DAR (20): 248. Blaine, 29-03-1781, PCC, item 165 (1): 79.
3. « Proceedings », 12-06-1780, HP-21779: 150. Haldimand à Germain, 11-11-1779, HP-21714: 264. Haldimand à Germain, 12-07-1780, DAR (18): 116-117. Johnson à Germain, 26-07-1780, DAR (16): 372, n° 2347. Germain à Haldimand, 08-08-1780, DAR (16): 378, n° 2386. Haldimand à Germain, 17-09-1780, MG11-CO42 (17-1): 138-139. Haldimand à Germain, 14-06-1781, DAR (20): 159. Haldimand à Schmid, 06-07-1781, HP-21777: 292. « Requisition », 19-10-1780, HP-21771: 191-193. Haldimand à Knox, 21-11-1780, DAR (16) n° 2788: 443. Haldimand à Ross, 06-09-1781, HP-21784: 66-67. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766: 216.
4. Deserontyon à Claus, 09-05-1780, MG19-F1 (24): 7. Johnson à Haldimand, 11-01-1783, HP-21766: 217.
5. « Mon père », 27-11-1780, HP-21771: 204. « Answer », -05-1780, HP-21779: 141. « Answer », 29-08-1780, HP-21779: 158-161.
6. « Proceedings », 12-06-1780, HP-21779: 143-149. « Minutes », 05-09-1780, HP-21779: 221-222. Claus à Nepean, 08-03-1787, MG19-F1 (14-3): 498.
7. Avery à Powell, 04-06-1780, MOEMNS: 275. Francklin à Haldimand, 28-04-1780, HP-21809: 131. Francklin à Germain, 04-05-1780, MG11-CO217 (100): 36. Avery à Powell, 04-06-1780, MOEMNS: 275. « Argontier or Mountainers »: « Report », 11-06-1780, MOEMNS: 276. Francklin à Clinton, 21-08-1780, CP, doc. 2973, n° 186: 1. Francklin à Haldimand, 07-09-1780, HP-21809: 176.

- Francklin à Germain, 21-11-1780, MG11-CO217 (100) : 194-197. Speck, « The Eastern Algonkian Wabanaki Confederacy », *American Anthropologist*, 1915 (17) : 490-496. « Official », 18-06-1777, MOEMNS : 186, not. 1.
8. « Proceedings », 12-06-1780, HP-21779, B 119 : 145, 147, 149, 151. Francklin à Clinton, -08-1780, CP, doc. 2838, n° 183 : 1. Crofts à Mathews, 13-01-1780, HP-21777 : 164. Crofts à Mathews, 27-01-1780, HP-21777 : 163. « Counsel », 31-08-1780, MG19-F35 (2) n° 624 : 1-2. Francklin à Germain, 21-11-1780, MG11-CO217 (100) : 195. « Counsel », 31-08-1780, MG19-F35 (2) n° 624 : 1-2.
 9. Francklin à Clinton, -08-1780, CP, doc. 2838, n° 183 : 1-2. « Counsel », 31-08-1780, MG19-F35 (2) n° 624 : 1-2. Campbell à Mathews, 18-11-1780, HP-21771 : 201. Campbell à Mathews, 18-11-1780, HP-21771 : 201.
 10. Chastellux, *Voyages* : 240-241. Schuyler à Huntington, 10-10-1780, PCC, item 153 (3) : 541-545. Schuyler à Clinton, 27-10-1780, PPGC (6) : 343. Fraser à Mathews, 05-11-1780, HP-21787 : 198. « At a Board of War », 10-11-1780, JCC (18) : 1067. Délégués à Clinton, 11-03-1781, JCC (17) : 51. Schuyler à Huntington, 29-03-1781, PCC, item 153 (3) : 547-549. Claus à Haldimand, 05-07-1781, MG19-F1 (3) : 32. Dean à Schuyler, 30-07-1781, PCC, item 153 (3) : 569-570. Claus à Mathews, 17-01-1782, HP-21774 : 222. Washington à Reid, 11-07-1782, GWPLC, s. 4. Thacher, *A Military* : 254-255. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9. Hough, *The Northern* : 32, not. 1.
 11. Bowler et collab., « Butler, John », DBC. Sutherland et collab., « Haldimand, sir Frederick », DBC. Graymont, « Thayendanegea », DBC. Abler, « Kaieñakwaahtoñ », DBC. Thomas, « Johnson, sir John », DBC.
 12. Mathews à Campbell, 24-07-1780, HP-21767 : 97-98. Haldimand à Campbell, 04-05-1780, HP-21774 : 120. Mathews à Campbell, 17-04-1780, HP-21773 : 83. Claus à Haldimand, 01-05-1780, HP-21774 : 118-119. « Adresse », 19-06-1780, HP-21771 : 166-168. Haldimand à Johnson, 16-07-1781, HP-21819 : 152. Haldimand à Schmid, 23-08-1781, HP-21777 : 309. Cartwright à Powell, 16-08-1787, RG4-A1 (33) : 10850-10851. Adams, 03-04-1778, Massachusetts Historical Society, John Adams Autobiography, pt. 2, f. 10.
 13. Haldimand à Germain, 23-10-1781, DAR (20) : 248.
 14. Campbell à Mathews, 09-07-1780, HP-21771 : 172. Bayley à Adams, 31-08-1780, NYPL, Samuel Adams Papers, 1760-1803, bte 5 f. 15. Hazen à Sullivan, 13-10-1780 : Hammond ed., *Letters* : 193. Bayley à Washington, 14-05-1781, GWPLC, s. 4. Washington à Bayley, 09-06-1781, FOWP. Elkins, « Reminiscences » : 193. Steele, *The Indian* : 62-66. Goodwin, « The Narrative » : 128-129. Haldimand à Campbell, 04-05-1780, HP-21774 : 120. Calloway, « Sentinels of the Revolution », *HNC* (45-4) 1990 : 291.
 15. Schuyler à Washington, 18-08-1780, FOWP. Huguet à Campbell, 18-10-1780, HP-21771 : 189. Francklin à Germain, 12-11-1780, MG11-CO217 (100) : 202. PG, 15-11-1780. Francklin à Germain, 21-11-1780, MG11-CO217 (100) : 196. *Mémoires, correspondance et manuscrits* (3) : 122.
 16. Washington à Rochambeau, 03-09-1780, FOWP. Rice, *The American* (1) : 122. Rochambeau à Washington, 31-08-1780, FOWP. Schuyler à Washington, 18-08-1780, FOWP.

CHAPITRE 7

1. Estimauville à Prescott, 10-01-1797, RG8 (25) pt. 1: 66. « they were forgot »: Brant à Haldimand, 21-05-1783: Johnston ed., *The Valley*: 39. « Bastards »: « Major Walls », HP-21779: 188.
2. RG7-G21 (322-0) doss. 2001-9.
3. Brant à Johnson, 04-05-1784, HP-21775: 255. « Extract », 02-07-1783, HP-21779: 185.
4. Washington à Duane, 07-09-1783, FOWP.
5. Haldimand à Johnson, 12-04-1784, HP-21723: 206.
6. Johnson à Haldimand, 19-04-1784, HP-21775-2: 250. Haldimand à Sydney, 24-10-1784, HP-21718: 14. Haldimand à Johnson, 22-04-1784, HP-21723: 238. Hope à Haldimand, 22-06-1785, HP-21736: 16. Idzerda ed., *Lafayette* (5): 252. « Rapport », -01-1785, RG10 (14): 175-176.
7. Haldimand à Johnson, 15-04-1784, RG10 (14): 154. Haldimand à Campbell, 15-04-1784, HP-21723: 215.
8. « At a meeting », 10-09-1784, PPGC (8): 378.
9. « Rapport », -01-1785, RG10 (14): 185. Hough, *Proceedings* (1): 39-40. « At a meeting », 04-09-1784, PPGC (8): 353.
10. « Récit d'un Conseil », -09-1784, RG10 (14): 190. « they were [...] »: « At a meeting », 10-09-1784, PPGC (8): 378. « Captain Brants », s. d., RG10 (15): 171.
11. Je traduis « nearly all spoke French »: Idzerda ed., *Lafayette* (5): 251.
12. « Autre Raport », -01-1785, RG10 (14): 188; 175. « Récit du Conseil », s. d., RG10 (14): 191. Haldimand à Sydney, 08-11-1784, MG11-CO42 (47): 2-3. Langan à Hamilton, 18-11-1784, HP-21735, pt. 2: 251-252. Hope à Haldimand, 22-06-1785, HP-21736: 16. Haldimand à Sydney, 21-06-1785, HP-21718: 72.
13. « Captain Brants », s. d., RG10 (15): 171.
14. « Rapport », -01-1785, RG10 (14): 180.
15. « Articles of a Treaty », 22-10-1784, RG10 (15): 165-166. Hill à Claus, 06-11-1784, MG19-F1 (4): 123-124.
16. Hurt, *The Indian Frontier*, Albuquerque, UNMP, 2002: 11.
17. « Lord Dorchester's », 15-08-1791, *Collections of the Massachusetts Historical Society* (5): 160.
18. Pickering à Lear, 03-05-1792, FOWP, not. 1.
19. « Paroles », s. d., RG10 (9): 9217-9218.
20. Simcoe à McKee, 30-08-1792, MG11-CO42 (317): 7v-11. « Facts relative », 1793, TPP (36) n° 638, 1: 257-260v. « Brant's », -05-1793, CGJGS (2): 15-16. Simcoe à Clarke, 15-06-1793, CGJGS (1): 356. Simcoe à McKee, 23-06-1793, CGJGS (5): 50. Lorimier, 22-10-1793, RG8 (24) 7: 42. « Réponse », 10-02-1794, RG10 (8): 8571. Coffin à Campbell, 24-02-1794, RG7-G15C (2): 35-36. Simcoe à Dorchester, 26-05-1794, CGJGS (2): 194.
21. « Proceedings », 04-10-1792, CGJGS (1): 221-224. « we desire [...] »: Lear à Pickering, 03-05-1792, FOWP, not. 1. Pickering à Lear, 03-05-1792, FOWP, not. 1. « Récit », 12-07-1793, RG8 (24) 7: 34. Coates ed., « A Narrative »: (2): 119.
22. Coates ed., « A Narrative » (2): 79. Aupaumut à Pickering, 23-10-1792, TPP (36) n° 638, 1: 56. Knox à Lear, 14-02-1793, FOWP, not. 1. Clinton à Washington, 20-03-1794, FOWP, not. 1.

23. « Journal », 11-02-1793, GWPLC, s. 2, n° 41. Knox à Lear, 11-02-1793, FOWP, not. 1. PG, 01-02-1792. Pickering à Chapin, 14-05-1792, TPP (36) n° 638, 1 : 22. Aupaumut, 16-07-1792, Henry O'Reilly Collection, (8) n° 629.
24. Pickering à Lear, 03-05-1792, FOWP, not. 1. Kirkland à Pickering, 09-10-1793, TPP (36) n° 638, 1 : 232-232v. Barrith à Pickering, 21-10-1793, TPP (36) n° 638, 1 : 239. Coffin à Campbell, 24-02-1794, RG7-G15C (2) : 35-36. Brant à Chew, 25-03-1794, RG8 (24) 7 : 90.
25. « Lord Dorchester's », 15-08-1791, *Collections of the Massachusetts Historical Society* (5) : 162. Coffin à McKee, 30-07-1795, RG7-G15C (3) : 48.
26. TPP (36) n° 638, 1 : 174.
27. Lear à Pickering, 03-05-1792, FOWP, not. 1. « At a Treaty », 25-05-1796, ASP, 1832 (1) : 619. « State », s. d., RG10 (118) : 169755.
28. « Rapport », -01-1785, RG10 (14) : 178. Wonderley, « Good Peter's Narrative », *New York History*, 2003 (84-3) : 243-244, 250. Dufour et collab., « Gosselin, Clément », DBC. Calloway, *The Indian History of an American Institution*, Lebanon, DCP, 2010 : 59.
29. Onasategen et collab. à Washington, 02-10-1795, RG8 (24) 8 : 365-366. Dean à Schuyler, 30-07-1781, PCC, item 153 (3) : 569-570. JCC (21) : 1014. JCC (28) : 132. NYSA, « Essays », SC7009, bte 91, n° 9.
30. McHenry à Jay, 19-03-1796, NYPL, Philip Indian Papers, bte 4 f. 7, n° 21. « with candor [...] » : « At a Treaty », 23-05-1796, ASP, 1832 (1) : 617. « Rapport », -01-1785, RG10 (14) : 178.
31. « State », s. d. RG10 (118) : 169754. « At a meeting », 10-09-1784, PPGC (8) : 378.
32. McHenry à Jay, 19-03-1796, NYPL, Philip Indian Papers, bte 4 f. 7, n° 21. Simcoe à McKee, 23-06-1793, CGJGS (5) : 50.
33. Johnson aux Lords, 18-11-1763, DRCHSNY (7) : 573. Lydius à Johnson, 18-03-1750, PSWJ (1) : 268. Walton ed., *Records* (8) append. H : 358-359. Johnson à Colden, 18-06-1761, PSWJ (3) : 409.
34. Simcoe à McKee, 23-06-1793, CGJGS (5) : 50. Je traduis « Barrier » : Simcoe à McKee, 30-08-1792, MG11-CO42 (317) : 7v, 11. Graymont, « New York State Indian Policy After the Revolution », *New York History* (57-4) 1976 : 452. Simcoe à McKee, 23-06-1793, CJGS (5) : 50.
35. Atiénon et collab. à Campbell, 14-07-1791, RG10 (8) : 8189.
36. « Speech », 02-10-1795, RG8 (24) 8 : 367.
37. Simcoe à McKee, 23-06-1793, CGJGS (5) : 50.
38. « Answer », 30-09-1795, RG8 (24) 8 : 373.
39. « At a Treaty », 23-05-1796, 1832 (1) : 618. *Ibid.*, 27-05-1796 : 620.
40. « At a Treaty », 25-05-1796, ASP, 1832 (1) : 619. « Speech », 28-09-1795, RG8 (24) 8 : 378-379. Wadsworth aux Sept-Nations, 29-09-1795, PWD, n° 16744. « Prices », DHSNY (3) : 649-650. *Malone Paladium*, 22-08-1889 : 1. Wonderley, « Good Peter's Narrative », *New York History*, 2003 (83-3) : 258, 262.
41. « At a Treaty », 25-05-1796, ASP, 1832 (1) : 616-620. Wadsworth aux Sept-Nations, 29-09-1795, PWD, n° 16744. McHenry à Wadsworth, 05-05-1796, PWD, n° 18885. Graymont, « New York State Indian Policy After the Revolution », *New*

- York History* (57-4) 1976 : 438-474. Washington au Sénat, 04-01-1797, ASP, 1832 (1) : 586. McHenry à Jay, 18-01-1797, George Mason University, Papers of the War Department, n° 21964.
42. Estimaerville à Prescott, 10-01-1797, RG8 (25) pt. 1 : 67. Estimaerville à Prescott, 04-08-1797, RG8 (25) pt. 1 : 112-113. Chew à Coffin, 24-03-1796, RG8 (24) 9, pt. 1 : 41.
 43. « At a Treaty », 23-05-1796, ASP, 1832 (1) : 618; 27-05-1796 : 616-620. *Malone Paladium*, 22-08-1889 : 1.
 44. Walton ed., *Records* (8) append. H : 312, 313-314. « At a Treaty », 26-05-1796, ASP, 1832 (1) : 619. Hotchkiss, *Report* : 13.
 45. « On the Memorial », 24-10-1786, PCC, item 180 (2) : 46. « Our hunting [...] » : « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) n° 665 : 7 ; 9-10.
 46. Walton ed., *Records* (8) append. H : 323. « At a Treaty », 28-05-1796, 1832 (1) : 620. Hotchkiss, *Report* : 13, 15-17.
 47. Walton ed., *Records* (8) append. H : 321.
 48. Walton ed., *Records* (8) append. H : 312-361. Thompson, *History of Vermont*, Burlington, Thompson, 1853 : 207. Abénaquis aux Algonquins et collab., 1804, RG10 (99) : 41090-41091. Dufresne à Napier, 02-07-1855, RG10 (611) : 53731.
 49. Vermont Division of Historic Preservation, Rutland County Historical Marker Number : HM1H DU.
 50. North à Haldimand, 08-08-1783, DAR (21) : 206. Haldimand à Maclean, 23-05-1783, HP-21756-2 : 232. Haldimand à Johnson, 14-11-1784, HP-21881 : 19. Leighton, « Claus, Christian Daniel », DBC. Thomas, « Johnson, sir John », DBC.
 51. Estimaerville à McKee, 29-06-1795, RG10 (9) : 8956-8957. Chew à Coffin, 09-11-1795, RG8 (24) 8 : 385. Brant à Claus, 05-04-1798, CHPR (2) : 135-136. « tous Nos [...] » : « Récit », 16-12-1791, MG19-F35 (2) n° 694 : 3.
 52. Estimaerville à Prescott, 10-01-1797, RG8 (25) pt. 1 : 67.
 53. « Conseil », 07-10-1791, RG10 (8) : 8205.
 54. Delâge et collab., *Les sept feux, les alliances et les traités*, Ottawa, Commission royale, 1992 : 57-83.
 55. Estimaerville à Prescott, 10-01-1797, RG8 (25) pt. 1 : 66.
 56. Kanawahie et collab. à Dalhousie, 21-02-1828, RG10 (659) : 181419.
 57. Kana8ato et collab. à Aylmer, 28-11-1833, RG10 (87) : 34846.
 58. Kana8ato et collab. à Aylmer, 18-06-1831, RG10 (83) : 32295.
 59. Vincent à Aylmer, 01-11-1832, RG10 (85) : 33790.
 60. Je traduis « the Royal Cause of Our Great Father » : Kaontirenketch et collab. à Colborne, 06-06-1835, RG10 (96) : 39566.
 61. Johnson à Darling, 05-11-1824, RG10 (494) : 31031. Napier, 11-01-1834, RG10 (88) : 34928-34929.
 62. « Proceedings », 04-09-1841, RG10 (78) : 43095-43096.
 63. « Paroles », 28-07-1795, RG8 (248) : 231-232.
 64. « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) # 665 : 3.
 65. Papineau à Aylmer, 17-07-1832, RG10 (85) : 33377. Couper à Hughes, 31-07-1830, RG10 (84) : 32878. Estimaerville à Prescott, 04-08-1797, RG8 (25) pt. 1 : 112. Aatiénon et collab. à Campbell, 14-07-1791, RG10 (8) 8186-8187. Brant à Claus, 05-04-1798, CHPR (2) : 135-136.

66. Estimaerville à Prescott, 04-08-1797, RG8 (25) 0, pt. 1: 112.
67. « Minutes », 29-03-1782, RG10 (14): 136.
68. « Paroles », 28-07-1795, RG8 (24) 8: 231. « Tenor », 08-09-1788, MG19-F35 (2) n° 665: 10. « Harangue », 08-02-1788, RG10 (782): 27. « Récit », 16-12-1791, MG19-F35 (2) n° 694: 1. Dorchester à McKee, 26-12-1794, MG11-CO42 (101): 234. Simcoe à Portland, 30-01-1795, MG11-CO42 (319): 184. Claus à Gore, 26-11-1806, RG10 (486): 4036-4037.
69. « Réponse », 28-29-08-1794, RG10 (8): 8677-8678. Dorchester à Dundas, 05-09-1794, MG11-CO42 (100): 165-166; 167-169. « Récit », 16-12-1791, MG19-F35 (2) n° 694: 1.
70. Delâge et Sawaya, *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques*, Québec, Septentrion, 2001: 188-194.

Un père, des enfants, une chicane.

La guerre de l'Indépendance des colonies américaines est l'une des périodes les plus sombres de l'histoire tragique des Premières Nations.

Pour tenter d'en limiter les dégâts, les Amérindiens de l'ancienne colonie de Québec vont maintenir un rapport complexe de collaboration et d'échanges avec les puissances rivales, une stratégie périlleuse visant à soutenir l'alliance politique avec la Couronne britannique, tout en cultivant l'amitié du Congrès américain.

Finalement, paroles d'amitié et gestes d'alliance ne donneront rien. Les Iroquois, les Algonquins, les Nipissingues, les Abénaquis et les Hurons seront dépouillés d'une partie de leurs terres de chasse, de trappe et de pêche de part et d'autre du Saint-Laurent et du lac Champlain, au profit des loyalistes britanniques et des patriotes américains.

Appuyé par une abondante documentation d'archives riche en témoignages sur les alliances et les traités, ce livre rappelle l'histoire d'une guerre coloniale, d'une paix européenne, d'une soumission amérindienne et d'une dépossession territoriale – une « chicane de famille » entre un « père » et ses « enfants », le roi d'Angleterre, ses sujets américains et ses alliés autochtones.

Jean-Pierre Sawaya est historien. Il s'intéresse particulièrement aux alliances entre Autochtones et Européens. Il a publié, entre autres, *Des braves et des guerriers*, *La Fédération des Sept-Feux*, *Alliance et dépendance*, *Au nom de la loi, je vous arrête!* et, avec Denys Delâge, *Les traités des Sept-Feux avec les Britanniques*.

www.pulaval.com

ISBN 978-2-7637-4641-8



Collection **À propos**

Histoire